This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137880 0

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue

D

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

ANCIEN

INSTITUT HISTORIQUE

ANNÉE 1894

Digitized by Google

COMPOSITION DU BUREAU

POUR L'ANNÉE 1894

Présidents honoraires	M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻✠ ✿ I, Premier Président hono de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53.
	M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l démie française, au Palais de l'Institut.
Vice-président honoraire . . .	M. VAVASSEUR, O. ✻, ancien maître des requêtes au Co d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, maire du rondissement, 21, rue Soufflot.
Président	M. RODOCANACHI, ✿ A, publiciste, rue de Lisbonne, 54.
Vice-présidents	M. WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat.
	M. Georges DUFOUR, I. ✿, publiciste, avocat, membr Conseil général de Seine-et-Oise.
Secrétaire-général	M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appe Paris, rue Garancière, 6.
Secrétaires-généraux adjoints .	M. Albert VAUNOIS, rue des Ecuries-d'Artois, 4.
	M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, rue du Vieux-Colombie
Administrateur	M. Ludovic RACINE, ancien notaire, 8 *bis*, rue de l'Arrivée la gare Montparnasse).

Siège du Secrétariat : Paris, rue Garancière, 6.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

SOIXANTIÈME ANNÉE

1894

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

Digitized by Google

Digitized by Google

UN GRAND POÈTE RUSSE

ALEXANDRE POUCHKINE

D'APRÈS SES ŒUVRES ORIGINALES ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

Conférence faite à la Société des Études Historiques le 28 février 1894

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a présomption, je le sens, à venir parler devant vous d'un poète étranger, surtout d'un poète russe. Un poète français, à la bonne heure! Je n'aurais qu'à m'en remettre à lui-même du soin de vous parler, puisqu'enfin le premier devoir d'un conférencier est de plaire, et qu'à plaire nul ne s'entend mieux que le poète. Mais un poète russe! alors que la langue russe est la plus musicale des langues, la plus souple, la plus flexible et la plus riche[1], alors que la nôtre, si elle se flatte de qualités nombreuses, manque tout juste de celles-là.

Essayez, je vous prie, d'imaginer une sonate de Beethoven sur laquelle le grand maître des sons aurait composé des paroles, et demandez-vous ce qu'il adviendrait de l'audacieux qui courrait la folle aventure de les détacher de la musique pour les traduire. L'image paraît d'autant plus vraie que Pouchkine non seulement est un lyrique, mais le plus musicien des lyriques russes.

1. Sa concision n'est pas moins remarquable, et elle a fait dire à Pouchkine : « A mon avis, rien n'est plus difficile que de traduire des vers russes en vers français, car, vu la concision de notre langue, on ne peut jamais être assez bref. » (Lettre du 10 novembre 1836 adressée au prince Galitzine; dans Annenkof, *Matériaux pour la biographie de Pouchkine* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1873, p. 309-310, note 1.)

Stechert 17 Dec 1 ... 4.9-64
Digitized by Google

Et pourtant, je n'ai pas perdu courage. N'est-ce pas l'heure ou jamais d'entrer en contact avec les grands écrivains de la Russie, et ses poètes ne sauraient-ils donc ouvrir leur intimité aux esprits délicats et curieux à qui un ami les présente? Pourquoi ne vous ferais-je pas partager l'émotion qui m'a rempli en écoutant de leur bouche leurs accents délicieux ou superbes? Pourquoi la forme française qu'ils ont évoquée dans mon esprit ne serait-elle pas animée, vivifiée par leur souffle rythmé?

Voyez le peintre en face de la nature. Est-ce la nature elle-même en son immuable beauté qu'il fixe sur la toile? Assurément non; c'est sa propre émotion qu'il exprime; c'est elle qu'il traduit par les moyens artificiels dont il dispose, la vigueur ou la délicatesse de la touche, la finesse ou l'opposition des tons, l'harmonieux balancement des lignes, l'éclat ou la suavité de la couleur; c'est elle qui ira éveiller des émotions sympatiques dans les âmes nées au sentiment du beau, c'est elle qui ira y raviver la trace d'impressions anciennes ressenties à l'aspect direct de la nature.

Ne puis-je pas, moi aussi, compter sur de telles réviviscences? Quand je tenterai, tout à l'heure, de traduire Pouchkine devant vous, ne pourrai-je pas faire appel aux trésors de jouissances littéraires qu'ont déposés dans vos cœurs vos poètes familiers, un Shakspeare et un Byron, un Gœthe et un Heine, un André Chénier et un Alfred de Musset?

I

LE MILIEU LITTÉRAIRE

Plaçons d'abord Pouchkine dans son milieu. Nous le devons par un double motif si la littérature russe est encore peu connue en France, et s'il est nécessaire, car je le crois, de bien entendre la qualification qu'on a souvent donnée à Pouchkine, en l'appelant le chef du romantisme en Russie.

Le terme est exact ou il est faux. Tout dépend du sens que vous attribuez au mot de *romantisme*. Je n'en vois qu'un qui puisse convenir indistinctement à tous les pays. A un point de vue très général, le romantisme est une émancipation, un affranchissement, une révolution.

Digitized by Google

Un pouvoir s'écroule, un maître est jeté à bas. Maîtres et pouvoirs varient d'un pays à l'autre. Ils s'appellent le classicisme en France, en Allemagne l'exotisme et la pédanterie, renforcés par le cérémonial empesé des petites cours; en Angleterre c'est le *cant*, c'est la pruderie ou le préjugé aristocratique, et aussi l'égoïsme national dans son étroitesse intransigeante. Voilà les adversaires que combattent et terrassent, en France, Victor Hugo, en Allemagne, Lessing, Herder et Wieland, les frères Schlegel et Henri Heine, lord Byron en Angleterre.

Et en Russie? En Russie, nous retrouvons le classicisme français, puisque la littérature russe n'est, à la fin du XVIIIe siècle, qu'un prolongement de la nôtre. Ce classicisme, qui songerait à en décrire, après Taine, les despotiques excès? l'homme réduit à n'être plus qu'un personnage abstrait, *une serinette à phrases*, la nature devenue un décor de théâtre, les plantes florissantes *des fleurs de papiers peints*. — Le maître tyrannique, c'est la « convention », c'est l'usage que la cour et les salons décrètent, cet usage dont Vaugelas a dit : « Le peuple n'est le maître que du mauvais usage et le bon usage est le maître de la langue[1]. »

La tyrannie de l'« usage » était plus forte encore en Russie; elle y était en même temps plus illogique. Plus forte, si une cour peu nombreuse formait le seul public lettré et si, à cette cour, les manières, la langue, l'accent français étaient la pierre de touche de l'écrivain, au même titre que du courtisan; moins logique, si elle violentait une langue jeune, svelte, harmonieuse, luxuriante, et l'obligeait à se guinder, à se compasser, à revêtir, avec mille afféteries, un habit à la française. En vain chercherez-vous alors des poètes originaux, vous ne trouverez que des « pseudo-classiques », des émules de Ducis et de Marie-Joseph Chénier, de Crébillon ou de l'abbé Delille.

Rompre les lisières, émanciper tout ensemble la littérature et la langue, telle fut l'œuvre de Pouchkine. L'initiative vint-elle de lui? Je ne voudrais l'assurer; mais il mena l'action, il en prit la tête.

De telles subversions ont des causes moins personnelles et plus profondes. Sans la Révolution française, le romantisme serait-il né chez nous?

En Russie, il surgit spontanément de la guerre d'indépendance natio-

1. *Remarques sur la langue française*, Paris, 1738, I, p. 51.

Digitized by Google

Et pourtant, je n'ai pas perdu courage. N'est-ce pas l'heure ou jamais d'entrer en contact avec les grands écrivains de la Russie, et ses poètes ne sauraient-ils donc ouvrir leur intimité aux esprits délicats et curieux à qui un ami les présente? Pourquoi ne vous ferais-je pas partager l'émotion qui m'a rempli en écoutant de leur bouche leurs accents délicieux ou superbes? Pourquoi la forme française qu'ils ont évoquée dans mon esprit ne serait-elle pas animée, vivifiée par leur souffle rythmé?

Voyez le peintre en face de la nature. Est-ce la nature elle-même en son immuable beauté qu'il fixe sur la toile? Assurément non; c'est sa propre émotion qu'il exprime; c'est elle qu'il traduit par les moyens artificiels dont il dispose, la vigueur ou la délicatesse de la touche, la finesse ou l'opposition des tons, l'harmonieux balancement des lignes, l'éclat ou la suavité de la couleur; c'est elle qui ira éveiller des émotions sympatiques dans les âmes nées au sentiment du beau, c'est elle qui ira y raviver la trace d'impressions anciennes ressenties à l'aspect direct de la nature.

Ne puis-je pas, moi aussi, compter sur de telles réviviscences? Quand je tenterai, tout à l'heure, de traduire Pouchkine devant vous, ne pourrai-je pas faire appel aux trésors de jouissances littéraires qu'ont déposés dans vos cœurs vos poètes familiers, un Shakspeare et un Byron, un Gœthe et un Heine, un André Chénier et un Alfred de Musset?

I

LE MILIEU LITTÉRAIRE

Plaçons d'abord Pouchkine dans son milieu. Nous le devons par un double motif si la littérature russe est encore peu connue en France, et s'il est nécessaire, car je le crois, de bien entendre la qualification qu'on a souvent donnée à Pouchkine, en l'appelant le chef du romantisme en Russie.

Le terme est exact ou il est faux. Tout dépend du sens que vous attribuez au mot de *romantisme*. Je n'en vois qu'un qui puisse convenir indistinctement à tous les pays. A un point de vue très général, le romantisme est une émancipation, un affranchissement, une révolution.

Digitized by Google

Un pouvoir s'écroule, un maître est jeté à bas. Maîtres et pouvoirs varient d'un pays à l'autre. Ils s'appellent le classicisme en France, en Allemagne l'exotisme et la pédanterie, renforcés par le cérémonial empesé des petites cours; en Angleterre c'est le *cant*, c'est la pruderie ou le préjugé aristocratique, et aussi l'égoïsme national dans son étroitesse intransigeante. Voilà les adversaires que combattent et terrassent, en France, Victor Hugo, en Allemagne, Lessing, Herder et Wieland, les frères Schlegel et Henri Heine, lord Byron en Angleterre.

Et en Russie? En Russie, nous retrouvons le classicisme français, puisque la littérature russe n'est, à la fin du XVIIIe siècle, qu'un prolongement de la nôtre. Ce classicisme, qui songerait à en décrire, après Taine, les despotiques excès? l'homme réduit à n'être plus qu'un personnage abstrait, *une serinette à phrases*, la nature devenue un décor de théâtre, les plantes florissantes *des fleurs de papiers peints*. — Le maître tyrannique, c'est la « convention », c'est l'usage que la cour et les salons décrètent, cet usage dont Vaugelas a dit : « Le peuple n'est le maître que du mauvais usage et le bon usage est le maître de la langue[1]. »

La tyrannie de l'« usage » était plus forte encore en Russie; elle y était en même temps plus illogique. Plus forte, si une cour peu nombreuse formait le seul public lettré et si, à cette cour, les manières, la langue, l'accent français étaient la pierre de touche de l'écrivain, au même titre que du courtisan; moins logique, si elle violentait une langue jeune, svelte, harmonieuse, luxuriante, et l'obligeait à se guinder, à se compasser, à revêtir, avec mille afféteries, un habit à la française. En vain chercherez-vous alors des poètes originaux, vous ne trouverez que des « pseudo-classiques », des émules de Ducis et de Marie-Joseph Chénier, de Crébillon ou de l'abbé Delille.

Rompre les lisières, émanciper tout ensemble la littérature et la langue, telle fut l'œuvre de Pouchkine. L'initiative vint-elle de lui? Je ne voudrais l'assurer; mais il mena l'action, il en prit la tête.

De telles subversions ont des causes moins personnelles et plus profondes. Sans la Révolution française, le romantisme serait-il né chez nous?

En Russie, il surgit spontanément de la guerre d'indépendance natio-

1. *Remarques sur la langue française*, Paris, 1738, I, p. 51.

Digitized by Google

nale, d'une réaction violente contre la domination française et le despotisme napoléonien; il fut alimenté ensuite par l'animosité que soulevèrent les sympathies de la France pour la cause polonaise.

Les esprits étaient donc entraînés, emportés par un courant irrésistible; en outre, ils s'étaient retrempés dans les crises politiques et guerrières; ils avaient cette fraîcheur, cette vigueur, cette ardeur juvénile sans lesquelles il ne saurait y avoir de renaissance.

A Moscou, la ville sainte, à Pétersbourg, la cité impériale, des sociétés s'organisent, secrètes ou ouvertes, politiques et littéraires : chacun rêve de liberté, chacun de poésie nationale, tous réclament la prompte délivrance de l'hégémonie de la France. A celle-ci on oppose ses rivales littéraires de fraîche date, l'Angleterre et l'Allemagne. Comme ces enfants, drus et forts du lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice, la jeunesse patriote accable de ses dédains, de ses sarcasmes, les lettres françaises d'où procède sa culture.

Pouchkine, j'ai hâte de le dire, fut moins ingrat. Maître de lui, il conserva pour nos classiques, pour Molière surtout, une admiration profonde. Seuls, la littérature lascive et le persiflage desséchant du XVIIIe siècle trouvèrent en lui un fougueux adversaire. Encore leur gardait-il surtout rancune des mauvais pas où dans sa prime jeunesse ils l'avaient fait tomber. Loin d'être exclusif, son esprit puisa à toutes les sources d'inspiration, loin de se retrancher dans sa pensée, il entra dans la familiarité des grands écrivains de tous les temps et de tous les pays, et c'est porté par eux qu'il s'éleva triomphalement au-dessus de son entourage littéraire et dégagea sa puissante originalité.

II

L'ÉDUCATION

Que d'éléments complexes aidèrent à former son génie, et le nourrirent de leur suc.

Voici d'abord l'élément français. Il est représenté par la société qui a façonné son enfance, par son père surtout, homme d'esprit imprégné de culture française, très répandu dans le monde des salons, très

Digitized by Google

goûté pour son sel gaulois, ses réparties et ses rimes badines. Il avait quitté l'armée en 1798 et était venu, presque aussitôt, se fixer à Moscou. C'est là que, le 26 mai 1799, Pouchkine était né.

Dans la maison natale le poète put voir, enfant, nos littérateurs émigrés; il y connut Xavier de Maistre qui fit le portrait de sa mère; il y découvrit surtout, en rangs pressés, sur les rayons de la bibliothèque, nos grands classiques, nos philosophes, et nos petits poètes. A neuf ans, pris d'une passion effrénée pour la lecture, il s'enfermait des nuits entières dans le cabinet paternel, dévorant tous les livres qui s'offraient en pâture à sa novice curiosité.

Sa merveilleuse mémoire ne perdait rien de ses lectures. S'il fallait en croire son frère Léon, il aurait, dès l'onzième année, su Molière par cœur et avec lui, toutes les œuvres maîtresses de notre langue. Nous devons, sans nul doute, en rabattre, mais il en restera assez encore pour que la France puisse réclamer une large part dans l'éducation de l'écrivain moscovite.

Voyez déjà à quel point nos auteurs excitent sa veine productrice. Il lit Molière et compose une comédie l'*Escamoteur*, — qu'il joue devant sa sœur comme spectatrice unique, — il lit La Fontaine et compose des fables; il lit Voltaire et compose un poème héroi-comique, le tout en vers français. Son précepteur le surprend et le raille; il se dépite et jette ses vers au feu.

Au lycée de Tsarskoié-Sélo, où il entre le 19 octobre 1811, ses camarades l'appellent « le Français », et il ne justifie pas seulement le sobriquet par sa connaissance de notre langue et par son goût pour nos lettres, mais par sa pétulance et sa vivacité. Il continue du reste à faire des vers français, toujours légers, médiocres encore.

Quand aux années scolaires la vie mondaine succède, il devient l'hôte assidu du salon le plus français de Pétersbourg, le salon de la comtesse de Laval. Vrai salon d'ancien régime, où le maître du logis, émigré à la suite de Condé, comte par la grâce du futur Louis XVIII, représente la politesse raffinée et l'esprit voltairien; sa femme, princesse russe, la fortune et le prestige nobiliaires; son gendre enfin, le prince Serge Troubetzkoï, un des Décembristes de 1825, les idées novatrices. Mme de Smirnof, en ses mémoires, nous narre sur le comte de Laval une historiette que je vais vous dire, parce qu'elle met Pouchkine en scène.

Laval était extrêmement myope. Un jour qu'ayant reçu chez lui

Digitized by Google

l'empereur Nicolas, il voulait reconduire le souverain, il ne sut pas trouver la porte et s'arrêta derrière un battant, en faisant de profondes révérences. L'empereur était descendu l'escalier que le pauvre Laval saluait toujours, de plus en plus profondément. Chacun de sourire ou de rire, jusqu'à ce que Pouchkine avertit le comte de sa méprise et le ramena au salon. Laval lui fit à haute voix ce compliment mérité : « Vous êtes un homme de bonne compagnie, monsieur le poète ».

Elle était presque une Française aussi la grande amie de Pouchkine, Mme de Smirnof. Fille d'un Français, M. de Rosset, et d'une Circassienne, elle nous appartenait par son éducation, son goût, son tact exquis. Dame d'honneur de l'impératrice Alexandra, très en faveur à la cour, elle put servir et servit fidèlement les esprits d'élite, tels que Pouchkine et Gogol, qu'elle réunissait dans sa petite chambre du palais d'hiver, ou plus tard dans son salon, après qu'elle eut épousé un ami de son poète favori, le général Smirnof, gouverneur de Saint-Pétersbourg. Tant était fervent son culte pour Pouchkine qu'elle nota, au jour le jour, et ses propos et les plus menus faits qui le touchaient. Ces souvenirs précieux, dont la publication se poursuit depuis plus d'une année dans une Revue russe [1], nous permettent de soulever maints replis jusqu'alors cachés de l'âme de Pouchkine, de mieux sonder sa pensée, de mieux connaître son entourage.

A côté de l'influence française, celle de l'Angleterre s'exerce sur notre poète. Elle s'exerce par Byron et Walter Scott (je parlerai aussi de Shakspeare) qui, la politique aidant, sont en grande vogue, l'un auprès des lettrés, l'autre auprès des gens du monde. Elle s'exerce encore par l'atmosphère d'idées, de goûts, de sentiments anglais, dont la diplomatie britannique, usant de mille séductions, enveloppe la noblesse russe. L'esprit de Pouchkine était, du reste, trop indépendant pour se laisser asservir et maintes fois sa verve malicieuse s'égaya aux dépens des passions politiques de ses nouveaux amis. Témoin cette plaisante anecdote que Mme de Smirnof nous raconte.

Le Reform bill vient de passer à la Chambre des communes. L'empereur en reçoit la nouvelle et charge Mme de Smirnof de la communi-

1. *Sievernyi Viestnik* (le messager du Nord) Saint-Pétersbourg ; depuis la livraison de janvier 1893.

Digitized by Google

quer à Pouchkine qu'elle rencontrera le même soir à un bal, chez le comte de Laval : « Annoncez-lui que le bill a passé; il croyait qu'il ne passerait pas. » Pouchkine se met aussitôt en quête de lady Heytesbury, une torie enragée, et dès qu'il l'a rejointe se fait un malin plaisir de la féliciter. L'Anglaise devient furieuse; on l'entend crier : « Oh! vous êtes une horrible radicale! comme Byron. Tous les poètes sont des radicales... » Mme de Smirnof ajoute : « Pouchkine a ri jusqu'aux larmes. J'ai dansé la mazurka avec l'horrible radicale. »

L'Allemagne, c'est Joukovski qui la lui révèle. Joukovski, son aîné de seize ans, qui, le premier, rompant avec le pseudo-classicisme, fit connaître et goûter à la Russie, par d'admirables traductions, et Gœthe et Schiller et tout leur cortège de modernes écrivains. Cœur d'or, « âme de cristal », il entoura Pouchkine d'une tendresse paternelle, et mérita ainsi à double titre d'être appelé par lui « le père nourricier de sa jeune muse. »

Mais cette muse n'allait-elle pas, sous ces multiples influences, devenir cosmopolite et manquer à sa mission rénovatrice? On eût pu le redouter si un irrésistible attrait n'avait entraîné le poète vers l'âme russe. Enfant, elle s'ouvrit à lui par les chansons et les contes d'Arina, sa nourrice, par les jeux et les danses où dans le domaine de sa grand'mère, à quarante verstes de Moscou, il se mêlait aux jeunes paysans. Adolescent, elle lui versa sa flamme, dans la lutte héroïque de la patrie envahie, alors que Joukovski exaltait les courages en célébrant la gloire des ancêtres[1]. Jeune homme, elle l'éblouit, au cénacle libéral de l'Arzamas, en prenant le radieux visage de la liberté naissante. Et puis, à l'âge adulte, l'observation et l'étude fortifièrent ou élargirent ces impressions premières.

Les survivants attardés du passé côtoyaient dans le monde qu'il fréquentait les acteurs les plus illustres de l'épopée contemporaine. Oh! les étranges, les étonnantes figures! et qu'elles ont bien cette verdeur qui provoque aux renaissances littéraires! Regardez ces deux silhouettes que je détache des souvenirs de Mme de Smirnof.

Voici une dame de la cour qui a vu plusieurs règnes. Elle est « très voltairienne, tout en allant à la messe. » Elle raconte à Pouchkine des

1. Dans le beau poème qu'il écrivit en 1812, aux feux du bivouac, avec une fougue patriotique comparable à celle de la Marseillaise : *Le chanteur dans le camp des guerriers russes.*

Digitized by Google

« histoires incroyables du bon vieux temps. » Un jour elle dit au grand-duc Michel : « Je ne veux pas mourir subitement car j'arriverais au ciel tout essoufflée et éperdue. Or j'ai quatre questions à poser au bon Dieu : qui étaient les prétendants? qui était le masque de fer? le chevalier d'Eon était-il une femme ou un homme? Louis XVII a-t-il été enlevé du Temple? On dit qu'on l'a emporté dans une corbeille de blanchisseuse. Mme de Tourzel ne le savait pas quand je l'ai vue. » — « Êtes-vous donc si sûre d'aller au ciel? » lui demanda le grand-duc. Et la vieille dame de riposter : « Hé! croyez-vous que je sois née pour faire antichambre au purgatoire? »

Quel contraste avec ce type de guerrier moscovite, le général *Je*. — En 1812, il fut enveloppé en chargeant nos troupes et amené au quartier général français.

Napoléon l'apostrophe : « Le général qui a commandé la charge est un brave. Est-il tué? Comment s'appelle-t-il? » — « *Je*, c'est *Je*, sire ». — L'empereur reprend : « Le général *Je* est un brave. » — Alors le prisonnier balbutie : « *Je*, c'est moi, ici, je. » — « Ma foi, s'écrie Napoléon, je croyais qu'il s'appelait *Je*. Je vous félicite, très belle charge. »

C'est lui aussi qui eut avec le grand-duc Michel un amusant colloque. Il admirait en ces termes bizarres un beau soleil couchant : « Ce couchement de soleil est pythagore ». — « Général, on dit pittoresque, » observa le grand-duc. — L'autre, sans se troubler : « Pythagore ou pittoresque sont synagogues. » — Tout en riant, le grand-duc conclut : « Vous ignorez l'art grammatical, mais vous savez l'art de vous battre. »

III

LA VIE

Je voudrais à présent, Mesdames, Messieurs, vous faire assister à l'éclosion en Pouchkine des qualités maîtresses qui, une fois déployées, seront les grandes ailes sur lesquelles il planera, poète, au-dessus du temps, et rayonnera sur le monde des intelligences.

Au sortir du lycée, en 1817, il est entraîné dans le tourbillon mondain de Pétersbourg. Mais dès alors il écrit un poème, Rouslan et Lioudmila, œuvre incohérente où se reflète l'état de son âme, creuset où bouillonnent

Digitized by Google

pêle-mêle, sans parvenir à se fondre, légendes nationales et éléments exotiques. Il écrit nombre aussi de poésies détachées. L'une d'elles, une ode à la liberté, devait décider de son sort. Elle appella sur lui la colère impériale et le fit exiler dans le midi de la Russie.

Ne le plaignez pas; ce fut une bonne fortune. L'exil à l'intérieur le sauva, sans doute, du relèguement en Sibérie que valut à ses amis le complot de décembre; il le sauva, en tout cas, des folies de plaisirs et de dissipation où il courait risque de sombrer.

Quand il visite le Caucase et la Crimée, quand il parcourt les rives du Don, ce n'est plus la vie factice et énervante des villes, c'est l'existence en plein air au milieu des libres enfants de la steppe infinie. Aux beautés de convention qui jusqu'ici l'ont charmé succède la splendeur vraie de la nature méridionale.

Toutefois, il ressemble encore au jeune peintre qui ne voit la nature qu'à travers les yeux du maître et qui se sert des procédés appris pour traduire ses impressions personnelles. Byron s'interpose entre lui et les merveilleux spectacles qu'ils ont tous deux contemplés. Ne vous étonnez donc pas si ses œuvres de cette période, la *Fontaine de Baktchisaraï*, les *Frères brigands*, le *Prisonnier du Caucase*, manquent encore d'une franche et forte originalité.

Au retour seulement, dans un village du Nord, l'attendait la crise heureuse après laquelle il pourra dire : « Je sens que mon âme s'est tout à fait développée — je puis créer [1] ».

On était à l'automne de 1824, ses épigrammes l'avaient brouillé avec le gouverneur d'Odessa. Pour le punir, et s'en défaire, la police impériale l'avait interné dans le village de Mikhaïlovskoïé, domaine de sa famille. Son caractère indompté ne put s'y plier à l'étroite surveillance où son père voulut le tenir, une scène violente provoqua le départ des siens. Après la vie errante, deux ans de solitude et de recueillement allaient ainsi lui être imposés.

Circonstance propice entre toutes, il resta en tête à tête avec sa nourrice Arina. Oh! la bonne fille, et que d'histoires populaires elle savait, que de légendes et de contes, que de chansons nationales. Pouchkine ne se lassa plus de l'entendre et de l'interroger. Il ques-

1. Lettre publiée par Annenkof dans l'ouvrage précité, p. 436.

Digitized by Google

tionna aussi les paysans d'alentour, il fit un recueil de leurs récits et de leurs chants, il étudia avec ardeur l'histoire de la vieille Russie, il but à longs traits à cette fontaine merveilleuse qui déflue de l'âme du peuple.

Pour la première fois, il se trouva en face de sa pensée, il rentra en lui-même, il écouta la voix intérieure de son génie, il cessa de traduire les accents étrangers de la littérature occidentale. Shakspeare seul lui servit désormais de modèle. Il s'efforça d'apprendre à son école la simplicité, le naturel, la sincérité, ces conditions premières de toute œuvre nationale.

C'est l'heure où il écrit les *Tsiganes* et *Boris Godounof*[1], qui, aux yeux de beaucoup, passent pour ses chefs-d'œuvres.

Mais ne vous semble-t-il pas que je vous ai beaucoup parlé de Pouchkine et même de ses œuvres, sans l'avoir encore cité? Écoutons le chanter cette campagne russe où je viens de vous montrer s'épanouir son génie et où plus tard il retournera, chaque automne, chercher à son inspiration une sève nouvelle.

LE VILLAGE

Je te salue, ô toi, solitaire recoin,
Asile de la paix, et du labeur et de l'inspiration,
Où coule de mes jours l'invisible torrent
Dans le sein du bonheur et de l'oubli.

. . . . . .

Je suis à toi : j'aime ton jardin ombreux
Avec sa fraîcheur et ses fleurs,
Ta prairie parsemée de meules odorantes
Où de clairs ruisselets sous les buissons murmurent.
Partout, devant mes yeux, de mobiles tableaux :
Là je vois de deux lacs les plaines azurées
Où la voile du pêcheur blanchit par intervalle,
Derrière eux la rangée des collines, et les champs diaprés,
Plus loin les chaumières éparses,
Sur les humides rives les troupeaux vagabonds,
Les séchoirs fumants et les moulins ailés.

. . . . . .

Oracles des siècles, là je vous interroge!
Dans la solitude majestueuse
S'écoute mieux votre voix consolatrice.

1. Commencé en novembre 1824, *Boris Godounof* a été achevé en juillet 1825.

Digitized by Google

Elle chasse le lourd sommeil de la paresse,
Pour le travail elle excite mon ardeur,
Et vos esprits créateurs
Germent dans la profondeur de mon âme.
Mais d'une pensée horrible ici l'âme s'obscurcit :
. . . . . .
Penché sur la charrue d'autrui, courbé sous le fouet,
Ici l'esclavage décharné se traîne dans le sillon
De l'impitoyable possesseur.
Ici le joug pesant, tous, les tire vers la tombe ;
D'espoirs et de penchants, nul en son âme n'ose en nourrir.
Ici les jeunes vierges fleurissent
Pour le caprice d'un scélérat débauché ;
Appuis délectables de leurs vieux pères,
Les fils adolescents, associés à leurs peines,
Quittent la chaumière pour augmenter
La foule harrassée des esclaves domestiques.

Oh ! si ma voix pouvait faire tressaillir les cœurs !
Pourquoi brûle-t-il, dans ma poitrine, une flamme impuissante ?
Pourquoi de l'éloquence le don terrible ne m'est-il pas échu ?
Verrai-je, mes amis, le peuple délivré,
Et l'esclavage abattu par un signe du tsar,
Et, sur notre patrie, de la liberté resplendissante
Se lever, à la fin, la radieuse aurore ?

Au mois de septembre 1826 un ordre inopiné de l'empereur mande Pouchkine à Moscou. Doué d'un goût littéraire rare pour un souverain, Nicolas pressentait qu'un grand poète était né à la Russie. Mais n'était-ce pas un sujet rebelle, un révolté ? Il voulut éclaircir ses doutes. Une entrevue loyale et franche les dissipa. Pouchkine y gagna de n'avoir plus dorénavant d'autre censeur que l'empereur lui-même et d'être autorisé dès l'année suivante de résider à Pétersbourg.

Une période féconde s'ouvre, où les œuvres, en vers, en prose, se suivent sans répit. Il écrit en un mois (octobre 1828) son admirable *Poltava* ; il achève la dernière partie d'*Oniéguine*, la plus parfaite : contes, nouvelles, petits poèmes, scènes ou bluettes partent comme une gerbe d'étincelles ; puis, pour son malheur et pour le nôtre, il se marie.

Je serais désolé que vous me prissiez pour un apôtre du célibat. Il faut donc que j'explique les termes dont je viens de me servir.

Nathalie Gontcharof était une femme d'une grande beauté, mais sans

Digitized by Google

éducation, sans esprit et que la poésie de son mari « ennuyait ». Briller dans le monde par son élégance, sa grâce, ses parures, était son unique rêve. Ses caprices, ses coûteuses fantaisies s'abattirent en loi tyrannique sur Pouchkine, qui l'aimait avec feu. Le rang que, pour lui complaire, il s'efforça de tenir à la cour (il y était gentilhomme de la chambre) nécessita des dépenses incessantes auxquelles il dut pourvoir par un travail ingrat. En même temps il excita parmi les courtisans de cruelles jalousies qu'envenimèrent, jusqu'à les transformer en haines, les traits satiriques et mordants où se complut sa vengeance.

Fut-ce malignité pure? ou vérité partielle? Toujours est-il que dans l'hiver de 1836, les bruits les plus fâcheux pour l'honneur de Pouchkine défrayèrent les salons de Pétersbourg. Sa femme, disait-on, se laissait courtiser par un bel officier de la garde. Un premier duel est arrêté par un coup de théâtre. L'officier déclare que l'unique objet de ses assiduités est la sœur de Nathalie; il la demande en mariage, il l'épouse. Mais la réconciliation ne fut qu'apparente et bientôt les rumeurs assoupies se réveillèrent. Bouillant, véhément, aigri, voulant étouffer à tout prix ce qu'il regardait comme une atroce calomnie dont il rendait son beau-frère responsable, Pouchkine écrivit une lettre de défi.

Par une glaciale après-midi de janvier, la rencontre eut lieu. Pouchkine tomba sur la neige ensanglantée, frappé d'une balle mortelle. Mais tant était ardente la passion qui l'animait qu'il obligea son adversaire à regagner sa place, s'accouda, visa, tira, et poussa un cri de triomphe en le voyant s'affaiser à son tour. Sa joie fut courte, la balle n'avait que ricoché sur un obstacle et produit une légère blessure au bras. Quand il vit son adversaire s'éloigner, il le suivit longuement du regard et dit à ses témoins : « Nous n'en avons pas fini avec lui »

Hélas! tout était fini. La Russie consternée avait perdu son grand poète, son poète de génie.

IV

L'HOMME ET L'ŒUVRE

Essaierai-je de suite de justifier le titre de *poète de génie*? Je ne le

Digitized by Google

saurais évidemment. Tout ce qu'il m'est possible de tenter c'est de vous donner un faible aperçu de son activité créatrice.

Il a touché à tous les genres; il a excellé en tous. Il a été poète lyrique, dramatique, épique, satyrique, conteur en vers et en prose, historien, critique [1].

Il a mis au jour de piquantes fantaisies où son esprit se joue en pétillant, tels la *Petite maison de Kolomna* et le *Comte Nouline*; — des tableaux pittoresques et vivants, dont les *Tsiganes* sont le type achevé; — un roman en vers, *Oniéguine*, pur diamant, par l'éclat, la limpidité, le chatoiement, par les feux qu'il recèle et qu'il jette; — enfin un drame, d'une superbe envolée, *Boris Godounof*, et une composition moitié poème et moitié drame, *Poltava*, d'une largeur de souffle, d'une harmonie, d'une sonorité, d'une grandeur dignes de l'épopée.

Il a créé des types de femmes tour à tour ardentes, éperdues d'amour, comme cette Zemfira des Tsiganes dont Mérimée s'est inspiré dans Carmen, et comme la Maria de Poltava; d'une résignation héroïque, comme Marie de la Fontaine des larmes; possédées d'ambition, comme la Marina de Boris Godounof; désespérément vaillantes comme la fille du meunier dans la Roussalka, enfin radieuses de grâce, de sentiment, de droiture et de noblesse, comme la Tatiana d'Oniéguine.

Mais que peut valoir, à vos yeux, une si froide, une si stérile énumération? Je veux m'efforcer plutôt de faire parvenir à vos esprits quelques-uns des accents du poète.

Je les prendrai dans Boris et dans Poltava.

Boris Godounof est le beau-frère du tsar Féodor. La voix publique l'accuse d'avoir fait périr le frère cadet de Féodor, le tsarevitch Dmitri, et d'avoir, par ce crime, usurpé le trône. Un prétendant, le faux Dmitri, s'est bientôt levé. D'après la tradition, c'était un moine. Une scène du drame de Pouchkine, devenue classique, nous le montre conversant, dans son couvent, avec un vieux cénobite. Elle a été traduite maintes fois, mais sans qu'on ait, ce me semble, serré le texte d'assez près. Essayons de le faire :

1. L'œuvre de Pouchkine forme dix volumes compacts dans l'édition Souvorine (Saint-Pétersbourg, 1887) dont je me sers.

Digitized by Google

La nuit. Une cellule dans le couvent du Miracle, l'an 1663.

LE PÈRE PIMÈNE. GRIGORI, *dormant.*

PIMÈNE (*Il écrit devant une lampe*).

Encore un seul, un dernier récit
Et ma chronique est achevée,
Accompli le devoir que Dieu m'a imposé,
A moi, pécheur. Ce n'est pas vainement que d'années nombreuses
Le Seigneur m'aura fait le témoin,
Et dans l'art d'écrire m'aura instruit.
Un jour viendra où quelque moine studieux
Découvrira mon œuvre fervente, anonyme.
Il allumera, comme moi, sa lampe,
Et, la poussière des siècles secouée de la charte,
Mes véridiques récits il transcrira;
Afin qu'ils voient, les fils des orthodoxes,
Le sort passé de la terre natale,
De leurs grands tsars afin qu'ils se souviennent,
De leurs travaux, leur gloire et leurs bienfaits,
Et pour leurs péchés, leurs ténébreuses actions,
Le Sauveur, humblement, ils implorent.

Dans ma vieillesse je revis mon existence ;
Le passé repasse devant moi...
Y a-t-il longtemps qu'il fut emporté, gros d'événements,
S'agitant comme les flots de la mer océane?
Maintenant il est muet et paisible :
Un petit nombre de visages, ma mémoire les conserve,
Un petit nombre de paroles me reviennent encore,
Le reste a péri sans retour!
Mais le jour est proche, la lampe se consume,
Encore un seul, un dernier récit.
(*Il écrit*).

GRIGORI (*se réveillant*).

Toujours ce songe! Oh! se peut-il! Pour la troisième fois!
Exécrable songe!... Et toujours devant la lampe
Le vieillard est assis; il écrit, et le sommeil,
Sans doute, durant la nuit entière, ne parvient pas à lui clore les yeux.
Que j'aime son tranquille aspect,

Digitized by Google

Quand, l'âme abîmée dans le passé,
Il poursuit sa chronique; et souvent
Je cherche à deviner de quoi donc il écrit :
De l'obscure domination des Tatares?
Des supplices féroces d'Ivan?
De la tumultueuse assemblée de Novgorod?
De la gloire de la patrie? C'est en vain,
Ni sur son front élevé, ni dans son regard
Se peuvent lire ses secrètes pensées.
Toujours cet aspect humble, majestueux...
Tel un diak, blanchi dans les prikazes,
D'un œil calme regarde innocents et coupables;
Le bien, le mal le laissent impassible.
Il ne connaît ni pitié ni colère.

L'entretien se poursuit en périodes graves ou précipitées, déroulant devant nous l'agitation ambitieuse du jeune moine, le pressentiment de sa destinée tragique, la sérénité du vieillard, les vertus de Féodor, le crime de Boris. Il se termine par cet éclat de fanfare :

GRIGORI (*seul*).

Boris! Boris! tout en ta présence tremble,
Nul n'ose te faire ressouvenir
Du sort de l'enfant infortuné.
Mais voici qu'un solitaire, en sa sombre cellule,
Ici t'accuse d'un effrayant récit :
Tu ne pourras plus fuir la justice du monde,
Comme tu n'échapperas pas à la divine justice.

Poltava met en scène Mazepa enlevant à l'un de ses vieux compagnons d'armes, Kotchoubey, sa fille unique, Maria, et pour se dérober à la vengeance du père, le faisant mourir sur l'échafaud. Je traduis le début du poème. La vivacité de son allure fait contraste avec l'ampleur majestueuse des vers que j'ai empruntés à Boris :

Il est riche et fameux Kotchoubey.
A lui des prairies infinies
Où les troupeaux de ses chevaux
Paîtrent libres et sans gardien;

Digitized by Google

A lui, autour de Poltava, des fermes
Entourées de jardins,
A lui des biens nombreux,
Fourrures, satin, argent,
Et au grand jour et mis sous clef.
Mais il n'est riche et fier Kotchoubey,
Ni des chevaux aux longues crinières,
Ni de son or, ni du tribut des hordes criméennes,
Ni de ses fermes héréditaires :
C'est de sa belle fille que s'enorgueillit le vieillard Kotchoubey.

Que je voudrais ces citations moins imparfaites et plus nombreuses. Mais je suis obligé de revenir au portrait de l'homme et à l'appréciation de l'écrivain.

Vous plaît-il d'avoir son portrait peint par lui-même en vers français? Cette fois je ne m'exposerai pas au reproche d'infidélité. Le voici. Il est daté de 1814. Le modèle et le peintre avaient quinze ans :

MON PORTRAIT

Vous me demandez mon portrait,
  Mais peint d'après nature :
Mon cher, il sera bientôt fait,
  Quoique en miniature.
Je suis un jeune polisson
  Encore dans les classes;
Point sot, je le dis sans façon,
  Et sans fades grimaces.
Onc, il ne fut de babillard,
  Ni docteur de Sorbonne
Plus ennuyeux et plus braillard
  Que moi-même en personne.
Ma taille à celle des plus longs
  Ne peut être égalée,
J'ai le teint frais, les cheveux blonds
  Et la tête bouclée.
J'aime le monde et son fracas,
  Je hais la solitude;
J'abhorre et noises et débats,
  Et tant soit peu l'étude.

Digitized by Google

Spectacles, bals me plaisent fort,
Et d'après ma pensée
Je dirais ce que j'aime encore...
Si je n'étais au lycée.
Après cela, mon cher ami,
L'on peut me reconnaître :
Oui! tel que le bon Dieu me fit
Je veux toujours paraître.
Vrai démon pour l'espièglerie,
Vrai singe par sa mine,
Beaucoup et trop d'étourderie
Ma foi, voilà Pouchkine.

Le jouvenceau devenu homme avait les lèvres épaisses et proéminentes, les cheveux crépus, le nez recourbé en bec de vautour. Ah! certes, il n'était pas beau! et lui-même plaisantait volontiers sa laideur, griffonnant sa caricature en nègre dans les marges de ses vers, comme pour narguer le poète.

Pourquoi en nègre ? parce que son arrière grand-père maternel était un nègre abyssin, volé à Constantinople, vendu à Pierre le Grand, baptisé et fait général par lui.

Quand on demandait à Pouchkine ce qui avait valu à son aïeul le nom d'Hannibal. « Ce sont les guerres puniques », répondait-il en se redressant avec une comique fierté.

Il y aurait place ici à de belles considérations sur le croisement des nègres d'Afrique et des blancs d'Europe, et sur les surprises que, témoin Pouchkine et Dumas, il tient en réserve à la littérature imaginative de nos arrière-neveux. J'abandonne, sans droit d'inventeur, ce riche filon à celui d'entre vous qui voudra l'exploiter.

Au moral, Pouchkine était fougueux, véhément, passionné, irritable, éprouvant, disait-il, le besoin de mordre les sots et les hypocrites « pour se soulager le cœur », mais excellent, au fond, plein de droiture et de générosité, fervent de liberté, enthousiaste de vérité et de justice; ami fidèle, adversaire loyal, sans fiel et sans rancune. « Tu n'as pas de bile, même quand tu mords tes amis, » lui dit un jour, avec autant d'esprit que de raison, Nicolas Tourguénief.

On a prétendu qu'il était athée. Que de fois pourtant, il s'en est défendu avec une vivacité extrême. « Ils me croient donc absolument cré-

Digitized by Google

tin », s'écriait-il devant Mme de Smirnof en haussant les épaules. C'est qu'il lui arriva fréquemment, ce qui advint une fois à l'abbé Delille.

L'abbé avait fait une description du colibri qui finissait par ces vers :

Et des dieux, *s'ils en ont*, le plus charmant caprice.

Son collègue au Collège de France, l'astronome Lalande, qui dirigeait pour lors le *Mercure*, fit imprimer la pièce avec cette variante :

Et des dieux, *s'il en est*, le plus charmant caprice.

Cela fait, il écrivit à Delille qu'il était raccommodé avec lui puisqu'ils pensaient tous deux de même sur l'existence de Dieu. Delille lui répondit : « Ce n'est pas ma faute, mon cher confrère, si vous ne voyez pas dans le ciel ce qui y est, et si vous voyez dans mes vers ce qui n'y est pas[1] ».

On voyait de même dans les vers de Pouchkine ce qui n'y était pas, et on n'y voyait pas ce qu'il y avait mis. Ne fallait-il pas, en effet, fermer les yeux à l'évidence pour dénier le sentiment religieux au poète qui a écrit le *Prophète*, et des pièces comme la suivante que je traduis à votre intention :

A l'heure où s'accomplit la grande solennité,
Où dans les tourments, sur la croix, meurt la divinité,
Alors aux deux côtés du bois qui vivifie
Marie la pécheresse et la très-sainte Vierge,
Elles sont debout, les deux femmes,
Dans une douleur sans bornes abîmées.

Mais aujourd'hui, au pied de la croix vénérée
Comme sur le perron d'un gouverneur de ville
Nous voyons, à la place des femmes saintes,
Avec le fusil et le shako, deux terribles sentinelles.
Pourquoi donc, dites-moi, cette garde qui veille?
Le crucifix est-il un bien de la couronne?
Ou craignez-vous pour lui les voleurs, les souris?
Ou voulez-vous accroître la force du tsar des Tsars?
Ou bien protégez-vous, d'une sauvegarde puissante,
Le maître couronné des épines aiguës,
Le Christ qui a offert docilement son corps
Au fouet des bourreaux, aux clous et à la lance.
Ou craignez-vous que la plèbe n'outrage

1. *Souvenirs inédits d'Aimé Martin*, publiés par l'*Intermédiaire*, XXIX, col. 208.

Digitized by Google

Celui dont le supplice a racheté entière la race d'Adam
Ou serait-ce pour qu'il ne gêne un noble promeneur,
Qu'on l'empêche de venir là, le simple peuple?

Nous savons aujourd'hui par les mémoires de Mme de Smirnof[1] en quelle occurrence cette œuvre a jailli de l'âme du poète. Un crucifiement du peintre Brulof était exposé en public et gardé par des soldats en faction. Pouchkine, à ce contraste, ressentit au fond de son être un heurt violent. « J'ai pensé, dit-il à Mme de Smirnof, aux soldats romains gardant le sépulcre et empêchant les fidèles d'approcher. » Il écrivit ses vers « pour se soulager » et leur lecture suggéra aussitôt cette réflexion à Joukovski : « Comme Pouchkine a mûri et comme son sentiment religieux s'est développé, il est beaucoup plus croyant que moi. » Joukovski ajouta : « Ce n'est pas une affaire de sentiment; son cœur et sa raison sont convaincus à la fois; du reste il a écrit « le Prophète » dès sa première jeunesse ».

Et que dirons-nous, Messieurs, si nous voulons juger la valeur littéraire de Pouchkine? Nous devrons reconnaître et proclamer en lui une exubérance joyeuse de vie, de vie intellectuelle et de vie physique, une facilité débordante de composition réglée par un goût fin et sûr, un instinct de la beauté plastique qui n'a d'égal que la noblesse des sentiments où il s'élève, un sens musical que Glinka admirait, et — dominant, commandant tous ces dons, — la folie du cœur jointe au calme de la raison.

Trois traits sont à détacher et à marquer plus profondément dans cette ébauche : le culte de la forme, l'impressionnabilité, la gaieté et la joie de vivre.

A l'exemple d'André Chénier, l'amour du beau le tient, le possède. Chénier est déjà son poète de prédilection au moment où en France on le connaît à peine. Il l'admire, il l'exalte, il voit en lui « le seul qui soit grec chez les Français, le seul qui ait eu le sentiment des Grecs pour la poésie. S'il avait vécu, ajoute-t-il, il aurait fait une révolution dans la poésie française ».

Je voudrais profiter de cette affinité entre les deux poètes pour faire comprendre l'un par l'autre. Tenez, ils ont chanté tous deux la nuit.

1. *Sievernyi Viestnik*. Janvier 1894, p. 254-255.

Digitized by Google

La nuit d'Oukraine de Pouchkine est un de ses morceaux les plus populaires, la nuit de Chénier un de ses fragments les plus beaux. Rapprochons-les. L'original peut être sauvera la traduction :

Douce est la nuit d'Oukraine,
Limpide le ciel Les astres brillent.
Une torpeur irrésistible
Alanguit l'air. A peine frissonnent
Les feuilles des peupliers argentés.
La lune paisiblement, du haut du ciel,
Sur Biéla-Tserskof reluit,
Et les jardins des fastueux hetmans
Et l'antique palais sont baignés de lumière.
Douce, douce est toute chose alentour.
. . . . . .
Dans l'une des tours, sous la fenêtre,
Abîmé dans ses graves pensers,
Enchaîné, Kotchoubey est assis
Et sombre regarde vers le ciel.

Ecoutons Chénier [1] :

Salut, ô belle nuit, étincelante et sombre,
Consacrée au repos. O silence de l'ombre,
Qui n'entends que la voix de mes vers, et les cris
De la rive aréneuse où se brise Téthys.
Muse, muse nocturne, apporte-moi ma lyre.
Comme un fier météore, en ton brûlant délire,
Lance-toi dans l'espace ; et pour franchir les airs
Prends les ailes des vents, les ailes des éclairs,
Les bonds de la comète aux longs cheveux de flamme.
Mes vers impatients, élancés de mon âme
Veulent parler aux dieux, et volent où reluit
L'enthousiasme errant, fils de la belle nuit.
. . . . . .
Féconde immensité, les esprits magnanimes
Aiment à se plonger dans tes vivants abîmes,
Abîmes de clartés, où, libre de ses fers,
L'homme siège au conseil qui créa l'Univers.

Si vous êtes sensibles, comme je n'en puis douter, au charme magique

1. Poésies, éd. Becq de Fouquières, Paris, 1884, p 345.

Digitized by Google

de ces vers de Chénier, vous pouvez deviner la sereine beauté des vers de Pouchkine.

Les grands artistes, a dit Taine, ont l'âme sympathique, « ils se mettent à la place des êtres ». Tel Pouchkine m'apparaît. Son âme s'ouvre à tous les sentiments, elle est impressionnable à tous les aspects de la nature vivante. Sa phrase musicale, comme une sylphide, glisse, aérienne, sur la cime des fleurs, ou laisse flotter sa traîne étincelante au-dessus des grands bois. Il a l'universalité du génie qui tantôt « humanise » les idées et les sentiments de son peuple, tantôt les traduit dans leur originalité native, sans cesser jamais d'être à l'unisson du génie particulier de la langue et de l'esprit populaire. Ne reconnaîtrons-nous pas à ces traits le poète national ?

Mais il est gai ce poète. Son entrain et sa bonne humeur sillonnent d'éclairs le fond vague et mystique de l'âme russe. Sa gaieté, qui se joue, jette une gaze fine, légère, constellée, sur les abîmes mystérieux de la destinée humaine, que son regard d'aigle s'est efforcé de sonder. De là dans Oniéguine, son chef-d'œuvre, cette alternance incessante de la verve railleuse avec la passion naïve, du scepticisme de surface avec la pensée douloureuse. Ce sont des guirlandes de roses qui enlacent des tombeaux et des débris de colonnes attiques, des papillons d'azur qui voltigent autour des illusions déçues, c'est un merle moqueur qui coupe de son sifflet les trilles du rossignol.

Je m'aperçois, Mesdames, Messieurs, que je ne vous ai pas fait connaître Pouchkine, que je ne vous ai pas dit la centième partie de ce qu'il faudrait vous en dire, et voici que l'heure inexorable m'arrête. Peut-être après tout est-ce pour vous l'heure de la délivrance, et avez-vous hâte d'entendre de la vraie musique au lieu de ma pâle transcription d'une musique étrangère.

Et pourtant — laissez-moi cette illusion, si c'en est une — je ne désespère pas de vous avoir fait entrevoir, ne fût-ce que par quelques lueurs, un génie rayonnant. S'il est des Russes dans mon auditoire, auprès d'eux j'ai cause gagnée. Il m'aura suffi d'éveiller leur mémoire pour que le grand poète se soit de nouveau emparé de leur cœur. Mais sur vous aussi, public parisien qui m'avez écouté avec tant de bienveillance, je voudrais que le poète eût pu agir, qu'il eût pu vous toucher de sa langue

Digitized by Google

de flamme, malgré tout ce qu'elle a perdu en passant dans ma bouche. Si quelques-uns de ses accents ont donné à vos âmes la sensation du beau, si quelqu'une de ses strophes a laissé une empreinte dans vos cœurs, alors je me résignerai à ce que ma conférence a eu d'incomplet et d'imparfait, alors je consens volontiers que le bruit de ma voix s'efface à tout jamais de vos mémoires. Car alors je serai sûr d'avoir établi entre vous et tant de millions d'âmes d'une terre lointaine et amie un lien nouveau de sympathie, alors vous pardonnerez à mon poète, à mon admirable poète, d'avoir eu un interprète si peu digne de son génie, d'avoir eu auprès de vous un si chétif introducteur.

Jacques FLACH.

Digitized by Google

MALHERBE ET LA POÉSIE FRANÇAISE

A LA FIN DU XVIE SIÈCLE

MESSIEURS,

L'ouvrage, dont j'ai à vous entretenir, est intitulé *Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle*. — C'est une thèse pour l'obtention du grade de docteur, présentée à la Faculté des Lettres de Paris par M. Gustave Allais, aujourd'hui professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Autrefois, alors que je fréquentais la Sorbonne comme étudiant, j'ai entendu deux maîtres éminents discourir sur les qualités que devait avoir une thèse. — M. Saint-Marc Girardin prétendait que le grade appartiendrait de droit à celui qui aurait écrit et soutenu « avec esprit » quelque point de critique littéraire. M. Victor Le Clerc, au contraire, tenait pour que « l'esprit » n'eut rien à voir dans la question : « Une thèse et une soutenance, disait-il, doivent toujours établir quelque vérité nouvelle, en un mot, faire faire un progrès à la science ». — Ce langage, si différent, n'est pas pour nous surprendre sur les lèvres du spirituel professeur et sur celles du savant doyen ; mais, comme une thèse se propose toujours de mettre en lumière un point de science, la doctrine de M. Victor Le Clerc a prévalu en Sorbonne ; et, pour bien juger le livre que je vous présente, il me faut voir si la littérature française a gagné à la publication de M. Gustave Allais.

Cette étude commence en 1585, date non moins importante en littérature qu'en histoire : Ronsard vient de mourir, et l'alliance entre la *Ligue*, Philippe II et Grégoire XIII, est un fait accompli. — 1600 est l'année où s'arrête le volume. Pendant ces quinze

Digitized by Google

années, il faut bien le dire, la littérature française jette peu d'éclat : ce n'est pas parce qu'elle est « fin de siècle » ; mais c'est parce que les temps sont trop troublés par les guerres de religion et les rivalités de partis, pour que les esprits se livrent aux conceptions élevées de l'intelligence et aux gracieuses fictions de la poésie. La *Pléiade* a perdu son chef ; elle va s'affaiblissant et en influence et en productions : deux poètes de cour tiennent seuls le haut du pavé : Du Perron et Bertaut. Ce ne sont pas les *Stances sur la mort de Marie Stuart,* ou le *Poème sur la mort de Joyeuse*, tué à la bataille de Coutras, ni la pièce de commande sur la *Mort de Catherine de Médicis*, qui peuvent faire sortir ces poètes d'une demi-obscurité, d'où la faveur royale elle-même fut impuissante à les tirer. Ce ne sont pas non plus les *Satires* de Vauquelin de la Fresnaie, qui peuvent retenir ce cri du cœur, éloquent comme toute parole qui est en situation, et que poussa Boileau, malgré son peu de connaissance du XVIe siècle :

Enfin Malherbe vint.....

C'est que Malherbe, comme le dit très justement l'auteur de cette thèse, « a trouvé dans les faits eux-mêmes, dans ce qu'on appelle « la force des choses », la raison d'être de son talent et de sa réputation ». En subissant d'abord l'influence de Desportes, en profitant surtout dans une juste mesure du milieu dans lequel il a vécu, de 1585 à 1600, il a pu s'élever des *Larmes de saint Pierre*, des *Stances pour la mort de Montpensier*, de l'*Ode sur la prise de Marseille* et de la *Victoire de la Constance* aux *Stances à Du Perrier sur la mort de sa fille* et à l'*Ode à Marie de Médicis*.

Si l'auteur de cette étude s'était contenté de montrer le génie poétique de Malherbe progressant et s'affirmant d'année en année, il aurait parlé comme l'histoire littéraire, il aurait constaté un fait, mais n'eût pas fait progresser la critique ; il aurait pu écrire un bon livre, mais n'aurait pas présenté une thèse de valeur. Loin de là, en étudiant les poètes contemporains dans toutes leurs œuvres, bonnes ou mauvaises, en replaçant Malherbe dans son véritable milieu, en montrant l'influence que les événements politiques, la bataille d'Ivry entre autres en 1590, ont exercée sur cet esprit timide, ce génie qui se cherche et scrute du regard l'horizon, il nous

Digitized by Google

ait assister à la *genèse*, en quelque sorte, du talent poétique de Malherbe. — Nulle difficulté alors à constater les qualités et les mérites du poète ; toute facilité, au contraire, pour établir et proclamer ce que lui doivent et notre littérature et notre langue. C'est la conclusion de la thèse : le génie de Malherbe, œuvre composite, « formée du temps et de la réflexion », comme l'a si bien dit Sainte-Beuve, procède des exemples précédents et des modèles contemporains ; mais il a de plus, particulièrement, dans l'*Ode à Marie de Médicis*, « l'unité de conception, l'unité d'émotion, l'unité de mouvement ». Toutes les autres qualités, noblesse, ampleur, richesse, vie, variété, ne sont que secondaires et proviennent toutes de cette qualité primordiale : l'*unité de mouvement*.

La langue française ne lui est pas moins redevable que la composition littéraire. Malherbe cherche, avec une louable curiosité, « la propriété des termes et la précision de l'image ; il travaille la phrase jusqu'à ce qu'il lui ait donné la netteté et la fermeté désirables. Avec lui, la langue prend peu à peu ce caractère de pureté sévère qui fera la beauté des œuvres du XVIIe siècle et les rendra immortelles. »

Si les bonnes thèses ont un mérite scientifique, qui leur est pour ainsi dire inhérent, elles portent aussi en elles certains germes d'imperfection, qui ne semblent pas moins nécessaires, et auxquels celle qui nous occupe n'échappe pas complètement. Quand on s'est, pendant des années, préoccupé d'un sujet circonscrit, qu'on a choisi, qui rentre dans le cercle d'études favorites, il n'est pas possible qu'on n'en exagère pas un peu l'importance, qu'on ne le regarde pas à travers des verres grossissants ; en un mot, qu'on ne le ballonne pas. De là certains détails techniques, appréciés sans doute des juges compétents, mais que les lecteurs dans le monde trouvent parfois un peu longs ou sans grande importance ; sans compter qu'ils ne partagent pas toujours non plus l'enthousiasme de l'auteur pour son sujet. C'est là le mauvais côté des thèses ; mais celle de M. Gustave Allais échappe en partie à ce reproche, ou, du moins, rachète certaines longueurs par l'intérêt qu'on trouve à faire connaissance avec des textes rares et même avec des œuvres généralement inconnues.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR JEAN DE MONLUC

ÉVÊQUE DE VALENCE ET DE DIE

PAR HECTOR REYNAUD

L'étude historique et littéraire, intitulée *Jean de Monluc*, par M. Hector Reynaud, est encore une thèse présentée à la Faculté de Paris pour l'obtention du grade de docteur ès Lettres.

Par la nature même du sujet, cette thèse nous a semblé offrir moins prise aux légères critiques adressées à la précédente; c'est que les questions historiques, même les biographies, ont toujours un fond de vérité indéniable, dont on peut sans doute exagérer la portée ou restreindre les conséquences, mais elles ne reposent pas uniquement sur des appréciations personnelles.

Ainsi, la vie de Jean de Monluc, frère de Blaise de Monluc, pour être moins connue que celle du maréchal, ne laisse pas d'avoir été bien remplie. Jeune encore, dès 1550, il fut chargé par la reine Marguerite de Navarre d'une ambassade aussi délicate que périlleuse, car il ne s'agissait de rien moins que d'un traité avec les Irlandais, non soumis encore à l'Angleterre, pour donner à la France la souveraineté de l'Irlande. Mais ce qui le mit surtout en lumière, fut l'ambassade de Pologne, où l'avait envoyé Catherine de Médicis pour l'élection du duc d'Anjou, et qui fut couronné d'un plein succès, puisqu'elle fit roi de Pologne le futur Henri III. Nommé ensuite ambassadeur en Italie, en Allemagne, en Écosse et à Constantinople, il se conduisit partout en diplomate habile, déploya partout une éloquence entraînante, et obtint gain de cause presque en toute circonstance. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Malgré cette nouvelle situation, il ne se montra pas hostile aux Calvinistes.

Voilà certes de quoi défrayer un ouvrage historique de longue haleine et de grande valeur; à ce point de vue, l'auteur du livre ne

Digitized by Google

s'est pas montré inférieur à son entreprise. Il a pu louer dignement son personnage, sans craindre d'être taxé d'exagération ou de trop de bienveillance.

Toutefois, ce qui fait le mérite et, véritablement, l'originalité de cette thèse, c'est l'étude consciencieuse, la critique sagace et pénétrante des ouvrages littéraires de Jean de Monluc, de ses discours politiques et de ses sermons, dans lesquels le candidat passe en revue la composition, la méthode, l'usage des saintes écritures, le dogme, l'éloquence, la langue, le style, en relève jusqu'aux moindres taches dans les justes emplois des mots, sans parler d'une intéressante comparaison avec les prédicateurs de ce temps. Ce dernier point comble heureusement une petite lacune dans la thèse d'un maître éminent, M. Jacquinet, si estimée et si digne de l'être, et intitulée : *Les Prédicateurs avant Bossuet*, parmi lesquels ne figure pas Jean de Monluc, malgré les titres qu'il pouvait avoir à cette brillante galerie de portraits. Peut-être doit-on regretter que l'auteur n'ait pas repris, au moins depuis la moitié du XVIe siècle, l'histoire de l'éloquence de la chaire, ébloui sans doute par l'éclat qu'elle a jeté au temps de la Ligue.

L'essai d'histoire littéraire sur Jean de Monluc nous paraît donc une bonne thèse, tant par l'intérêt qui s'attache au sujet, que par la façon complète dont elle est traitée et les progrès qu'elle fait faire à la critique.

A. LOISEAU.

Digitized by Google

LE NOTAIRE ET LE BAUDRIER

Je prie d'excuser ce titre un peu tintamarresque à cause de l'approche de la mi-carême.

Il s'agit bien d'ailleurs d'un notaire et d'un baudrier.

Le notaire vivait à Aix, en Provence, au commencement du XVIIe siècle, et le baudrier avait été porté par le roi Louis XIII à la cérémonie de son sacre.

Dans quelles circonstances se rencontrèrent ce notaire et ce baudrier, et ce qui s'en suivit, tel est le sujet d'une petite notice de M. Tamizey de Larroque dans le volume XV des *Mémoires de l'Académie d'Aix* où nous avons déjà puisé quelques renseignements sur les origines de l'Université de Provence.

Le notaire se nommait Boniface Borrilly. Il fut une des gloires de notre notariat provincial. Né en 1564, notaire né, notaire de père en fils, dirait M. Prud'homme, il succéda à son père dans l'étude qui, depuis plus de deux siècles, appartenait à sa famille. Mais, s'il n'avait été que notaire, M. Tamizey de Larroque et l'Académie d'Aix ne se seraient point occupés de lui. Il était de plus un amateur éclairé des beaux-arts, un savant antiquaire. Il mourut à quatre-vingt-quatre ans en 1648, ayant, ainsi que nous dit son biographe, « partagé sa longue vie entre les austères devoirs de sa charge et les nobles recherches de l'archéologie. »

M. Tamizey de Larroque a trouvé et publié, c'est le sujet propre de sa notice, quelques lettres inédites de Boniface Borrilly à M. de Peiresc, abbé de Guistres, conseiller du roi en la cour du Parlement de Provence, amateur très distingué de choses artistiques et d'objets rares. Le notaire et son correspondant sont des célébrités locales. Leurs noms, parfaitement inconnus, sonnent pourtant

Digitized by Google

familièrement aux oreilles des érudits de la bonne ville d'Aix. Leurs lettres ne traitaient guère que de sujets se rattachant à leur commun amour pour les raretés. Je n'aurais pas songé à vous en entretenir quelques instants si l'incident du baudrier ne m'avait paru présenter un trait curieux et touchant de loyalisme provincial dans la première moitié du XVIIe siècle.

Il paraît qu'à cette époque la Provence contenait un grand nombre de cabinets très renommés où abondaient les objets d'art et les curiosités de tout genre.

Entre tous ces cabinets, celui du notaire et collectionneur Boniface Borrilly était un des plus richement fournis.

L'inventaire en est donné à la suite des lettres inédites de l'heureux collectionneur. On y trouve énumérées les médailles d'or du haut et du bas Empire, puis les monnaies d'or et les médailles romaines d'argent, les figures de marbre et de bronze antiques ou modernes, les urnes, lampes, vases, pierres, objets divers, gravures sur pierres, camaïeux, curiosités de toute nature.

Voici quelques-uns des articles :

Une tête d'un rat des Indes. Un petit tableau de racine d'olivier où est naturellement représentée une figure humaine avec diverses têtes de mort comme dans un nuage. Une corne de rhinocéros formant une tasse à boire. Deux morceaux de la mâchoire inférieure d'un éléphant, pétrifiés. Deux objets bien extraordinaires : une boule trouvée dans le ventre d'une vache ; une petite tasse du pied de la grande beste (?). Un couteau de pierre d'isade garni d'argent, duquel on se servait anciennement pour la circoncision. Cette pierre, ajoute le catalogue, a une grande vertu contre la gravelle. D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, le jade, appelé *pierre divine*, préservait de la colique néphrétique.

Citons encore : une ancienne hallebarde au bout de laquelle, et proche de la pointe, sont deux pistolets à rouet d'un ouvrage singulier. Une massue de bois de Brésil de cinq pieds de hauteur, servant d'arme aux Indiens. Un fusil qui se charge au vent. Huit escarcelles ou bougettes fort anciennes et curieuses (rappelons que le mot bougette, porté en Angleterre, nous en est revenu sous la forme de *budget*, gros sac, grosse escarcelle de l'Etat).

Digitized by Google

Une grande pierre de foudre de 50 livres, tombée à Digne, en Provence.

Des congélations de mer, quatre crocodiles, le corps d'un veau marin, un chat marin, deux mains de sirène, la tête d'un diable de mer, divers corps pétrifiés et embaumés, puis des miroirs grossissant le visage, allongeant et élargissant.

On voyait encore dans cette étonnante collection le verre du roi René, verre de bon buveur, car il était haut d'un pied et tenait un grand pot de vin. Autour du bord étaient écrits en grosses lettres d'or ces mots : *Qu me beoura de touto soun haleno, veira Diou et la Magdeleno.* Dieu et la Madeleine étaient en effet peints au fond du verre.

Un autre objet, vraiment merveilleux, était le cyclope, « un cyclope embaumé qui avait vécu neuf mois et auquel on avait sans artifice conservé son œil en son entier ». Cette description se trouve dans le *Mercure français*. Elle est rapportée comme provenant d'une personne qui avait bien réellement vu ce cyclope, si malheureusement arrêté à l'aurore de son développement.

Le notaire avait aussi formé une très belle galerie de tableaux, où se trouvaient des Titien, des Van Dyck, des Albert Durer, des Carrache, des Andrea del Sarto, des Tintoret, etc. M. Tamizey de Larroque n'ose pas affirmer que toutes les signatures fussent authentiques.

Mais la perle du cabinet de Borrilly, la pièce à laquelle tenait le plus son propriétaire, était le baudrier du sacre de Louis XIII.

Il s'était passé en effet un grand événement dans la vie du notaire collectionneur : c'était la visite de Louis XIII, en 1622, à ce cabinet déjà célèbre, lorsque le roi passa à Aix se rendant à Marseille. L'une des lettres à Peiresc contient le récit de cette visite et du don que fit le roi à Borrilly de son baudrier du sacre. « Enfin, dit le notaire en terminant son récit, j'ay l'honneur d'estre cogneu de Sa Majesté et occasion de m'estimer le plus heureux homme de ma condition. »

Cette mémorable visite inspira à Borrilly et à toute la population aixoise une gratitude profonde qui s'exprima avec une naïveté réellement touchante.

Le baudrier du sacre devint l'objet d'un culte fervent. Il fut d'a-

Digitized by Google

bord déposé précieusement dans un coffret doublé de satin, fabriqué spécialement à Paris, et tout Aix, puis les étrangers, visiteurs et curieux des belles choses, défilèrent devant cette châsse d'un nouveau genre, asile du don sacré, « que tous nos historiens, dit Borrilly, estiment être chose grandement prétieuse, et n'avoir jamais leu dans les histoires que roy de France ny empereur eût fait un tel don. »

L'enthousiasme allant *crescendo*, le notaire fut pris d'une ardeur poétique et enfourcha Pégase. Il composa un quatrain, puis un sonnet, et ce fut dans la ville d'Aix comme une épidémie poétique. Les beaux esprits de la province firent à l'envi des vers sur le baudrier du sacre. En quelques mois Borrilly en avait déjà recueilli onze cents, tant grecs et latins que français, et il en recueillait encore, d'espagnols, de provençaux et d'italiens, célébrant tous « ce bel ornement royal sacré, dont la Provence avait été rendue dépositaire ».

Tant et si bien que Borrilly se décida à imprimer cette moisson de vers, et il en fit en effet tirer un volume in-quarto de 76 pages qui n'était certes pas une des moindres curiosités de son cabinet.

Sur la couverture, le baudrier était peint couronné, avec ce vers

Totus me videat, gestet, miretur et orbis !

Puis vient la dédicace :

« Au Roy — sire, je vien les yeux baissez, et les mains jointes, offrir aux pieds de Votre sacrée Majesté, l'auguste baudrier de son bienheureux sacre. Mais c'est en pourtraict seulement, puisqu'il a pleu à Vostre Royale munificence, etc., etc. »

Arrivent enfin les vers. — D'abord cet étonnant couplet :

On m'a vu envieillir au pourchas des merveilles,
Qui se pouvaient trouver dans ce rond infini :
Mais ores on me voit comme tout rajeuni,
Depuis que vous m'avez donné les non-pareilles.
Que la Parque prolonge, ou retranche mes ans,
J'ai le présent du roi, et le roi des présents.

Un sonnet, qui débute ainsi :

Digitized by Google

Grand roi, l'amour du ciel et l'honneur de la terre
Dont le puissant génie aux triomphes promis
A toujours prévalu contre tant d'ennemis...

et se termine par un vers d'une correction bien douteuse.

Elle a bien mérité,
(Il s'agit de la patrie de Borrilly)
selon l'aveu de tous,
D'avoir de vostre amour une marque éternelle,
En ce sacré baudrier, qu'elle a reçu de vous.

C'est ensuite un déluge de dixains, huitains, sixains, quatrains distiques, de stances, d'anagrammes, vers rétrogrades, jeux d'esprit *De Balteo dato*, ou *ad Arculum quo clauditur balteus*, madrigaux odes, etc.

Voici encore un quatrain, pour finir :

Borrilly, qui sera cet hypocondriaque
Qui ne dira ton sort être le non-pareil
Puisque l'on vient de voir que notre grand soleil
Délaisse en ta faveur son propre zodiaque ?

Après cela, il n'y a plus, pour employer l'expression familière qu'à tirer l'échelle.

Remercions cependant encore M. Tamizey de Larroque, qui pour notre plaisir, a exhumé de la poussière provinciale ces vieilles choses si amusantes, d'un dernier morceau qu'il nous offre.

C'est la dédicace à Richelieu, archevêque de Lyon, primat des Gaules, etc., d'un petit poème, composé encore par l'excellent notaire, Borrilly, et portant ce nom gracieux, l'*Ostreomyomachie :*

« Monseigneur, je vous offre une rareté que vous avez autrefois estimée prodigieuse, et que toute la province a admirée après vous. C'est le duel et le combat étrange d'une huistre et d'une souris, qui ne se sont pas tant signalés par leur mort, que parce que vous les avez estimés dignes d'une seconde vie, me commandant de leur trouver place parmi les antiques de mon cabinet. Vous reconnaîtrez par là que vos moindres actions sont pleines de merveilles, et qu'il n'appartient qu'à vous de donner du prix aux choses qui n'en ont

Digitized by Google

point. En effet, qu'y avait-il au monde de plus vil et de plus abject que ces deux *insectes*, dont l'un s'engendre de la pourriture de la terre, et l'autre de l'escume et de la corruption de la mer? Et toutefois leur mort, par votre moyen, leur donne l'immortalité, etc., etc. »

Étrange et heureux temps, où de braves gens occupant de hautes positions dans leur monde provincial éprouvaient une si vive satisfaction artistique à faire rimer merveille et non pareille, où le passage d'un roi dans une ville savante et lettrée laissait une trace si lumineuse, un sillage si prolongé, des souvenirs si doucement émus et pieusement reconnaissants, où la science était encore si peu exigente, si bonne personne, qu'elle permettait à un homme distingué de mettre à la fois l'huître et la souris dans la classe des insectes !

A. MOIREAU.

Digitized by Google

DU GUADALQUIVIR AU TAGE

CURIOSITÉS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

I

LES IMPROVISATEURS DE SAETTAS A SÉVILLE

Le Guadalquivir est le grand fleuve de l'Andalousie. C'est l'ancien Bétis qui fit donner le nom de Bétique au pays fécondé par ses eaux limoneuses. L'Andalousie est cette terre privilégiée où les anciens avaient placé les Champs-Élysées et que ses habitants aujourd'hui encore appellent *terra de Maria santissima.*

Ce vaste territoire divisé en huit provinces de Séville, Huelva, Cadix, Cordoue, Grenade, Almeria et Jaen a été célèbre dans l'histoire, dès les temps les plus reculés. Le climat y est tempéré et délicieux, le sol fertile et riche.

La Bétique était dans les rêves des Hellènes. Homère y plaçait ses Champs-Élysées et à son extrémité occidentale le Tartare parce que c'est derrière la Bétique que le soleil se plonge dans les ténèbres. Là aussi fut la guerre des Titans contre les dieux. Là Hercule, après ses merveilleux travaux, planta ses deux colonnes pour marquer la fin du monde.

Envahie par les Goths au ve siècle, elle le fut par les Maures en 711. Le nom d'Andalousie ou pays d'occident paraît être d'origine arabe comme Guadalquivir qui signifie grand fleuve.

Après la sanglante bataille de Guadalepe, qui ne dura pas moins de sept jours, les émirs se fixèrent à Cordoue où l'Omniade Abd-el-Rahman se proclama kalife d'Occident.

Digitized by Google

Les wallis ou gouverneurs des cités s'érigèrent en rois indépendants. Ces diverses souverainetés se réduisirent à quatre : Cordoue Séville, Jaen et Grenade. Elles furent, l'une après l'autre, conquises par les rois de Castille, la dernière, en 1492, par Ferdinand V et Isabelle la catholique. Par une coïncidence saisissante, à la même époque Christophe Colomb partait de Palos, petit port de l'Andalousie, pour aller découvrir et conquérir à l'Espagne tout un nouveau monde.

Séville, reine de l'Andalousie, est une des cités les plus anciennes de l'Espagne. Nommée à l'origine Hispalis, les Phéniciens et les Grecs y amenaient leurs vaisseaux par le Bétis. Les Carthaginois et les Romains, plus tard les partisans de César et de Pompée s'y livrèrent de terribles combats. Au temps d'Auguste, Hispalis avait atteint une grande splendeur. De nombreuses familles de la première noblesse romaine s'y fixèrent, par amour de son doux climat. Les rois Goths, après l'invasion, n'hésitèrent pas à y établir leur cour.

La belle favorite, la bien-aimée du soleil, comme on l'a appelée, fut d'abord une noble matrone romaine ; elle revêtit ensuite la pourpre des monarques visigoths, la mante des odalisques, enfin la robe féodale. Ce n'est pas une de ces beautés qui dévoilent au premier coup d'œil tous leurs charmes. Elle ne se laisse admirer que peu à peu et comme à regret par le regard avide du voyageur.

A mesure qu'on s'approche de Séville, la végétation prend une couleur africaine. Les cactus, les aloès parfois énormes bordent les routes ; mais, loin de rappeler les terrains sablonneux et déserts, ce sont les arbres les plus variés, oliviers, eucalyptus, figuiers, orangers, citronniers, grenadiers ; des vignes, des prairies émaillées ; grâce à cette végétation luxuriante l'Andalousie est vraiment un séjour élyséen. On comprend l'amour passionné des Arabes pour ce pays où ils retrouvaient l'Afrique avec une merveilleuse fertilité due surtout aux eaux limoneuses du Guadalquivir et de ses affluents. *Chi non ha visto Sevilla, non ha visto meraviglia !*

A Séville existent de nombreuses maisons mauresques, avec leurs cours aux arcades déliées, les *patios*, les fontaines à vasques

Digitized by Google

arrondies, les orangers, les rosiers, cet ensemble si gracieux qui fait de chaque intérieur comme un nid tout fleuri. C'est l'Orient le plus poétique, mauresque et gothique à la fois.

La bonne fortune de Séville a fait que même les constructions récentes, maisons grandes ou petites, ont suivi l'ancien style mauresque, la cour à arcades, le joli *patio*. Par les portes toujours ouvertes, on entrevoit les intérieurs fleuris, une ombre, une fraîcheur, un repos d'oasis. Dans les vasques trempent sans cesse les roses et les œillets dont les femmes ornent leurs têtes et leurs corsages. C'est ce qui donne à presque toutes les rues un air de fête, un éclat, une joie radieuse qu'on ne retrouve dans aucune autre ville.

La population vit toute en dehors sur les places où les orangers fleuris embaument, où les palmiers balancent leurs grands feuillages en dômes, dans les rues étroites, ombreuses, où l'on flâne, où l'on bavarde. Les Andaloux qui, sous certains rapports tiennent des Maures, sont doués d'une imagination ardente et poétique. Généreux, amoureux, jaloux, pleins de gaîté, de bonne grâce, ils conçoivent promptement et exécutent de même, sont très aptes à la peinture, à la poésie, à tous les arts plus qu'aux sciences. Comme méridionaux, ils ont un penchant à l'oisiveté qu'encourage la fécondité de leur sol. Portés à l'exagération en tout, ils sont naturellement superstitieux et le montrent dans leurs cérémonies religieuses.

Les Andalouses ne sont pas les plus jolies femmes de l'Espagne, mais elles sont les plus séduisantes. La douceur et le charme de leur conversation, l'énergie de leurs passions, leur sensibilité exquise, toutes leurs grâces physiques et morales en font l'un des types féminins les plus dignes d'adoration. En réalité plus jolies de physionomie, de tournure que de traits, elles ont un art, une coquetterie inimitable dans la manière de mettre leur mantille. A Madrid, la tête est enveloppée, à peine la figure découverte ; à Séville, c'est léger, dégagé, flottant en arrière, laissant les tempes, les oreilles, le cou grâcieusement découverts. Les mêmes femmes, sans la mantille ainsi drapée, perdraient la moitié de leur charme. Toutes ne sont pas des beautés, mais toutes ont une grâce, un attrait inexprimables.

Digitized by Google

*
* *

Les fameuses processions de Séville sont un reste du moyen âge. Il existe un très grand nombre de confréries dont les statuts remontent aux XIIIe et XIVe siècles. Ces congrégations sont très riches par suite de legs, de donations à telle vierge, à tel christ préféré. Chacune de ces confréries fait, avec le plus de solennité possible, sa procession de la semaine sainte. C'est pendant plusieurs jours une suite interminable de défilés religieux à travers toutes les rues. Il n'y a pas moins de trente-deux processions du mardi au vendredi. Le vendredi saint, on ne se contente pas du jour, on recommence pendant toute la nuit.

La population entière et les milliers d'Espagnols et d'étrangers que ce spectacle attire, sont tout occupés de s'assurer un moyen quelconque de bien voir. Tous les balcons, toutes les fenêtres sont retenus longtemps d'avance. Dans les rues, sur les places se pressent des rangs de chaises louées à des prix très élevés. Sur la place de l'*Ayuntamiento*, par où passent toutes les processions pour aller à la cathédrale, sont dressés des échafaudages avec des sièges de luxe, de véritables loges réservées aux autorités et aux familles riches. Ces loges se paient jusqu'à 250 et 300 francs. Devant le grand portique du Palais sont rangés des fauteuils dorés dont le plus haut est occupé par l'alcade. Toutes les saintes images, transportées dans les processions, viennent à leur tour s'arrêter devant l'alcade qui les salue solennellement.

La foule grossit, se presse, animée, joyeuse sans devenir trop bruyante. C'est bien cependant un air de fête populaire plutôt qu'un recueillement de lugubre cérémonie de la passion. Un frémissement, un long murmure, un bruit particulier annonce l'approche d'une procession.

Voici d'abord les premiers pénitents qui apparaissent, comme les hérauts de la corporation antique. Longues robes noires, ou grises, ou bleu foncé, ou blanches et bleues; capuches très hautes et très pointues; deux trous ronds pour les yeux; sur la poitrine, du côté gauche, un insigne brodé distinguant la confrérie. Ce sont exactement les mêmes costumes qu'on voit dans les tableaux de l'Inquisi-

Digitized by Google

tion, des terribles Auto da fé... et malgré soi, on songe à ces pages lugubres de l'histoire religieuse.

Les hérauts ont suspendues aux bras de longues trompettes. Viennent ensuite les huissiers, les massiers; d'autres, portant des espèces de paniers en argent, jadis destinés sans doute à recevoir les offrandes; sur deux files, les pénitents tenant de longs cierges allumés, inclinés l'un vers l'autre pour former comme une voûte lumineuse, et psalmodiant d'une voix nasillarde et traînante.

Voici le Christ portant sa croix : il est de grandeur naturelle, sur une grande estrade en bois, *paso*, soutenue en dessous par vingt-cinq ou trente porteurs que cachent complètement des draperies pendantes. Le chef de manœuvre commande de s'arrêter, de poser. de se relever, de marcher. Des milliers de cierges brûlent autour du Christ dont la tête est radieuse.

La vraie curiosité et le très grand luxe sont dans la robe en velours cramoisi qui couvre le Christ et qui est tout ornée des plus riches broderies d'or massif. Il est telles de ces robes qui, comme valeur, atteignent des chiffres énormes, plusieurs centaines de mille francs. Les diverses confréries luttent à l'envi par la richesse de ces broderies.

Après le Christ recommence le défilé des pénitents. Enfin apparaît la Vierge et ici une profusion plus grande encore de broderies, souvent des entassements de pierres précieuses, un luxe vraiment inouï. La dévotion à la Vierge est beaucoup plus ardente, plus expansive, plus prodigue. On se sent bien sur la *terra de Maria santissima!* Chacun adopte telle ou telle vierge de préférence et lui réserve toutes ses largesses qui vont souvent jusqu'à donner toute sa fortune.

Derrière la Vierge qui termine ordinairement le défilé, vient une musique jouant des airs funèbres, un peu dans le style du *Stabat* de Rossini. C'est très mélodieux, très expressif et admirablement en situation, le chant de deuil, mais le chant de l'Orient avec sa mélopée douce et émouvante. On joue, paraît-il, le plus souvent de la musique d'Eslavah, le grand compositeur Sévillan, maître de chapelle de la cathédrale où la foule accourait pour entendre son *Miserere* resté célèbre.

Digitized by Google

La nuit, le spectacle est beaucoup plus étrange. Les cierges des pénitents, les mille torches qui brûlent devant le Christ et la Vierge projettent sur la scène leurs reflets plus ou moins fantastiques. Il y a de ces vierges dont le visage est vraiment d'une pureté divine : c'est plutôt le type de Raphaël que celui de Murillo. Quand elles s'avancent dans leur lumineuse auréole, sans qu'on voie comment elles marchent, on est saisi par je ne sais quelle impression enveloppante de mystère, de surnaturel. Il y a comme des élans, des envolées vers des espaces infinis !

Une curiosité particulière de la procession, c'est la *saetta*. On appelle ainsi un chant qu'improvise un individu quelconque, le premier venu sorti de la foule, célébrant en strophes plus ou moins rimées les souffrances du Christ, les douleurs de sa mère. Seulement l'improvisateur se laisse aller parfois à des saillies piquantes ou grottesques et alors ce sont des éclats de rire de la foule qui contrastent singulièrement avec les marches funèbres de la passion. Aussi est-il vrai de dire que le caractère religieux de ces cérémonies laisse beaucoup à désirer. C'est le spectacle que la foule aime, la manifestation brillante, lumineuse et dorée du culte extérieur, culte très matériel, presque païen et qui fait comprendre la réaction philosophique et austère allant à certaines époques jusqu'à susciter des sectes iconoclastes.

Des programmes sont publiés, répandus à profusion, donnant l'heure des processions, le nom de chaque confrérie et la désignation détaillée des saintes images qu'elle promènera. Ainsi le mercredi saint la *parroquia de San Pedro* sortira le *santissimo sudario de Nuestro Señor Jesucristo y Madre de Dios de la Palma ;* la *parroquia de San Vicente* sortira le *santissimo Cristo de las siete Palabras y Maria santissima de los Remedios.*

Le jeudi saint la *parroquia del Salvador* promène *Nuestro Padre Jesu de la Passion y Maria santissima de la Merced.* Ce sont deux des images les plus vénérées et extraordinairement riches.

Huit confréries font leurs processions dans la nuit du vendredi saint. La dernière, celle de Nuestra Señora de la Soledad, parroquia de San Lorenzo, passe silencieuse et lugubre. Pas de chants, pas de musique, pas de *saettàs*... la douleur muette, le désespoir

Digitized by Google

sombre. C'est celle qui impressionne le plus... ici c'est bien la mère des douleurs allant ensevelir son fils !

Le peuple Andaloux, dit un des poètes sévillans, qui, comme la cigale, passe sa vie à chanter, s'accompagne de la guittare et des castagnettes. Mais pour chanter la passion et la mort du fils de Dieu, les Andaloux ne s'accompagnent qu'avec leurs pleurs. Véhément et passionné par nature, le peuple croit de toutes les forces de son âme et prend une part si vive à la représentation des scènes dramatiques de la passion qu'il regarde comme une réalité vivante ce qui n'est qu'une figure.

Le Christ va du temple à la place publique qui représente ici le Calvaire. La jeune femme pâle est Bérénice : elle tient un linceul pour envelopper le corps du Christ. Trois femmes tout éplorées sont les saintes Maries. Le Christ porte une croix énorme. La couronne d'épines ceint ses tempes. De son front tombent des rigoles de vrai sang. Dans ses yeux brille la lumière de la charité infinie ; il semble que de ses lèvres va sortir le cri de l'agonie suprême. L'artiste a mis dans tous les traits de ce sublime visage l'expression indéfinissable de l'infini, de la douleur et de la résignation divines.

Le *paso* s'avance lentement au milieu des flots pressés de la foule qui contemple d'un regard ému le Christ éclairé par des torches de cire jaune, pareilles à celles qui suivent les morts.

Les saettàs ou strophes improvisées se succèdent à l'envi : « Regardez ! Par là vient — le meilleur des humains — des clous aux pieds et aux mains — la figure tout en sang ! »

La Vierge paraît : de sa tête, retenue par une couronne d'argent ornée de pierres brillantes, tombe un manteau de velours tout brodé d'or. Des colliers de perles fines ornent son cou. Elle porte, enfoncé dans le cœur, un poignard d'argent. Sur sa poitrine ruissellent les diamants, les émeraudes, les rubis. Des perles plus fines et plus précieuses tombent de ses yeux, simulant les larmes. « Dans la *calle de l'Amargura* — le Christ sa mère rencontra. — Ils ne purent se parler — par la force de leur douleur. — C'est le fils qui porte la croix, — c'est la mère qui en sent le poids ! »

Les saettàs expriment bien le sentiment de cette douleur inénarrable de la *mater dolorosa !*

Digitized by Google

« Il est mort, mon père bien-aimé, — il est mort, mon rédempteur, - il est mort, cloué sur la croix, — mon Dieu, mon père, mon nour. — La terre a tremblé, — les cieux se sont couverts, — les mbeaux se sont ouverts, — les morts sont ressuscités ! — Le so- il s'est vêtu de deuil, — la lune s'est éclipsée, — les pierres se ont brisées, — quand le Christ a expiré ! »

Quelle force dans ces strophes populaires ! Le soleil s'est vêtu de euil.. la personnification de la nature, le soleil porte le deuil du hrist !

La confrérie du saint enterrement a une image du Christ mort, tendu dans un cercueil d'argent, à parois de verre à travers les- quelles on contemple le cadavre du divin crucifié. Les pèlerins vont e porte en porte, quêtant l'obole pour enterrer le Christ. Nul ne refuse son offrande en argent ou en nature. « N'y a-t-il personne qui m'achète ce manteau, — avec lequel je me garantis du froid. — Je le vends pour pouvoir enterrer Jésus de Nazareth ! » La Vierge de la Soledad vient derrière le Christ. « La Vierge des douleurs — marche après le cercueil — très triste et très douloureuse. — Elle tient ses yeux toujours fixés — sur son divin fils — qu'on porte à son tombeau. »

Rien de plus ingénu, de plus spontané et en même temps de plus expressif, de plus ému que ces *saettàs,* jets rapides où le peuple témoigne de l'ardeur de sa foi au grand mystère de la passion.

Les diseurs de *saettàs*, à côté de strophes dramatiques et vraiment touchantes, se laissent aller, tout à coup, à des lazzis, à des plaisanteries qui excitent les rires de la foule.

« O Vierge de l'Amargura, — tu devrais bien convertir ma Dolorès, — qui, malgré son nom, n'est pas la vierge des douleurs, — mais la vierge des plaisirs. »

« O Christ, pourquoi n'imites-tu pas le grand saint Martin — pour me donner sinon la moitié, au moins un morceau de ton manteau. Je me chargerais d'opérer le miracle, de convertir les pierres en savoureuse pitance, arrosée d'un bon vin ! »

On comprend que la foule coure après les diseurs de saettàs et fasse des ovations à ceux qui la font le plus rire. C'est le côté tout à fait païen de ces fêtes.

Digitized by Google

Une des attractions de la semaine sainte était l'exécution du *Miserere* d'Eslava dont nous avons déjà dit un mot.

Plein de célestes mélodies, inspirées à l'auteur par les anges même du Seigneur, comme disent les Sévillans, pour l'adorer à genoux, pleurer sa passion et célébrer sa toute puissance, ce *Miserere* était un joyau d'inestimable valeur parmi tous les joyaux de Séville. C'était comme le vif reflet de tous les sentiments pieux et passionnés du peuple andaloux. Les plus grands chanteurs tenaient à à s'essayer dans le *Miserere* et ceux qui n'y avaient pas réussi échouaient infailliblement à la scène.

Dans cette cathédrale de Séville, si curieuse parce qu'elle réunit tous les genres d'architecture grecque, gothique, arabe, plateresque, sous ces voûtes gigantesques, toutes les émotions sont agrandies. La musique d'Eslava y prenait une couleur locale, étrange, et, si l'on pouvait parler ainsi, d'un sensualisme divin.

Ces processions de Séville, qui se reproduisent d'ailleurs en moindre proportion et avec des variantes dans plusieurs villes de l'Espagne, sont d'antiques usages conservés par amour-propre national et par intérêt, beaucoup plus que par piété. Ce sont des représentations un peu païennes, comme nous l'avons montré, dans certains détails; mais ce qui pourrait être choquant ou ridicule disparaît dans la richesse merveilleuse, dans l'éblouissement des velours, des ors, des cierges. Quand on voit la nuit, de loin, toutes ces lumières coupées de grands intervalles noirs, se perdre dans les rues étroites, tortueuses, les christs ou les vierges dominant toutes ces ombres, on a beau s'en défendre, on ressent au plus profond de son être une poignante émotion, comme un contre-coup de surnaturel, et c'est bien là, en définitive, l'impression de la foule.

II

ALCAZAR — ALHAMBRAS — MEZQUITA

Les Arabes s'étaient pris d'une vive passion pour le midi de l'Espagne; ils y avaient prodigué les trésors de leur imagination et de

Digitized by Google

leur goût si gracieux, si délicats et, il faut l'avouer, si inimitables. On en trouve encore de magnifiques restes qui nous donnent la plus haute idée de leurs raffinements de luxe et d'élégance.

L'histoire des Maures en Espagne, depuis leur invasion en 711 jusqu'à leur expulsion en 1492, est intimement mêlée à l'histoire des chrétiens. Les deux races se détestaient sans qu'il y eût aucune conciliation possible. On en voit la preuve éclatante jusque dans leurs monuments artistiques, où il n'y eut jamais aucun rapprochement, aucune tentative même de fusion, tandis qu'on en a réalisé, par exemple, entre le roman et le gothique.

Nous ne nous occuperons pas des monuments gothiques de l'Espagne qui ont été très complètement étudiés; mais nous dirons quelques mots du style plateresque dont Alonzo Berruguete fut le véritable créateur. Peintre, architecte et sculpteur de talent, élève de Michel-Ange, il fut nommé par Charles-Quint sculpteur de la cour. C'est lui qui édifia le palais du Pardo, restaura en partie l'Alhambra et décora plusieurs églises dans un nouveau genre d'ornementation riche, délicate, fouillée où la profusion nuit souvent à la pureté du goût.

Le sévère Philippe II substitua à cette abondance du style plateresque la sèche nudité de Herrera, l'architecte du sombre Escorial. Enfin vint Churiguerra qui tomba dans les excès du Rococo, où le marbre et le bois furent soumis aux plus bizarres caprices.

L'une des grandes curiosités de l'Espagne est tout ce qui subsiste des monuments arabes; la mosquée ou Mezquita de Cordoue, construite au IXe siècle; l'Alcazar et la Giralda à Séville, du XIIIe siècle; la Cour des Lions de l'Alhambra, du XIVe siècle; les maisons arabes à Tolède du XVe siècle; ce sont autant de modèles aussi variés qu'accomplis des diverses périodes de l'art mauresque.

Il y a une ville très ancienne, Alméria, qui a conservé une physionomie mauresque des plus complètes, avec ses rues étroites, tortueuses, son église bastionnée et les restes d'une enceinte flanquée de tours arabes où l'on découvre des parties d'origine phénicienne et carthaginoise. Le fort arabe nommé *Alcazaba*, variété d'Alcazar, était d'une grande étendue. On admire la solidité de ses vieilles murailles et de ses magnifiques citernes. Un proverbe local atteste

Digitized by Google

la grandeur passée d'Alméria : *Cuando Almeria era Almeria, Granada era su Alqueria!* Quand Alméria était Alméria, Grenade était sa métairie!

Les véritables Alcazars qui existent encore sont ceux de Cindad Rodrigo, Cordoue, Ségovie, Tolède et Séville. Il n'y a plus rien de ceux de Murcie et de Madrid.

L'Alcazar actuel de Cindad Rodrigo date de Ferdinand II, roi de Léon, et n'a rien de remarquable.

Cordoue a deux Alcazars, le *Viejo* et le *Nuevo*, près du Guadalquivir et des fameux jardins qui faisaient les délices des roi maures. Le *Viejo* est seul de fondation arabe.

L'Alcazar de Ségovie, aussi de fondation arabe, était situé à l'ouest de la ville, sur un rocher à pic qui dominait le cours de l'Eresma. Il avait l'apparence d'une forteresse, avec un ensemble de constructions gréco-romaines, gothiques et mozarabes dont l'effet était des plus étranges. La grosse tour centrale, qui fut nommée Tour de don Juan, était d'une grande hardiesse et s'élevait à une immense hauteur. Il n'y avait pas moins de onze autres tours, à toitures d'ardoises et de plomb, flanquant l'édifice principal que précédait une vaste terrasse, entourée de barres de fer ouvragées soutenues par des colonnes en pierre.

Le superbe Alcazar de Ségovie était très ancien et avait été plusieurs fois restauré. Il fut incendié, en 1862, et perdit les incomparables richesses historiques qui le décoraient : les statues de tous les fondateurs de la monarchie espagnole, d'admirables mozaïques, d'anciennes fresques; seuls les murailles, les tourelles et un donjon en ruines dominent encore fièrement l'Eresma qui coule à leur pied.

L'eau était amenée à l'Alcazar par le fameux acqueduc qui reste debout comme un des monuments les plus majestueux et les plus durables de l'antiquité romaine. A partir du réservoir où les eaux s'épurent, commence une série de cent dix-neuf arches qui viennent aboutir à l'Alcazar. Ces arcades, dont la hauteur varie suivant la pente du terrain, montent jusqu'à 28 mètres et s'élèvent sur deux étages d'une hardiesse et d'une légèreté admirables.

L'*Aljaferia* de Sarragosse peut être classé aussi parmi les Alcazars. Il est en dehors de la ville, entouré d'un fossé profond. Les rois

Digitized by Google

arabes en avaient fait leur palais de plaisance. Un salon octogone sur la cour ou large patio intérieur semble avoir été transporté là tout entier de l'Alhambra. Les murs sont entièrement recouverts de riches décorations, en arabesques ; des arcs d'une extrême légèreté forment la voûte, malheureusement cachée sous un plafond moderne. C'est dans l'Aljaferia que s'est passée une partie de l'action du Trovatore.

On ne compte pas moins de quatre Alcazars à Tolède. Du premier, il n'y a que des vestiges dans l'hôpital de Santa-Cruz, les couvents de Santa-Fé et de la Conception. Le roi maure en avait fait un palais pour sa fille Galiana. C'est précisément ce *palacio de Galiana* qu'habita le roi Alphonse VI après l'expulsion des Maures.

Il existait un second Alcazar, originairement construit par les Goths, près de la porte *del Cambron*.

Un troisième Alcazar fut habité par Alphonse VIII qui y créa plus tard un monastère. Son portail, de style renaissance, est encore admirable.

Le quatrième Alcazar, le seul resté debout, occupe la cime de la montagne sur laquelle a été bâtie Tolède. C'est un édifice magnifique qui, même dans la ruine et l'abandon, gardait une grandeur et une majesté vraiment royales. Sa création remontait aux Arabes. Alphonse VI l'accrut considérablement et ses successeurs y fixèrent leur résidence. Après Alphonse VIII et Alphonse X dit le sage, ce fut surtout Charles-Quint qui l'agrandit et l'embellit. Détruit par un incendie, l'Alcazar fut restauré de 1744 à 1775. Il redevint la proie des flammes lors de la guerre d'Espagne sous Napoléon.

Le plan de l'Alcazar est un vaste quadrilatère. Il y a trois corps de bâtiments du style de la Renaissance, sauf une partie d'ordre dorique. Aux quatre angles se dressent des tours carrées. Au fond de la cour, formée de trente-deux arcades et de l'aspect le plus grandiose avec ses colonnes corinthiennes, se développe l'escalier très large qui est une des plus belles œuvres en ce genre.

Cette œuvre de Charles-Quint à l'Alcazar de Tolède est bien supérieure au palais qu'il fit construire à l'Alhambra de Grenade.

Il y avait même un cinquième Alcazar à Tolède, celui de don

Digitized by Google

Pedro le cruel. On en voit les ruines près du couvent de Sainte Isabelle.

Le *Taller del Moro* n'était pas un Alcazar, c'est-à-dire résidence royale, mais sans doute le palais d'un grand chef. Trois salles magnifiques sont ornées d'une profusion de sculptures de style arabe, de guirlandes, de nielles, d'étoiles, de fleurons, d'inscriptions. Elles ont des plafonds lambrissés d'une rare élégance. On n'a rien fait, malheureusement, pour conserver ses richesses artistiques.

C'est dans l'intérieur de Tolède qu'on admire la célèbre *Puerta del Sol,* chef-d'œuvre incontesté de l'architecture arabe au temps de la domination. C'est un véritable joyau archéologique qui est resté intact comme aux premiers jours de sa création. Elle est défendue à droite par une forte muraille, percée d'ouvertures et couronnées de créneaux ; à gauche, par une tour demi-ronde dont la partie supérieure présente une galerie à jour et de gracieuses guérites en encorbellement. L'entrée est formée de deux arcs circonscrits de courbes différentes : le premier ogival, le second en fer à cheval de plein cintre. Une pente fort raide mène de la *Puerta del Sol* au fameux *Zocodover*, le cœur de Tolède.

*
* *

L'Alcazar de Séville est l'une des grandes curiosités mauresques de l'Espagne. Grâce à des restaurations qui remontent loin, on a une idée de plus en plus exacte de la splendeur qu'avait jadis ce palais des rois maures. Le *patio* de *las Doncellas* est très grand : cinquante-quatre colonnes de marbre blanc soutiennent vingt-quatre arcs pyramidaux, formés de demi-cercles adjacents. La galerie est toute recouverte d'arabesques et lambrissée de faïences aux vives couleurs.

Du *patio* on entre dans le salon des Ambassadeurs dont la haute coupole offre toutes les richesses les plus éblouissantes de l'ornementation arabe. Cette coupole, nommée *Media Naranja*, est un vrai joyau artistique avec ses soffites dorés et ses brillantes couleurs.

C'est à l'entrée du *patio* sur une dalle de marbre qu'on voit la

Digitized by Google

ache rouge du sang du malheureux don Fabrique tué par ordre de on frère don Pedro qui l'accusait de conspirer.

C'est à une autre porte du même *patio* que s'élevait le trône des ois maures lorsqu'ils recevaient le tribut des cent jeunes filles, *donellas*, imposé aux Léonais.

A l'entrée de la chambre de don Pedro sont peintes quatre têtes de morts et une étrange figure d'homme qui les montre du doigt. La légende rapporte que don Pedro avait fait planter, à cette place, comme errible avertissement, les têtes de quatre juges prévaricateurs.

Les anciens bains des sultanes avec leurs vastes bassins de marbre furent plus tard les bains de la belle Maria de Padilla. La chronique affirme que lorsque la favorite se baignait, don Pedro et ses courtisans venaient l'admirer et poussaient la galanterie jusqu'à boire de l'eau du bain.

Les jardins délicieux, tout embaumés de fleurs d'orangers et de roses, sont pavés de briques trouées. De ces mille trous s'élevaient à l'improviste des jets d'eau qui rafraîchissaient les nobles dames, même malgré elles. C'était un des amusements favoris de don Pedro, tyran fantasque.

Les restaurations de l'Alcazar sont admirablement dirigées. L'or, l'azur, le vermillon font revivre les riches décorations mauresques. On voit que les Arabes ne négligeaient rien pour que l'Alcazar fût la demeure vraiment souveraine, la plus riche, la plus opulente, comme image terrestre du paradis de Mahomet avec ses jardins merveilleux et ses houris enchanteresses.

L'Alcazar de Séville est dominé par deux tours qui ont eu leur célébrité : la *torre del oro* et la *Giralda*. La *torre del oro*, construction romaine sur le Guadalquivir, était jadis en communication directe avec l'Alcazar. Elle joua un grand rôle comme défense, sous le règne troublé de don Pedro qui y gardait son trésor, d'où est venu sans doute son nom.

La *Giralda* qui est la plus haute tour de l'Espagne fut construite par le Maure Heber, en l'an 1000. On incrusta dans ses fondations des débris de monuments romains et même des reliques de saints pour empêcher le culte que leur rendaient pieusement les chrétiens, culte qui paraissait aux Arabes une odieuse idolâtrie.

Digitized by Google

Un autre monument oriental de Séville est la *Casa de Pilatos*. Don Fabrique de Rivera, premier marquis de Tarifa, ambassadeur à Rome et vice-roi de Naples eut l'étrange idée, en souvenir de son voyage aux lieux saints, de faire reproduire dans ses dimensions exactes, la maison de Pilate à Jérusalem. Le *patio* est large, magnifique. Vingt-quatre arcs d'une grande légèreté, soutenus par des colonnes en marbre, sont revêtus de faïences à beaux dessins en relief et ornés de vingt-quatre bustes de Césars. Au centre du patio est une jolie fontaine d'albâtre, soutenue par quatre dauphins et surmontée d'un Janus.

Dans une chapelle on voit une colonne de marbre de 1 mètre environ qui a été faite à Jérusalem sur le modèle exact de celle où Jésus fut flagellé. Les diverses parties de la *casa de Pilatos* ont des noms, rappelant les épisodes de la passion : le prétoire, le cabinet de Pilate, le balcon de Pilate. Le patio seul offre un intérêt artistique.

*
* *

L'Alhambra de Grenade était à la fois la forteresse et le palais des rois maures. C'est le type le plus complet de ces Alcazars ou résidences royales donnant une idée de la civilisation arabe, venue déjà très raffinée de l'Orient et que les Maures développèrent encore si luxueusement en Espagne. Le nom d'Alhambra vient-il du fondateur Mohamed Alhamar (le Grand) ou de Dar Alhamra (maison royale) ou enfin de Al Hambra (la rouge, à cause des torches qui éclairaient de feux rouges les ouvriers travaillant jour et nuit)? Nous hésitons entre la deuxième et la troisième étymologie.

La *puerta del juicio* présente un bel arc en fer à cheval à la clef duquel est une main levée vers le ciel. Plus haut se voit une clef sculptée dans la frise et les Maures disaient aux chrétiens : Vous entrerez à Grenade lorsque la main aura rejoint la clef. La main ouverte d'ailleurs est l'emblème arabe, le plus général, pour conjurer le sort. On la voit peinte sur presque toutes les maisons en Algérie.

La *plaza de los Algibes* (des citernes) a d'un côté *la puerta del*

Digitized by Google

vine une des constructions les plus élégantes et les plus solides du palais ; de l'autre les quatre tours *quebrada*, *del Homenage*, *de la Armeria, de la Vela*. C'est la fameuse cloche de la *Vela* qui annonce les heures de distribution des eaux; elle marque aussi les heures de nuit par des sonneries particulières. Dans les crises politiques, dans les graves accidents, le tocsin de la *Vela* réveille et soulève instantanément toute la masse populaire. On met l'énorme cloche en branle, pendant vingt-quatre heures de suite, sans aucun arrêt, le jour anniversaire de la prise de Grenade, 2 janvier 1492. C'est de la plate-forme de la *Vela* que le panorama de Grenade est le plus splendide : l'Alhambra avec ses restes si imposants de l'immense palais des rois maures, ses patios, ses jardins; le Generalifffe avec ses verts bosquets ; le mont Clipalitano à l'ouest, avec sa ravissante vallée justement appelée Valparaiso (val du paradis); les sierras lointaines où l'on admire les blancheurs éclatantes des neiges du Valeta. Par une belle journée de printemps, le coup d'œil est magnifique.

Charles-Quint qui, cependant, en plusieurs circonstances, admira et protégea les monuments arabes, avait fait démolir une grande partie de l'Alhambra pour faire place à un palais nouveau resté inachevé et qui semble lourd et épais à côté des finesses architecturales de l'Alhambra.

Ce qui reste du palais maure comprend cinq cours intérieures dont les plus belles sont le *patio de los Arrajanes* (des myrtes) et le *patio de los Leones*.

Au milieu du *patio de los Arrajanes* est un grand réservoir bordé de myrtes, terminé à chaque bout par une galerie à colonnes sveltes qui supportent des arcs d'une extrême délicatesse. Au fond se dresse majestueuse la tour de Comarès dont les créneaux découpent leurs dentelures vermeilles sur l'azur foncé du ciel. La tour de Comarès renferme la salle des Ambassadeurs dont les arcades élancées, l'enlacement des arabesques, les mosaïques, la voûte aux mille festons fouillés, peints de bleu, de rouge, de vert, couleurs très vives dont les traces sont encore visibles, forment un ensemble d'une originalité et d'une bizarrerie saisissantes.

De chaque côté de la porte qui mène à la salle des Ambassadeurs

Digitized by Google

sont creusées des niches de marbre blanc finement sculptées. Ce sont les *Babucheros* où les Maures laissaient leurs babouches. Le plafond de la salle, en bois de cèdre, offre une variété infinie de dessins. Celui qui existait primitivement était, d'après les chroniques, une rare merveille tout étincelante de nacre, de jaspe et de porphyre.

Un des caractères de l'ornementation arabe, c'est que l'écriture y sert de décoration.

Les secrets du Koran se déroulent, comme de fantastiques serpents, le long des frises, sur les jambages des portes, autour des arcs de fenêtres. Les inscriptions les plus nombreuses sont : Gloire à Dieu ! Puissance et richesse aux croyants ! D'autres font l'éloge d'Abu Nazar qui, s'il eût été transporté vivant dans le ciel, aurait effacé l'éclat des étoiles et des planètes. D'autres célèbrent la limpidité des eaux, la fraîcheur des bosquets, le parfum des fleurs qui ornent la cour du *Mezouar* (bain des femmes), autre nom donné également à la cour *de los Arrajanes*.

De la salle des Ambassadeurs on va au *Peiñador* ou *Tocador* et au *Mirador de la Reina*. C'étaient les cabinets de toilette et le boudoir en belvédère de la reine. On y voit des fresques avec des groupes d'amours et d'ornements de style italien, aux chiffres de Philippe et d'Isabelle. Ici, les souvenirs des rois chrétiens se substituent à ceux des Maures. Il faut avouer que la supériorité reste de beaucoup aux Maures.

On arrive par le *patio de la Mezquita*, tout rempli d'orangers, de cédratiers, de jasmins aux bains des sultanes. Une large salle avec de vastes bassins de marbre blanc ; une salle plus petite avec des baignoires pour les jeunes princes ; une salle de repos avec deux alcôves soutenues par des colonnes de marbre ; les murs recouverts jusqu'à mi-hauteur de mosaïques en faïence ; dans le haut, une tribune pour les musiciens. On revoit facilement ici, par la pensée, toute la somptueuse existence de rois maures et de leurs belles favorites.

La célèbre cour des Lions, *patio de los Leones*, n'est pas grande. Ses galeries ont cependant 6 mètres de haut et sont fournies de cent vingt-huit colonnes de marbre blanc, appareillées dans un beau désordre symétrique de quatre en quatre ou de trois en trois. Ces colonnes, dont les chapiteaux très ouvragés montrent des traces d'or

Digitized by Google

et de couleurs vives, supportent des arcs d'une rare élégance. Au centre du *patio* est la fameuse fontaine, vasque énorme de marbre blanc creusée dans un seul bloc, soutenue par douze lions très grossièrement sculptés. Cette *taza* (vasque) *de los Leones* a eu une réputation exagérée. C'était, sans doute, le plus précieux monument de la sculpture arabe en Espagne. Il faut reconnaître cependant que ces douze monstres informes composent avec la fontaine, les colonnes, les arcs un ensemble à la fois des plus imposants et des plus gracieux.

Une des raretés de l'Alhambra est, dans la salle dite du Tribunal, la voûte où l'on voit des restes saillants de peintures arabes. Elles étaient sur cuir préparé et adhèrent à des panneaux de cèdre. On y reconnaît les rois maures de Grenades avec leurs burnous blancs, les figures olivâtres, les lèvres rouges et les yeux noirs.

Dans la salle des *dos Hermanas*, la voûte *Media Naranja* est remarquée pour la finesse de sa décoration : des myriades de petits dômes naissent les uns des autres, entre-croisant et brisant à chaque instant leurs arêtes, cristallisation inouïe où le bleu, le vert, le rouge brillent encore dans le creux des moulures.

La salle des Abencerrages a le grand bassin de marbre où tombèrent les têtes des trente-cinq chefs perfidement attirés dans un piège par les Zegries. On voit de larges taches rougeâtres qui proviendraient du sang des victimes.

Ce qui frappe le plus dans tous ces monuments arabes, c'est la délicatesse infinie de leurs sculptures : c'est du filigrane, c'est de la dentelle dont les dessins à jour sont incomparables.

La décoration de l'Alhambra, en général, tire son plus grand effet d'éléments géométriques, rapprochés et variés avec une recherche singulière, enluminés d'or et de couleurs au milieu desquels se joue cette écriture arabe si multiple, si capricieuse, jetant à travers tout ce fouillis des maximes du Koran, les louanges des souverains ou même une description enthousiaste des beautés naturelles de Grenade.

On a dit avec raison que l'Alhambra est un rêve de poète plus qu'une conception d'artiste. C'est une architecture de houris... on s'attend à voir les petits pieds nus, chaussés de babouches mignonnes brodées d'or et de soie, courir sur le miroitant dallage de marbre.

Digitized by Google

On croit entendre s'échapper des salles mystérieuses les harmonies étouffées d'une mélopée enivrante ; il semble qu'on respire les parfums capiteux des harems.

Le panorama de la sierra Nevada, le Generaliffe avec ses verts ombrages, la riante vallée du Darro, l'Albaycin avec ses vieux quartiers arabes, les jardins du Genil, la fertile plaine de la Vega offrent un ensemble admirable. On s'écrie avec Boabdil : Alhambra, séjour digne du ciel ! à quoi bon vivre si l'on ne te voit plus !

*
* *

C'est à Cordoue qu'est la grande et la vraie curiosité de l'art mauresque en Espagne, la Mezquita.

Cordoue, entrecoupée de bosquets d'orangers et de rosiers, va d'un côté jusqu'au pied de la sierra Morena qui domine ses promenades ; de l'autre, elle descend jusqu'au Guadalquivir qui baigne sa vieille enceinte. Berceau de Séneque, de Lucain, d'Abd-el-Rhaman, d'Avicène, Cordoue fut le siège fameux de la splendide cour des kalifes.

Abd-el-Rhaman voulut faire de Cordoue la vraie capitale des sectateurs du prophète. Il y attira les poètes, les théologiens, les savants, les artistes et elle devint le sanctuaire de la science et de la religion musulmanes. Cordoue compta alors, suivant les traditions arabes peut-être axagérées, jusqu'à deux cent mille maisons, quatre-vingt mille palais, neuf cents bains et douze milles villages pour faubourgs.

La Mezquita de Cordoue fut construite sur un emplacement où s'élevait un temple de Janus transformé en église gothique dédiée à saint Georges. Immense en longueur, en largeur, elle a dix-neuf portes dont les arcs sont cintrés, selon la forme la plus classique de l'art mauresque et ornés de belles mosaïques en faïences blanches et rouges. Les portes en bois de mélèze étaient recouvertes de métal doré. Il y a dix-neuf allées du nord au sud et trente-six dans le sens opposé. Les innombrables colonnes, toutes d'un seul morceau, en marbres des plus rares, porphyre, jaspe rappellent les longues rangées de palmiers des oasis. Sur ces colonnes s'appuient

Digitized by Google

deux étages d'arcs superposés. Au-dessus étaient des plafonds à caissons, à losanges avec toutes leurs broderies orientales taillées dans le mélèze.

Théophile Gautier s'était justement passionné pour la Mezquita. De quelque côté qu'on se tourne, l'œil s'égare à travers des allées de colonnes qui se croisent et s'allongent à perte de vue, comme une végétation de marbre, spontanément sortie du sol ; le mystérieux demi-jour qui y règne ajoute encore à l'illusion.

Le *Minbar*, lieu de prédication des Arabes où les Imans traitaient de leurs affaires religieuses, a été transformé en sacristie et chapelle royale.

Le *Mihrab* ou sanctuaire a conservé sa coupole constellée d'étoiles, ses colonnettes à trèfles, ses mosaïques en verres de couleur et cristal doré. La voûte d'un seul bloc de marbre, creusé en conque, est ciselée, fouillée, couverte d'arabesques merveilleuses. Abd-el-Rhaman donna à la Mezquita un exemplaire du Koran, écrit de la main d'Othman l'un des compagnons du prophète. Il fut déposé dans le Mihrab et devint l'objet d'un culte fervent. Plus tard, ce fameux exemplaire tomba aux mains des Almonades quand ils firent la conquête des provinces arabes de l'Espagne. Il fut relié entre deux lames d'or enrichies de pierres précieuses.

On le portait dans un coffret merveilleux, sur un chameau richement caparaçonné. C'était le palladium vénéré dans les combats. Aujourd'hui, on le conserve dans le trésor du sultan, à Constantinople.

Les pèlerins qui affluaient par milliers devaient faire sept fois le tour du Mihrab à genoux. On voit les dalles usées. Douze mille lampes en or éclairaient la Mezquita.

On n'a malheureusement pas laissé cet incomparable monument dans son intégrité première. Au centre a été construite une immense nef gothique. Le grand autel, sous le vocable de l'Assomption, est sans doute des plus somptueux. Le chœur a des boiseries magnifiques, des orgues superbes. Mais on regrette vivement de voir l'admirable perspective des colonnades de marbre si malheureusement coupée par cette construction gothique qui dépare tout le monument.

Digitized by Google

La tour du Pardon occupe la place où était l'Alminar des Maures. Elle porte à son sommet une grande statue dorée de l'archange saint Raphaël, patron de la cité.

La vaste cour plantée d'orangers avec ses cinq fontaines et sa profonde citerne ajoute encore à l'originalité si saisissante de cet admirable édifice, la grande œuvre d'Abd-el-Rhaman qui avait voulu, à tout prix, élever à Cordoue le plus magnifique des temples musulmans.

La Mezquita est, sans aucun doute, l'une des merveilles de l'art mauresque.

CAMOIN DE VENCE.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Mémoires de l'Académie de Dijon, sciences, arts et belles-lettres, année 1892. Lamarche, libraire, Dijon.

Ce volume de plus de 500 pages, à part trois articles scientifiques consacrés à l'étude de deux variétés de verglas, à des procédés d'analyse des gaz, à l'examen des moyens nouveaux d'augmenter considérablement le débit des eaux de la ville de Dijon, savantes monographies dues à MM. Julien Brunhes, Jules Martin, Coquillion, est, pour sa plus grande partie, composé par une étude de M. E. Metman sur le pessimisme moderne, son histoire et ses causes. L'auteur nous rappelle les noms des premiers pessimistes et constate que si la douleur a toujours existé dans l'humanité, elle n'a pas toujours été comprise de la même façon. La civilisation antique est généralement optimiste. Dans la société moderne, le pessimisme débute avec Byron, Lamartine, Léopardi.

Le pessimisme théorique s'épanouit avec Schopenhauer et marche de négations en négations. On se demande comment une société, pénétrée de ces théories, pourrait vivre. Le désir de jouir aux dépens des autres doit fatalement conduire à s'attribuer les avantages de la vie par la ruse ou la force, toute entreprise si détestable qu'elle soit deviendrait légitime aux yeux de qui en profite. Les plus nobles et les plus utiles mérites de l'homme, le courage, le désintéressement, le travail en vue de l'intérêt commun se trouvent fatalement remplacés dans les théories pessimistes par l'égoïsme, le calcul désireux d'éviter toute peine, l'amour immodéré du bien-être et des jouis-

Digitized by Google

La tour du Pardon occupe la place où était l'Alminar des Maures. Elle porte à son sommet une grande statue dorée de l'archange saint Raphaël, patron de la cité.

La vaste cour plantée d'orangers avec ses cinq fontaines et sa profonde citerne ajoute encore à l'originalité si saisissante de cet admirable édifice, la grande œuvre d'Abd-el-Rhaman qui avait voulu, à tout prix, élever à Cordoue le plus magnifique des temples musulmans.

La Mezquita est, sans aucun doute, l'une des merveilles de l'art mauresque.

CAMOIN DE VENCE.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Mémoires de l'Académie de Dijon, sciences, arts et belles-lettres, année 1892. Lamarche, libraire, Dijon.

Ce volume de plus de 500 pages, à part trois articles scientifiques consacrés à l'étude de deux variétés de verglas, à des procédés d'analyse des gaz, à l'examen des moyens nouveaux d'augmenter considérablement le débit des eaux de la ville de Dijon, savantes monographies dues à MM. Julien Brunhes, Jules Martin, Coquillion, est, pour sa plus grande partie, composé par une étude de M. E. Metman sur le pessimisme moderne, son histoire et ses causes. L'auteur nous rappelle les noms des premiers pessimistes et constate que si la douleur a toujours existé dans l'humanité, elle n'a pas toujours été comprise de la même façon. La civilisation antique est généralement optimiste. Dans la société moderne, le pessimisme débute avec Byron, Lamartine, Léopardi.

Le pessimisme théorique s'épanouit avec Schopenhauer et marche de négations en négations. On se demande comment une société, pénétrée de ces théories, pourrait vivre. Le désir de jouir aux dépens des autres doit fatalement conduire à s'attribuer les avantages de la vie par la ruse ou la force, toute entreprise si détestable qu'elle soit deviendrait légitime aux yeux de qui en profite. Les plus nobles et les plus utiles mérites de l'homme, le courage, le désintéressement, le travail en vue de l'intérêt commun se trouvent fatalement remplacés dans les théories pessimistes par l'égoïsme, le calcul désireux d'éviter toute peine, l'amour immodéré du bien-être et des jouis-

Digitized by Google

sances matérielles, destructeur des tempéraments, des intelligences et des races. Après Schopenhauer, Édouard de Hartmann soutient que toutes les joies de la vie sont des illusions décevantes, il ne fait d'exception que pour les jouissances de la table et celles de la science et de l'art. L'espérance n'est, d'après lui, qu'un instinct qui égare le jugement. On éprouve, en lisant les pessimistes, bien de la peine à ne pas croire qu'ils sont des malades, atteints de quelque infirmité intime dont ils souffrent d'une manière incurable : *mens sana in corpore sano*, les vaillants, les généreux, les bons sont optimistes; ils vivent pour aimer leurs semblables, leur être utile et donner à leur existence un emploi honorable, satisfaisant. La civilisation est œuvre d'optimiste. L'auteur de l'étude que nous signalons espère que l'avenir comptera une jeune génération qui, répudiant les théories de Schopenhauer et de Hartmann, combattra généreusement pour assurer le bonheur de l'humanité en s'inspirant de spiritualisme et d'idéal, et se refusera d'admettre la formule maîtresse d'Hartmann : l'huître jouit du *nec plus ultra* de bonheur, car elle est plus heureuse que le poisson, plus heureux lui-même que le pourceau réputé plus heureux que l'homme! Combien Hartmann a dû regretter ce temps fabuleux où une fée bienfaisante eût pu, d'un coup de baguette magique, le transformer en ... huître.

Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois, pendant l'émigration 1789-1815, par M. Léonce Pingaud. Plon, éditeur, 1889, 2 volumes. Ouvrage accompagné de quatre portraits en héliogravure.

Cette correspondance nous donne pour ainsi dire jour par jour l'inventaire des entreprises, des illusions et des mécomptes des émigrés, de l'incertitude et des hésitations des cours étrangères. Le chapitre des illusions est formidable. On y voit que le comte d'Artois, qui devait, un demi-siècle plus tard, occuper le trône de France sous le nom de Charles X, est bien peu renseigné sur les causes réelles et profondes qui déterminèrent l'explosion de la révolution et doit faire accepter et subir à la

Digitized by Google

ıation française tant de troubles, d'horreurs, de violences et de uerres, pour s'acheminer vers son idéal de liberté et d'égaité. Veut-on un premier exemple de ces illusions. Dans une ettre datée du 31 octobre 1791, le comte d'Artois écrit à l'empeeur Léopold : « La reine de France, trompée par des traîtres dont lle est entourée, engage votre Majesté à ne point agir et à la laiser faire. Ah ! pour son propre intérêt, Sire, ne la croyez pas. » Hélas ! 'intervention de l'étranger, attestée par la prise de Verdun, la baaille de Valmy, livrée et gagnée à quelques jours de marche de Paris, n'a-t-elle pas été la cause première de l'exaltation du sentinent national, l'origine des premiers massacres, le prétexte sinon a justification des soupçons populaires qui ne tardèrent pas à voir artout des traîtres, des ennemis du repos public et des idées nouelles. Le comte d'Artois se refuse à comprendre le langage « *des mis de M. Pitt* », affirmant que la révolution est consommée en France, qu'elle est faite par l'opinion et la volonté de tout le peuple u'il serait inutile de s'y opposer » (lettre de M. de Vaudreuil du 9 avril 1792.) Pendant vingt-trois ans, le même aveuglement peristera pour se continuer après la Restauration et jusqu'au 1830. La collection de cette volumineuse correspondance qui comprend leux fort volumes fait à chaque ligne pressentir dans le prince corespondant de M. de Vaudreuil, le roi, auteur des ordonnances de uillet 1830.

R. G.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Études du comte de Chambrun

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler, au cours des séances de la première session de 1894, les études politiques et littéraires de M. le comte DE CHAMBRUN, antérieures à 1889 d'après des comptes rendus de la grande Presse résumés dans une introduction à ces analyses, par M. Dick-May. L'opinion de M. Caro, membre de l'Académie française, sur le livre intitulée *Fragments politiques*, nous donne la note juste applicable aux écrits de M. DE CHAMBRUN. « C'est, disait-il, le résumé des méditations d'une intelligence vouée à l'étude théorique et pratique des problèmes qui ont agité notre génération, et qui contiennent, dans leurs solutions encore incertaines, l'avenir de la France ». Depuis 1889, l'activité du penseur et du philosophe ne s'est pas arrêtée, M. DE CHAMBRUN a publié de nouvelles œuvres dont il a bien voulu faire hommage à la Société des Études historiques. Nous indiquons notamment : *Nos Historiens, Guizot, Tocqueville, Thiers*, 1890. *Mes nouvelles conclusions sociologiques*, deux volumes, 1893. L'état avancé de la composition de ce numéro ne nous permet pas pour aujourd'hui de donner l'analyse de ces études dont nous rendrons compte sous la rubrique *Livres offerts*, au n° 2 de 1894. Qu'il nous suffise de dire, quant à présent, que les écrits de M. le comte de Chambrun répondent très directement aux préoccupations de notre troisième classe : *Histoire des sciences économiques et sociales*.

Notice sur le IIIe territorial, par M. F. Bellanger.

Tout le monde étant soldat de nos jours, rien d'étonant à ce que les régiments comptent parmi leurs officiers des hommes de lettres et des his-

Digitized by Google

oriens. Un capitaine au IIIe régiment territorial, M. F. Bellanger, vient de publier, chez Henri-Charles Lavauzelle, éditeur militaire, Paris, 11, place Saint-André-des-Arts, une notice des plus attrayantes sur le régiment auquel il appartient. Cette étude est devenue pour lui l'occasion de rappeler les milices et grenadiers royaux du Dauphiné et du Lyonnais, 1534-1731; la garde nationale mobilisée (1814-1816); la garde mobile et les légions mobilisées du Rhône et de la Drôme (1870-1871); préliminaires historiques qui conduisent l'auteur jusqu'à la date de la création du IIIe territorial, 1875-1894. — Nous aurons l'occasion de revenir sur cet intéressant petit livre qui contient beaucoup de renseignements sous un petit format.

LIVRES OFFERTS

Notre Bulletin bibliographique du mois prochain contiendra les nombreux comptes rendus des ouvrages qui ont été examinés en séance pendant la première cession de 1894, savoir : *Les mémoires du général baron Thiébault*, publiés par M. Fernand Calmettes. 2 vol., Plon, éditeur. — *Les réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse de Poiré-sur-Vie*, par M. Eugène Louis. — *L'Armée à l'Académie*, par M. C. de la Jonquière, capitaine d'artillerie breveté d'état-major, librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. — *La Révolution française en Hollande, la République batave* (Hachette). — *Carnet de voyage, est et midi de la France, Italie et Sicile*, par M. L. Quarré Reybourson (Lille, Quarré, éditeur). Plusieurs opuscules de M. Eugène Louis de la Roche-sur-Yon, Gaston Guitton, 1825-1891. Constant Merland et Clément Vallette, les auteurs de *la Flore de la Vendée*, Pontarlier et Maréchal. — *Le Lendemain de la Peine, de la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine*, par M. Léon Lefébure. Jules Gervois, éditeur. — *Histoire des Tribunaux de l'Inquisition en France*, par M. L. Tanon, président à la Cour de cassation. Larose et Forcel, éditeurs. — *Les mémoires du chancellier Pasquier*. 3 volumes déjà parus, Plon, éditeur. — *Les Brigands royaux dans l'Hérault*, par le chanoine S. Saurel. — *Les Maîtres de la langue française au* XVIIe *siècle, Olivier, Patrice*, par M. Ch. Révillout. — *Le traité d'alliance de Louis XII et de Philibert de Savoie en 1499*, par M. Léon-G. Pelissier. — *Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre* (1788-1793), par le marquis de Barral Montferrat, ancien secrétaire d'ambassade, tome Ier, 1894. Plon, éditeur. — *La loi italienne sur les ins-*

Digitized by Google

titutions de bienfaisance du 17 juillet 1890, traduite sur le texte officiel par M. Alfred Muteau, secrétaire général de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, Paris, 1894. — *Lectures historiques*, par M. Albert Sorel. Plon, éditeur, 1894.

Fête de la soixantaine de la fondation de la Société des Études historiques

Le samedi 5 mai, sous la présidence de M. Émmanuel Rodocanachi, la Société des Études historiques a, dans une séance publique, célébré le soixantième anniversaire de sa fondation. Le prochain numéro (n° 2 de 1894) donnera le discours prononcé par le Président, les lectures entendues et le compte rendu de l'audition musicale qui a terminé cette brillante soirée.

En attendant, nous nous bornerons à indiquer qu'un nombreux et brillant auditoire, composé de plus de quatre cents personnes, a applaudi la spirituelle allocution du Président, M. Emmanuel Rodocanachi ; le compte rendu du secrétaire général, M. Desclosières, rappelant les origines de la Société, en 1833, sa réorganisation en 1872, les améliorations apportées dans son fonctionnement et son état actuel ; le savant rapport de M. Flach sur le concours Raymond : « Les États généraux de 1614 », dont le lauréat a été M. Rivière de Douai ; enfin les deux captivantes lectures de MM. Moireau et Welschinger : « Le suffrage féminin en Angleterre et aux États-Unis », « Le comte d'Entraygues et la Saint-Huberty ». — Une remarquable audition musicale, qui a fait entendre MMmes Riss-Arbeau, Rosenberg, MM. Hasselmans fils, Bartet, de l'Opéra, Desbrousses, Emieu et Morpain, a terminé cette belle soirée.

Digitized by Google

DEUXIÈME SÉANCE PUBLIQUE DE 1894

Présidence de M. EMMANUEL RODOCANACHI

FÊTE DE LA SOIXANTAINE

La Société des Études historiques a tenu le samedi 5 mai, au lieu ordinaire de ses réunions publiques, hôtel de la Société d'Encouragement, place Saint-Germain-des-Prés, rue de Rennes, 44, sa deuxième séance annuelle qui coïncidait avec le soixantième anniversaire de sa fondation. Siégeaient au bureau : MM. E. RODOCANACHI, président; BARBIER, président honoraire de la Cour de cassation, président honoraire de la Société; Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, secrétaire général; J. FLACH; CAMOIN DE VENCE, anciens présidents; Henri WELSCHINGER et Georges DUFOUR, vices-présidents; DUMONT, secrétaire général-adjoint; Ludovic RACINE, administrateur et MOIREAU, vice-président de la première classe.

On remarquait sur l'estrade, ou dans l'auditoire : MM. BÉLANGER, de BOISJOSLIN, BRÉARD, CASSAGNADE, CORNUDET, Mme CARLHIAN, MM. ULRIC DE CIVRY, DAUSSY, DUCHARTRE de l'Institut, Jules FABRE, Henri FORMONT, FRANCOIS, directeur au Ministère de la Guerre, GOMBAULT-DARNAUD, GRIVEAU, HÉNISSART, M. Ernest LAMY, comte LECOURBE, Albert LEFÈVRE, Georges LEMAIRE, conseiller à la Cour de cassation, Paul LEVEL, S. LIÉGEARD, LOISEAU, ancien président, LOUICHE-DESFONTAINES, prince DE LUSIGNAN, MARBEAU, ancien président, Th. MARTIN, W. MARIE, Mme HERBET, MESNIER, MOUTIER, MUTEAU, MONTAUDON, NÉGREPONTE, PEIN, Raphaël PINSET, Ferdinand ROUX, DE Saint-THOMAS, Armand SIMONIN, TALBOT, Émile TRÉLAT, Henry VERGÉ, VERNUDACHI et WIESENER, ancien président, tous membres titulaires ou associés libres accompagnés de membres de leurs familles ou d'amis profitant ainsi des cartes mises à leur disposition. Au nombre des auditeurs ayant répondu à l'invitation de la So-

Digitized by Google

ciété par eux-mêmes ou des personnes les représentant, se sont trouvés : MM. de Saint-ARROMAN, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, direction des sociétés savantes, PLON, éditeur, Ambroise RENDU et PINVERT, avocats à la Cour d'appel, A. TEMPLIER, Le comte de CHAMBRUN, ainsi que plusieurs parents ou amis de : Mmes RISS-ARBEAU et ROSENBERG, MM. BARTET, DESBROUSSES, EYMIEU, Louis HASSELMANS et MORPAIN, artistes figurant au programme.

Notre cher confrère M. Arthur COQUARD, retenu par un deuil récent s'est excusé de ne pouvoir prendre part à cette fête de famille, ainsi que M. F. FUNCK BRENTANO, qui nous a exprimé ses vifs regrets.

Nous donnons, dans l'ordre où elles ont été entendues, les lectures qui ont, avec le brillant concert complétant la séance, obtenu de l'assemblée le plus favorable accueil.

R. G.

Digitized by Google

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre présence ici est un témoignage de l'intérêt que vous portez à nos travaux, un encouragement à persévérer dans la voie où nous nous sommes engagés, une récompense à nos efforts. La *Société des Études historiques*, dont je m'honore d'être aujourd'hui l'interprète, est fière de votre sympathie et vous en remercie.

Mais cette sympathie n'est pas le seul mobile qui vous amène ici. Vous aimez, vous recherchez les plaisirs délicats de l'esprit, les satisfactions de l'intelligence, et, sachant que nous nous réunissions, vous nous êtes venus en toute assurance. J'espère et j'ose me flatter que votre attente ne sera pas déçue. Le but, en effet, que poursuit notre société depuis tantôt soixante années, est de présenter les recherches les plus sérieuses sous la forme la plus attrayante, de dissimuler la science sous l'art, de montrer qu'on peut être grave sans être ennuyeux. C'est une grande faute, contre laquelle nous nous élevons, que de vouloir dépouiller l'histoire des grâces et des séductions de la forme. Sous peine d'être délaissée, il faut qu'elle ne soit pas maussade, il faut qu'elle sache se rendre aimable et séduisante. Elle le peut, et je n'en veux d'autre preuve que les communications pleines tout à la fois d'érudition et de charme que vont vous faire mes très savants collègues.

Ce goût pour les lectures publiques, pour les exercices d'éloquence, que les Parisiens de nos jours, avec leur finesse et leur amour des choses littéraires, possèdent à un si haut degré, n'est pas né d'hier.

Je n'en veux point faire ici l'histoire et je me bornerai, pour prouver mon dire, à remonter au premier siècle de notre ère, au moment où l'éloquence du forum étant interdite à Rome, les orateurs politiques durent réduire leur ambition aux triomphes plus modestes du conférencier. Leur succès fut grand, mais les moyens qu'ils em-

Digitized by Google

ployaient pour l'assurer, n'étaient tout à fait les mêmes que ceux auxquels on a recours de nos jours.

Le conférencier ne se présentait jamais alors devant son public que les cheveux parfumés, les joues brillantes de fard, la tête couronnée de fleurs, voire de lauriers artificiels dont les baies étaient autant de rubis. A ses mains étincelaient des pierreries et il se drapait majestueusement dans une toge somptueuse. Après le compliment d'usage adressé à l'assistance avec un sourire insinuant et bien étudié d'avance, il entrait en matière et ajoutait aux charmes de son éloquence par l'élégance de ses poses nonchalantes et le mouvement calculé de ses mains. Comme thème à son discours, il prenait, tout autre sujet lui étant interdit, le panégyrique de la fièvre, l'exaltation des grâces de l'âne ou l'analyse des finesses du hanneton. Heureux lorsqu'il ne célébrait pas deux heures durant, la mouche, le cousin ou la puce ! Et cependant, telle était la séduction qu'exerçait encore jusqu'au semblant de l'éloquence, que l'admiration de la foule faisait rarement défaut à ces momeries. Il est vrai que, pour être plus sûr d'avoir des auditeurs sympathiques, maint conférencier en louait à des entrepreneurs attitrés de succès oratoires. D'autres prêtaient de l'argent sans intérêt à qui voulait, à la condition qu'on assistât régulièrement à leurs conférences et qu'on y témoignât, sans réserve, un enthousiasme de bon goût. Aussi, les murmures approbatifs, les interruptions flatteuses, les battements de mains eux-mêmes ne suffisaient pas à ces délicats et il leur fallait, après une période plus ou moins brillamment enlevée, entendre des acclamations frénétiques, des cris de pamoison, voir leurs auditeurs s'agiter désespérément sur leurs bancs, secouer et déchirer leurs vêtements, courir comme des fous à travers la salle clamant avec fureur : des couronnes ! des couronnes !

Je ne vous en demande pas tant pour ceux de mes collègues qui vont prendre la parole et nous nous tiendrons heureux si nous pouvons vous convaincre que l'histoire, qui est la plus exacte des sciences est aussi le plus varié, le plus dramatique, le plus passionnant des romans.

EMMANUEL RODOCANACHI.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

de 1893

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre président vient, pour sa part, de tenir scrupuleusement la promesse que nous nous étions faite d'être *brefs*. Vous avez souligné par vos approbations la finesse de son allocution humoristique, il vous a rappelé comment les Romains, privés du retentissement de la tribune publique, avaient cherché un dédommagement dans les exercices parfois plaisants des conférences privées.

La sobriété de M. Rodocanachi n'est pas de l'indigence, il eût certes facilement tiré de ses cartons quelque gros manuscrit en préparation. L'auteur de deux beaux volumes in-quarto publiés cette année par l'éditeur Alphonse Picard, sur l'histoire des corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'empire, était bien capable, s'il l'eût voulu, de retenir longuement votre attention. Pour remercier notre président de sa courtoise réserve, je vous dirai, au risque de contrister sa modestie, que son œuvre a été, en pleine séance de l'Institut, l'objet d'un rapport élogieux de M. Lefèvre-Portalis, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Je veux, à mon tour, imiter la sobriété dont nous venons de recevoir l'exemple, et comme notre programme porte cette mention : *Fête de la soixantaine*, un mot, un simple mot, des origines, du développement et de l'état actuel de notre compagnie.

En 1833, un membre de l'Académie française, l'éminent M. Michaud, l'historien des croisades, conçut l'idée de grouper dans une

Digitized by Google

même association les fervents des recherches historiques. C'était l'époque de la renovation de ces études : avec Augustin Thierry, Guizot, Michelet dont le talent naissant annonçait le génie.

L'année de gestation nécessaire à toute entreprise nouvelle était à peine écoulée, qu'en mai 1834, la société de M. Michaud, sous le titre d'*Institut historique*, tenait sa première assemblée publique : 1834-1894, voilà les soixante ans !

Au début, les adhésions, les concours furent actifs, nombreux, efficaces, puis avec le temps, ce maigre rongeur, *tempus edax*, le vide se manifesta dans les rangs des sociétaires et si, vers 1870, notre société avait déjà publié trente-trois volumes, tenu des congrès annuels, conservé de sérieux travailleurs, le nombre des fidèles s'était considérablement amoindri, et lorsque éclatèrent les désastres de l'année terrible, souvenirs dont la sombre tristesse serre encore le cœur et fait monter les larmes aux yeux, nombre d'infortunes privées s'ajoutèrent aux calamités publiqnes, ruines secondaires, sans doute, mais non moins cruelles aux victimes qui les subissaient. Le vieil *Institut historique* fut atteint comme tant d'autres et, lorsqu'après les horreurs de la Commune, nous nous retrouvâmes réunis à Paris, nous n'étions plus que cinq préoccupés de sauver l'enfant expirant du vénérable M. Michaud.

Un de nos confrères, M. Ernest Breton, littérateur renommé, savant archéologue, auteur de deux volumes restés des livres sur les ruines d'Herculanum et de Pompéï, nous réunit dans son salon de la rue de Maubeuge, nous n'avions même plus d'asile. Là se trouvèrent : MM. Barbier, alors président de chambre à la Cour de Paris, depuis premier président de la Cour de cassation, le baron Carra-de-Vaux, juge au tribunal de la Seine, auteur de traités de philosophie pratique sur la théorie des Devoirs ; Louis Lucas, ancien notaire à Reims, connu par de savantes monographies sur l'histoire de la Champagne et votre très humble serviteur.

L'impression du moment était que nous venions prononcer sur la tombe de notre Compagnie les dernières prières. Une intention moins désespérée ranima les confiances. Dans notre malheur, une bonne fortune nous était survenue qui eût réjoui le sage Azaïs, l'ingénieux inventeur du système des compensations. Un honorable

Digitized by Google

confrère, M. Raymond, venait de léguer à l'Institut historique un capital de 20.000 francs.

Pour recevoir cette libéralité, une condition s'imposait. Nous devions être reconnus d'utilité publique! grosse difficulté, comment faire? Nous étions à la veille de rendre l'âme! Les morts n'héritent pas! M. le président Barbier, animé d'une volonté et d'une persistance d'action qui croissaient avec les exigences, se fit le rédacteur des nouveaux statuts, le négociateur des démarches nécessaires près du Ministère de l'Instruction publique.

Une objection embarrassante arrêtait, en principe, les bonnes volontés qui nous étaient incontestablement acquises.

Le décret réorganisant, en 1795, l'ensemble des cinq académies, réserve à cette docte compagnie le privilège du titre d'Institut; il devenait impossible au pouvoir, sans commettre une illégalité, de nous reconnaître officiellement sous le nom d'*Institut historique*. On citait des inconvénients assez comiques de l'abus de cette qualification. N'avait-on pas vu la police forcée d'intervenir pour réprimer l'abus du nom d'Institut usurpé par diverses associations dont certains membres avaient fait prédominer en grosses lettres le titre suivi en minuscules de leur véritable désignation. La conciliation, grande maîtresse de la vie humaine, nous apporta la plus favorable des solutions. Le baron Carra-de-Vaux proposa le titre simple, vrai, conforme au but poursuivi, de *Société des Études historiques* et, afin de rattacher les espérances du présent à l'honorabilité du passé, on nous concéda l'autorisation d'ajouter : *Ancien Institut historique*. M. Thiers, alors chef du pouvoir exécutif, signa notre acte de renaissance, nous délivrant ainsi notre premier titre d'honneur.

Le prix Raymond, à la distribution duquel vous assistez chaque année, devint un des objets importants de nos préoccupations. Nous avons à l'heure actuelle distribué en médailles et espèces plus de 45.000 francs. Des études distinguées sont sorties des ces concours, correspondant à nos quatre classes : *histoire générale; histoire des langues et des littératures; histoire des sciences économiques et sociales; histoires des beaux-arts.*

Je ne vais pas me livrer à l'énumération des questions mises au concours depuis 1872; si cela vous intéresse, vous en retrouverez

Digitized by Google

la liste à la suite de chacun de nos volumes avec le nom des lauréats. Nous devons vous rappeler cependant, pour attester la variété de nos travaux, le titre de quelques-unes de ces questions : *L'Histoire élémentaire de la littérature française ; Les Institutions de prévoyance en France ; L'Histoire du Portrait, peinture et sculpture ; La transmission des biens nobles aux mains des roturiers ; L'Histoire de la musique dramatique depuis le* XVIIe *siècle jusqu'en 1870,* et douze autres non moins intéressantes. Dans un instant, vous entendrez parler du concours de 1893 : les *États généraux de 1614*, et, pour les années 1895-1896, deux nouvelles questions sont proposées. La tradition veut que nous les annoncions en séance publique.

Le sujet de concours pour 1895 est ainsi formulé :

Étudier les relations des villes impériales avec l'Empire germanique aux XVIe et XVIIe siècles ; faire ressortir le caractère de leur autonomie.

Celui de 1896 propose : l'Étude de l'état et du fonctionnement des justices seigneuriales à la veille de la Révolution ; montrer les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient.

La générosité de M. Raymond fut imitée par plusieurs confrères que nous avons eu la douleur de perdre, et la liste de nos donateurs enregistre le souvenir de MM. Paul Odent, le dernier préfet français de la noble cité de Metz, Gustave Duvert, Ferdinand Berthier, Montaudon, Jules David, Adrien Destouches. La liste n'est pas fermée, M. Ludovic Racine, notre administrateur, accueillera toujours, avec la plus vive satisfaction, l'avis d'un nouveau legs.

La distribution du prix Raymond s'est trouvée complétée depuis 1889 par l'organisation de soirées littéraires suivies d'auditions musicales.

Si cette amélioration est un peu notre œuvre, elle est, Mesdames et Messieurs, aussi beaucoup la vôtre. L'affluence du public, ses chaleureux applaudissements ont soutenu, animé nos conférenciers et nos artistes et nous ont encouragé à continuer ces agréables réunions.

Je finis en vous disant que le volume de 1893, récemment paru, prendra une place honorable à la suite de ses cinquante-neuf aînés.

Digitized by Google

l'analyse des études, articles, mémoires, rapports insérés dans ce ome, nous entraînerait trop loin ; ce résumé sera inséré à la suite le ce compte rendu imprimé; vous y lirez que nous avons accueilli vec bonheur les distinctions conférées à nos collègues, M. Welchinger, promu officier de la Légion d'honneur; Ernest Cartier, bâonnier de l'ordre des avocats, et Gossot, nommés chevaliers, Prosper Pein, officier d'Académie. Vous trouverez encore dans ce volume des notices nécrologiques consacrées à ceux de nos excellents collègues que nous avons eu la douleur de perdre en 1893 : MM. Bougeault, Gustave Duvert, Louis Lucas. Tous les trois avaient occupé le fauteuil de la présidence. Nous avons retracé, avec le souvenir de leurs aimables qualités, le récit des services signalés qu'ils nous ont rendu.

Ils avaient, ces chers et regrettés confrères, adopté et servi la maxime des vieux classiques, devenue la nôtre : *Mêler l'utile à l'agréable. L'utile*, vous allez le rencontrer dans les lectures qui vont suivre, *l'agréable*, vous le goûterez en applaudissant l'audition musicale.

ANNEXE AU COMPTE RENDU.

Les nécessités de la séance publique nous ont obligé, comme on vient de le voir, de renvoyer à une analyse complémentaire les travaux de 1893 dont il convient de rappeler le souvenir pour attester que notre Compagnie ne cesse d'offrir à ses adhérents des communications aussi distinguées que capables, de retenir leur attention. Nous diviserons ce résumé en deux parties : Mémoires, Rapports. Certes, dans les Rapports sur des ouvrages offerts, les auteurs ne négligent pas de s'affirmer par une note personnelle, mais on ne peut méconnaître que les Mémoires, eux attestent, le travail intime, personnel représentant l'œuvre réelle de notre Association d'Études.

Digitized by Google

MÉMOIRES

Une lettre du Roi, mise au jour par M. Henri Welschinger, nous a reporté aux premiers moments, pleins d'angoisses, de la Restauration. La France allait avoir à payer une indemnité de huit cent millions, à subir une occupation de 150,000 hommes, à ses frais, pendant sept années. Les exigences des alliés attestaient de monstrueuses intentions de spoliation. Le roi Louis XVIII, par une lettre écrite le 23 septembre 1815 à l'empereur Alexandre, protesta, avec autant de dignité, de courage que d'éloquence, contre ces mauvaises intentions. En nous communiquant cette lettre, d'après la correspondance de Pozzo di Borgo; M. Welschinger donne, contrairement à l'opinion de M. Albert Sorel, la preuve qu'elle fut bien l'œuvre absolument personnelle de Louis XVIII, si elle ne reçut alors aucune publicité, ce silence voulu était imposé par le désir de ne pas surexciter les esprits et les partis en ces moments difficiles. Sage précaution, le curieux récit d'incidents judiciaires subis par deux négociants de Lodève, accusés par des ultras de faux et de calomnie pour avoir mis en circulation une copie de cette lettre royale, réputée, par les premiers juges *injurieuse*, pour les alliés, prouve que Louis XVIII, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, avait uni la prudence à la fermeté. M. Welschinger termine cette page d'histoire du plus vif intérêt par l'examen des résultats qu'obtient cette lettre de roi.

Pierre-le-Grand et ses propositions d'alliance au Régent en 1717. — L'étude que notre savant confrère, M. Wiesener, si compétent dans toutes les questions qui touchent à l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle, est venue à son heure au moment ou des liens de sympathie s'affirment avec le gouvernement et le peuple Russe, pour nous rappeler comment, en 1717, le plan d'une alliance avec la France conçu par le tsar, inaugura une politique qui devait être reprise de nos jours (*Revue,* p. 18).

Impressions d'Esthétique. — Les hardiesses du naturalisme, du

Digitized by Google

réalisme, et du modernisme sont elles conformes aux principes de l'histoire du beau ? M. Camoin de Vence ne le pense pas, avec cette verve de conception et ce mouvement de style que ses confrères aiment à retrouver dans ses écrits, M. de Vence proclame avec de Vigny la supériorité de l'idée sur les réalités naturalistes.

L'Aveugle autrefois et aujourd'hui. — Le nombreux public qui assistait, le 8 mars 1893, à la séance publique que la Société des Études historiques avait organisée exceptionnellement à l'Institution des jeunes aveugles pour permettre sur place, l'audition du concert exécuté par ces merveilleux artistes sous la direction de notre confrère, M. Arthur Coquard, n'a pas perdu le souvenir de l'instructive et éloquente conférence faite par M. H. Welschinger sous ce titre : *L'Aveugle autrefois et aujourd'hui.* L'orateur, après avoir rendu hommage aux bienfaiteurs des aveugles, Valentin Haüy, Braille, Monnier de la Sizeranne, a raconté l'histoire du développement des procédés consacrés à leur éducation, montré les résultats obtenus et rappelé le souvenir d'aveugles illustres. M. Welschinger a terminé son instructive, émouvante et spirituelle conférence par un mot adressé à Diderot, par Mme de Salignac, une aveugle d'autrefois qui fut le type de la grâce et de la bonté.

Séance publique du 9 mai 1893. — La séance publique du 9 mai 1893 comprenait au programme une allocution du Président, M. Loiseau; le compte rendu des travaux de 1892, par M. Félix Tournier ; un rapport de M. de Boisjoslin sur le concours Raymond : *La vie et les œuvres de l'architecte Gabriel.* Une lecture de M. Marbeau à propos des *Contes de Perrault* et *une lettre de Roi* de M. Welschinger, dont nous avons parlé en commençant. Une audition musicale organisée par les soins de notre confrère, M. William Marie, a terminé agréablement cette soirée.

M. Loiseau, après avoir rappelé l'attrait offert par l'étude de l'histoire, a précisé l'ordre d'idées qui domine dans les préoccupations de la Société des Études historiques.

Dans un compte rendu rapide et complet tout à la fois, M. Félix Tournier, secrétaire général adjoint, qui avait bien voulu, pour cette

Digitized by Google

année, accepter la fonction de rapporteur, a rendu justice aux travaux communiqués en 1892 et rappelé la mémoire de nos confrères décédés, notamment M. Victor Bournat.

Le compte rendu par M. de Boisjoslin des opérations du jury de concours attribuant le prix Raymond à M. Ernest Bousson pour son Mémoire sur la vie et les œuvres de l'architecte Gabriel, auteur des palais de la place Louis XV et de l'École militaire, a fait connaître avec tout le mérite d'un spécialiste, versé dans les plus intimes secrets de l'art architectural en quoi le génie de Gabriel le distingue de ses prédécesseurs et fixe son originalité. L'ÉTUDE à PROPOS DES CONTES DE PERRAULT, toute pleine d'ingénieux aperçus, de remarques philosophiques aussi profondes que finement exprimées a été très goûtée d'un public qui sait apprécier dans M. Marbeau le penseur servi par l'homme de lettres.

RAPPORTS SUR DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES EN 1893

Les rapports sur des ouvrages offerts à la Société des Études historiques ont toujours tenu une place importante dans les communications entendues en séances privées bi-mensuelles de la Société des Études historiques. Non seulement nous nous faisons un devoir de courtoisie de remercier ainsi publiquement les auteurs et éditeurs qui nous font connaître leurs œuvres, mais nous nous préoccupons aussi de mettre en lumière par une analyse aussi exacte que possible, la pensée du livre, son utilité au point de vue historique et le talent de l'auteur. En 1893, plus encore que les années précédentes, cette partie de nos travaux s'est trouvée amplement développée. Dans le livre de la *Pousta* de M. Sigismond de Justh, traduit du hongrois par M. Guillaume Vautier, nous avons trouvé en un petit volume plein de saveur et de grâce la vie et les mœurs du paysan habitant les Pays-Bas de la Hongrie, entre

Digitized by Google

le Danube, la Tisza et les Carpathes. Aux immenses solitudes de la *Pousta*, le pâtre, maître paisible et lent de la nature, règne sur le monde qui l'entoure parce que là, lui seul est l'homme, lui seul sait rire et pleurer. La joie et la douleur de ces paysans, nous les retrouvons dans le livre de M. Justh avec une saisissante éloquence dont notre éminent confrère, M. Marbeau, a su reproduire le mouvement et les nuances.

De l'authenticité des annales et des histoires de Tacite rendu probable par le style de ces ouvrages.

Un de nos plus savants confrères, M. Hochart, de Bordeaux, a mis en question, dans des livres très étudiés, non plus la valeur de Tacite, comme historien, recherche suivie avant lui, mais Tacite lui-même. Après avoir analysé avec un soin scrupuleux les arguments accumulés par M. Hochart pour démontrer la non-autenthicité des annales, M. de Boisjoslin, dans une réfutation magistrale tirée du style même de Tacite et de son génie propre, nous donne la preuve qu'il n'a pu être imité par le plus habile des contrefacteurs. (*Revue*, 1893, p. 155 à 179).

Histoire de l'université de Coimbre à propos de l'ouvrage récent de M. Th. Braga.

En 1889, le Portugal célébrait, après six siècles, la fondation de son enseignement supérieur définitivement distribué par l'Université de Coimbre. Notre ancien Président, M. Loiseau, auquel nous devons tant d'instructives études sur le Portugal, nous a retracé, d'après un récent ouvrage de M. Théophilo Braga, l'origine et les développements des Études générales dans ce royaume.

Agedicum, note historique.

La question de savoir si l'*Agedicum* de César est Sens ou Provins a été étudiée par M. Justin Bellanger en véritable tacticien; sa conclusion est que la campagne de Labiénus contre les Parisis,

Digitized by Google

absolument inintelligible en admettant *agedicum Provins* devient facile à comprendre si on admet que le général romain partant de Sens y revient (*Revue*, p. 201 à 207).

Histoire des revendications en faveur de la propriété littéraire et artistique ainsi que de l'Association fondée dans ce but 1878-1893.

Le 23 septembre 1893 s'ouvrait à Barcelone le quinzième Congrès, de l'Association littéraire et artistique internationale fondée en France et qui tint au mois de juin 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, son premier Congrès international, dans le but de définir et d'affirmer les droits de la propriété littéraire. M. Loiseau, que de nombreuses affinités relient à l'histoire scientifique et littéraire du Portugal, avait accepté de nous représenter à Barcelone le récit des travaux du Congrès précédé de l'histoire de l'Association internationale est à la fois œuvre d'histoire et de jurisconsulte (*Revue*, p. 252 à 263).

L'histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge, par M. Herman Van der Linden.

A été analysé par notre savant confrère, M. Frantz-Funck Brentano après avoir rappelé que l'histoire municipale des villes de l'Europe occidentale objet, depuis les brillantes généralisations d'Augustin Thierry, de tant de nombreuses monographies, tenait une grande place dans le mouvement général de la civilisation, M. Brentano suit la division rationnelle et méthodique adoptée par l'auteur étudiant la fondation des familles, les origines de la bourgeoisie, de l'échevinage et du conseil des jurés. Puis vient le développement du commerce et de l'industrie, sources de richesses qui, par une loi inéluctable, engendre la lutte des artisans contre l'aristocratie. Le mouvement populaire servi par Pierre de Courterel et les ducs de Brabant l'emporte; mais, conséquence aussi funeste que logique, les patriciens quittent la ville, l'industrie se déplace, passe en Angleterre : Louvain est ruinée. La dernière partie de l'ou-

Digitized by Google

vrage est consacrée à l'examen des rouages de l'administration : finances, polices, milice. Usant de l'autorité qui lui appartient, M. Frantz-Funck Brentano signale à l'auteur quelques imperfections dans sa méthode de travail avec une délicatesse de critique qui, sans pouvoir contrister le jeune historien, profitera aux études nouvelles que son mérite déjà reconnu laisse pressentir.

Erreurs et dangers de l'anthropologie criminelle.

Nous avons eu souvent l'occasion de citer, depuis plusieurs années, une des sociétés d'utilité publique qui honorent la France contemporaine ; nous voulons parler de la Société générale des Prisons. Dans cette Compagnie, M. Camoin de Vence, ancien président de la Société des Études historiques, tient, par sa collaboration, une place aussi considérable que chez nous. L'extrait d'un travail de lui inséré dans la Revue pénitentiaire (*Bulletin de la Société des Prisons*, 1892, p. 28) sous ce titre : *Des erreurs et des dangers de l'anthropologie criminelle* résume en quelques pages, dispensant de lire plusieurs volumes, les fameuses théories du Dr Lombroso considérant le criminel comme un *fou moral*, un épileptique. M. Jacques de Boisjoslin, à qui nous sommes redevables de tant et de si profitables communications et comptes rendus, ne s'est pas contenté de nous faire connaître l'étude de M. Camoin de Vence et les idées de l'École française qui, rapportant le *crime au milieu*, admet généralement *que les sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent*, et que, par le combat contre le crime, on doit arriver à prévenir tout autant qu'à *punir*, il nous a aussi donné ses vues personnelles.

Le monde aimé, par M. Prarond.

La plume élégante et flexible de M. de Boisjoslin peut passer des sévérités du système pénitentiaire aux charmes de la poésie ; il nous a prouvé une fois de plus la souplesse de son talent en nous faisant connaître le recueil de poésie publié par notre confrère, M. Prarond d'Abbeville, sous ce titre *Le Monde aimé*. « Bien des paysages, nous dit M. de Boisjoslin, passent dans ces pièces détachées. Celles qui nous frappent par un caractère d'irrécusable vie habituelle et infuse,

Digitized by Google

sont consacrées à des villes, à des aspects de campagne de Picardie. » La pièce intitulée : *Vue des champs* peut être réputée note d'histoire en ce qu'elle consacre le souvenir de ruines disparues, et de changements dans l'aspect de la campagne.

Lettres d'un lycéen et d'un étudiant.

Un nouveau confrère, M. Henri Dabot, avocat à la cour d'appel de Paris, s'est manifesté à nous par les *Lettres d'un lycéen et d'un étudiant, 1847-1854*. Au palais, on savait déjà que M. Dabot était un adversaire avec lequel il fallait compter à la barre; maître de son dossier, discuteur pénétrant, homme d'affaires expérimenté, on le connaissait bien avec ces qualités, mais ce qui était moins entrevu, c'était ce mérite d'observation fine et d'expression pleine d'humoure dont nous retrouvons la trace à chaque ligne de l'écolier du lycée Louis-Legrand et de l'étudiant en droit de la Faculté de Paris dans ses lettres à ses parents écrites de 1847 à 1854 : chute du gouvernement de 1830 et premières années du second Empire. Par des citations heureusement choisies, M. Félix Tournier donne le plus vif désir de lire ce charmant petit livre.

Mémoires du général Radet, par M. Combier.

M. le Président Combier, membre correspondant de la Société des Études historiques, depuis 1874, n'a cessé, depuis ces vingt années, de consacrer les heures de loisirs que lui laissaient les devoirs de ses fonctions de magistrature aux recherches historiques. Nous avons eu fréquemment l'occasion de signaler l'importance de ses travaux et leur utilité pour l'histoire générale et locale. L'année dernière, sous le titre *Mémoires du général Radet*, notre confrère a retracé la vie d'un brave soldat ayant joué un rôle important dans les guerres de la République et de l'Empire, victime de passions politiques sous la Restauration. Nul parmi nous ne pouvait parler du livre de M. Combier et du général Radet avec plus de compétence que le colonel Fabre de Navacelle et, visitant récemment le Musée de Bar-le-Duc, qui renferme le portrait du général à côté de tant d'hommes de guerre issus du département de la Meuse, comme Oudinot, Gérard, Marguerite et vingt autres, non moins célèbres;

Digitized by Google

nous souhaitions qu'une courte notice, extraite du compte rendu de notre confrère, pût être mise à la disposition des visiteurs de cette galerie de vaillants serviteurs du pays pour faire connaître Radet, organisateur et commandant supérieur de gendarmerie.

Le constituant Charles Voidel, député de la Moselle.

M. Dumont, secrétaire général adjoint, a voulu prendre tellement au sérieux les fonctions qui lui ont été conférées par ses confrères et amis qu'il ne limite pas sa collaboration à la rédaction particulièrement complète des procès-verbaux de nos séances mensuelles, mais il manifeste encore son concours par des rapports et comptes rendus qu'il sait rendre intéressants. Au premier rang de ces communications; nous devons mettre l'analyse du livre publié par M. Jules d'Auriac, fils du savant et distingué confrère Eugène d'Auriac, biographie consacrée au constituant Charles Voidel, bisaïeul maternel de M. Jules d'Auriac. M. Dumont a su dégager et mettre au relief, en quelques pages, le caractère hautement honorable de Voidel, modéré dans des temps de trouble et de révolution; ferme défenseur des principes de liberté résidant essentiellement dans la séparation des pouvoirs.

Sociétés savantes de province.

S'il est matériellement impossible à la Société des Études historiques de signaler tous les travaux insérés dans les Bulletins, mémoires, annales des nombreuses Sociétés de Province dont elle reçoit les publications, elle répartit entre ses membres les volumes offerts par ces Compagnies et elle indique, d'après des rapports sommaires, celles des études qui, ayant trait à l'histoire, lui ont paru les plus intéressantes. Cette méthode d'investigation a permis à M. Gossot de signaler les actes de l'Académie de Bordeaux, page 264, le Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, et les *Livres de raison* dans le Lyonnais et les provinces voisines d'après notre confrère, M. Vachez, secrétaire général de

Digitized by Google

l'Académie de Lyon; à M. Paul Griveau de nous donner sur l'Académie de Toulouse une étude développée qui nous fait connaître, aussi complètement que possible, les travaux de cette docte Compagnie (*Revue*, pp. 275 à 291). Si nous ajoutons à ces analyses les comptes rendus de MM. Loiseau, sur les travaux de l'Institut national génevois et l'histoire de la république de l'Équateur, de M. Dumont : annuaire de la Société philotechnique ; de M. le colonel Fabre de Navacelle, Académie d'Hippone, nous aurons un aperçu de cette section des travaux de la Société des Études historiques.

Cette revue resterait incomplète si nous omettions de parler des derniers travaux qui ont terminé la deuxième session de 1893 : *Féodalité. Aristocratie* par le colonel Fabre de Navacelle; *Christophe Colombe*, sa glorification religieuse, par M. Loiseau, d'après une étude de M. l'abbé Casabianca; les *Contes de la Grande-Bretagne* recueillis par M. Loys Brueyre, rapport de M. Marbeau; *Les origines de l'ancienne université de Provence* rappelées par M. Moireau d'après une monographie communiquée à l'Académie d'Aix ; *Les origines de l'ancienne France*, par M. Jacques Flach, xe et xie siècles, compte rendu de M. Georges Maze; *Napoléon intime*, par M. Arthur Lévy. Le *Maréchal Ney*, par M. H. Welschinger; *L'Orviétan*, par le docteur le Paulmier; la *correspondance historique et archéologique*, par MM. Bournon et Mazerolle; *Remarques et pensées* de M. Marbeau. L'architecture française civile et domestique du xie au xvie siècle, par MM. Gelis-Didot et Th. Lambert, notes bibliographiques sur ces ouvrages offerts rédigées par le secrétariat de la Société des Études historiques.

Féodalité et aristocratie.

Sous ce double titre, notre vénéré confrère, le colonel Fabre de Navacelle, dont nous avons fêté les quatre-vingt-trois ans par une note historique insérée page 152, rappelle que les attaques incessantes des Normands aux viie et ixe siècles ont déterminé dans tout l'empire de Charlemagne l'établissement du régime féodal. En attribuant l'hérédité aux gouverneurs de province, l'Édit de Kiersy-

Digitized by Google

sur-Oise (879) les détermina à employer tous leurs efforts à la défense du pays devenu leur bien propre. Presque instantanément les invasions normandes perdirent leur chances de succès. L'abandon de la Neustrie à titre transactionnel mit fin à la période de dévastation ; mais l'organisation sociale qu'elles avaient provoquée subsista et prit encore de plus grands développements. Dans son étude, le colonel Fabre montre comment la Féodalité disparut, conquise peu à peu par la Royauté pour faire place à une noblesse dépouillée de tout pouvoir et réduite à solliciter les faveurs royales.

Christophe Colomb, sa glorification religieuse.

« Au moment où l'Italie, l'Espagne et l'Amérique célébraient le quatrième centenaire de Christophe Colomb, notre distingué confrère, M. l'abbé Casabianca, publiait, nous dit M. Loiseau, un livre considérable revendiquant au nom de la foi, de la justice et de la vérité, la glorification religieuse de cet illustre incompris. »

La conversion du Nouveau-Monde à la religion du Christ, telle fut la véritable vocation de Christophe Colomb. Nul n'était mieux placé que M. Casabianca par ses études antérieures sur le grand navigateur pour établir cette démonstration.

Contes et récits populaires de la Grande-Bretagne.

M. Marbeau, l'auteur de l'ingénieuse lecture entendue en séance publique sur les contes de Pérault, se trouvait un rapporteur tout désigné pour nous parler des *Contes et récits populaires de la Grande-Bretagne* recueillis par notre confrère, M. Loys Brueyre, qui fut l'un des premiers en France à pressentir et comprendre l'intérêt historique et philosophique des anciennes fables accréditées dans les traditions populaires. Ces contes sont d'origine payenne ; nulle part on n'y rencontre la notion de Dieu, des anges, des démons, des saints, des êtres surnaturels dont la Bible révèle l'existence. Le fond de la plupart des récits représente la faiblesse luttant contre la force par la ruse, le nain triomphe du géant, un but pratique, la conquête de la richesse est le prix de la victoire. Dans chaque groupe

Digitized by Google

de contes M. Loys Brueyre, dit, en terminant, M. Marbeau, cite, résume, explique des récits très heureusement choisis souvent pleins de grâce et de couleur locale dont la lecture et le rapprochement font de son livre une étude des plus intéressantes et des plus instructives.

Si M. Brueyre a trouvé dans M. Marbeau un appréciateur des plus compétents de son œuvre, notre confrère a rencontré à son tour dans M. de Boisjoslin un juge délicat et exercé, tout préparé par ses essais de critique littéraire à découvrir dans le livre des *Remarques et pensées* l'ingéniosité, l'esprit philosophique, la méthode qui distinguent le livre de M. Marbeau « où l'inspiration fut sincère, l'œil pénétrant, la main fidèle ».

Les origines de l'ancienne université de Provence ou fameuse université d'Aix.

Dans le tome XV des mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, notre confrère, M. Moireau, a remarqué une histoire de l'ancienne université de Provence écrite par M. Belin, recteur de l'Académie, monographie qui permet de saisir sur le vif la vie des étudiants et des maîtres au XVe siècle dans un des centres provinciaux d'instruction de la vieille France. Constituée en 1400, cette université présente dans ses origines, ses développements, son fonctionnement des particularités du plus curieux intérêt.

Origines de l'ancienne France, par M. Flach.

D'un ordre plus général et plus saisissant encore sont les *Origines de l'ancienne France*, par M. Jacques Flach aux Xe et XIe siècles. Ce second volume du grand ouvrage du savant professeur au Collège de France a été, pages 261 et suivantes, *Revue*, 1893, l'objet d'un compte rendu de M. Georges Maze, qui nous montre, avec les *Origines communales*, la vie sociale se concentrant dans les villes et villages et sous les titres *féodalité* et *chevalerie* la lente élaboration

Digitized by Google

de la première et le caractère de la seconde. Puisés aux textes les plus précis chartes, cartulaires, actes des abbayes, vieilles chroniques, les documents, qui inspirent les conclusions de M. Flach confirment l'authenticité de ses assertions.

Napoléon intime. — Le Maréchal Ney. — L'Orviétan.

Terminons cette revue des rapports provoqués l'année dernière par les ouvrages offerts à notre Compagnie, en rappelant les notes que le secrétariat à consacré aux livres suivants dont l'intérêt est suffisamment révélé tant par leurs titres que par le nom de leurs auteurs : *Napoléon intime*, recherches sur la vie de Napoléon depuis sa naissance jusqu'à Sainte-Hélène. Entre les admirateurs et les détracteurs de l'empereur, l'auteur, M. Arthur Lévy, cherche la vérité. Le *Maréchal Ney* (1815), par M. Henri Welschinger, a mis sous nos yeux un grand tableau d'histoire. L'héroïsme du maréchal, la mobilité de ses impressions, sa crédulité même, mais son grand cœur, le récit de son procès et de son exécution nous laissent émus, attristés et enfin consolés par le beau chapitre intitulé *La Réparation*.

L'histoire anecdotique de la médecine doit à la plume du Dr Le Paulmier que lui a déjà donné une belle étude sur Ambroise Paré de nouvelles pages consacrées aux mœurs et habitudes des charlatans des XVIIe et XVIIIe siècles. Quelle fut l'origine de la drogue connue sous le nom d'*orviétan*; comment, pendant de longues années, fut-elle la propriété exclusive de charlatans italiens; quelles propriétés lui attribuait-on ? C'est ce que nous apprend M. Stephen Le Paulmier dans un livre aussi facile qu'agréable à lire.

Une communication de M. F. Brentano nous a signalé l'apparition d'un organe nouveau de recherches précieuses aux archéologues et historiens : *La correspondance historique et archéologique*, et M. Aulanier, éditeur, a eu l'obligeance de nous faire connaître un vaste recueil édicté luxueusement sous le titre de *L'Architecture française et domestique* du XIe au XVIe siècle.

Le secrétaire-général,

GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DU PRIX RAYMOND

(1893-1894)

Mesdames, Messieurs,

La France a connu dans le passé une institution qui a fait la grandeur de l'Angleterre et qui y a établi les libertés publiques sur d'inébranlables assises. Elle l'a connue, mais elle l'a surtout méconnue. Au Parlement anglais auraient pu correspondre chez nous les États généraux, si les trois ordres et la royauté s'étaient élevés à la claire conscience de leurs devoirs envers la commune patrie. Il n'en fut pas ainsi. A de longs intervalles seulement, les calamités publiques refoulaient les passions égoïstes et laissaient retentir la voix de la liberté et du sens politique. Sitôt le calme revenu, les blessures guéries, l'esprit de caste et l'esprit sectaire, le particularisme et la soif du pouvoir arrêtaient l'œuvre ébauchée et fondaient, sur la division des uns et la faiblesse des autres, le règne de l'arbitraire gouvernemental.

En 1356, au plus fort de la guerre de Cent ans, en 1484, quand la mort de Louis XI, le roi niveleur, laisse la France épuisée et le trône ébranlé par un retour offensif de la féodalité, un souffle d'unité patriotique passe sur le pays, la nation prend conscience de son âme et lui cherche dans les États généraux un organe permanent.

Mais la discorde n'est jamais qu'assoupie, et les maîtres de la France connaissent l'art de la faire tourner au profit de leur pouvoir.

Dans le feu des guerres de religion, les publicistes et les théoriciens des deux camps affirment, avec une netteté et une éloquence que le XVIIIe siècle aura peine à égaler, le principe de la souveraineté du peuple.

Mais leurs revendications enflammées, à l'heure même où leur

Digitized by Google

triomphe semble certain dans les seconds États généraux de Blois, sont brisées par le coup d'État qui disperse l'Assemblée et coûte la vie aux deux Guise. De toutes les doctrines politiques sur les droits respectifs de la nation et du roi, c'est à peine si des épaves surnagent, et elles sombrent lamentablement dans les États de la Ligue.

Quand, en 1614, les États généraux sont convoqués de nouveau, ils le sont sur la demande des princes, qui veulent s'en faire une arme contre la couronne. L'arme se retourne contre eux-mêmes ; la royauté sort plus puissante que jamais de la rivalité des trois classes de la nation. L'institution des États généraux s'effondre, entraînant dans sa chute toutes les libertés publiques. Elle mettra près de deux siècles à renaître et elle ne renaîtra que pour culbuter la royauté. Il n'y aura plus place pour toutes les deux.

Ainsi les États de 1614 nous apparaissent comme la dernière convulsion d'un grand corps politique, qui va tomber en léthargie jusqu'au jour du brusque et violent réveil. Leur étude est poignante comme un drame ; elle est riche en cruels enseignements. Aussi, la Société des Études historiques, estimant que ce grand fait de notre histoire était loin d'avoir livré encore tous ses secrets aux érudits, a-t-elle voulu provoquer autour de lui des recherches nouvelles. Elle a mis au concours le sujet suivant :

« Les États généraux de 1614. — Étudier, à l'aide des documents originaux, les réformes réclamées par les cahiers du Tiers État, les propositions et les débats qui en sont sortis, l'appui et la résistance qu'elles ont rencontrés dans le clergé et la noblesse. »

Notre appel a été entendu ; mais moins complètement que nous l'espérions, et il m'est échu la tâche, un peu ingrate, de vous entretenir des espoirs que nous avions nourris et de leur imparfaite réalisation.

Aux États généraux de 1614, la noblesse et le tiers sont aux prises. La première s'efforce de barrer le chemin à la bourgeoisie grandissante qui, maîtresse des offices, acquéreur incessante des terres nobles et des seigneuries, s'est assurée, grâce à un impôt célèbre, la *Paulette*, l'hérédité des fonctions publiques, avec le prestige et l'influence qu'elle donne dans l'État.

Le tiers s'attaque, plein de fougue et de véhémence, au parasi-

Digitized by Google

tisme nobiliaire, se déclarant prêt à renoncer et à l'hérédité des offices et à leur vénalité, pourvu que la noblesse, de son côté, renonçât aux pensions scandaleuses qu'elle prélevait sur le Trésor, au point de l'épuiser, puisque, dans un budget de 16 millions de recettes nettes, elles en absorbaient près de 6 millions. Le tiers blessa plus vivement encore la noblesse en osant comparer les trois ordres à trois frères, tout en acceptant pour lui-même la qualité de cadet. C'en était trop. L'indignation éclata en cette virulente réplique : « Nous ne voulons pas que des fils de cordonniers et de savetiers nous appellent frères ; il y a de nous à eux autant de différence comme entre le maître et le valet. »

L'intérêt, Mesdames, Messieurs, peut transiger ; l'amour-propre et l'orgueil ne transigent pas. La lutte devint irréconciliable entre la noblesse et la bourgeoisie ; cependant le clergé louvoyait entre elles pour faire triompher ses intérêts temporels et spirituels. Toute entente, capable de faire équilibre à la royauté, était frappée à mort ; bien plus, le tiers se rejeta vers le trône pour faire échec à ses deux autres adversaires. Alors courut dans Paris le quatrain fameux :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
Puisque l'honneur du roi si mal vous maintenez,
Puisque le Tiers État en ce point vous devance,
Il faut que vos cadets deviennent vos aînés.

Couplet satirique, mais aussi chant de victoire de la royauté. La monarchie absolue de Richelieu et de Louis XIV mûrit au feu des passions qui, en 1614, divisent les trois ordres de la nation.

C'est le tableau animé de cette lutte et de son issue fatale, que nous attendions de nos concurrents, un tableau pris sur le vif des témoignages contemporains, des mémoires, des correspondances, des documents d'archives, un tableau où l'Assemblée ne figurât pas seule, mais où le pays tout entier comparût, avec ses souffrances et ses aspirations, avec ses divisions et son besoin d'unité, avec sa résignation et ses colères. Étaient-ce de vaines bravades que ces fortes paroles des orateurs du Tiers État, de Savaron s'adressant à la noblesse :

Digitized by Google

« L'histoire nous apprend que les Romains mirent tant d'imposi-
ions sur les Français, qu'enfin ils secouèrent le joug de leur
béissance... Le peuple est si chargé de tailles qu'il est à craindre
u'il n'en arrive pareille chose ; Dieu veuille que je sois mauvais
rophète. »

Du président Miron, disant au roi :

« Si Votre Majesté n'y pourvoit, il est à craindre que le désespoir
ie fasse connaître au pauvre peuple que le soldat n'est autre chose
u'un paysan portant les armes; que quand le vigneron aura pris
'arquebuse, d'enclume qu'il est, il ne devienne marteau ! »

Bien dirigé, le peuple eût-il été en mesure de faire prévaloir sa volonté, de s'assurer un contrôle sur les affaires publiques, de donner un contrepoids durable au pouvoir absolu? Quelle conduite fut tenue? quels obstacles se dressèrent, quels efforts furent faits pour les tourner? A quelles classes, à quels partis, à quels hommes remonte la responsabilité de l'avortement final?

Un seul mémoire a été présenté au concours et son auteur n'a pas dominé d'assez haut le sujet pour bien poser ces questions et pour essayer de les résoudre. Il s'en est tenu à une analyse des procès-verbaux et des cahiers de doléances de l'assemblée du tiers, sans chercher à recourir même aux cahiers des bailliages. C'est dans les cahiers de doléances surtout qu'il a cru découvrir l'activité et les revendications de la bourgeoisie et du peuple.

Il ne fallait pas oublier pourtant que ces cahiers sont formés en grande partie d'une sorte de programme traditionnel, programme qui se laisse suivre à la trace dans la série des États généraux du XVIe siècle. Dégager les points originaux et neufs, les points essentiels et vitaux, concentrer sur eux et sur leur sort un faisceau de lumière, telle était la tâche. L'auteur ne l'a pas comprise. Il n'a même vu dans le plus célèbre des articles du tiers qu'une proclamation de l'indépendance du pouvoir civil, au regard de l'Église. Richelieu, dans ses Mémoires, n'a pas manqué d'y voir autre chose, le principe fondamental du droit divin des rois de France.

Dans les bornes étroites où l'auteur avait circonscrit son travail, celui-ci était condamné d'avance à manquer de vie. C'est, en effet,

Digitized by Google

une simple pièce anatomique qu'on nous offre; ce n'est pas une figure animée qui se meut devant nos yeux. Néanmoins, il faut savoir gré à l'auteur de l'application et du soin qu'il a mis à entrer dans le détail des discussions et à exposer par le menu les demandes de réformes en matière de finances, de justice, de commerce ou d'assistance. L'effort à cet égard est méritoire ; il a été en partie couronné de succès et il mérite, dès lors, aussi d'être partiellement couronné par nous. La Société des Études historiques ne décerne pas le prix de 1.000 francs de la fondation Raymond, mais elle attribue à l'auteur du mémoire, M. B. Rivière, de Douai, une récompense de 100 francs.

En finissant, je voudrais, Mesdames, Messieurs, vous rendre attentifs à la pensée qui nous guide dans le choix des sujets historiques que nous mettons au concours. Nous estimons que les études de détail, pour être fécondes, sont inséparables des vues d'ensemble, que les conceptions générales sont étroitement liées aux travaux fragmentaires. Si cette dépendance s'impose à tout historien pour son propre compte, elle s'impose à une société historique pour le compte d'autrui. A elle de faire converger les efforts individuels vers la solution d'une question large et haute. Nous l'avons tenté en proposant successivement ces trois questions connexes : *L'acquisition des terres nobles par les roturiers*; *les États généraux de 1614; les justices seigneuriales à la veille de la Révolution* — cette dernière question mise tout récemment au concours pour 1896. Vous pouvez découvrir, je crois, sans peine, le lien qui unit ces sujets. Ils ont pour base commune l'avènement progressif de la classe moyenne aux dépens de la noblesse de race; ils forment, si je puis dire, le vestibule de l'histoire de la Révolution française.

Entrons-y dans ce vestibule, entrons-y le plus avant possible ; parcourons-en toutes les avenues, avec un zèle pieux. Un grand peuple s'honore en vivant dans la familiarité de ses ancêtres. Il s'éclaire ainsi à la lumière de leur expérience et de leurs fautes, comme il voit son avenir s'illuminer du reflet de leurs glorieuses actions.

JACQUES FLACH.

Digitized by Google

LE SUFFRAGE FÉMININ EN ANGLETERRE

ET EN AMÉRIQUE

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vais retenir, pendant quelques minutes, votre attention sur un sujet qui ne passionne que très peu les pays de race latine, mais qui est d'une haute actualité chez nos voisins les Anglais, dans leurs colonies, et dans la grande république transatlantique, en un mot chez les nations de race anglo-saxonne.

Il s'agit de la prétention des femmes à exercer elles-mêmes, non par délégation, mais personnellement, ni plus ni moins que les hommes, le droit électoral.

Au fait, pourquoi, lorsque nous avons à élire un conseiller municipal ou un député, les personnes du sexe prétendu faible ne votent-elles pas, aussi bien que leurs pères, leurs maris, leurs frères?

On ne voit pas tout d'abord ce qu'elles y perdraient en considération, en grâce séductrice, en autorité morale sur la partie masculine de la société.

Songez, d'autre part, aux changements singuliers, dans l'ordre politique et social, qui pourraient sortir de la simple énonciation, dans notre droit électoral, de ces quelques mots : il ne sera fait aucune distinction fondée sur le sexe pour l'exercice du droit de suffrage ?

Certes, je suis bien convaincu que le fait d'être privée du droit de vote n'est la cause d'un grand souci pour aucune des dames ici présentes, et cependant, qui de nous n'a pas entendu sortir de lèvres

Digitized by Google

féminines cette exclamation caractéristique : « Ah ! combien de choses iraient mieux en ce monde, si les hommes ne s'étaient pas réservé le droit exclusif de la confection des lois ! »

Je n'ai pas l'intention de traiter *ex professo* cette question délicate. L'aurais-je, que le temps qui m'est départi m'interdirait une telle ambition. Je me bornerai donc à montrer quelles solutions ont été déjà adoptées chez certaines nations où le problème du suffrage féminin est, dès maintenant, porté sur le terrain pratique.

En Angleterre, les femmes ont exercé le droit de participer aux élections municipales depuis les temps les plus anciens. C'était, paraît-il, une application de la coutume de Normandie, qui se continua sous les Plantagenets et les Tudors, et n'était pas encore tombée en désuétude au commencement du XIXe siècle.

Les femmes étaient reconnues aptes à succéder au fief, comme elles succédaient au trône. Elles conservaient dans le mariage l'administration de leurs biens.

Les chefs de famille avaient les mêmes droits politiques, quel que fût leur sexe.

Les femmes perdirent en 1835 le droit de voter dans les élections municipales. Mais le gouvernement de M. Gladstone le leur restitua en 1869, et le principe n'a plus été contesté.

Depuis un quart de siècle donc, sans remonter plus haut, les femmes qui sont chefs de famille et paient un minimum déterminé de contributions, sont non seulement électrices, mais éligibles même, à la plupart des fonctions municipales.

D'après le dernier recensement fait sur les listes électorales, 685.000 femmes se trouvaient dans ce cas dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, et, si ce nombre n'est pas plus élevé, c'est que la dénomination de chefs de famille ne comprend que les célibataires et les veuves, et exclut les femmes mariées.

Que voulez-vous ? Celles-ci sont en puissance de mari, et cet état de subordination les prive des droits politiques, réservés comme consolation aux Anglaises qui n'ont pas abordé au port du mariage, ou qui en sont sorties.

Pour les conseils de paroisses, et aussi pour les conseils de *guardians* qui administrent des groupes de paroisses, les veuves

Digitized by Google

les célibataires payant contribution peuvent élire et être élues. nt soixante-six dans l'année 1893 sont devenues membres des nseils de *guardians*, quarante-sept à Londres, cent dix-neuf dans ı comtés. Les femmes sont encore électrices et éligibles, dans les ème conditions, aux conseils chargés de diriger les écoles pu- iques.

En 1889 enfin, elles ont été admises à voter pour les conseils de mté qui sont analogues à nos conseils généraux. On leur refusa utefois en ce cas l'éligibilité. Trois dames ont été élues récemment ı conseil de comté de Londres, mais cette galanterie des électeurs de capitale n'a pu prévaloir contre la loi.

Tel était encore l'état de choses à la fin de l'année dernière, rsque la Chambre des communes adopta une loi nouvelle qui mit n terme à une exclusion humiliante pour les femmes mariées, et les ıvestit des mêmes droits que possédaient déjà les veuves et les ilibataires.

Il fallait seulement qu'elles fussent personnellement contribuables, r, c'est le cas général, la séparation de biens étant le régime le lus usité dans le mariage chez nos voisins.

Adoptée le 16 novembre dernier par la Chambre des communes, ı loi nouvelle a été également votée par la Chambre des lords, et lle a reçu la sanction royale le 5 mars 1894, il y a juste deux mois.

Ainsi, toute distinction politique est désormais effacée, pour les lections locales, entre les femmes hors mariage et les femmes ıariées, comme entre ces deux catégories de femmes et les contri- uables masculins. C'est une véritable révolution sociale.

Mais ce serait avoir une pauvre opinion des partisans du suffrage éminin que de supposer qu'ils vont s'arrêter après leur dernière ictoire et qu'avant peu, de nouvelles et plus audacieuses revendi- ations ne seront pas portées à la Chambre des communes.

L'essentiel, pour les partisans du suffrage féminin est, en effet, l'obtenir, après la franchise locale, la franchise parlementaire. Il faut que les femmes, et non plus telle ou telle catégorie d'électrices, mais outes les femmes, dans les limites de qualification établies pour les hommes, puissent prendre part aux élections pour les membres de la Chambre des communes.

Digitized by Google

L'égalité complète des deux sexes dans l'exercice du droit de suffrage et aussi dans l'éligibilité, voilà le but à poursuivre.

Une première tentative a été faite en 1892. Il faut nous y arrêter quelques instants.

Le suffrage des femmes, en Angleterre, n'est pas une question de parti. Il a des adeptes très zélés à la fois dans l'état-major des libéraux et dans celui des conservateurs. Comment un libéral oserait-il montrer de la répugnance contre une augmentation des droits féminins? Ce serait abjurer sur un point, et des plus délicats, toutes ses doctrines. Aussi les membres du parti libéral qui, dans le Parlement anglais, sont antiféministes ou mollement féministes, sont-ils très embarrassés dans leur argumentation. Ils condamnent vaguement des expériences politiques dont les conséquences peuvent être graves, et ces réticences, chez des gens qui sont en train d'établir le suffrage universel en Angleterre, font sourire.

D'autre part les conservateurs ont tout intérêt à favoriser la cause de l'extension du suffrage politique aux femmes. Ils comptent en effet que la plupart des électrices seront plutôt du parti de la conservation sociale et que celui-ci fera plus de recrues de ce côté que le radicalisme. Depuis longtemps les politiciens tories ont associé les femmes à leur action sur la masse électorale. Ils ont fondé la fameuse ligue des primevères, la *Primrose League*, qui chaque année célèbre la mémoire du grand Disraeli et qui a couvert l'Angleterre d'associations féminines. M. Balfour, neveu du principal leader des tories, le marquis de Salisbury, est, au Parlement, un des plus déterminés défenseurs de l'électorat féminin.

Seul M. Gladstone, parmi les principaux hommes d'État de l'Angleterre, n'a pas varié dans son opposition à la concession de nouveaux droits politiques aux femmes.

Lorsqu'un membre des Communes présenta à la Chambre, il y a deux ans, un bill, assez modeste dans ses intentions, et qui visait seulement à conférer le droit de vote dans les élections parlementaires aux femmes qui possédaient déjà l'électorat municipal, M. Gladstone écrivit une lettre restée célèbre. Il avait lui-même en 1869 rendu aux femmes le droit de voter et d'être élues pour les conseils locaux, mais il n'avait pas pensé qu'elles pussent se faire de cette

Digitized by Google

concession un argument pour la conquête de la franchise parlementaire. Il n'admettait pas que l'on allât plus loin qu'il n'était allé lui-même. Les conditions physiques lui paraissaient un insurmontable obstacle à l'établissement de l'égalité politique entre les deux sexes. Donner aux femmes, disait-il, le droit de participer à la composition du Parlement, serait renverser l'ordre de la nature.

Cette sortie de M. Gladstone lui valut un déchaînement de colère des apôtres du suffrage féminin. Les dames et demoiselles qui avaient fait campagne à la fois pour le parti libéral et pour l'électorat des femmes furent particulièrement furieuses. L'une d'elles s'écria dans un meeting : A bas l'ennemi des femmes! et elle écrivit dans les journaux pour expliquer que c'était bien M. Gladstone qu'elle avait voulu désigner, et qu'elle ne pouvait plus voir en lui qu'un vieux radoteur.

Quant au bill qui avait donné lieu à toute cette effervescence, il provoqua à la Chambre des communes un grand débat, du ton le plus élevé, et le scrutin qui en fut la sanction causa une forte surprise. La proposition en effet fut repoussée, mais à une très faible majorité. Il ne s'en fallut que de vingt-cinq voix que, le 27 avril 1892, le Parlement anglais n'admît le principe de l'électorat politique féminin.

Voici très brièvement résumés quelques-uns des arguments des adversaires de l'innovation.

Les femmes électrices cesseront d'être des femmes de foyer; elles se jetteront dans la politique avec la fougue de leur nature passionnée et laisseront dans la mêlée leurs grâces délicates. Leur action dans les affaires des communes et dans la direction des écoles peut être utile; mais comment songer à les admettre à la nomination du Parlement, ce corps si puissant, aussi absolu dans sa souveraineté que le tsar de toutes les Russies, à la compétence duquel rien n'échappe, qui dispose de la vie et des biens dans le royaume, et gouverne hors du royaume les destinées de trois cent millions d'hommes.

Si on accordait la franchise parlementaire aux femmes, même en limitant cette concession à celles qui possédaient déjà l'électorat municipal, il faudrait bientôt supprimer toutes les restrictions,

Digitized by Google

se résigner au suffrage universel, et la Chambre des communes finirait par être élue par dix millions d'hommes et onze millions de femmes (car l'élément féminin a la majorité numérique dans la population anglaise). L'Angleterre présenterait alors le spectacle d'une grande nation virtuellement gouvernée par des femmes. Ce serait l'abomination de la désolation.

Vous figurez-vous, dit l'un des orateurs, toutes les cuisinières du royaume, toutes les bonnes d'enfant, femmes de chambre, nourrices, couturières, filles d'auberge, ouvrières d'ateliers ou d'usines, transformées en électrices, et ayant des opinions sur le libre échange, la représentation proportionnelle, le bimétallisme, sur les plus hautes questions intéressant le royaume, les colonies, les Indes?

Mais elles ne se contenteraient pas d'être électrices, elles voudraient être éligibles et elles le seraient, et l'on verrait bientôt des femmes siéger à la Chambre, devenir ministres de la Couronne, grands juges, évêques, même commandants de corps d'armée.

L'un des adversaires enfin a invoqué l'opinion du fameux publiciste Jérémie Bentham, qui n'était pas partisan de la concession des droits politiques aux femmes et en alléguait les raisons suivantes : leur santé délicate, leur sensibilité excessive, l'empire qu'ont sur leurs jugements les sympathies ou les antipathies, la facilité avec laquelle la religion chez elles dévie vers la superstition; le cercle étroit où se renferme leur bienveillance, leur indifférence habituelle aux intérêts supérieurs de l'État ou de l'humanité, le fait que l'intérêt qu'elles prennent à un parti ou à une opinion dépend presque toujours d'une sympathie particulière et non d'une conception générale, la grande part enfin pour laquelle le caprice ou l'imagination entre dans leurs jugements, leurs affections ou leurs préventions.

Quelle mauvaise langue, ce Bentham !

Quant aux avocats de la cause féministe, ils avaient été, comme toujours, très en verve. On prétend, dirent-ils, que les champions de la revendication des droits féminins sont des énergumènes, des dames, âgées pour la plupart, qui vont pérorer dans les meetings et intriguer avec les courtiers électoraux, que les femmes, considérées en masse, ne se soucient nullement d'être électrices, que, là même où elles le sont, elles exercent peu leur droit et ne réclament

Digitized by Google

pas sérieusement la faculté de voter dans les élections parlementaires.

Toute cette argumentation est fausse, détestable (ce sont les orateurs féministes qui parlent). On s'en servait jadis à propos des esclaves, pour démontrer que ces malheureux ne réclamaient pas leur liberté. Pardieu ! on ne leur en donnait guère la facilité.

Il en est de même de l'assertion que les femmes n'entendent rien à la politique. Tout cela est puéril, attendu qu'elles égalent les hommes, si elles ne les surpassent, en tout ce qui concerne les dons intellectuels ; les examens universitaires en fournissent la preuve.

Il est bon de noter ici que, depuis 1878, année où l'Université de Londres a reçu de la Couronne le droit de rendre ses grades, honneurs et récompenses accessibles aux étudiants des deux sexes dans des conditions d'égalité absolue, plus de quatre mille étudiantes y ont pris leurs inscriptions, et, de ce nombre, cinq cent cinquante ont conquis les grades universitaires, depuis le baccalauréat ès arts ou ès sciences jusqu'au doctorat en droit, en science, ou en médecine.

Ce n'est vraiment pas mal. Eh bien, quelles sont, en Angleterre, les catégories de personnes adultes, exclues du droit de vote dans les élections politiques? Les indigents, les criminels, les aliénés, et... les femmes. Peut-on laisser plus longtemps celles-ci en aussi triste compagnie? Et remarquez, ajoutait une dame, avec une exagération manifeste, que les indigents, sortis du workhouse, peuvent voter, de même que les criminels sortis de prison, et les aliénés, s'ils ont des moments de lucidité, tandis que l'on n'admet pas sans doute que les femmes puissent avoir un intervalle lucide.

Sans poursuivre plus loin cette analyse de plaidoyers pour ou contre la cause féministe, il reste à constater si quelque part dans le monde, en dehors de l'Angleterre, les femmes jouissent des mêmes droits politiques que les hommes.

Il semblerait que l'Amérique ait dû devancer l'Europe dans cette voie comme en tant d'autres ; il n'en est rien. Les femmes ne votent aux élections politiques que dans deux ou trois des quarante-quatre États dont se compose l'Union américaine.

Digitized by Google

Le Wyoming est un pays perdu au milieu des Montagnes Rocheuses; les femmes y sont électrices depuis vingt-cinq ans, non seulement aux élections municipales, mais pour toutes les fonctions de l'État, et elles sont également éligibles. Dans plusieurs États, comme le Kansas, elles sont électrices et éligibles, mais pour les conseils municipaux et scolaires seulement. Elles peuvent être d'ailleurs maires de leur commune. On en a déjà vu plusieurs exemples, dont un tout récent dans un bourg du Kansas. Ce maire en jupon a été naturellement interviewé, et voici sa déclaration : « Dans notre ville, il y a peu de femmes qui permettent à leur mari de savoir comment elles votent dans les élections municipales, et nous n'en avons que de meilleurs administrateurs. Mon mari n'est de la même opinion que moi sur aucune matière politique, et il a voté contre moi; mais nous ne faisons jamais intervenir ces questions dans nos affaires domestiques. »

En général, les femmes aux États-Unis ne semblent pas tenir beaucoup, sauf dans l'Ouest, à l'exercice des droits politiques, et là où elles briguent les honneurs municipaux, c'est surtout, on ne peut que les en louer, pour faire une guerre acharnée aux cafés, bars, tripots, maisons de jeux, débitants de tabac et de liqueurs fortes.

Il s'est formé naturellement chez les Yankees un parti de la revendication des droits politiques pour les femmes, et on a même vu, à l'une des dernières élections présidentielles, une femme désignée comme canditate pour la présidence des États-Unis. Cette campagne était prématurée ; la candidate qui s'était elle-même récusée, n'eut que quelques milliers de voix, et le parti n'a pas fait, depuis cette aventure, de sérieux progrès.

Jusqu'à l'année dernière, le Wyoming était donc le seul État qui eût porté le drapeau de l'électorat politique féminin. Le Colorado vient de suivre son exemple ; dans cette région de mines d'or et d'argent, les femmes sont désormais électrices et éligibles à toutes fonctions. On prétend, il est vrai, que les femmes sont encore en très petit nombre en ce pays, et que c'est pour attirer des compagnes que les hommes du Colorado ont décidé d'offrir l'appât des droits électoraux les plus complets. L'avenir dira si le procédé était suffisant.

Digitized by Google

A côté de ces deux États de l'Union américaine, il faut placer une colonie anglaise, la Nouvelle-Zélande, où, depuis quelques mois, les femmes ont été mises, pour l'exercice du droit de suffrage, sur un pied d'égalité complète avec les hommes.

Dans cette possession britannique, qui compte un million d'habitants, une loi dans ce sens avait été souvent présentée, toujours rejetée. En décembre 1893, elle a passé à deux voix de majorité. Les élections générales ont eu lieu aussitôt; il s'agissait de réélire le Parlement néo-zélandais composé de soixante-quatorze membres. Les femmes ont pris part au scrutin au même titre que les hommes. Les choses se sont passées très simplement. On s'attendait à des résultats extraordinaires, à des choix caractéristiques. Cette attente a été trompée; la balance habituelle des partis dans l'Assemblée n'a même pas été sensiblement modifiée.

Cette expérience faite aux antipodes a enchanté les Anglais partisans des droits politiques des femmes. Ils en tirent vanité. Mais n'oublions pas que les colonies britanniques, celles de l'Austrasie surtout, sont depuis un quart de siècle un vaste champ d'expérimentation politique.

Un homme d'État, ministre de la Grande-Bretagne, avait coutume de dire, lorsqu'on venait lui proposer quelque innovation en matière administrative ou sociale : « C'est une épreuve à faire, on ne peut la tenter que *in corpore vili*; essayons-là... chez les Écossais. »

Eh bien! je pense qu'il n'est pas mauvais pour nous, race celtique et latine, que les Anglo-Saxons multiplient chez eux et dans leurs possessions lointaines ces essais de satisfaction à donner aux velléités féminines d'émancipation politique. Nous avons tout le temps de voir comment elles tourneront.

Sur cette terre de France, où le bon sens est juge en dernier ressort, où Molière, il y a deux siècles, écrivait, sur les devoirs des femmes, des vers d'une sagesse si lumineuse, où l'on rirait aujourd'hui d'aussi bon cœur des politiciennes grotesques que l'on riait de son temps des précieuses ridicules, il faut bien reconnaître que les femmes en immense majorité, ne partagent point les ambitions politiques de leurs sœurs anglo-saxonnes.

Question de race, de tempérament et de goût.

Digitized by Google

Les femmes électrices d'outre-Manche m'ont remis en souvenir, par un effet de contraste, cette étonnante épouse de Jérôme Paturot, qui aidait si vaillamment son mari, en 1848, dans la recherche de la « meilleure des républiques ». Assistant un jour à un club de femmes, elle y entendit débiter tant et tant de sottises, qu'un accès d'indignation la fit s'élancer elle-même sur l'estrade : « Comment! ce n'est pas assez que les hommes aient la cervelle sens dessus dessous, il faut encore que les femmes s'en mêlent !... On vous parle de vos droits ! N'en avez-vous point assez, de droits ? Vous avez celui de faire faire à un homme tout ce qui vous passe par la tête, et vous ne trouvez pas que ce soit déjà joli? Vous avez celui de tenir en ordre votre maison, de raccommoder les chausses de vos maris, de surveiller et d'élever vos enfants, de commander aux bonnes et de veiller à ce que le dîner soit cuit à point! N'est-ce pas là des droits suffisants? Et qu'aurez-vous gagné, lorsque vous serez venues ici exercer vos langues pendant trois heures consécutives? Vous aurez gagné que la maison ira à vau-l'eau, que les enfants seront mal tenus, les nippes en mauvais état et les bonnes, maîtresses chez vous. »

Voilà une femme bien grossière en vérité. Tout de même elle parlait assez sensément.

Elle exprimait en termes crus la même pensée qu'un Anglais, discourant à la Chambre des communes en 1892, enveloppait dans des compliments pour faire passer la leçon : « Les femmes dit-il, ont une organisation plus fine, plus achevée que les hommes, elles sont plus susceptibles d'affection, elles n'ont guère d'égoïsme; d'une manière générale elles égalent leurs semblables du sexe fort au point de vue intellectuel, elles les dépassent au point de vue moral et religieux. Pourquoi risqueraient-elles la perte de ces attributs si gracieux et si nobles de leur caractère? Qu'elles prennent garde, en cherchant à se « désexer », au sort fâcheux de n'être plus bientôt que des copies inférieures de l'homme. »

AUGUSTE MOIREAU.

Digitized by Google

LE COMTE D'ANTRAIGUES

ET LA SAINT-HUBERTI

Le comte d'Antraigues qui fut, sous la Révolution et l'Empire, le type des intrigants et des coureurs d'aventures, et qu'on peut mettre à côté des Beaumarchais, des Rivarolet des Dumouriez, vient d'être étudié de près sur des documents nouveaux et importants par M. Léonce Pingaud. Ce livre intéressant succède à un piquant ouvrage de M. Edmond de Goncourt sur la Saint-Huberti, la célèbre chanteuse de l'Opéra qui épousa, en 1790, le comte d'Antraigues. Je voudrais, en me servant de certains détails pris dans ces deux livres et en utilisant quelques notes personnelles, vous retracer rapidement les incidents mouvementés qui précédèrent et suivirent l'union du comte d'Antraigues et de la Saint-Huberti, ainsi que le drame qui la termina. Le terrain est çà et là un peu brûlant, mais je vous y conduirai, je l'espère, avec la prudence et le tact auxquels une assistance aussi délicate que la vôtre est naturellement habituée.

D'abord quelques mots sur la Saint-Huberti.

Le sieur Clavel, musicien au théâtre de Strasbourg, eut, en 1756, une fille qu'il appela Antoinette et qui, de bonne heure, manifesta les dispositions musicales les plus rares. Il lui donna d'excellentes leçons, si bien qu'à douze ans, l'enfant était devenue un prodige. Elle chantait et jouait du clavecin à ravir. Elle monta, à seize ans, sur les planches du théâtre de Strasbourg et deux ans après rencontra un personnage qui s'intitulait Philippe de Saint-Huberti, directeur général des Menus-Plaisirs du roi de Prusse. Cet individu, beau cavalier et doué d'une faconde irrésistible, lui fit les plus belles promesses et la décida à le suivre à Berlin et à l'épouser en

Digitized by Google

1775. En réalité, il n'était que simple régisseur. Fils d'un petit épicier de Metz, il s'appelait tout bonnement Croizilles. Trois jours après le mariage, ce misérable donnait des soufflets à sa femme et au bout de trois semaines s'enfuyait, en lui emportant son argent et ses bijoux.

Dès lors, les aventures succèdent aux aventures. La Saint-Huberti, douée d'une indulgence surprenante, consent à rejoindre à Varsovie son mari qui venait d'y monter une troupe. Elle y gagne de l'argent, mais c'est pour apaiser des créanciers farouches qui allaient faire mettre Saint-Huberti ou Croisilles en prison. Cependant, elle obtient la séparation de biens d'avec ce dissipateur effréné, ce qui n'empêche pas celui-ci de lui soustraire encore une fois sa bourse et ses costumes.

La Saint-Huberti, à qui la princesse Iubomirska prête un peu d'or, part pour Paris, y fait la connaissance de Glück et entre à l'Opéra. Elle obtint pour Saint-Huberti — on voit qu'elle n'avait pas de rancunes — la place de garde-magasin. Le 23 septembre 1779, elle débuta dans *Armide* et s'y fait bruyamment applaudir, mais son affreux mari est chassé de l'Opéra pour sa négligence et sa mauvaise conduite. Il se venge de cette révocation en colportant des pamphlets contre le directeur Dauvergne. Un matin, il entre de force chez la chanteuse, qui occupait alors une pauvre chambre rue du Mail ; il est suivi de plusieurs estaffiers et d'un commissaire de police. Il se jette sur ses vêtements, les fouille, y prend l'argent et divers objets, puis arrache sa femme de son lit et la roue de coups devant les témoins impassibles. « Il y eu beaucoup de cris de la part de la femme, dit tranquillement le commissaire Chéron dans son rapport. Lorsqu'elle a eu cédé, elle craignait que la violence de ses cris n'eût intéressé sa voix. Elle l'a essayée en nous régalant de quelques éclats, cadence et roulement qui l'ont rassuré sur ses inquiétudes. » Ce commissaire étonnant soutenait qu'elle n'avait reçu aucune bourrade. Or, le chirurgien Gillet constatait au même moment des égratignures et des contusions ainsi qu'une sensibilité douloureuse dans toute la poitrine. Ces actes de violence furent laissés imprimés. De plus, le mari obtint, pour une prétendue dette de 489 livres, une opposition sur le traitement de l'actrice. Celle-ci

Digitized by Google

exaspérée demanda la nullité de son mariage. Et le 30 janvier 1781, l'union de ces deux êtres bizarres fut juridiquement rompue, comme ayant été contractée sans publication de bans, sans la présence du propre curé, sans le consentement des père et mère. Alors Croisilles disparut je ne sais où. On ne le revit plus.

Libre enfin, la Saint-Huberti put s'adonner tout entière à son art. Elle corrigea ses défauts : un accent alsacien désagréable et des gestes multipliés. Elle devint parfaite et chanta successivement dans *Orphée*, le *Devin de village*, *Iphigénie*, *Arian*, etc.

En 1782, elle était connue et adorée du public. Celle que ses camarades avaient méchamment appelé *Madame la Ressource*, parce qu'elle tirait parti de ses plus modestes effets, devint bientôt très exigeante, réclamant des appointements plus forts, des prix, des gratifications, etc., créant des difficultés de tout genre à son directeur et au surintendant des théâtres Papillon de la Ferté; bref, justifiant le mot de Molière : « C'est d'étranges animaux à conduire que les comédiens ! » Elle amena la discorde dans le théâtre. En voici un court exemple emprunté au récit d'un témoin oculaire. La scène se passe le 9 mars 1783 :

« Il y a scission parmi les dieux et les déesses de l'Opéra : Mlle Saint-Huberti ayant chanté le rôle d'*Armide* et ayant mérité les suffrages de Sacchini et du public, Rosalie Levasseur a cherché dispute à sa rivale. Pendant la même séance, le dieu Legros a cherché chicane à un demi-dieu nommé Rousseau... Legros n'a point voulu entendre raison. M. l'Apollon a traité le demi-dieu de marigas. Il ne l'a pas écorché; mais ils se sont pris aux cheveux, se sont donné des coups de poing, ont inondé l'Olympe de leur sang et prenant ensuite des chaises, car il y en a dans ce paradis, ils ont voulu s'en assommer. D'un autre côté, la Rosalie, fière de la présence du comte de Mercy-Argentau, ambassadeur de Vienne en France, avait insulté l'intéressante Saint-Huberti. Un éclair est moins rapide que ces deux déesses à se prendre au chignon. Tout l'Olympe est en combustion. On crie : « au meurtre! à l'assassin! » L'ambassadeur tire son épée, mais les combattantes en deviennent plus furieuses. Tantôt dessus, tantôt dessous, elles ne s'en frappent que mieux. Il a fallu avoir recours aux mortels pour mettre le holà parmi les immortels. Une

Digitized by Google

escouade de la garde de Paris est entrée dans l'assemblée des Divinités, qui, à son aspect, s'est dissipée comme des ombres. Le soir de ce même jour, on a donné *Armide*, comme si rien n'avait été.

Ces incidents tapageurs, burlesques se passent encore de nos jours, mais je ne veux nommer personne... Je constate seulement, avec l'auteur anonyme mais dévoilé des *Mémoires d'une Inconnue*, que c'est beaucoup dire du théâtre que c'est une école de mœurs.

Enfin le triomphe arrive. Le 15 octobre 1783, la Saint-Huberti joue pour la première fois le rôle de *Didon* devant la cour et le 1er décembre devant le public de l'Opéra. Ici et là elle est acclamée et fêtée. A la cour, elle reçoit des compliments des plus flatteurs et une pension royal de 1,500 livres. Au théâtre on crie : « Vive la reine de Carthage ! » et on la couronne de lauriers sur la scène après mille orations enthousiastes. Elle devient l'idole des Parisiens et des autres. Tous les rôles qu'elle chante sont autant de succès pour elle. Elle arrive bientôt à être la première actrice de l'Europe. Chateaubriand qui, comme vous le savez, rêvait jadis à Saint-Malo d'une Thalie au visage riant ou d'une Diane vêtue d'azur et de rosée, nous dit lui-même : « Je rectifiai les idées que je m'étais formées du théâtre. Je vis Mme Huberti dans le rôle d'*Armide*. Je sentis qu'il avait manqué quelque chose à la magicienne de ma création... » Bonaparte, élève de l'École royale militaire à Paris, l'a entendue chanter dans l'opéra de *Didon* compose, dit-on, ces vers qui semblent peu concorder avec son esprit positif et son horreur de la galanterie, mais il n'avait que dix-huit ans :

Romains, qui vous vantez d'une illustre origine,
Voyez d'où dépendait votre empire naissant ?
Didon n'eut pas de charme assez puissant
Pour arrêter sa fuite à son amant s'obstine.
Mais si l'autre Didon, ornement de ces lieux,
  Eût été reine de Carthage,
Il eût, pour le servir, abandonné ses dieux
Et votre beau pays serait encor sauvage !...

Enfin Mirabeau s'en éprend à son tour. « Mme de Saint-Huberti, écrit-il, est une femme dont on commence, il est vrai, par admirer

Digitized by Google

les talents. Quand on la connaît, on les oublie, *parce qu'elle a une belle âme* et cela vaut mieux que les talents les plus distingués ! » Il y a là, comme on le verra, une exagération provençale... A Marseille, on acclame la chanteuse à tel point que le souvenir de l'accueil du Midi lui inspire une lettre de remerciements à M. Grégoire l'aîné, laquelle commence ainsi. (J'en respecte l'orthographe fleurie d'ail et relevée de piment.)

« Cadédiss, on ne m'a pas encorrre oubliée dans votrre charrr-« mant païs et donc? Cela devient trrrès singulierr d'avoirr pu main-« tenirr le souvenirr de ma perrsonne dans la tête et le cœurr des «spirrrituels Provençaux. J'en suis émerrrveillée, trrron de l'air !... »

L'actrice à la mode est gâtée par tout le monde. Elle qui n'avait qu'une ou deux robes de rechange, une mansarde et quelques écus, a maintenant de la fortune, des toilettes brillantes, un joli hôtel et se fait appeler le ministre plénipotentiaire de l'Opéra. Tout cède à ses caprices, les gens de cour comme les gens de théâtre. Elle morigène les critiques assez audacieux pour dire qu'elle a, un soir, ralenti un peu la mesure du grand air d'*Uztemnestre*; elle fait littéralement tourner en bourriques le directeur et le surintendant; elle occupe la capitale de ses exigences et de ses folies. C'est en 1785 que par sa voix, son jeu, sa tournure et son esprit elle produit sur le comte d'Antraigues l'impression qu'elle avait un instant produite sur Mirabeau, Chateaubriaud et Bonaparte.

Le comte d'Antraigues était alors très répandu dans la société parisienne. C'était un élégant gentilhomme, au front élevé, à l'œil vif, au nez droit, au fin sourire, à la parole spirituelle et entraînante. Il passait dans son entourage pour un homme de génie. Il le serait peut-être devenu avec plus d'énergie, de constance et de volonté. Mais léger, brouillon et frivole, il ne devait être qu'un subtil aventurier... Dès qu'il entendit la Saint-Huberti, il tomba sous le charme. De son côté, il se fit valoir par sa prestance et par ses titres. Il se disait baron de Jauzac et de Magras, seigneur d'Aizac, Juvinas, Asperjac, Lachamp-Rosas, Gecustelle, Prades, Trabras, Saint-Cergues, Nièges et La Souche, co-seigneur de Vals, Mézillac, Saint-Audéol, Ailhou, Mercuer, comte d'Antraigues. On le prendrait pour un hidalgo.

Digitized by Google

Sa mère, une femme honnête et pieuse, avait appris avec un vif déplaisir la passion que lui inspirait la célèbre chanteuse. Elle prévoyait tôt ou tard un mariage et cette pensée la tourmentait. Une telle union lui semblait à juste titre une déchéance pour un gentilhomme. Mais ses observations ne furent point entendues. Le comte était si aveuglé qu'il ne se rappelait plus l'aventure arrivée au marquis de Saint-Huruge. Celui-ci avait en effet, en 1778, épousé une belle actrice, Mlle Lemercier, qui bientôt, lasse de son mari, avait obtenue contre lui une lettre de cachet et l'avait fait enfermer à Charenton pendant trois ans. Mais le comte d'Antraigues n'écoutait rien et prêtait à son idole tous les mérites et tous les prestiges.

« Je craignais, lui écrivait-il respectueusement en 1785, qu'entourée de gens qui admiraient vos talents, vous oubliassiez un homme qui aime *votre cœur et vos vertus!*... Croyez-vous qu'on puisse voir sans attendrissement, sans enthousiasme, une femme aimable et célèbre sortir de chez elle dans un fiacre, lorsqu'il ne tiendrait qu'à elle d'être traînée dans un char doré!... » Enfin, après plusieurs années d'hommages aussi délicats que s'il les eût offerts à une femme de la cour, il quitte l'Assemblée constituante où l'avait envoyé la noblesse du Bas-Vivarois et part secrètement pour la Suisse. La Saint-Huberti l'y rejoint bientôt. Ils se marient le 29 décembre 1790 dans l'église Saint-Eusèbe, à Castello-San-Pietro, dans les bailliages italiens dépendant du canton d'Uri.

Les deux époux vécurent modestement à Mendrisia, voyant peu de monde. En 1792, ils eurent un fils qu'ils appelèrent Jules et qui eut à supporter les difficultés d'un lourd héritage. Il paya cher les frivolités de ses étranges parents. Spéculateur, homme politique, inventeur, publiciste, que sais-je encore, il mourut en 1861 après bien des aventures et des mécomptes, enterrant le nom des d'Antraigues dans la fosse commune de Dijon.

Après son mariage, le comte d'Antraigues avait renoncé à ses premières idées libérales et s'était mis au service de l'étranger et des émigrés contre la Révolution qui avait confisqué ses propriétés et brûlé son château.

Il prenait la direction de toutes les intrigues et menait une correspondance prodigieuse avec les cabinets de Londres, Vienne et

Digitized by Google

étersbourg. Il était un des agents les plus actifs de la coalition. près ses premières victoires, le général Bonaparte qui avait, omme on le sait, conquis une situation prépondérante, résolut de débarrasser de tous ceux qui servaient l'Europe contre la France. fit chasser Mallet du Pan de Berne, relança Drake jusqu'à Udine poursuivit ensuite le comte d'Antraigues. Celui-là, sous le conlat comme sous l'Empire, deviendra sa bête noire. Il le fait arrêer en 1797 à Venise et conduire à Milan. La Saint-Huberti accomagne courageusement, avec son fils, le prisonnier. Elle va intercéer partout en sa faveur et arrive jusqu'à Joséphine qui était alors n Italie. Le 1er juin, le général Bonaparte a une secrète entrevue vec le comte d'Antraigues et lui arrache, soit par séduction, soit ar menaces, les secrets de son parti. Muni de ces précieux renseinements dont il va profiter sans retard, il s'adoucit et lui accorde ne demi-liberté. Le 29 août 1797, la Saint-Huberti affuble son nari d'une perruque et d'une soutanelle, le grime fort habilement, ui pose sur le nez des lunettes vertes et le fait entrer de bon matin lans l'église San-Celso. D'Antraigues y trouva un guide qui l'emnena en voiture à Come, puis à Bellinzona, puis à Insprück. Sa femme, léguisée en paysanne, un panier de salade à la main, sortit à son our de Milan et le rejoignit dans le Tyrol avec son fils. Six jours près, la police complaisante découvrait l'évasion et semblait se nettre en quatre pour rechercher les fugitifs.

Le comte et la comtesse d'Antraigues se rendirent d'Insprück à Vienne, puis à Grotz. Le comte avait naturellement perdu la coniance des émigrés et d'Avaray, le protecteur de Louis XVIII, l'apelait justement « la fleur des drôles. »

Il continuait cependant à recevoir une pension de la Russie, puis ne autre de l'Autriche et livrait à ces deux puissances les secrets le l'administration et de la diplomatie françaises. Comment y était-il arrivé? Par un traître, dont on pourrait citer le nom, quoiqu'on 'ait prudemment caché jusqu'ici. Mais comme le fils de ce traître aurait, lui aussi, servi d'intermédiaire à d'Antraigues dans cette tâche odieuse; comme ce fils serait un des hommes les plus considérables du premier Empire, comme il me répugne absolument de croire à sa trahison malgré les insinuations formelles de d'Antraigues et les

Digitized by Google

documents publiés par M. Pingaud, je ne le dirai pas. Il faut en effet, pour accuser ainsi un homme, dont le nom a été respecté jusqu'ici, attendre que les assertions de ce d'Antraigues soient incontestablement vérifiées. N'oublions pas que la Saint-Huberti écrivait un jour dans un élan confidentiel à cet habile inventeur : *Prête-moi un peu de ton toupet et je vous leur ferai des histoires qui n'ont ni père ni mère!*

Quoique d'Antraigues fit un métier méprisable, le roi des Deux-Siciles lui avait conféré l'ordre de Constantin et une commanderie. En 1804, la comtesse d'Antraigues reçut de l'empereur d'Autriche le brevet d'une pension de mille ducats « pour services rendus à feu Sa Majesté la reine Marie-Antoinette en qualité de surintendant de la musique de cette auguste princesse ». Enfin, l'emperenr Alexandre nomma d'Antraigues conseiller d'État. Toutes ces faveurs n'étaient en réalité que le prix de services rendus à l'étranger par un Français contre la France.

En évitant de raconter les nouvelles intrigues du comte à Dresde, je dirai seulement qu'en 1806, il reçut de Paris cet avis laconique : « Si vous êtes pris, vous serez fusillé dans les vingt-quatre heures! » Il en profita aussitôt et il fit bien. Quelque temps après il était à Londres, chargé de fournir à la Russie un mémoire mensuel sur la situation de l'Angleterre et sur celle de l'Europe. On avait doublé ses gages. Bientôt les Anglais le reprirent à leur service et le questionnèrent également. D'Antraigues devint le correspondant attitré de Canning pour les affaires de France. Mais il ne put se réconcilier avec Louis XVIII qui le méprisait souverainement. Alors il se créa une existence presque isolée près de Londres, dans un joli cottage, à *Barnes-Terrace*. Sa mère était morte, ses amis s'étaient rendus ou vendus à l'Empire ; la plupart des monarques baissaient le front en attendant quelque revanche de la fortune, quelque désastre qui allait inopinément surgir des steppes glacées de la Russie. D'Antraigues avait beaucoup perdu de son esprit et de son audace. Il voyait à ses côtés une femme acariâtre, despotique et avare, n'ayant plus l'éclat et les talents qui l'avaient séduit. « Le ton qu'elle a pris depuis six mois, écrivait-il le 1er janvier 1812, dans une sorte de confession retrouvée par M. de Groncourt parmi

Digitized by Google

papiers de la Saint-Huberti, est si rude, si violent, si injurieux, e si j'ai fait une grande faute en l'épousant sans la permission de ı sainte mère, je suis cruellement châtié. Elle a de grandes qua-és très belles, très rares, mais son caractère est insupportable et ɜ rend la vie bien amère et mon intérieur plus cruel que le tom-au où on me laissera au moins en paix. » Il demandait à Dieu le mps de se préparer à la mort et terminait ainsi : « Je le supplie ; ne pas me réduire à la misère et de me laisser ce qu'il m'a ac-ɔrdé et que j'ai bien gagné près de ces misérables rois que j'ai dû rvir *et que j'ai eu le malheur de servir.* » On dirait que, poursuivi ır le remords, il pressent un terrible châtiment. Il approche en fet.

Le 2 juillet, le comte d'Antraigues avait donné ordre à son co-her d'être prêt à le conduire le lendemain à Londres. Le 22, à uit heures du matin, sa femme qui devait l'accompagner chez lord 'anning, avait mis le pied sur le seuil. Le comte descendit l'esca-ıer pour la rejoindre, quand apparaît un domestique, un Piémon-ais nommé Lorenzo, qui, ayant été congédié par lui, allait sous ɔeu quitter son service. Sans dire mot, ce domestique lui tire un oup de pistolet presque à bout portant. La balle lui effleure seule-nent le visage.

Le comte reste un moment étourdi, puis veut se mettre à la ɔoursuite de Lorenzo. Celui-ci remonte l'escalier, entre dans l'ap-ɔartement du premier étage arrache un poignard d'une panoplie, lescend rapidement et enfonce l'arme dans la poitrine du comte l'Antraigues. La comtesse, qui a entendu le coup de pistolet, est 'entrée en toute hâte. Elle voit arriver Lorenzo droit sur elle. Il a 'essaisi le poignard, encore tout chaud de sa première victime, et ɜe lui plonge dans la gorge. La comtesse crie : « C'est Lorenzo ! » chancelle, s'abat devant la porte du cottage et expire en moins d'une minute. Le comte d'Antraigues rassemble ses dernières forces pour arrêter l'assassin. Mais Lorenzo, que le cocher poursuivait, rentre dans l'appartement, prend un pistolet chargé dans la même pano-plie, se le met dans la bouche et se fait sauter la cervelle. Le comte qui est remonté péniblement derrière lui, tombe la face sur son lit se débat dans quelques convulsions horribles et meurt.

Digitized by Google

On s'est demandé quelles étaient les causes réelles de cet assassinat. Après l'examen de bien des hypothèses, il ne reste pour moi que l'explication suivante :

Le domestique Lorenzo avait été soudoyé par des agents de la police impériale et leur avait livré des notes et des lettres qu'il était chargé par son maître de porter au domicile de lord Canning. Ayant entendu, le jour même où il avait reçu son congé, le comte d'Antraigues donner au cocher l'ordre de le conduire le lendemain à Londres, chez lord Canning, il crut que son infidélité avait été découverte. C'était un homme d'une nature exaltée. Il perdit la tête et résolut de prévenir tout scandale en donnant la mort et au besoin en se la donnant à lui-même.

Si triste et si foudroyante qu'eût été sa fin, le comte d'Antraigues ne fut regretté de personne. Le traître qui avait si longtemps prêché la haine et la destruction, l'intrigant qui se plaisait aux complots et aux embuscades, succombait dans un vil attentat. Il avait lié son existence à celle d'une femme de théâtre, il la perdait avec elle. L'aventurier devait finir en même temps que l'aventurière.

HENRI WELSCHINGER.

Digitized by Google

DU GUADALQUIVIR AU TAGE

CURIOSITÉS D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

(*Suite* [1].)

III

LE TAGE DE TOLÈDE A SANTAREM. — LISBOA. — CINTRA

Le Tage a sa source près d'Albarracyn, ancienne place forte en ruines. Véritable nid d'aigle, elle a pour fossé le Guadalaviar, pour piédestal un pic escarpé, pour murailles et comme horizon des rochers abruptes. Le pays est des plus tristes.

Quatre grands cours d'eau y prennent naissance presque au même point, au pied du noyau central du système ibérique et coulent dans des directions opposées : le Tage qui monte d'abord au nord et décrit un immense circuit pour tourner à l'ouest; le Jucar qui descend au sud; le Cabriel qui rejoint le Jucar; enfin le Guadalaviar qui va se jeter dans la Méditerranée près de Valence.

Sauvage à Albarracyn, le Tage à Azanjuez devient presque le fleuve du Tendre. Le site est ravissant. Des terrasses du Palais on voit la Nouvelle Castille, une partie de l'Aragon, le long cours du Tage, des vallons, des plaines, des montagnes, tout un vaste horizon.

Les jardins ont des fontaines célèbres : celles de Vénus, de l'Enfant à l'épine ; celle d'Hercule surtout avec ses quatre bassins, ses

(1) Voir le n° 1, page 34.

Digitized by Google

massifs de fleurs, les deux fameuses colonnes et une magnifique statue du héros étouffant Antée.

Le Tage forme de murmurantes cascades, s'enroule autour d'une île couverte de délicieux bosquets, de statues, de fontaines artistiques parmi lesquelles on remarque celle d'Apollon. Entre la large avenue de la Reine et le fleuve, on admire le Sotillo, les jardins de Primavera, del Principe. Une masse de rochers pittoresquement entassés est surmontée d'un groupe, représentant l'union du Tage et de la nymphe Jurana. C'est ici le triomphe du Tage aux eaux limpides et calmes, aux rives amoureuses.

Il redevient bientôt tourmenté et torrentueux. Alcantara, sur sa rive gauche, domine et encaisse ses flots qui grondent, tout blancs d'écume rageuse. Les Romains qui construisirent son magnifique pont l'avaient nommée *Interamnium*, les Maures Alcantara.

Sous le roi Ferdinand II de Léon fut créé l'ordre de *San Julian del Pereiro* dont les chevaliers avaient pour mission d'exterminer les infidèles. Il y eut conflit entre cet ordre et celui de *Calatrava*. En 1219, le roi Alphonse VIII de Castille donna à l'ordre *del Pereiro* le nom d'Alcantara et fixa dans cette ville son couvent principal.

En 1495, l'ordre avait eu vingt-sept maîtres ou généraux. Les rois catholiques prirent, alors, eux-mêmes, cette dignité. Ils portèrent le manteau blanc et la croix verte fleurdelisée. L'illustre saint Pierre d'Alcantara fut le grand réformateur de l'ordre de Saint-François.

La ville conserve ses épaisses murailles, son ancien château avec sa tour de l'Hommage, ses puits profonds, tout son aspect gothique. Le couvent de San Benito ou maison des chevaliers est le monument le plus curieux. Dans le cloître est la tombe du premier maître et fondateur, Suero Martinez; dans les chapelles sont les tombeaux de plusieurs commandeurs et chevaliers de l'ordre.

Le pont sur le Tage a six arches superbes en blocs de granit, sans aucun ciment. Au centre est la tour de l'Aigle ; à l'extrémité la *Torre del Oro* qui a servi de prison d'État. Des inscriptions rappellent que le pont fut construit sous Trajan en l'an 98 et restauré en 1543 par Charles-Quint.

Digitized by Google

*
* *

Tolède est un trésor de vieux souvenirs, un bijou historique, un chaton enchâssé dans un bloc de granit, séparé du reste de l'Espagne par une profonde déchirure où gronde et bondit le Tage. Le vieux fleuve a ici son aspect le plus sauvage et le plus grandiose. Il décrit autour du roc où se dresse la ville une courbe hardie en fer à cheval. Deux ponts très anciens, celui d'Alcantara (qui, en arabe, signifie *pont*) et celui de *San Martin* coupent le fleuve.

De quelque côté qu'on arrive, l'aspect est des plus romantiques : d'immenses remparts crénelés dont quelques-uns remontent à l'époque du roi Wamba; de grandes portes flanquées de tours mauresques : la porte du Cambron construite par Wamba, réédifiée par les Arabes ; la porte de Almaquera, en ruines; la vieille porte de Visagra de la première époque arabe, aujourd'hui murée ; elle est formée de trois arcs ayant la forme si pittoresque du fer à cheval. Dans celui du milieu est la poterne par où les chrétiens entrèrent dans la ville. La nouvelle porte de Visagra, défendue par deux grosses tours rondes crénelées et surmontées de l'écusson impérial, date de Charles-Quint. Les savants se disputent encore pour décider si Visagra vient de *Via Sacra* ou de *Bab Shara*, en arabe *porte des champs*.

La vieille ville est un amas de constructions datant des Goths, des Juifs, des Maures. On y découvre des voûtes, des arcs, des ogives, des colonnettes, des arabesques, des méandres, des animaux fantastiques, des armoiries, des devises; on y voit des portes massives avec gros clous à têtes rondes ciselées, *medias naranjas* : des marteaux très historiés, mille trésors pour l'archéologue et l'antiquaire.

La cathédrale de Tolède est le poème de la religion espagnole, avec ses ardeurs farouches, ses attendrissements, ses enfantillages. On en a décrit, cent fois en détail, toutes les richesses. La grande curiosité est dans la chapelle du *Sagrario*, une statue de la Vierge qui y demeura cachée, pendant toute l'occupation arabe. Son man-

Digitized by Google

teau a plus de 8.500 perles fines, 256 onces d'*aljofar* et une quantité innombrable de diamants, rubis et autres pierres précieuses. D'une égale richesse sont la couronne et le manteau de l'Enfant Jésus.

Les Maures ont occupé Tolède pendant 376 ans, de 711 à 1085. Alphonse VI y entra en triomphe le 25 mai 1085. Tolède fut la capitale des royaumes de Léon et de Castille et joua un rôle immense dans tous les événements de l'Espagne.

Ce fut Philippe II qui enleva à Tolède le titre de capitale. Une des particularités historiques de l'Espagne a été que partagée en plusieurs royaumes soit musulmans, soit chrétiens, elle eut, pendant des siècles, plusieurs capitales. Même après l'unité fondée par la prise de Grenade, les rois fixaient leur cour tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Philippe II donna la préférence à Madrid, jusque-là petite ville sans importance. Il voulait une capitale nouvelle, sans traditions que toutes les autres pussent accepter sans jalousie. Il voulait qu'il n'y eut plus désormais ni Aragonais, ni Andaloux, ni Basques, ni Catalans, mais un seul et même peuple. L'esprit provincial a résisté à tous les efforts de la monarchie et ne le montre que trop violemment à la moindre crise.

Tolède dépouillée de son titre de capitale a marché rapidement vers la décadence la plus complète. La très antique et impériale cité, la ville célèbre de Wamba, d'Alphonse le Brave, de Padilla devrait être l'objet d'un culte comme le dépôt des glorieux souvenirs et des plus rares monuments de tout le passé de l'Espagne.

*
* *

A partir d'Almorchon, le pays est de plus en plus cultivé et joli jusqu'à Badajoz : partout des oliviers énormes dans les prés verts ou les champs de blé ; des troupeaux de chevaux, de vaches, de moutons, de porcs noirs ou gris fer, ressemblant à des sangliers de moyenne taille.

Badajoz se présente admirablement sur une hauteur, au-dessus du Guadiana. Il y a un pont sérieusement fortifié. Des fortins sur

Digitized by Google

les côtés de la ville montrent qu'on est sur la frontière du Portugal. Au-dessus des murailles s'élève la cathédrale qui a, elle-même, tout l'aspect d'une forteresse. C'est l'asile offert aux femmes, aux enfants, quand la ville est exposée au feu de l'ennemi. Malgré ces restes du moyen âge, Badajoz est très moderne aujourd'hui, éclairé à l'électricité, avec de beaux pavages en mosaïque et des fontaines artistiques. Les habitants montrent, non sans fierté, les belles habitations du capitaine général avec un délicieux jardin ; la députation provinciale ; la délégation de Hacienda (finances). Tous les ministères, d'ailleurs, ont des délégations permanentes dans les villes importantes.

La plupart des maisons sont ornées de gracieux *miradores* à formes évasées, spéciales à Badajoz.

L'intérieur de la cathédrale a son *coro*, son *trascoro*, sa *silleria* sculptée, son allée bordée de grillages prenant tout le centre de l'église. Tout y est arrangé pour les puissants chanoines. Le peuple peut à peine jouir des bas-côtés. On le tient à distance.

C'est de Badajoz qu'on va visiter Merida qui fut pour les Romains ce que Cordoue fut pour les Arabes. Le Guadiana que l'on suit jusqu'à Merida est le grand charme de l'Estrémadure. Rien de plus varié que ses rives tortueuses : de beaux arbres, une riche végétation et tout à coup, par un brusque changement de décor, le sol aride et desséché, les rochers nus et âpres. Le fleuve paraît, disparaît et le bruit de ses eaux en légères cascatelles est un susurrement des plus mélodieux.

On arrive à Merida, la cité aux glorieuses traditions, au noble caractère qui restera toujours la reine des antiquités espagnoles Elle avait 3.500 tours, 80 portes! Ses monuments rivalisaient avec ceux de Rome. Ce que fut jadis *Emerita Augusta*, ces grands arcs en ruines, ces interminables *Hileras* avec leurs triples et quadruples rangs d'arcades ; tous ces vestiges accumulés, témoins de la gloire et de la vanité humaines, le montrent d'une manière éclatante. Le pont sur le Guadiana était le terme de la superbe voie militaire, construite par les Romains, de Salamanque à Merida. L'amphithéâtre sur le modèle exact de celui de Rome ; le cirque immense ; l'aqueduc qui a si bien résisté aux morsures du temps ; l'arc dit de

Digitized by Google

Santiago qui avait été dressé en l'honneur de l'empereur Trajan, tous ces magnifiques débris qui ne veulent pas se réduire en poussière pour rappeler à jamais les grandeurs d'une cité, jadis la colonie la plus importante de Rome, exciteront toujours la vive admiration de l'artiste et de l'archéologue.

On prend à Badajoz le train portugais. C'est une lenteur et un sans-gêne inouïs, de la part des employés. A Crota, l'une des premières stations, un enfant à casquette galonnée et nu pieds, agite plusieurs fois une énorme sonnette. Ce sont des signaux de départ à l'infini, mais rien ne bouge.

On voit autour des stations des eucalyptus gigantesques, aux feuilles très larges et excessivement odorantes.

Elvas la ville la plus forte du Portugal, défense de sa frontière, s'élève sur une colline escarpée. Ses deux forts de Santa Lucia et de la Lippe passent pour être inexpugnables. Le comte de Lippe Schaumbourg y a fait construire une citerne monumentale.

On fait descendre à la station d'Elvas bagages et voyageurs pour les désinfecter avec des fumigations de soufre. Le service sanitaire est très rigoureusement organisé dant tout le Portugal. Le médecin du poste d'Elvas, homme intelligent et distingué, fait grand éloge de l'université de Coimbre dont il est élève. Le climat d'Elvas, d'après lui, est le meilleur de la péninsule; l'eau y est incomparable. Aussi n'y a-t-il jamais eu la moindre épidémie et voilà pourquoi les habitants sont si jaloux de se préserver des contagions.

Portalegre est aussi une place frontière, mais mal fortifiée.

D'Elvas à Abrantès le panorama devient délicieux. Villas, vergers, bosquets, prairies se succèdent, formant les tableaux les plus gracieux. Abrantès, l'un des boulevards du royaume, occupe le plateau d'une colline qui n'est, tout entière, qu'un jardin merveilleux. Ce fut réellement un superbe fief que Napoléon donna à Junot.

On songe à cette terrible guerre sans quartier à laquelle prenaient part avec une sainte fureur les hommes, les femmes, les enfants; où l'on empoisonnait le vin, l'eau; ces luttes sanglantes de ruelle en ruelle, de maison en maison; cette soif de vengeance inextinguible qui ne s'arrêta qu'à la capitulation de Junot. La nature eut bientôt fait disparaître les plaies de la guerre sous sa verte parure.

Digitized by Google

Abrantès est comme Elvas une station des plus salubres. On y voit accourir Espagnols et Portugais à l'envi. Du beau pont sur le Tage, on admire le fleuve dans son splendide développement.

L'Estrémadure portugaise a été justement nommée la Corne d'abondance de la Lusitanie. Il y règne un printemps perpétuel. Ici les rives du Tage méritent vraiment tous les éloges si enthousiastes que leur ont prodigués les poètes. Vertes, fleuries, riantes, elles offrent toutes les variétés d'une végétation luxuriante et comme contraste, tout à coup, au milieu du fleuve se dressent des roches abruptes surmontées des plus romantiques ruines de châteaux mauresques.

Après Entroncamento on arrive à Santarem. C'est l'ancienne *Scalabis* ou *Præsidium Julium*, célèbre sous les Romains par son opulence.

Elle garde de beaux restes de l'architecture arabe dans son castel de l'Alcaçora et dans divers monuments. On peut y vivre la vie du passé, de l'art, de l'intelligence.

San Suan de Alporao fut successivement un temple romain, une mosquée arabe. On voit encore la tour d'où l'Iman appelait les croyants à la prière et le souterrain qui servait de communication directe avec le Tage. Dans le cloître de San-Francisco, les colonnettes, les arceaux, tous les ornements sont d'une délicatesse exquise.

Le séminaire, célèbre en Portugal, est d'un effet grandiose. C'est d'une de ses fenêtres que don Pedro Ier prononça la terrible sentence contre les assassins de la belle Inès de Castro.

Santarem est la fière sentinelle qui veille sur l'Estrémadure et forme avec Abrantès et Elvas une barrière protectrice pour tout le royaume. Du sommet montagneux de Santarem à 108 mètres au-dessus du niveau de la mer, on découvre les montagnes, les vallées, les rivières, et le regard se repose avec bonheur sur le cours de plus en plus large et majestueux du Tage. Santarem qui fut autrefois la capitale depuis Alfonso VIII jusquà Joao Ier occupe le premier rang aux Cortès.

Villafranca est un joli petit port sur le fleuve, auprès de vastes salines. Elle a été, dit-on, fondée par un parti de français croisés, après la prise de Lisbonne sur les Maures.

Digitized by Google

Le Tage va toujours en s'élargissant jusqu'au vaste et pittoresque bassin nommé la mer de paille qui forme une magnifique rade en avant de Lisbonne.

*
* *

Lisboa s'appela anciennement Olisippo, douteux témoignage de sa fondation par Ulysse. Les Romains la nommèrent *Felicitas Julia* en l'honneur de Jules César. Bâtie en amphithéâtre sur plusieurs collines qui dominent la rive droite du Tage, son développement le long de la baie a une immense étendue, près de 12 kilomètres. On l'a comparée à Gênes, à Venise, à Naples et même à Constantinople.

Sans rien exagérer, on peut dire que Lisbonne a sa beauté distincte, originale, saisissante par les hauteurs si variées des collines sur lesquelles elle s'appuie, par sa pose nonchalante et voluptueuse de coquette naiade se mirant dans les eaux si calmes et si bleues de son golfe merveilleux.

On jouit beaucoup mieux du spectacle en s'éloignant de la ville par mer. L'excursion en bateau à Cacillas, petit port en face de Lisbonne, permet d'embrasser à la fois tout l'admirable amphithéâtre. Tout est disposé par la nature comme par un magicien pour ravir le regard.

La baie immense est calme, unie, radieuse. La brise de mer vient du large, par la vaste embouchure et fait clapoter légèrement de petites vagues vertes à peine frangées d'écume. Ces grands souffles de l'Océan, qu'on aspire avec délice, font sentir que ce n'est plus le Tage, si large qu'il soit, mais la vraie mer.

Les créneaux d'anciens castels sur les deux rives, la fameuse tour de Belen avec des dentelles de pierre, des couvents, des églises avec leurs coupoles ou leurs clochers élancés, des milliers de maisons et de villas en partie revêtues de faïence aux riches couleurs, une végétation puissante et des plus variées, c'est un ensemble harmonieux et d'une grâce enchanteresse.

La vue que l'on a de Cacillas ou mieux du haut du château fort

Digitized by Google

de Almada est superbe. Lisbonne et ses longs faubourgs de Belen à Xabragas, la mer qui réunit ici la majesté de l'Océan à tout le charme du Tage, les vaisseaux de guerre, les tours, les clochers, les maisons de plaisance, les villages parsemés, en un mot, l'eau, le ciel, la terre luttant de grandeur et d'éclat. Là est la vraie et l'incomparable curiosité du Portugal !

Les quatre quartiers de Lisbonne sont très différents et ont chacun un attrait particulier : *Alfacua* la vieille ville qui échappa si miraculeusement au terrible tremblement de terre de 1755 ; *Rocio*, la ville moderne, construite trop en échiquier par le fameux marquis de Pompal ; *Alcantara* et *Bairro Alto* sur leurs collines escarpées.

Le Rocio a de belles rues et de larges places : les rues Aurea, da Prata, Augusta, do Chiado, d'Alcerim sont tout à fait modernes et élégantes. La Praça do Commercio immense a, au milieu, la statue équestre en bronze de José Ier, haute de plus de 6 mètres. La Bourse, la Douane, l'hôtel des Indes, l'Intendance de la marine, les Ministères, l'hôtel de ville sont autant de palais, construits sur le même modèle, bordant la place.

Un arc de triomphe forme l'entrée de la rue Augusta qui mène à la place de Rocio, très régulière et d'une grande animation. Au centre s'élève la statue de don Pedro, au fond le théâtre Doña Maria sur l'emplacement de l'ancien hôtel de l'Inquisition. On a voulu effacer ainsi de sinistres souvenirs. L'une des rues les plus vivantes est le Chiado qui part du Rocio pour monter par une pente des plus raides jusqu'à la place de Camoëns.

Dans la vieille ville est la *Sè*, ancienne basilique de Santa Maria de style gothique, peu remarquable. Elle a dû être en partie reconstruite, après le tremblement de terre. On voit autour de la *Sè* d'anciennes maisons, revêtues de faïences roses, vertes, bleues qui reluisent au soleil. C'est d'un effet plus curieux que réellement artistique. On trouve aussi de ces faïences sur les façades de maisons et de villas toutes modernes.

La résidence actuelle du roi, palais des *Necessitades* est plutôt une riche maison de plaisance qu'un palais royal. Il y a des jardins et des eaux admirables. La reine-mère habite le palais d'*Ajuda*,

Digitized by Google

hors de la ville, sur une hauteur verdoyante d'où l'on domine toute la baie.

Le grand *Paseio* ou *Avenida* est une belle promenade plantée d'arbres exotiques, bordée de superbes palais qui appartiennent à l'élite de l'aristocratie portugaise.

Le *Paseiò de Estrella* est un jardin public sur la plus haute des collines de Lisbonne. On aurait dû y élever à 30 mètres du sol une grande terrasse en belvédère et l'on aurait eu, alors, une vue splendide de toute la mer de paille. L'église des Carmélites ou du Sacré-Cœur, à l'entrée d'Estrella est le monument le plus somptueux de la ville moderne. Son dôme est une réduction exacte de celui de Saint-Pierre de Rome. A l'intérieur on a prodigué les marbres précieux, autour du tombeau de la reine Dona Maria, fondatrice du monastère des Carmélites.

Le faubourg de Belen est une des curiosités de Lisbonne. La fameuse tour, fondée par le roi Joao II, est un massif carré, s'élevant par étages à une hauteur de 35 mètres. Elle est assise sur un terre-plein fortifié qui s'avance dans la baie ; elle en défendait le passage dans sa partie la plus étroite. Les angles flanqués de tourrelles en poivrières, les fenêtres à balcons, les créneaux formés par des écussons portant la croix de Malte, tout l'ensemble est gracieux : c'est du gothique pur, ce qui est une rareté en Portugal.

A une assez grande distance en arrière de la tour, est l'ancien couvent des Hiéronymites de Belen au-dessus duquel s'élèvent des coupoles couronnées de globes. La porte latérale est un chef-d'œuvre de richesse gothique, tout enrichi de fleurons et orné de statues. La fondation du monastère remonte à Vasco de Gama. Avant de s'embarquer pour aller chercher la route des Indes, il était allé prier dans une petite chapelle dédiée à la vierge de Béthléem. L'infant don Manuel qui l'accompagnait fit vœu, si l'expédition réussissait, d'élever à la place de la pauvre chapelle un monastère et une église superbes.

Les murs en pierres blanches et rougeâtres offrent des formes et des ornements variés où se mêlent l'art gothique du XIIIe siècle, la Renaissance, les styles sarrazin et byzantin.

L'intérieur de l'église est du mauresque le plus pur. La lumière

Digitized by Google

entre largement à travers de riches vitraux et se joue dans des flots de dentelles de pierre. Quatre piliers de marbre blanc de 41 mètres de haut soutiennent toute la voûte, et ils sont si hardis, si sveltes, si légers, qu'on croirait que le poids va les briser. Ils ont résisté au tremblement de terre !

Dans la tribune des orgues qui est très grande sont les stalles des moines, ayant chacune un écusson finement sculpté. Le plus rapproché de la porte représente un profil de tête de mort ; il a pour supports un amour avec le bandeau sur les yeux et un écorché d'un réalisme effrayant.

Le monastère, contigu à l'église, est une superposition de cloîtres dont aucun arceau, aucun pilier, aucune frise ne ressemble à un autre arceau, à un autre pilier, à une autre frise. C'est le triomphe du gothique le plus riche, le plus fouillé, le plus varié.

Le monastère a été transformé en maison d'orphelins. Les murs de l'ancien réfectoire sont recouverts de vieilles faïences camaieu, représentant l'histoire de Joseph. C'est la plus belle décoration qu'on puisse admirer en Portugal.

Lisbonne, surtout dans ses longs faubourgs, est tout entrecoupée de splendides jardins. La profusion des arbres ou arbustes exotiques, la luxuriante verdure des bosquets, l'éclat de milles fleurs aux couleurs plus vives, aux parfums plus énivrants dans les riches villas ou *quintas* de Pombal, de Larangeiras, de Vispo, de Lodi et cent autres montrent tout ce que peut réaliser de merveilles un heureux accord de l'art avec la nature.

*
* *

Cintra est le séjour d'été favori de la Société lisbonnaise. On y va par un chemin de fer dont la gare est une gracieuse construction de style moresque. Cintra inspira à Camoëns ses vers les plus mélodieux, et le sombre Byron ne résista pas au charme de ce nouveau paradis terrestre. Sans partager cet enthousiasme un peu trop poétique, nous avons admiré ce site ravissant, ses monts et ses vallons si boisés coupés d'abondantes eaux de sources qui surgissent de tous côtés.

Digitized by Google

La curiosité est le château de la Peñha, *o palacio acastellado*, le palais château fort! On y montait très péniblement à pied ou à âne. On y va maintenant en voiture par des pentes d'une raideur inouïe mais que les chevaux portugais escaladent avec un entrain et une vigueur vraiment extraordinaires. Toute l'excursion est ravissante; à mesure qu'on s'élève, l'horizon s'élargit dans des proportions immenses. Le château est tout ce qu'il y a de plus surprenant; un dédale de voûtes, de ponts-levis, de donjons, de tourelles, de cloîtres, de terrasses; un entassement de sculptures, de marbres, de reliefs, de faïences. L'œil s'y perd; on se demande si l'on rêve; rien, même dans les contes arabes, n'arrive à ce degré de fantastique.

On ne s'explique pas comment on a pu hisser sur ce sommet inaccessible tous les matériaux de cette énorme et si riche construction. C'est le tour de force le plus étrange! Les murs, les contreforts, les chemins de ronde, tout est si intimement lié au rocher primitif qu'on ne distingue plus ce qui est rocher et ce qui a été construit.

Le tour de force n'est pas moindre dans la création d'un parc de plusieurs lieues où l'on est stupéfait de trouver, à cette hauteur, les camélias, les myrtes, les hortensias, les bananiers et cent autres arbres exotiques aux développements gigantesques.

De la plus haute lanterne du château, le panorama est merveilleux : l'Océan, les côtes s'étalant largement à droite et à gauche de l'embouchure du Tago, la mer de paille avec ses miroitements d'or; de vertes campagnes à l'infini et autour de Cintra ses délicieux environs avec ses bois, ses gorges, ses belles *quintas*, ses vignes renommées de Collarès, le cap de Roca, le couvent de Liège de Santa-Cruz où vécut saint Honorius, l'un des patrons vénérés du Portugal.

Les quintas les plus célèbres sont celles de Viana, Pombal, Reguleira, Saldanha; Seteaes où fut signée la convention entre Wellington et Junot; Peñha Verde qui renferme le tombeau de Joao de Castro, l'illustre vice-roi des Indes au XVIe siècle; enfin Monserrat où un riche anglais, M. Kook, a dépensé plus de six millions de livres sterling pour la décorer avec une profusion sans pareille.

Le château de la Peñha est la résidence d'été du roi. Construit de 1523 à 1534, après avoir été longtemps un couvent, il fut acheté

Digitized by Google

par le roi don Fernando qui dépensa des sommes considérables pour en faire un chef-d'œuvre incomparable d'architecture gothique. Des fondations granitiques, identifiées avec les roches primitives, servirent de base à un fantastique château fort d'une hardiesse aérienne dont rien ne peut donner l'idée. De ces sommets vertigineux, le regard va jusqu'aux montagnes d'Alentejo, aux tours de Mafra, aux monuments de Lisbonne et à la mer de paille. Les espaces infinis de l'Océan vus de cette hauteur sont d'une grandeur et d'une majesté saisissantes.

A Cintra même est le palais royal, séjour d'été de la reine-mère. Tout y est de pur style arabe. Les rois très chrétiens ont eu le bon goût de ne pas lui enlever, dans les restaurations successives, son caractère primitif. On y voit des bains maures avec ces jeux d'eau à surprises que les sultans aimaient tant. Une fontaine à jolies colonnes torses avec un gracieux groupe d'enfants orne la cour.

Dans la vaste pièce qui sert aujourd'hui de salle à manger pour les domestiques, il y a une magnifique cheminée en marbre de Carrare, flanquée de deux cavaliers sculptés par Michel Ange. Au milieu est un enfant qui rit. C'est un chef-d'œuvre qui fut donné au roi Emmanuel par Léon X.

La salle à manger de la reine est toute revêtue de superbes faïences à reliefs.

Les divers salons dont les voûtes surtout sont très curieuses, se distinguent par des ornements bizarres. L'un a des cygnes portant au cou une couronne royale ; l'autre a des pies tenant une rose blanche et dans le bec une légende avec la devise : *pour le bien*! Un troisième salon est orné des écus des soixante-quatorze familles les plus nobles du Portugal. C'est ici l'armorial le plus authentique.

A Cintra comme dans tous les palais royaux du Portugal, tout ce qui tient au monument est d'une grande richesse ; tout ce qui est du mobilier, d'une simplicité excessive. On est surpris de voir des buffets, des dressoirs, des chaises très ordinaires.

Le salon de grand gala est seul meublé avec luxe. Une sorte de trône doré est dressé sous un large velarium de couleur tendre. Au-dessus est une délicieuse peinture représentant une femme étendue. D'éclatantes tapisseries ornent les murs. Parmi de nombreuses cu-

Digitized by Google

riosités de haute valeur, on admire un palais impérial chinois en ivoire divinement ouvragé.

Cintra justifie sa réputation par la salubrité exceptionnelle de son air vif et pur, par son exubérante végétation où les plantes tropicales se mêlent aux arbres de nos hautes montagnes, les orangers, les mimosas, les camélias gigantesques à côté des chênes lièges et des pins .

Les Anglais qui savent découvrir partout les sites les plus agréables ont adopté Cintra. On y mène la vie élégante des villes d'eaux.

Voici comment les poètes portugais célèbrent ses charmes : Cintra, aimable séjour de l'éternel printemps, qui t'a vu une fois, ne peut plus cesser de t'aimer... Qui a passé une heure sous tes beaux arbres, y pensera toute la vie. Du sommet de tes rocs escarpés, l'œil ravi embrasse à la fois les prairies, les montagnes, les océans, les cieux infinis, tout ce que l'univers peut offrir de plus beau aux regards de l'homme!

Parmi les autres curiosités du Portugal, Collares, dont le vin est célèbre, est aussi dans un site enchanteur; Mafra a un couvent unique en son genre, avec 4,500 portes ou fenêtres, 880 salles, 2 clochers de 68 mètres de hauteur, une coupole élancée; c'est grandiose, dans un cadre triste et sévère.

Une ruine historique de la plus grande valeur est Evora, l'ancienne *Ebura* ou *Liberalitas Julia*, en souvenir de Jules César qui l'érigea en municipe. C'était Sertorius qui l'avait entourée d'épaisses murailles. Occupée par les Maures de 715 à 1167, Evora fut souvent la résidence des rois et s'intitule la seconde ville du royaume. On y voit encore de belles antiquités romaines, des murailles, des forts; un aqueduc construit par Sertorius, toujours en usage; un beau temple de Diane dont on a le bon goût de respecter les vénérables débris.

Batalha est célèbre par son monastère construit en 1388 sous le roi Joao Ier qui en fit don aux dominicains. Les détails d'ornementation du portail et de l'église, au dedans et au dehors, sont d'une profusion inouie. On y voit de nombreux mausolées de rois et de princes. La salle du Chapitre où sont les modestes cercueils en bois d'Alphonse V et d'Isabelle a d'immenses proportions et une cou-

Digitized by Google

pole en pierre de taille qui semble miraculeusement suspendue en l'air, sans que rien la soutienne. Le cloître avec ses fontaines, ses arcades dentelées est d'une prodigieuse élégance. La chapelle *imparfaite*, c'est-à-dire inachevée, communique avec l'église par un vaste arceau : c'est une œuvre féerique où les figures, les dessins, les inscriptions abondent avec un luxe d'imagination éblouissante Batalha est certainement, avec le château de la Peñha et dans un autre genre, la grande curiosité de l'art gothique en Portugal.

*
* *

Les environs de Lisbonne sont vraiment délicieux et forment le plus joli cadre à ce décor incomparable. Dans cette terre exubérante et presque tropicale, les orangers portent des fruits énormes, vraies pommes d'or des Herpérides ; les eucalyptus se dressent gigantesques. La campagne couverte de villas étagées au milieu des fleurs les plus rares offre un tableau des plus riants.

On en jouit d'autant plus que les longs faubourgs de la vieille ville sont envahis par une odeur persistante de poisson. Le mouvement de débarquement et d'embarquement des marchandises est animé ; mais il y a peu de grands navires.

On voit surtout de nombreuses barques de pêche. Le pays, cependant, a l'air riche. Il l'est au fond, et l'on peut aisément se convaincre que le gouvernement seul est pauvre ; par une bonne raison, c'est qu'il ne fait presque pas payer d'impôts en comparaison des autres nations européennes. C'est une habitude si invétérée que si on voulait la changer on s'exposerait à une révolution.

Les Portugais, d'ailleurs, s'ils ne sont pas toujours gais, sont toujours très polis, très accueillants, très serviables ; un peu légers, bavards, discutant à l'infini, manquant de précision. Ils compliquent tous les rapports d'affaires par l'abus du papier monnaie et par leur vieux système où mille reis valent moins de cinq francs, par les changes qui varient à l'infini. La clarté et la simplicité françaises leur rendraient d'immenses services.

Les costumes, malheureusement, ont disparu en Portugal plus

Digitized by Google

encore qu'en Espagne. Les *Pescadoras de ovar ou ovarinas*, marchandes ambulantes de poissons sont les seules ayant un peu de couleur. Ces femmes originaires de la Galice, robustes, mais très sveltes, d'une allure fière, hardie, élégante, portent sur un chapeau de feutre rond un grand panier plat où le poisson s'étale tout frétillant, tout vivant. Marchant d'un pas rapide, courant même pour arriver plus vite à contenter toutes leurs pratiques, elles crient leur marchandise d'une voix stridente : *Freguèz! Ola! Freguez!*

Le corsage blanc entr'ouvert, la poitrine tendue, les pieds nus sous des jupons très larges et courts, un châle noué à la ceinture, les hanches très saillantes, elles vont très vite avec un balancement qui rythme leur marche et donne de la grâce à leur force. Elles font aussi l'office de portefaix et peuvent faire honte aux hommes en général lents et paresseux.

Le poète à la fois et le héros du peuple sera toujours Camoëns, incarnation du génie national. Sa Lusiade est le monument le plus grandiose et le plus durable de sa nationalité et il n'est pas extraordinaire que tous les fils du Portugal parlent sans cesse de lui comme d'un créateur de la patrie et lui rendent un véritable culte.

Après Camoëns vient Vasco de Gama qui, réalisant le rêve du poète, ouvrit l'orient à la civilisation. On trouve ces deux grandes figures unies dans les édifices publics et privés.

C'est ensuite le marquis de Pombal qui a laissé les souvenirs les plus populaires. Ministre de José I , il exerça un pouvoir hardiment dictatorial. Il voulait abaisser la théocratie et la noblesse qui, jusque-là, avaient tenu la royauté en étroite tutelle. La reconstruction si rapidement et si habilement réalisée de Lisbonne après l'épouvantable tremblement de terre a été son grand titre de gloire. La bourgeoisie et la masse du peuple lui gardent une éternelle gratitude. Aussi trouve-t-on son portrait dans les maisons même les plus modestes, à côté de ceux de Camoëns et de Vasco de Gama. Mais il faut reconnaitre à l'honneur portugais, que malgré leur esprit mercantile, ils ont eu le bon goût de mettre le grand poète de beaucoup au-dessus du grand navigateur et du grand Ministre.

CAMOIN DE VENCE.

Digitized by Google

LA LIBERTÉ DU PORTRAIT

L'art, dit-on communément, aboutit à l'idéal. En tout cas, il part de la réalité. Aussi les portraits abondent dans les tableaux de figures.

Je ne parle pas seulement des portraits proprement dits, faits sur commande, où le modèle pose complaisamment, où son image remplit la toile, où sa personnalité s'étale et s'affirme.

Depuis que Léonard de Vinci, caché dans une échoppe, dessinait les gens à leur insu et cherchait parmi les passants les types de la laideur expressive, — depuis que les artistes de la Renaissance, chargés de décorer les églises d'Italie, donnaient aux saintes et aux madones les traits des courtisanes en renom, provoquant ainsi les débauchés à mettre sur chaque tableau de piété un nom propre et une injure, — depuis Michel-Ange qui précipitait en enfer les cardinaux détracteurs de son génie, — en passant par Véronèse qui faisait asseoir aux Noces de Cana les souverains du XVIe siècle, — et pour arriver à notre temps où Daumier croquait ses voisins dans le fond de son chapeau — où au peintre, parmi les fresques de notre Panthéon, rangeait en procession, à la suite des évêques d'autrefois, Gambetta et les hommes du jour, — partout, dans tous les temps, tous les pays, les dessinateurs ont regardé autour d'eux, choisi à leur gré, reproduit sans scrupule, sans aucun consentement demandé et obtenu, les traits individuels, les visages significatifs aux yeux du chercheur ou familiers à sa mémoire.

L'art vit, en conséquence, de portraits, de portraits non autorisés. L'artiste récolte son bien où il le trouve; mais, quand il prend à quelqu'un sa tête, il ne s'agit pour le patient, si le peintre a du génie, que d'une condamnation à l'immortalité.

En face de cet usage bien établi, existe une doctrine contraire

Digitized by Google

formellement proclamée par plusieurs décisions de justice. Les magistrats ont déclaré que la propriété de l'homme sur lui-même était un des principes fondamentaux des codes modernes. Cette propriété est imprescriptible et sacrée, inaliénable, disent-ils. Chaque citoyen est souverain maître de décider s'il lui convient de voir sa physionomie reproduite, exhibée en public. S'il proteste contre l'audace des artistes, ceux-ci n'ont qu'à s'incliner et à supprimer leur œuvre[1].

L'antagonisme est incontestable entre les deux théories. La liberté de l'art est-elle ici illégitime?

Peut-être conviendrait-il, avant de répondre à cette question, de se demander ce que désigne exactement l'expression, « propriété de l'homme sur lui-même ». La propriété suppose en général la mainmise de l'homme sur le monde extérieur, d'un côté un objet corporel, et, de l'autre, une personne qui en profite. Dire que l'objet du droit de propriété sera, non une chose étrangère, mais le titulaire même du droit, que l'ensemble étant inséparable, le propriétaire est justement la chose possédée, n'est-ce pas exprimer une idée dont les termes sont contradictoires?

Admettons pourtant qu'il s'agisse d'une propriété comme les autres, exercée sur l'homme physique. S'ensuivra-t-il qu'on ne puisse en représenter l'objet? Le droit de propriété matérielle n'est pas lésé par la liberté des artistes. J.-F. Millet, quand il peignait les paysans courbés sur le sol, ne dépouillait ces braves gens ni de leur personne physique, ni de leurs champs héréditaires. Le littérateur qui décrit un site quelconque, le dessinateur qui illustre un récit de voyage, n'empiète pas sur la propriété des habitants du pays. Lorsque Corot retraçait sous la brume matinale les bois de Ville-d'Avray, les propriétaires des arbres imités sur la toile ne perdaient pas pour cela la moindre parcelle de leur propriété. Le droit de reproduction est distinct du droit de propriété et n'en est pas l'accessoire nécessaire. Il ne dérive que d'une création intellectuelle.

Veut-on dire que l'homme est un être pensant, qui a et doit con-

(1) V. notamment Cour de Paris, 25 mai 1867 (recueil de Sirey, 1867, 2e part., p. 41); trib. civ. Seine, 20 juin 1884 (*Ann. de la propr. ind.*, 1888, p. 280); cour de Paris, 8 juillet 1887 (*Ann. de la propr. ind.*, 1888, p. 287); cour de Bruxelles, 26 déc. 1888. Journal *La Loi* du 9 janv. 1889.)

Digitized by Google

server son indépendance avec le libre exercice de ses facultés naturelles? C'est une idée empruntée à J.-J. Rousseau, mais sans application en notre matière. L'homme dont on a fait le portrait n'a pas, que je sache, renoncé à son indépendance civile ou politique.

Portera-t-on le débat sur le terrain de la liberté morale? Soutiendra-t-on qu'il y a une atteinte à la volonté, à la personnalité de l'homme dans le fait de reproduire ses traits sans son aveu. L'observation est vraie ; mais cette atteinte est-elle illicite?

La question est générale et touche aux problèmes les plus élevés de l'organisation sociale. Quand on demande si on peut, dans un tableau, retracer la figure de son voisin sans l'assentiment de ce dernier, c'est comme si on disait : peut-on, contre le gré de ce même voisin, employer son nom pour désigner un personnage de théâtre ou de roman? peut-on faire le portrait moral de cet homme en écrivant l'histoire de son temps? peut-on critiquer sa personnalité dans une œuvre de polémique?

Ce sont là les multiples aspects d'une question unique. Le problème de la liberté du portrait dans l'art touche à celui des droits de la littérature d'imagination, des prérogatives de l'histoire, de la discussion, de la critique et de la presse.

Sans rentrer dans ce débat, qu'il me suffise de rappeler que la législation l'a tranché d'une façon à la fois équitable et libérale. L'atteinte à la personnalité est réprimée dès qu'elle revêt une forme injurieuse ou diffamatoire. Que l'offense ait été manifestée par la parole, par la plume ou par le pinceau, peu importe : la règle ne change pas. Aussi j'approuve parfaitement le jugement qui, il y a quelques années, condamnait le peintre Jacquet pour avoir, dans une aquarelle à scandale, affublé Alexandre Dumas fils du caftan d'un marchand juif au milieu d'un bazar oriental. L'intention injurieuse était incontestable, et avouée hautement. Le portrait fait dans ces conditions était illicite.

Supposons au contraire une composition historique ou même un dessin d'actualité. La liberté de l'artiste redevient la règle. David a représenté le *Serment du jeu de paume*, la *Distribution des aigles* et le *Couronnement de Napoléon Ier*; tous les peintres d'histoire ont brossé des tableaux officiels; les journaux illustrés font assister

Digitized by Google

leurs abonnés aux revues des corps d'armée et aux attentats qui bouleversent une ville. Admettrait-on qu'un général, ou même un simple soldat, mécontent de son rôle, fît dénaturer son portrait dans une scène de ce genre? qu'un chambellan protestât contre les rides de son visage trop fidèlement imitées? qu'un orateur à la tribune dans une assemblée parlementaire interdît au dessinateur le compte rendu figuratif de la séance?

D'accord, répondra-t-on peut-être; il s'agit là d'actes qu'on peut qualifier de publics. Mais tout ce qui touche à la vie privée ne doit-il pas être soustrait à la curiosité toujours maligne des artistes comme des écrivains? Toute scène de la vie privée contenant des portraits non autorisés sera prohibée.

C'est Royer-Collard qui a trouvé en 1819 la formule : « il faut que la vie privée soit murée ». — Murée contre quoi? Contre l'injure et la diffamation; car on discutait à cette époque une de nos lois sur la presse. La vie privée est murée contre l'injure et la diffamation en ce sens que l'insulteur n'est pas admis, les faits qu'il a énoncés fussent-ils vrais, à en faire la preuve. Mais c'est tout. L'injure et la diffamation sont des délits; nous en revenons au même point. Pourvu qu'il ne commette ni injure ni diffamation, l'artiste est libre de reproduire ce qui lui plaît.

Aussi bien, où commence, où finit la vie privée? Comment déterminer l'atteinte répréhensible à la personnalité, et celle qui ne pourra être poursuivie? La civilisation, la société, l'existence des hommes en commun ont leurs lois fatales. L'état social n'est autre chose que la limitation de notre liberté en concurrence avec la liberté d'autrui. La vie civile comporte une succession ininterrompue d'atteintes désagréables à notre volonté. Si l'homme privé n'accepte pas aisément l'idée de voir un peintre faire son portrait en dépit de ses protestations, la vanité de chacun de nous n'est-elle pas autant choquée quand un passant nous coudoie un peu fort dans la rue, quand un concurrent prend la place que nous ambitionnions, nous enlève l'affaire que nous allions conclure, quand un inconnu critique notre demeure, blâme notre conduite, donne témérairement son opinion sur les membres de notre famille, raille nos défauts physiques? Nous devons supporter ces ennuis. La loi ne

Digitized by Google

nous protège pas contre eux. Notre personne appartient à la société, au public. Nous ne pouvons dissimuler notre figure dès que nous sortons dans la rue; le masque qui couvrait les visages au XVIe siècle n'est plus toléré. Les ordonnances de police interdisent expressément de se masquer en public, de se travestir, sauf au temps du carnaval. Nous sommes livrés à la vue des passants, à la langue des discoureurs, — jusqu'à la diffamation exclusivement, — à la plume des écrivains et, pour les mêmes raisons et dans les mêmes limites, au crayon des dessinateurs.

Le tyran qui est au fond de nos esprits voudrait être inattaquable : il regimbe sous un coup d'épingle, il s'indigne contre un coup d'œil; il défend qu'on parle de lui, mal ou bien. Mais quoi! ces exagérations d'amour-propre ne méritent qu'un sourire et, suivant le mot d'un académicien qui pourtant n'est pas tendre pour la presse, la langue — c'est-à-dire la publicité — nous rappelle au sentiment de la solidarité qui nous lie; la liberté de tout dire n'est-elle pas le plus sûr moyen d'enlever à autrui la licence de tout faire? — Eh bien, cette publicité, elle est légitime en faveur des artistes aussi bien que des écrivains; elle ne peut être arrêtée que dans ses excès, l'injure et la diffamation. Le portrait qui n'a rien d'insultant n'a rien de répréhensible[1].

ALBERT VAUNOIS.

(1) Cf. dans le même sens mes *Observations* dans les *Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire*, année 1888, p. 283, et deux articles de M. Rosmini, l'un dans le *Droit d'auteur* (publié à Berne), 1893, p. 10, l'autre dans le *Monitore dei tribunali* de Milan, du 6 janvier 1894. La question figurait au programme du Congrès organisé par l'Association littéraire et artistique internationale à Barcelone en 1893, mais elle n'a pu y être discutée.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Le lendemain de la peine. — De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine, par M. Léon Lefébure. (Jules Gervais, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris, 1880.)

Les esprits qui se préoccupent de la grande question du reclassement du prisonnier libéré dans la société sont de nos jours devenus nombreux. Les études poursuivies par la Société générale des Prisons ont vulgarisé des notions qui, il y a vingt-cinq ans, étaient le patrimoine presque exclusif de quelques esprits d'élite parmi lesquels on plaçait déjà au premier rang, M. Léon Lefébure, l'auteur du livre que nous allons analyser. Député en 1871, sous-secrétaire d'État, un des promoteurs et fondateurs de la Société générale des Prisons, dont nous avons parlé page 79, président de la Société générale du Patronage des Libérés, membre du Conseil supérieur des prisons, délégué par ce conseil au Congrès pénitentiaire de Stockholm dont il retraça les travaux en collaboration avec M. Fernand Desportes dans un ouvrage récompensé par l'Académie française, M. Léon Lefébure était des mieux autorisés à présenter aux fervents de la science pénitentiaire, les recherches et les observations de ses longues études.

Après avoir constaté avec les statistiques criminelles que sur 150.000 individus qui sortent de nos prisons, chaque année, la moitié environ, y rentrent à bref délai, M. Léon Lefébure signale les périls qu'une telle armée, accrue avec le temps, fait courir à la société. L'insurrection de la commune comptait plus de sept mille repris de justice. Le remède au danger serait dans le reclassement des condamnés. Problème dont la solution rencontre, entre autres difficultés, l'indifférence ou les préventions du grand public.

Digitized by Google

C'est contre ce double obstacle que M. Léon Lefébure entreprend de lutter en dépeignant la situation du condamné au lendemain de la peine, et en indiquant les moyens de lui tendre la main pour le relever. Après avoir rappelé les précédents historiques de l'idée charitable d'assistance aux prisonniers dont Lamoignon fut le premier serviteur, cité les confréries ou associations religieuses qui s'étaient vouées à la visite des prisons, relevé les tentatives faites sous la Restauration, et le gouvernement de Juillet constaté l'éloignement que les conseils généraux de France conçurent à l'encontre des recommandations du Ministre de l'Intérieur. M. Duchâtel, l'auteur, énumère les tentatives contemporaines dues à M. de Lamarque et au Pasteur Robin; il relève à dater de 1871-1872, la faveur dont commença à jouir l'idée de patronage des libérés. Et cependant que d'objections! La plus grave paraît se formuler ainsi : *Pourquoi constituer une faveur au profit de ceux qui ont violé la loi? Pourquoi leur attribuer une protection refusée au plus honnête ouvrier?*

Les défenseurs du patronage invoquent non seulement l'intérêt social qu'il y a à prévenir la récidive, mais aussi le devoir de ne rien négliger pour amender le coupable. Cette discussion, M. Lefébure la poursuit avec l'autorité que lui donne son expérience (p. 59 et suiv.) et examine dans son chapitre IV les tentatives faites à l'étranger pour parvenir à l'organisation du patronage et notamment le fonctionnement de la Société de Philadelphie, ainsi que des cinquante-trois associations du Royaume-Uni et de celles de l'Allemagne.

En Italie, un réveil énergique d'un mouvement déjà ancien en faveur du patronage se manifeste.

Ces considérations générales développées, l'auteur entre dans l'appréciation des éléments qui doivent composer le fonctionnement d'une société de patronage (chap. V) : agent de placement, maisons de commerce ou d'industrie correspondantes, membres visiteurs, création de ressources, choix des sujets susceptibles d'être patronés, visites dans les prisons, désignation des visiteurs. Parmi les moyens d'action qui s'offrent, en première ligne, il faut placer la création des refuges et des asiles (chap. VI) dont Saint-Léonard, près Lyon, fondé par l'abbé Villion, offre un si remarquable exemple.

Digitized by Google

Pour fortifier les bonnes volontés, M. Lefébure analyse les résultats obtenus (chap. VII), et ajoute (chap. VIII) que ce serait d'ailleurs une étrange erreur que de mesurer l'action du patronage par des chiffres et des statistiques, l'effet pour ne pas être immédiat pouvant se produire avec le temps et avec par-dessus tout l'action du sentiment religieux (chap. IX).

Le livre de M. Léon Lefébure suivi d'appendices indispensables à consulter, notamment du rapport présenté par lui au Congrès de Stockholm sur la question du patronage des libérés adultes, doit être, bien qu'il ait été déjà publié depuis 1880, remis au jour au moment où vient d'être constituée à Paris *une union des Sociétés de patronage de France*[1]. *Le Lendemain de la peine* est un éloquent plaidoyer qui fortifiera les convaincus et déterminera les incertains.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre, 1783-1793, par le marquis de BARRAL-MONTFERRAT, *ancien secrétaire d'ambassade*, Tome Ier, Plon, éditeur, 1894.

Dans cet ouvrage fortement documenté composé avec des pièces provenant des Archives du quai d'Orsay et du Public Record Office de Londres, M. le marquis de BARRAL-MONTFERRAT raconte les phases de la lutte sourde et ténébreuse, soutenue par l'Angleterre contre la France depuis la paix de Versailles jusqu'à la mort de Louis XVI.

Ce titre de *Dix ans de paix armée* se trouve ainsi pleinement justifié. Les relations diplomatiques de la France avec les diverses puissances de l'Europe, pendant cette période qui précède, de si peu de temps, la Révolution française, présentent le plus puissant intérêt. Après les affaires de Hollande, de Russie et d'Autriche, l'auteur nous montre particulièrement, à l'aide de l'analyse des dépêches échangées entre la législation britannique à Paris et le Foreign Office de Londres l'intérêt des jugements portés par la diplomatie

(1) Bureau central sous la présidence de M. le sénateur Roussel, secrétaire-général, notre collègue de la Société des Études historiques, M. Louische-Desfontaines, siège social, 14, place Dauphine.

Digitized by Google

anglaise sur l'état de la France, ses finances, sa politique, le mouvement des esprits, les rivalités d'influence à la cour. On voit que les agents de l'Angleterre sont bien renseignés, qu'ils sont prêts à profiter, non seulement de toutes les fautes politiques, mais qu'ils découvrent, sous la raison cachée des choses, les véritables causes des actes les plus importants. Un exemple est tiré de l'occasion du traité de commerce de 1786 qui, en apparence, était destiné à consacrer des relations de mutuelle amitié, équité et réciprocité, entre les deux nations, mais qui, au fond, n'était du côté de la France, qu'un expédient inspiré par le besoin d'accroître le rendement des douanes en supprimant la contrebande née de la recherche que la mode française faisait de toutes les productions anglaises, étoffes, voitures, meubles, armes de luxe. Le trésor français était alors aux abois, une augmentation momentanée de revenus qu'elle qu'en fût l'origine, dût-elle sacrifier les intérêts généraux et permanents de l'industrie française, était la bienvenue.

Une lettre de M. Hailes, du 15 octobre 1786, montre que la cour est une des causes premières des maux de la France et que le cumul de la corruption et de la faveur sur les mêmes têtes engendre une mauvaise administration des finances. Après avoir constaté l'abus des dilapidations, M. Hailes conclut par cette triste réflexion : « Les gens de la ville parlent toujours, avec leur extrême légèreté, des ressources prodigieuses du royaume; mais ils oublient que ces ressources sont fournies par la classe la plus misérable et la plus opprimée qui soit au monde! »

Nous nous arrêterons sur cette réflexion qui laisse pressentir la séparation qui s'accentuait de plus en plus entre la monarchie et les intérêts de la nation, tendances qui amèneront la Révolution, la colère populaire contre l'ancien régime, les haines sanguinaires le jour où, pour reconquérir ses privilèges perdus, l'aristocratie française fit appel aux armes de l'étranger.

L'Angleterre, on le voit à chaque page du livre *Dix ans de paix armée*, profita avec persistance, ténacité et habileté incroyable des fautes de la monarchie et des passions du peuple pour les faire tourner à son plus grand avantage.

N'y a-t-il pas, dit l'auteur avec trop de modestie, car il serait

Digitized by Google

autorisé à prendre le ton affirmatif, n'y a-t-il pas dans la politique anglaise de 1783 à 1793 d'utiles leçons à prendre pour connaître comment la Grande-Bretagne reprit rang dans le monde après la perte des Etats-Unis?

En suivant pas à pas les agissements des principaux représentants de William Pitt exécutant les desseins de ce grand ministre à l'étranger, le lecteur de *Dix ans de paix armée* entre la France et l'Angleterre trouve avec l'intérêt et l'enseignement diplomatique de curieux aperçus nouveaux sur l'histoire de la fin du XVIIIe siècle.

Tous les ouvrages, dont nous venons de rappeler et la valeur, et le caractère, méritent une place honorable dans les plus sérieuses bibliothèques.

GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.

Digitized by Google

LA

LITTÉRATURE LATINE AU XVE SIÈCLE

L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ROMAINE. — LES HUMANISTES DU XVe SIÈCLE. — LES *Annales* ET LES *Histoires* SE RATTACHENT ÉTROITEMENT A L'ANTIQUITÉ.

L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ROMAINE

Les conditions ordinairement demandées aux scribes chargés de transcrire les auteurs anciens, quels qu'ils fussent, étaient de reproduire un ouvrage en caractères couramment usités [1], de faire emploi de signes de ponctuation et d'abréviation généralement adoptés, de modifier l'orthographe des mots et de la conformer parfois à la prononciation du pays ou de l'époque où ils écrivaient [2]. On changeait, à tort ou à raison, un terme jugé impropre, ou attribué à une erreur, par un autre supposé plus exact [3].

(1) Les maîtres scribes ajoutaient à leur talent manuel une certaine instruction. A Paris, ils étaient au nombre des suppôts de l'Université et devaient être gradués. Ainsi, une ancienne gravure, représentant un scribe dans son cabinet de travail, le montre entouré de volumes ouverts à consulter (Paul Lacroix, *Les Arts au moyen âge*, p. 447). Mais autour d'eux et vraisemblablement, comme dans toute corporation, à titre d'apprentis, se trouvaient des calligraphes qui n'étaient que des sortes de manœuvres, des *pictores*.

(2) Ainsi on écrivit en Italie *michi* pour *mihi*, *nichil* pour *nihil*. C'est *michi* qui figure au IIe Médici, tandis que sur le Ier il est écrit *mihi*.

(3) Le mot *marée*, par exemple, n'étant plus usité pour désigner le poisson, l'expression de *marée en carême* n'était plus guère comprise; elle a été remplacée dans la

Digitized by Google

La transcription d'un ouvrage avait ainsi pour but de le moderniser, de l'approprier aux besoins présents, et non de respecter l'archaïsme du texte. Cette condition répondait si naturellement aux exigences des lecteurs qu'elle s'est imposée aux éditeurs après la découverte de l'imprimerie. Dans l'Avertissement de la savante édition qu'il nous a laissée des *Provinciales*, l'illustre et vénérable maître, M. Ernest Havet, disait [1] : « Je n'ai pas conservé l'orthographe du texte primitif et je donne l'ouvrage avec l'orthographe de notre temps. Le contraire ne tardera pas peut-être à devenir une obligation pour les éditeurs des classiques et cette exigence tient à un goût d'exactitude et de vérité qui est très respectable. Mais la liberté sur ce point existe encore ; on ne s'est pas assujetti dans la collection des *Grands écrivains de France* à l'orthographe du XVIIe siècle et j'avoue que je suis heureux de pouvoir m'autoriser de cet exemple. Je ne puis lire les classiques imprimés avec l'orthographe de leur temps sans un sentiment désagréable. Il me semble qu'elle me sépare d'eux, tandis que la pensée et le plus souvent la langue elle-même m'en rapprochent; ce sont des amis avec lesquels on m'empêche de converser à mon aise. D'ailleurs, suivant le système des orthographes diverses, il faudra que les enfants de nos écoles apprennent plusieurs sortes de français, comme aussi les élèves de nos lycées plusieurs sortes de latin. Mais si l'on revient à l'orthographe, pourquoi ne reviendrait-on pas aussi, quand on lit à haute voix, à la prononciation du temps, ce qui paraîtrait, il faut en convenir, fort étrange. »

C'est ainsi que de copies en copies, de corrections en corrections, par une lente, mais constante et inévitable évolution s'est uniformisée pour nous la langue latine. Écrite et parlée en tant de différentes façons à travers les âges, elle ne présente plus de différence par trop sensible pour l'intelligence du texte entre les œuvres, telles que nous les avons, de Caton ou de Cicéron et celles de saint Jé-

langue vulgaire par *mars en carême*. Les modifications ou substitutions de termes, que fait inconsciemment le public, ont été une pratique inévitable chez les scribes. Aussi, au milieu des variantes qui sont énumérées dans de bonnes éditions modernes, on est souvent embarrassé pour faire un choix.

(1) E. Havet, *Les « Provinciales » de Pascal*. AVERTISSEMENT, p. 7.

Digitized by Google

rôme ou de saint Bernard. Il s'est de la sorte créé un latin de forme conventionnelle que nous apprenons et lisons aujourd'hui, et que les personnages du temps d'Auguste ou de Trajan ne reconnaîtraient sans doute pas.

Ce latin est devenu le type de la littérature romaine, le régulateur de la syntaxe et de l'orthographe, tandis que les textes d'inscriptions lapidaires, qui n'ont pas été altérés, semblent au contraire à nos yeux, par le fait de l'habitude, constituer des exceptions, appartenir à une langue inusitée, grossière ou fautive.

Nous demeurons d'autre part nécessairement cantonnés dans la lecture d'un petit nombre d'ouvrages qui nous sont parvenus par des transcriptions successives et dont la sélection est vraisemblablement due au hasard des circonstances au moins autant qu'à des raisons bien fondées[1]; ils nous paraissent cependant offrir seuls le véritable caractère de la grande littérature romaine. Les papyrus calcinés d'Herculanum, que la science et la patience des Piaggi, des Carcani, des Giordano et de leurs érudits et dévoués successeurs ont réussi à déchiffrer et à nous faire connaître, sont généralement dédaignés ou du moins insuffisamment étudiés; ils semblaient à Valéry[2] et semblent encore à beaucoup d'autres avoir constitué la bibliothèque d'un provincial ignorant qui n'avait réuni que des ouvrages de peu de valeur; on n'en saurait douter, disait-on, puisqu'il ne sut se munir d'aucun de ceux qui forment pour nous les chefs-d'œuvre des lettres de l'antique Rome[3].

Bien autrement éloignée de celle des beaux siècles de Rome était la langue barbare qui, sous le nom de latin, se trouvait en usage dans les universités quand arriva la Renaissance, époque de la prépondérance littéraire de l'Italie, qui lui redonna la pureté et l'élégance. Déjà le xve siècle se distingue des précédents par une réaction contre la transformation ou plutôt la déformation que le temps et l'usage avaient fait subir à la langue romaine. Les écrivains ne se bornent pas alors à étudier les anciens; il les imitent, tentent de

(1) C. Paul Stapfer, *Des Réputations littéraires*, ch. v : *Le hasard et l'occasion.*
(2) Valéry, *Voyages en Italie*, p. 339.
(3) Cependant, ces vieux papyrus pourraient offrir un champ d'intéressantes et fructueuses comparaisons avec nos auteurs classiques et leurs interprétations.

Digitized by Google

les égaler; travail ingénieux qui, sous une apparence artificielle, fut pourtant fécond en utiles et généreux résultats.

LES HUMANISTES DU XVe SIÈCLE

Ce qui constitue, en effet, le caractère de la littérature gréco-romaine, c'est le sentiment de la liberté, la recherche indépendante de la vérité, la foi dans la raison et, par suite, l'évolution constante des esprits pour s'adapter au progrès des connaissances humaines, aux transformations sociales qui en découlent.

Quand jadis l'Égypte et l'Assyrie dominaient le monde et semblaient tenir l'esprit humain à jamais enchaîné et immobilisé par des symboles inflexibles, sur les bords opposés de la Méditerranée, dans la péninsule hellénique, une race forte et généreuse alluma courageusement le flambeau de la raison; sa clarté fit voir l'inanité des énigmes sacrées qui étaient l'objet d'une générale et crédule vénération. Au xve siècle, au bruit des commotions européennes, alors que le flot des barbares asiatiques menaçait de submerger l'Occident, les génies de la Grèce et de Rome tressaillirent sous les antiques ruines qui les couvraient :

Rursus ut incipiant in corpora velle reverti,

et les soulevant de leurs robustes mains, ils ouvrirent l'ère du progrès et de la liberté.

On vit alors apparaître dans les arts, l'industrie, la navigation, les sciences une génération de Titans. « On croirait, dit l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, assister à la naissance d'un nouveau genre humain. » Masaccio inaugure en peinture l'application des règles de la perspective et son pinceau rend aux figures le mouvement et la vie; Brunelleschi élève le dôme de Santa Maria del Fiore à Florence; délaissant les derniers disciples des Arabes pour puiser aux sources grecques elles-mêmes[1], les physiciens et les as-

(1) On peut dire sans paradoxe que l'Europe fut, en grande partie, redevable du rétablissement des sciences exactes à la renaissance des lettres classiques.

Digitized by Google

tronomes, avec Purbach, Regiomontanus, le prince Henri de Portugal, préludent aux découvertes qui établiront les lois qui régissent la force et le mouvement et dévoileront les cieux à l'homme; Fust et Gutenberg dotent le génie humain de la merveilleuse invention de l'imprimerie; l'aiguille aimantée devient le guide des marins, conduit Vasco de Gama au delà du cap des Tempêtes et Colomb aux Indes occidentales.

Cette époque, si puissante en productions dans toutes les branches de l'activité humaine, n'aurait-elle pas eu une littérature digne d'elle? Ce n'est pas vraisemblable.

Mais il ne faut pas la chercher comme on est naturellement tenté de le supposer chez les écrivains qui se servent de leur idiome national ou du latin universitaire. Ceux-là furent généralement des hommes attachés au passé, l'entourant de leur respect; élevés sous la redoutable discipline intellectuelle du moyen âge, ils demeurent imbus de ses traditions. A la suite de Dante[1], ils se flattent d'être théologiens, d'appartenir à l'Église, revendiquent l'honneur d'être ensevelis dans la robe monastique; ils admirent Boccace endossant le froc et ceignant le cilice. C'est au contraire chez ceux qu'on accuse généralement d'avoir par leur passion pour l'antiquité arrêté l'essor de l'esprit nouveau, de l'avoir étouffé sous une lourde érudition qu'on trouve et qu'on admire le génie du xve siècle.

L'érudition, au sens étroit du mot, ne préoccupa généralement point les humanistes.

Ils ne cherchèrent pas à savoir quelle ville avait donné le jour à Homère, si les poèmes de l'immortel rapsode nous étaient parvenus tels qu'il les chantait, et encore moins quelle fut la généalogie d'Hector ou celle d'Achille,

Nutricen Anchisæ nomen patriamque novercæ
Anchemoli

Ce qui les enthousiasmait, c'étaient l'idée, la philosophie, la science, la beauté littéraire qui, bannis du *trivium* des universités, leur ap-

(1) *Inferno*, cant. xvi, 106 :

Io aveva una corda interno cinta.

Digitized by Google

paraissaient comme le *renouveau* de l'esprit humain[1]. Ce sont ces hommes qui, se nourrissant des principes exposés par les maîtres de la civilisation antique, furent les novateurs, les révolutionnaires; ce sont eux qui entreprirent d'affranchir l'esprit humain, de le ramener dans la voie de la science et du progrès. C'est dans la langue latine réformée que les pensées, les aspirations, les revendications de la génération nouvelle sont formulées par une pléiade de brillants et solides écrivains.

Pour la forme littéraire, Valla faisait un traité des *Élégances de la langue latine*; parmi ses rivaux, les uns voulaient qu'on suivît les leçons de Quintilien, les autres demandaient qu'on prît Cicéron pour modèle.

En philosophie, Platon, Aristote, Épicure, Cicéron, Sénèque, voyaient leur immortalité rajeunie, devenaient l'objet des querelles passionnées de leurs admirateurs. Nous avons dit comment Poggio et ses amis demandaient le retour au principe stoïcien, au *Sequere Naturam*, à l'observation des lois de la Nature et à leur substitution aux textes sacrés; comment ils proclamaient pour but de la vie l'action de *tenor* et non la passivité contemplative. Dans la *Dialectique*, Valla critiquait la logique enseignée sous le nom d'Aristote dans les écoles ; dans le *Libre arbitre*, qui fut alors un rayon de lumière porté dans les ténèbres de la métaphysique universitaire, il faisait de la volonté la faculté première et directrice de l'homme; dans *Le vrai bien et la volupté*, il comparait la morale des stoïciens et celle d'Épicure, faisait voir que le plaisir n'est pas uniquement le fruit trompeur et funeste du mal, qu'il est aussi le fruit suave et salutaire du bien[2].

Pleins d'une juste estime pour les jurisconsultes romains, les humanistes qualifiaient *de cygnes* les Scœvola, les Paulus, les Ulpien, et traitaient *d'oies* les Barthole, les Accurse, les Balde.

Dans le *De Avaritia*, Poggio fait dire à Lusco (Antonio Loschi),

(1) Cf. Léonard Bruni, *Rerum suo tempore in Italia gestarum commentarium*, ap. Muratori, t. XIX. Euthousiasme qu'il manifeste pour les enseignements de Chrysaloras.

(2) *De voluptate et de vero bono*: « virtutes ancillas esse voluptatis; eamque illarum esse reginam ». — Cf. Lettre de Cincio à Poggio.

Digitized by Google

son ami, et comme lui secrétaire pontifical, en parlant des moines mendiants : « Ce n'est pas avec ces fainéants, ces fous furieux qui jouissent tranquillement de nos travaux, qu'on fonde des sociétés, mais avec ceux qui prennent soin de la conservation du genre humain, de la culture des terres. » Il écrit dans le *De Hypocrisia* : « Au lieu de passer leur temps à chanter comme des cigales, que ne prennent-ils en mains la charrue, exposés avec les autres citoyens au vent et à la pluie, mal chaussés et mal vêtus, et ne produisent-ils des choses utiles? » Ne croirait-on pas, observe Spepher, lire un écrivain du XVIIIe et non du XVe siècle, un économiste français et non un attaché à la curie romaine?

En politique, transportant le présent dans le passé, ils discutaient le mérite et la gloire des Scipion, des Brutus, des César, des Auguste comme s'ils étaient réellement au Forum romain, au temps de la République.

Si en s'efforçant d'imiter les maîtres de l'antiquité, les auteurs de la Renaissance n'ont pas toujours réussi à les égaler par le mérite de la forme, ils leur sont supérieurs en nombre de points. « Les hommes en effet, a dit justement Pascal[1], sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient les anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusqu'à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. » Le moyen âge lui-même, si funeste à tant d'égards, contribua par certains côtés à l'amélioration de la société.

On lit peu aujourd'hui ces écrivains de combat, ces vaillants gladiateurs de la république des lettres; on accepte les jugements, souvent inexacts, déjà portés sur eux sans étudier leurs œuvres. Il est vrai que la plupart de leurs ouvrages écrits en latin, imprimés en d'énormes in-folio, en texte rempli d'abrévations, ne présentent pas tout d'abord aux yeux l'attrait d'une lecture récréative. D'autres, en grand nombre, demeurent encore inédits et dorment dans la poussière des bibliothèques.

On comprend d'ailleurs qu'on soit peu tenté de les en tirer. Au patient érudit qui

(1) Pascal, *Pensées*, éd. Havet, t. II, p. 210.

Digitized by Google

Près d'une lampe assis, dans l'étude plongé
Le retrouvant poudreux, obscur, demi rongé,
Voudra creuser le sens de ses lignes pensantes,

le volume n'offrira sans doute, on peut le prévoir, que la satisfaction d'une curiosité rétrospective; la plupart des questions traitées ont été depuis lors résolues ou abandonnées; elles ne nous passionnent plus, ne nous intéressent même que fort peu. Mais n'est-ce pas la destinée de presque tous les ouvrages, même des chefs-d'œuvre les plus merveilleusement pensés et écrits. Rabelais est dans le domaine de l'érudition; on ne lit guère aujourd'hui Bossuet et Fénelon; pas davantage Rousseau ni Voltaire dont les œuvres faisaient naguère le fonds indispensable de toute bibliothèque; et encore moins les économistes et les physiciens du siècle dernier. Ces hommes n'ont-ils pas cependant été de puissants et brillants penseurs? N'ont-ils pas exercé une action considérable dans l'évolution sociale?

La littérature du xve siècle fut donc, comme toutes les manifestations de son activité, pleine de sève et de vigueur.

Le génie de ce siècle est encore et surtout empreint dans des ouvrages qui portent des noms d'anciens auteurs romains, et qu'on avait lieu de croire à jamais perdues; soit que les fils de l'Italie les aient fait revivre par une sorte de divination qu'ils s'attribuaient soit qu'ils les aient reconstituées par une étonnante inspiration.

Disons toute notre pensée : le triage de ce qui dans la littérature classique, appartient réellement à l'antiquité et de ce qui est de la Renaissance reste à faire. On ne doit pas, en effet, perdre de vue que parmi les ouvrages qui furent mis au jour à la grande joie du monde lettré, il en est peu qui aient une origine certaine. Les uns passaient pour avoir été trouvés dans un état de vétusté ou de dégradation qui avait, disait-on, nécessité leur récente retranscription; d'autres auraient été découverts dans des conditions inexplicables ou en des lieux demeurés secrets d'Allemagne, de France, de Danemark, de Suède, voire même des Orcades[1]. Aucun toutefois n'est sur papyrus ou sur des feuilles dont on n'aurait su imiter la fabri-

(1) Cf. *De l'Authenticité des* Annales *et des* Histoires *de Tacite*, p. 3, 28, 30, 33, 211, 225, 243, 244. *Revue des Études historiques*, 1893, p. 155.

Digitized by Google

cation; tous sont sur vélin plus ou moins jauni. Certains n'eurent même pas de parchemin d'antique apparence à montrer[1]. Mais c'est toujours en Italie, ce berceau de la Renaissance, que ces ouvrages sont interprétés, recopiés, vendus à l'étranger. Et chose remarquable, attribués à des époques différentes, sortis on ne sait d'où, ils se trouvaient juste à point répondre aux idées nouvelles, aux questions qui préoccupaient les esprits curieux du passé et les penseurs soucieux de l'avenir.

On semble oublier que les livres, surtout ceux sur parchemin, coûtaient trop cher pour que les couvents ne prissent pas soin de la conservation de volumes qu'ils possédaient. Toutes leurs bibliothèques étaient minutieusement inventoriées. On a le catalogue de l'abbaye de Pompose près de Ravenne, citée au XIIe siècle comme une des plus riches de la chrétienté; elle contenait soixante-trois volumes dont sept seulement d'auteurs romains[2]. A Bobio, au célèbre monastère de Saint-Colomban, les catalogues ont été également conservés; ils n'énumèrent qu'un fort petit nombre d'ouvrages profanes[3]. Les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique* ont eu en mains l'inventaire de Corvei et en ont fait la publication[4]; cette bibliothèque célèbre possédait moins de trois cents volumes dont fort peu d'auteurs anciens[5].

On est donc en droit de penser que les humanistes se sont faits parfois une épée et un bouclier des noms des génies de l'ancienne Rome. Les tribunaux ecclésiastiques et les conciles pouvaient brûler Huss et Jérôme, ils étaient impuissants contre ceux qui dormaient depuis des siècles sous la tombe. N'ayant pas d'ailleurs été sujets de l'Église, ayant vécu et écrit avant sa constitution, les Lucrèce, les Cicéron, les Sénèque étaient excusables dans leurs doc-

(1) *Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron* : LA CORRESPONDANCE DE PLINE ET DE TRAJAN.

(2) A.-C. Champollin, *Paléographie des classiques latins*. TITE LIVE.

(3) Cf. Muratori, *Antiquitates Italiæ medii ævi*, t. III, p. 18.

(4) *Nouveau traité de diplomatique*, t. VI, p. 230.

(5) Nous ne nous expliquons pas comment la fable de la découverte à Corvei des premiers livres des *Annales* a pu être acceptée sans contrôle par tant d'illustres savants, alors qu'on pouvait si facilement constater que les livres du couvent étaient enregistrés avec soin et qu'aucun manuscrit de Tacite n'y figurait.

Cf. *Auth. des* Ann. *et des* Hist. *de Tacite*, p. 61, 328.

Digitized by Google

trines; ne pouvant pas être accusés de rébellion contre l'institution divine, tout leur semblait permis[1]. C'est ainsi que, fidèle écho de la pensée chrétienne, Dante, impitoyable pour les hérétiques et les schismatiques, se montrait indulgent, respectueux même pour les illustrations du paganisme[2].

Les manifestations de la pensée des humanistes se faisaient en latin; mais tous ceux qui formaient la partie éclairée de la société parlaient et écrivaient cette langue aussi couramment que leur langue maternelle. Alors que les idiomes particuliers se constituaient partout en Europe et prenaient un caractère littéraire, le latin demeurait la langue commune des lettrés et pour ainsi dire la langue universelle de la science.

Les humanistes, par suite, n'agissaient pas directement sur les masses, ne tentaient pas d'ailleurs de le faire, de les soulever comme Luther et ses partisans que le zèle de la propagande conduisait de ville en ville, d'auberge en auberge, chantant : « Ma forteresse, c'est mon Dieu. » Ils s'adressaient à la raison, n'invoquaient ni la foi, ni la grâce[3]. Comme dans le mouvement philosophique du XVIIIe siècle, avant bien entendu la tempête révolutionnaire déchaînée par l'imprudence ou l'ambition, c'était le développement de l'instruction et de la réflexion et non l'appel à l'ignorance et aux passions populaires que provoquaient ces rudes génies de la république des lettres à la Renaissance.

LES ANNALES ET LES HISTOIRES SE RATTACHENT ÉTROITEMENT A L'ANTIQUITÉ

C'est l'esprit, c'est l'enseignement philosophique et politique de la Rome antique qui règne dans l'œuvre attribuée à Tacite.

(1) Ainsi au XVIIe siècle le *De naturâ rerum* de Lucrèce sera imprimé à l'usage du grand Dauphin et mis en ses mains comme un livre classique par les soins du religieux duc de Montausier et des savants illustres qui faisaient son éducation.

(2) Cf. *Dell Inferno*, canto IV, IX, XXVIII.

(3) Cf. Luther, *Dernier sermon* : « La raison, cette fiancée du diable..., cette prostituée..., jetez-lui de la boue à la face. »

Digitized by Google

Malheureusement moins en évidence que les actes de cruauté, les turpitudes, les crimes plus ou moins réels des empereurs et des grands de Rome, les véritables beautés des *Annales* et des *Histoires* n'apparaissent pas toujours aux regards. Quand on nomme Tacite, à la pensée se présente le violent accusateur, le calomniateur parfois des Césars, le *Cæsaromastix,* comme le qualifiait Guarino. Mais de la lecture attentive de ces ouvrages on éprouve de généreuses impressions.

On demeure plein de mépris pour les intrigants arrivés aux honneurs par la servilité, la flatterie ou la délation ; on s'enthousiasme pour la vertu des Thraséas, des Helvidius, généreux défenseurs de la liberté ; on admire les Subrius, les Asper, héroïques conspirateurs pour l'affranchissement de la patrie ; combien d'autres personnages relèvent l'humanité, lui font honneur et viennent porter un rayon céleste dans ces noirs tableaux de crimes ; on sent avec eux que l'action ennoblit la vie et que l'insuccès, comme l'enseignait le stoïcisme, n'amoindrit pas la grandeur et la noblesse du devoir accompli :

An nunquam successu crescat honestum?

Dans l'ordre social, on se plaît à se rencontrer avec l'auteur pour reconnaître que c'est à la science et non aux pratiques mystiques que l'homme doit demander les moyens de lutter contre les éléments, d'améliorer les conditions de son existence. C'est avec un vif sentiment de satisfaction qu'on voit la mise en relief de cette vérité que la tolérance religieuse était une règle d'État du gouvernement romain ; c'est avec un douloureux regret qu'on songe qu'elle fut abolie par le fanastisme des siècles qui suivirent son écroulement. Comme on applaudit, comme on voudrait graver sur le marbre les magnifiques paroles qui flétrissent la persécution de la pensée, en montrant son inanité : « Certes il est permis de rire de la folie de ceux qui croient, par leur pouvoir d'un jour, ordonner l'oubli à leurs descendants. L'idée au contraire quand on la proscrit grandit en puissance. Les rois étrangers et ceux qui ont usé des mêmes sévices n'ont obtenu que la honte pour eux-mêmes et procuré la gloire à ceux qu'ils poursuivaient. »

Digitized by Google

On est heureux d'entendre glorifier les doctrines stoïciennes, proclamer la nécessité de conformer les lois aux principes du droit naturel. On se réjouit d'écouter Thraséas, disciple de Sénèque, devenu l'interprète des aspirations des humanistes du xve siècle, enseigner : que la clémence, qu'il ne faut pas confondre avec la faiblesse, est de la sagesse politique ; que la cruauté doit être bannie des moyens de répression ; « que sous un bon prince on ne doit point appliquer au coupable toute la rigueur des lois. ». On se plaît à croire réalisé un idéal vers lequel tous les regards se tournaient, où « l'on avait, supprimé la torture et le lacet, où les décrets avaient établi des châtiments qui pouvaient être infligés sans cruauté de la part des juges et sans honte pour leur époque. »

Ne croirait-on pas écouter les généreuses revendications des Beccaria, des Voltaire, des philosophes du xviiie siècle. Ce n'est pas sans tristesse qu'on songe, en lisant ces belles pages, que les disputes théologiques, les guerres et les haines religieuses allaient absorber l'activité humaine et durant plusieurs siècles encore empêcher la société de reprendre la voie tracée par la Nature, de reconnaître la liberté de conscience comme un droit imprescriptible, d'apprendre à rougir de la cruauté dans les châtiments, d'en apercevoir l'inutilité et de supprimer la torture.

L'homme incontestablement remarquable qui pleurait en termes si sincèrement émus et si éloquents sur les décombres du Capitole, évoquant des pierres tombées, les souvenirs de la gloire et de la liberté de Rome[1], Poggio avait, en compagnie d'autres érudits de son siècle, le droit de se dire citoyen de la grande Ville, de se proclamer, à la seule différence des temps, aussi romain que Cicéron ou Lucain[2]. C'est avec pleine raison que Leonardo Bruni lui écrivait[3] : « Si, pour avoir reconstruit Rome, Camille fut nommé son second fondateur, on doit à plus juste titre vous dire le second père de tous ces ouvrages que par votre heureux talent vous avez redonnés au monde. »

(1) *Auth. des Ann. et des Hist. de Tacite*, p. 324.

(2) *Ibid.*, p. 132. Un des fils de Poggio, parlant de son père et des principaux écrivains, ses contemporains, disait : « si comparli a quel secolo di Cicerone se la natura gli avesse prodotti et nutriti nella romana republica. »

(3) L. Bruni, *Epistolæ*, IV, 5.

Digitized by Google

Les *Annales* et les *Histoires* appartiennent donc par la langue et par les pensées à l'antiquité dont le xve siècle vit la rénovation ; elles ont corps avec cette littérature gréco-romaine qui, prise dans son ensemble, constitue l'édifice le plus grandiose qu'ait élevé l'esprit humain.

Qu'importe que nous ne puissions pas toujours avec certitude établir la date et l'origine de quelques-unes de ses parties; qu'importe qu'on doive craindre qu'il en soit peu qui n'aient été remaniées; qu'on puisse douter que les œuvres qui nous sont parvenues après mille retranscriptions à travers les âges sous les noms d'Orphée, d'Homère, de Platon, de Zénon, de Cicéron, de Sénèque, de Lucrèce et de tant d'autres, ne soient pas exactement celles qui furent créées par ces génies! Qu'importent les modifications plus ou moins grandes apportées par l'usage à la syntaxe, à l'orthographe, à la prononciation et à la valeur des mots! Qu'importe que, dans cette grande littérature, il y ait, sous des noms anciens, des parties récentes!

Pourquoi vouloir, en effet, rejeter les pierres nouvelles de l'édifice, les nouvelles annexes que les suffrages ont consacrées, si comme les *Annales* et les *Histoires*, ou comme tels autres ouvrages qu'on reconnaîtrait modernes, ces additions n'altèrent pas l'harmonie de la masse et concourent au contraire à sa splendeur! L'immutabilité serait-elle la loi de la science, des arts ou des lettres? Ne l'oublions pas, c'est précisément par le renouvellement successif de quelques-unes de ses assises que le temple idéal de Minerve a triomphé du temps et du fanastisme, a conservé le feu sacré et vivificateur de la pensée. Sous son dôme élevé, lumineux, mobile comme le ciel lui-même, de nombreuses générations ont puisé leur force et leur génie; d'autres viendront encore y recevoir l'initiation, s'y vouer au culte du beau, de la science, de la liberté, de la justice et du désintéressement.

HOCHART,
Membre correspondant.

Digitized by Google

PÉLERINAGES ET MONTAGNES SAINTES

UNE EXCURSION DANS LES ALPES ITALIENNES

Beaucoup de Français visitent l'été la Suisse, ses lacs et ses glaciers; plus nombreux encore sont ceux qui descendent à l'automne vers les plaines italiennes, attirés par les merveilles que renferment ces villes admirables, Venise, Florence, Rome. Mais c'est à peine si quelques-uns, moins pressés, s'arrêtent quatre ou cinq jours sur le bord des lacs, désireux de connaître les jardins en terrasse des îles Borromées ou les célèbres villas du lac Côme; on compterait bien vite ceux qui ont jamais pensé à séjourner sur le versant méridional des Alpes Pennines. Ils y eussent pourtant trouvé de fraîches vallées, des eaux abondantes, de petites villes originales plus dignes peut-être de leur visite que des merveilles quelque peu artificielles. Au pied des hautes montagnes qui élèvent dans le ciel bleu leurs parois empanachées de neige, s'étend un réseau de petites vallées secondaires orientées, en général, du nord au sud. Le géologue y reconnaît le lit des glaciers qui descendaient jadis des sommets voisins et qui ont formé d'énormes moraines en rejetant sur leurs bords des débris de roches de toutes sortes. Mais la fécondante nature a accompli son œuvre depuis ces temps éloignés; elle a recouvert ces amas de cailloux d'une luxuriante végétation. Le mélèze, le sapin et le chêne venus du Nord s'y rencontrent avec le châtaignier et le noyer; les ruisseaux qui descendent des montagnes sautillent en cascades, se heurtent, se réunissent, et courent à quelqu'une de ces rivières au nom harmonieux, la Doria, la Sesia, la Tosa, le Ticino, qui vont grossir le vieil Eridan, le fleuve fécondant de la plaine méridionale.

Digitized by Google

A leur débouché, chacune de ces vallées s'épanouit, comme pour donner un libre accès au soleil, et alors les vignes étendues sur des tonnelles, les figuiers, les mûriers, les lourdes gourdes cachées sous leurs larges feuilles mûrissent au long des champs de maïs et de riz.

Les hommes secs et nerveux, les femmes au teint bronzé parlent une langue sonore, chargée de mots aux racines étrangères, qui ne ressemble guère au doux parler toscan. On se sent dans une région hybride et charmante, qui n'est déjà plus la Suisse, qui n'est pas encore l'Italie et qui, en quelques heures, vous fait passer insensiblement de l'une à l'autre.

Le vent qui souffle du Midi n'a pas seulement amené par ici une végétation nouvelle et plus riche; il a fait aussi éclore le goût de l'art, ce plus beau fruit de l'Italie. Les maisons montrent des façades décorées de fresques, les églises conservent des tableaux dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, dont le plus grand nombre est loin d'être sans mérite. Toute une école de sculpteurs et de peintres se perpétue depuis plusieurs siècles dans la vallée de la Sesia. Les sujets religieux sont le thème habituel traité par les artistes; mais ceux-ci sont assez loin des grandes villes pour que les tendances académiques les aient laissés indifférents et ils ont conservé dans leurs œuvres un naturalisme de bon aloi à une époque où Milan, comme Bologne et Florence, ne voulait plus reproduire que des types de convention. Ici, on prenait ses modèles autour de soi; on se représentait volontiers les événements de l'histoire sacrée comme s'ils se passaient dans la vallée voisine et quand on voulait rendre les scènes de la Passion du Sauveur, il semblait tout naturel de les placer sur une éminence qui représentait le Golgotha.

C'est cette tendance qui explique sans doute le grand nombre des *Montagnes Saintes* qui se rencontrent dans cette partie de l'Italie [1]. Il a suffi qu'une première fût créée pour que, de toutes parts, on s'efforçât d'imiter cette conception. Dans un récent voyage, j'ai étudié un grand nombre de ces sanctuaires, objets d'un respect plu-

(1) On appelle en Italie *Sacro Monte* toute hauteur, plus ou moins importante, consacrée par quelque église vénérée, but du pèlerinage, ou même par un simple chemin de croix.

Digitized by Google

sieurs fois séculaire. Je voudrais aujourd'hui entretenir mes lecteurs des trois plus importants, négligeant intentionnellement tous ceux qui ne sont qu'une imitation des premiers.

A défaut de compatriotes, j'ai eu pour compagnons de mon excursion deux Anglais qui ont exploré consciencieusement toute la région qui s'étend au sud des Alpes : l'un est un « clergyman», et son charmant livre[1] trahit la sérénité aimable d'une âme vraiment chrétienne. Il parle sans aigreur des « superstitions romaines », il aime la nature et les hommes, les œuvres d'art et les plantes. Mon autre ami inconnu ne me semble pas avoir subi l'influence adoucissante de la préparation au sacerdoce. Il est resté tout et uniquement Anglais; il trouve naturellement ses termes de comparaison au bord de la Tamise. Son esprit est plus mordant, sa polémique devient facilement agressive, et son *humour* s'exerce volontiers aux dépens des moines et des pauvres gens qui croient aux miracles. Mais un séjour prolongé dans le Val Sesia lui a permis d'utiliser ses rares qualités de critique et d'homme de goût : il a publié sur Varallo un ouvrage plein de renseignements[2] et qui peut être considéré comme définitif. Ce n'est que justice de reconnaître que je lui dois le meilleur de cette étude.

I

C'est par la petite métropole du Val Sesia que nous commencerons notre voyage. Il est aujourd'hui bien facile de s'y rendre : un chemin de fer relie Varallo à Novare, station principale de la ligne de Turin à Milan, en communication, par suite, avec les lignes internationales du Mont-Cenis et du Saint-Gothard. La gare termi-

(1) *The Italian Valleys of Pennine Alps*, by Revd S.-W. King. — London, Murray 1858.

(2) *Ex voto : an account of the Sacro Monte or New Jerusalem of Varallo-Sesia*, by Samuel Butler. — London, Trütner and C°, 1888.

Digitized by Google

ıus est construite au pied même de la petite montagne conique lont le sommet tronqué est couvert de blanches constructions, dominées par un campanile plus élevé ; c'est le Sacro Monte. Il semble ermer la vallée, entourée de tous côtés par des cimes relativement élevées. Cependant, au nord et à l'ouest, la Sesia et le Mastallone débouchent en cascadant des vallées supérieures et confondent leurs eaux au milieu des maisons de Varallo. Les rues, étroites et tortueuses, se sont frayé un passage comme elles l'ont pu, resserrées qu'elles étaient entre le torrent et la montagne. Du côté de la rue principale, il a fallu élever sur de hauts soubassements à arcades l'église paroissiale San Gaudenzio, tandis que les habitants des rues hautes accèdent de plein pied dans la nef latérale du nord. Les cours, sombres et petites, semblent les caves des maisons voisines dont le rez-de-chaussée communique avec les étages supérieurs placés en avant. Toutes semblent s'épauler, se pousser, pour escalader le bas de cette colline verdoyante au sommet de laquelle, chaque fois qu'on lève les yeux pour chercher un coin de ciel, on aperçoit toujours, au bout de chaque rue, les blancs édifices du Sacro Monte.

Qui donc les a construits, ces édifices? Qui a eu la pensée de créer au fond de cette vallée perdue un sanctuaire vénéré? Quel mobile attire par ici tant d'étrangers que la dévotion semble, pour une bonne partie au moins, laisser fort indifférents?

L'honneur de la création revient aux Frères Mineurs. On sait que saint François assigna pour mission principale à ses disciples, de réveiller dans les classes populaires le sentiment religieux, singulièrement affaibli par les calamités des siècles précédents. A l'encontre des Bénédictins, qui se retiraient dans les lieux écartés pour chercher leur propre sanctification, les Franciscains vivent dans les villes; ils se mêlent au peuple, lui parlent son langage sans rechercher ni les citations savantes ni les périodes oratoires. Ils s'appliquent à donner aux pratiques religieuses des formes extérieures concrètes, qui parlent aux sens autant qu'à l'intelligence et que saisissent facilement les âmes simples. C'est ainsi qu'ils furent amenés à se faire les propagateurs du Chemin de la Croix qui devint entre leurs mains un instrument d'édification analogue à ce qu'était

Digitized by Google

le chapelet pour les Dominicains[1]. C'est surtout à partir du moment où les Mineurs s'installèrent à Jérusalem, vers 1333[2], que leur dévotion envers les lieux saints fut naturellement sollicitée d'une façon toute spéciale et que les chemins de croix se multiplièrent dans leurs églises.

Une pensée analogue inspira la création du Sacro Monte de Varallo. Bernardino Caïmo, son fondateur, appartenait à la famille des comtes Caïmi, de Milan. Entré jeune chez les religieux de l'Observance, il s'y fit remarquer par son intelligence et sa grande piété. Aussi, quand des dissensions s'élevèrent en 1476 entre le frère gardien de Jérusalem, Jacques d'Alexandrie, et le vicaire général de l'Ordre, le frère Bernadino fut choisi pour aller sur les lieux aplanir ces difficultés[3]. Il visitait les maisons de l'île de Chypre, quand survint la mort inopinée du frère gardien; Bernardino fut désigné pour aller à Jérusalem gérer les affaires de l'ordre en qualité de commissaire, en attendant la nomination d'un nouveau gar-

(1) Ceux-ci revendiquent également l'institution des chemins de croix. Le B. Alvaro, des frères Prêcheurs, à la suite d'un voyage en Terre-Sainte, aurait, dès le commencement du XIVe siècle, institué dans son couvent de Cordoue divers oratoires représentant les principaux faits qui se sont passés sur le chemin du Calvaire. — A cela on peut répondre que, plus de deux siècles avant le B. Alvaro, Gaston V le croisé, vicomte de Béarn, qui avait pris une part brillante à la première croisade, élève trois croix et quelques chapelles sur le sommet de la colline de Bétharam, à laquelle il trouvait une ressemblance avec le Calvaire.

Quoi qu'il en soit de ces origines un peu obscures du chemin de la croix, il est certain que ce sont les Franciscains qui s'en sont faits les propagateurs et lui ont donné sa forme actuelle. C'est ce qu'a reconnu le Saint-Siège en réservant aux Mineurs de l'Observance le pouvoir d'ériger et de consacrer les stations. Le clergé séculier ne peut y procéder qu'avec l'autorisation du Ministre général de l'Ordre. (V. André et Condin, *Dict. de droit canonique*. — Mgr Barbier de Montaut, *Instructions pratiques sur le chemin de la croix*. — J. Parvilliers, S. J. Les *stations de Jérusalem et du Calvaire*, etc.)

(2) En vertu d'un très curieux traité intervenu entre Robert le Sage, roi de Sicile, et le sultan d'Égypte, droit est attribué aux Frères Mineurs de séjourner dans l'église du Saint-Sépulcre, d'y célébrer la messe, et de construire sur le mont Sion un couvent pour douze religieux et trois serviteurs à leur usage. Le roi chargea le frère gardien de la province de Calabre de désigner des frères pieux et capables pour cette mission. Ce privilège est confirmé par une bulle de Clément VI, datée d'Avignon, 22 décembre 1343. (Cf. Wading, *Annales Minorum*, t. VII, p. 260, § XVII.)

(3) Le R. Jacques d'Alexandrie, gardien du couvent du mont Sion, avait acquis dans l'île de Chypre deux propriétés pour y recueillir des pauvres. Le vicaire général, frère Pierre de Naples, le blâma sévèrement pour avoir contrevenu à la règle de la pauvreté et à la défense d'acquérir. (*Annales Minorum*, t. XIV, p. 176, § XVIII à XXI.)

Digitized by Google

en. Il aurait été lui-même appelé plus tard à remplir ces fonctions, ıivant une version, d'autres croient que son rôle de commissaire ·it fin par l'élection du frère François de Plaisance[1]. Dans tous les ıs, il est certain que le pieux religieux fit à Jérusalem un séjour rolongé. La vue presque quotidienne des lieux qui avaient été moins des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ıi inspira des sentiments d'amour et d'abnégation qu'il ne connaiıait pas encore. Il plaignait les chrétiens pour lesquels la distance, ı difficulté du voyage, les dépenses qu'il entraînait, étaient autant 'obstacles presque insurmontables à un pèlerinage au Saint-épulcre. Sa charité, illuminée par la foi, lui inspira la pensée de nettre à la disposition de ses compatriotes une reproduction aussi xacte que possible des Saints Lieux. Ce ne serait plus seulement a Passion, mais toute la vie du Sauveur qui se déroulerait devant es yeux du spectateur. Dans un site approprié, une série de chapelles contiendraient des figures de grandeur naturelle, sculptées et coloriées, représentant les personnages du drame sacré; les murs seraient peints à la fresque et reproduiraient le paysage environnant. Rien ne serait négligé pour donner l'illusion de la réalité au pieux visiteur de ce sanctuaire.

Le frère Bernardino se munit de plans et de dessins susceptibles de lui faciliter l'exécution de son projet. Quand il revint en Europe, il n'hésita pas à s'en ouvrir au pape lui-même qui se trouvait être alors un ancien Franciscain, Sixte IV. Le pontife accueillit avec bienveillance la pensée de son pieux frère en saint François[2]. Il lui donna la mission de rechercher un site favorable à l'exécution de son projet, et il lui désigna comme champ d'exploration les vallées alpines qui limitent au nord le Piémont et la Lombardie. Sans doute, ce choix avait été inspiré à Sixte IV par une pensée qui dépassait le but immédiat poursuivis par Bernardino. Ces vallées étaient, depuis les temps éloignés de Claude de Turin, le refuge

(1) *Annales Minorum*, t. XIV, § XXI, t. XV, § XLII.

(2) Sixte IV paraît avoir conçu une estime toute particulière pour Bernardino Caïmo. En 1483, il l'envoie comme nonce auprès de Ferdinand, roi d'Espagne « pro arduis quibusdam negotiis, quœ feliciter absolvit. » En 1484, il le nomme commissaire en Calabre pour apaiser les discussions causées par l'ambition de François de Philacestro, vicaire de cette province. (*Annales Minorum*, *loc. cit.*)

Digitized by Google

des diverses hérésies qui avaient paru dans le nord de la péninsule. Les cathares, chassés de Milan après y avoir un moment dominé, s'y étaient enfui en grand nombre. Au moment où leur influence avait commencé à diminuer, c'étaient les Vaudois qui étaient apparus à l'ouest de Turin, sur le versant des Alpes Cottiennes, où ils se maintenaient en dépit de tous les efforts. Sixte IV estimait sans doute que, en créant un grand centre religieux dans le pays voisin, il faciliterait la conversion de ces hérétiques; il préviendrait, en tout cas, la propagation ultérieure de leurs doctrines.

Les recherches de Bernardino Caïmo furent longues; il avait beau explorer vallées après vallées, jamais il ne trouvait un site qui représentât à son esprit celui de Jérusalem. Il commençait à perdre l'espoir de réaliser son rêve quand, arrivé sur les bords de la Sesia, il fut frappé par les étranges collines coniques, d'origine volcanique, dont la Rocca Pietra était dès lors le plus curieux spécimen. A quelques kilomètres plus loin, une de ces éminences s'élevait au confluent de deux torrents qui pouvaient représenter le Cédron et le Hinnom, au sommet, un renflement plus prononcé deviendrait facilement le Calvaire..... Plus de doute, c'était le lieu prédestiné à recevoir la Nouvelle-Jérusalem.

Le site trouvé, des difficultés d'une autre nature se présentèrent. Sixte IV était mort pendant que Bernardino parcourait les vallées des Alpes, et son successeur, Innocent VIII, n'avaient plus les mêmes raisons de s'intéresser au succès de l'entreprise. Les Franciscains de l'Observance étaient pauvres et leurs ressources ne leur permettaient pas d'entreprendre une création importante.

Il fallut s'adresser aux habitants de la contrée, toucher leurs cœurs par de pieuses allocutions, les amener à délier les cordons de leur bourses. Finalement, un couvent s'éleva au pied de la montagne avec une église sous le vocable de Sainte-Marie-des-Grâces, et, le 21 décembre 1486, un bref d'Innocent VIII autorisait la consécration de ce nouveau sanctuaire dont les Mineurs de l'Observance prirent immédiatement possession.

Restait maintenant l'œuvre qui tenait le plus particulièrement au cœur du fondateur, la création de ces chapelles destinées à retracer la vie du Sauveur Jésus. Le frère Bernardino trouva un généreux

Digitized by Google

oncours dans le chef de la plus importante famille de Varallo, Emilien Scarognini. Installé dans le palais que sa famille avait fait reconstruire au XIVe siècle, membre du conseil de la vicinanza, le seigneur Scarognini aspirait à jouer dans sa petite ville ce rôle de protecteur des arts qui hantait alors toute âme italienne[1]. Il consentit à faire les frais d'une première chapelle, celle du Saint-Sépulcre. Elle s'éleva auprès du petit oratoire que Caïmo lui-même consacra à saint François, sur le sommet de la colline, et au-dessus duquel un bien modeste logement fut disposé pour le saint religieux. Ses successeurs tinrent à honneur de l'occuper jusqu'en 1577.

Une première messe fut enfin célébrée sur le Sacro Monte en 1493, à l'autel de Saint-François. Nous savons que, outre celle du Saint-Sépulcre, deux chapelles existaient déjà sur le Sacro Monte cette même année; celle de la Pietà, et celle de l'Ascension. Toutes deux ont disparu depuis lors pour faire place à des constructions plus vastes. Les habitants de Varallo témoignèrent leur reconnaissance à Scarognini en le nommant procureur et syndic le 14 avril 1493. Un hommage plus touchant et plus durable associa son image à celle du B. Caïmo[2] sur l'extérieur du modeste sanctuaire : tous deux étaient représentés du côté de l'Évangile, du côté de l'Épître c'était la femme et le fils du noble bienfaiteur qui leur faisaient pendant[3].

Une grande partie de ces décorations avait été confiée à un jeune artiste du pays, récemment revenu de Milan où il avait étudié sous un peintre peu connu aujourd'hui, Stefano Scotto, fervent disciple des doctrines des Foppa et des Zenale. Mais les portes de l'atelier

(1) « Dopo Lorenzo il magnifico, venne un diluvio di Magnifici in piccolo; come una nube d'Illustrissimi, e poi di Chiarissimi; e nella sopracarte leggevasi : al molto Magnifico. » (Bembo, lett. 2, 102.)

(2) Le B. Caïmo mourut en 1496, suivant Wading (*Annales Minorum*, t. XV, p. 121), en 1499, suivant l'inscription gravée sur la dalle qui recouvre ses restes mortels : *Hic quiescunt ossa B. Bernardini Caïmi Mediolanensis, S. Montis Varalli fundatoris, an. 1486. Pontif dipl. subdie 21 X bis. Mortuus est autem in hoc cœnobio an. vulg. aeræ 1499.*

(3) Les fresques ont été détruites en 1703, mais une inscription perpétue le souvenir de cette fondation : *Magnificus D. Milanus Scarogninus hoc sepulcrum cum fabrica sibi contigua Christo posuit die septimo octobris 1491. — R. P. Frater Bernardinus de Milano ordinis Minorum de Observantiâ sacra hujus montis excogitavit loca ut hic Jerusalem videat qui peragrare nequit.*

Digitized by Google

n'étaient pas si bien closes que le jeune débutant n'ait entendu parler de l'enseignement donné dans une académie rivale par un maître florentin, récemment installé à Milan, Léonardo da Vinci. Il avait vu sans doute quelques unes de ces figures troublantes, au sourire énigmatique, aux moelleux contours perdus dans une ombre enveloppante. Un rayon de cette lumière l'avait touché; il avait appris à adoucir les types traditionnels, à chercher la beauté des formes, la grâce des groupements.

Au moment où il commençait à travailler au Sacro Monte, Gaudenzio Ferrari avait vingt ans[1]. Il était née dans une vallée voisine de Varallo, le Val Duggia, d'un père qui peignait sans doute lui-même, car il est qualifié « maestro » dans des actes publics. Sa mère était de la famille *dei Vincio*, et comme le jeune peintre signa quelquefois Gaudenzio de Vincio ou de Vinci, cela a suffi pour qu'on en fît un des élèves du grand Léonard.

Il reste encore sur la Sacro Monte quelques-unes des œuvres exécutées par Gaudenzio à cette première période de sa vie.

La chapelle du *Presepio* (n° VI) avait été construite par Caïmo, qui y avait placé une inscription indiquant que la grotte était la reproduction exacte de celle de Bethléem. Gaudenzio fut chargé de peindre le fond et de modeler les trois personnages : Joseph et Marie en adoration devant l'Enfant divin, placé entre eux deux. L'enfant ayant été volé par un pèlerin « troppo devoto », fut remplacé postérieurement par une reproduction. Gaudenzio travailla également à la chapelle voisine l'*Adoration des bergers*; on lui attribue la Vierge et le berger placé en arrière, la main sur son cœur, dont la figure respire un sentiment si profond de foi et d'amour. De lui aussi sont les deux anges jouant l'un de la harpe, l'autre du violon, qui semblent détachés d'une de ces *ancona*, que le maître peignait peu après pour les églises d'Arona, de Verceil ou de Novare.

Bien d'autres œuvres furent exécutées alors au Sacro Monte par le maître : les travaux étaient assez importante pour l'avoir déter-

(1) M. Colombo, le savant historien du peintre, a montré que la date de 1484, ordinairement acceptée pour celle de sa naissance, doit être reculée de quatre à cinq ans (V. *Vita di Gaudenzio Ferrari*, Torino, 1881.)

Digitized by Google

miné à acquérir à Varallo une maison, proche de l'église des Mineurs ; il s'y maria vers 1508. Le fond, bien dégradé, hélas! de la chapelle actuelle de *la Pietà* (XL°) avait été peint par lui pour un portement de croix, supprimé depuis l'exécution de celui de Tabachetti ; les fresque de la chapelle de l'*Arrestation du Christ* à Gethsémani, de la chapelle *Sainte-Madeleine,* ont complètement disparu... Le XVII° siècle appréciait peu le naturalisme si sain des quattrocentistes; il préférait aux œuvres d'un grand artiste comme Ferrari, les compositions académiques de quelque disciple de Procaccini ou de Morazzone. Il a voulu refaire les chapelles plus belles et plus monumentales; il a remplacé nombre de chefs-d'œuvre sans prix par des créations banales, devant lesquelles il n'y a qu'à passer rapidement.

Tout cependant n'a pas été perdu. Les personnages sculptés en bois[1] ou moulés dans la terre furent souvent utilisés pour la décoration de constructions nouvelles. Mais au prix de quelles transformations! Pour en donner une idée, il nous suffira de dire que l'Adam et l'Ève de la première chapelle du *Péché originel*, figurent aujourd'hui habillés en soldats romains dans le *Baiser de Judas* (XXIII° ch.).

Quelle que soit l'importance des travaux entrepris sur le Sacro Monte par Gaudenzio Ferrari, il est certain qu'il y eut de longs intervalles dans son œuvre. Il ne se contentait pas d'exécuter les admirables peintures de l'église S. M. des Grâces : sa réputation commençait à se répandre au loin; on lui proposait des travaux qui l'entraînaient du Prémont au lac Majeur. Il n'est donc pas étonnant que nous trouvions une lacune assez longue entre les créations dont nous venons de parler et l'année 1524, date à laquelle nous rencontrons une œuvre bien autrement importante que celles-ci. Pendant ce temps, les travaux étaient confiés à des artistes de moindre réputation ou à des élèves de Gaudenzio. L'un d'entre eux portait un nom illustré au même moment par un peintre lombard :

(1) Les statues des premières chapelles étaient en bois. C'est Gaudenzio Ferrari qui a construit, vers 1503, le premier four pour cuire la terre; on ne sait s'il l'éleva sur la montagne ou dans la ville. A partir de ce moment, on ne fit plus de statues en bois. Toutes celles qui existent au Sacro Monte sont donc antérieures à 1503.

Digitized by Google

c'est Giulio Cesare Luini, un artiste du Val Sesia. Il reste de lui les fonds à fresque des trois chapelles de l'*Annonciation*, de la *Visitation* et du *Songe de Joseph*. Cet artiste « spiritoso, vivace », dit Colombo, possédait la grâce de l'expression et ses œuvres méritent l'attention même auprès de celles de son illustre maître.

Pour ramener celui-ci à Varallo, il fallut les graves événements politiques qui se déroulèrent en Piémont et en Lombardie de 1523 à 1525. L'armée française envahit encore une fois l'Italie, s'empare de Verceil et de Novare que les Impériaux s'efforcèrent bientôt de lui reprendre. A la suite des armées en lutte, la peste faisait son apparition : comment poursuivre dans de pareilles conditions les grands travaux entrepris dans ces deux villes? Les bords tranquilles de la Sesia avaient eux-mêmes vu un moment les armées en lutte, et notre illustre Bayard était venu se faire tuer sur le pont qui traverse le fleuve entre Romagnano et Gattinara, à quelques lieues de Varallo. Mais ces contrées montagneuses, coupées de passages étroits, étaient peu propres à la grande guerre et c'est dans les plaines du Milanais qu'allait se décider une fois encore la fortune des armes. Pour attendre la fin de l'orage, Ferrari revint à Varallo et entrepris au Sacro Monte une œuvre qui devait surpasser tout ce qu'il y avait exécuté jusque-là.

Il ne s'agissait plus, en effet, d'une scène tout intime comme le Presepio ou l'*Adoration des bergers* ; dans un vaste espace de 10 mètres sur 8^{m},30, l'artiste devait montrer aux visiteurs *Jésus crucifié entre les deux larrons*, au milieu d'un immense concours de population, exprimant tous les sentiments que l'âme humaine peut ressentir, la haine triomphante des Pharisiens et des Scribes, l'indifférence curieuse du plus grand nombre, la commisération sympathique de quelques-uns des assistants, le désespoir muet des disciples, les larmes des saintes femmes qui entourent la Mère de douleurs. Vingt-six statues peintes animent cette scène; on peut les regarder une à une : toutes expriment un sentiment, ajoutent quelque chose à l'action. Des détails familiers préviennent une tension excessive de l'esprit : des femmes portent leur enfant au cou, un singe court en avant de la scène. Des portraits placés parmi les personnages attiraient l'attention des contemporains : au milieu,

Digitized by Google

une femme voilée, à l'expression mélancolique, était la première femme du peintre, morte probablement pendant qu'il travaillait à cette œuvre considérable. A gauche, c'était son maître Stefano Scoto, vieillard à la figure rasée, sillonnée de larges rides, qu'on retrouve dans plusieurs de ses compositions. A côté c'est le peintre lui-même, avec la barbe courte, de longs cheveux tombant sur les épaules, type fin et distingué qui rappelle vaguement l'admirable portrait qu'Albert Dürer nous a laissé de lui-même. Enfin, dans le fond exécuté à la fresque, un pompeux cortège de soldats romains est commandé par le comte Philippe Tornielli, un des généraux de Charles-Quint, monté sur un cheval blanc. Si maintenant nous levons les yeux vers la coupole, nous verrons se détacher sur le fond d'azur dix-huit admirables figures d'anges qui expriment toutes les variétés de la douleur. Le peintre s'est appliqué à leur donner une expression d'autant plus dramatique qu'ils sont plus rapprochés de la croix, tandis que ceux du fond exprime l'horreur que leur cause la vue de Satan, plongeant dans l'enfer à la vue de la rédemption qui s'opère par la mort du Juste.

Rien mieux que cette œuvre étonnante ne peut donner l'idée du génie de Gaudenzio Ferrari. Sans doute, toutes les figures ne sont pas également parfaites. Gaudenzio, modeleur et sculpteur, n'a pas toujours la sûreté de main de Gaudenzio peintre, d'ailleurs, pour une œuvre aussi importante, il dut se faire aider par des collaborateurs dont le plus connu est Fermo Stella[1]. Mais soit que l'on considère les figures plus particulièrement étudiées par l'artiste, soit que l'on examine l'ensemble de la composition, on y découvrira un génie d'invention, une entente du pittoresque, une intelligence des mouvements de l'âme qui égalent son auteur aux plus grands génies de l'art.

Après l'achèvement de cette chapelle, Gaudenzio laisse encore une fois Varallo. Il était rappelé à Verceil par les œuvres entreprises dans l'église de Saint-Christophe, appartenant à l'ordre des Humiliés; peut-être même par un sentiment plus tendre, puisqu'il se remaria la même année (1528) avec une veuve originaire de la Val-

(1) Fermo Stella n'est pas un élève de Gaudenzio Ferrari. Il était déjà établi à Varallo avant que ce dernier commençât à travailler. (Samuel Butter, *op. cit.*, p. 15.)

Digitized by Google

teline, et, coïncidence piquante, alliée au grand peintre Vincenzo Foppa. Ce n'est qu'entre 1536 et 1540 que notre artiste, désormais en pleine possession de son talent et de la réputation justement acquise, reparaît encore une fois sur le Sacro Monte pour peindre la *Chapelle des Mages*, à la gauche de Presepio, complétant ainsi la plus ancienne de ses œuvres.

Ici, il n'y avait plus place pour toutes les émotions si merveilleusement traduites dix ans auparavant; le respect, l'adoration sont les seules sentiments que doivent exprimer les têtes des rois; l'étonnement, celles de leurs serviteurs. Gandenzio s'est rattrapé sur la pompe du cortège auquel il a cherché à donner un aspect pittoresque. Malheureusement les connaissances ethnographiques et géographiques étaient encore peu répandues dans la première moitié du xve siècle; les nègres du cortège sont des blancs barbouillés de suie, les monuments orientaux semblent empruntés aux conceptions fantaisistes de Gentile Bellini, et les chevaux affectent des formes étranges. On sent que l'artiste n'est plus soutenu par une émotion sincère; nous sommes loin du drame poignant du Calvaire.

Le paysage du fond est resté inachevé et les dernières figures sont de la main de Fermo Stella : l'œuvre du grand artiste fut interrompue subitement par une immense douleur. Son fils Gerolamo, devenu son élève, peignait auprès de lui cette chapelle des Rois Mages, quand il lui fut subitement enlevé, aux environs de sa vingtième année. Le père désolé, frappé dans ses rêves d'avenir, dans ses plus vives affections, ne voulut plus rester à Varallo. Il abandonna l'œuvre commencée, vendit sa maison et alla se fixer à Milan où il termina sa vie en créant de nouveaux chefs-d'œuvre, dans une troisième manière encore une fois renouvelée.

En dehors du Sacro Monte, il laissait à la ville, qui fut pendant tant d'années sa patrie d'adoption, un admirable chef-d'œuvre. Il avait peint dès 1507 dans la petite église des Frères Mineurs, bien humble d'apparence, la chapelle de la famille Scarognini. Cinq ans plus tard, les religieux lui avaient confié la décoration du vaste mur qui sépare le chœur de la nef, une immense espace de 10 mètres de long sur 8^m,50 et de hauteur, surmontant trois portes en plein cintre. C'est exactement la tâche que les moines de Sainte-

Digitized by Google

Marie-des-Anges devaient confier en 1530 à Bernardino Luini. Il est curieux de comparer les deux maîtres traitant le même sujet dans un cadre identique. Bernardino a couvert tout son espace d'une seule composition; tout le centre est occupé par le drame du Calvaire; les trois croix s'élèvent au-dessus d'une foule confuse au milieu de laquelle se détache l'adorable figure de saint Jean levant les yeux sur son maître dans un magnifique élan de foi et d'amour. Au fond, dans des plans superposés comme les routes d'un parc accidenté, il a placé en perspective les différentes scènes qui ont précédé et suivi le fait capital. Gaudenzio Ferrari a traité autrement sa composition; laissant lui aussi au centre un vaste espace pour le crucifiement, il a divisé le reste de la muraille en trente compartiments dans chacun desquels il a représenté, comme dans un tableau particulier, un des faits de la vie du Christ depuis l'ascension jusqu'à la résurrection. Il y a plus d'unité et de verve chez l'un, plus d'étude sérieuse, de rendu consciencieux chez l'autre. L'un recherche une gamme de couleurs claires, l'autre se tient en général dans les tons foncés. Tout deux se rencontrent dans certains détails traditionnels, les anges qui recueillent le sang du Christ, ceux qui pleurent autour de la croix, celui qui reçoit l'âme du bon larron tandis qu'un diable affreux emporte celle du mauvais. Mais ce qui domine les deux compositions, c'est cette merveilleuse tête du Christ expirant que Gaudenzio a représenté la tête inclinée sur l'épaule, les yeux fermés, avec une expression de douleur résignée et de dignité tranquille, qui peut rivaliser avec les plus belles créations du divin Léonard.

C'est sur cette œuvre exquise que nous nous séparerons du maître de Valduggia. Ses œuvres principales sont disséminées dans des villes secondaires du Piémont et des confins de la Lombardie; les musées ne possèdent de lui que des toiles secondaires, si nous en exceptons l'admirable *Martyre de sainte Catherine* de la Brera. Vasari, qui n'a d'yeux que pour les Florentins, le connaissait mal et l'a traité dédaigneusement[1], Lomazzo, son élève, l'a presque au-

(1) « Ben potrò aggiungere un dispiaceré, che tant uomo fu poco noto opoco accettato al Vasari, onde li oltramontani, che tutto il merito mesurano dell'istoria, mal lo co-

Digitized by Google

tant desservi en l'égalant aux plus grands. Mais l'heure de la justice arrive pour lui; des admirateurs fervents ont entrepris de faire connaître son œuvre, un biographe soigneux et érudit vient de nous révéler son caractère qui est à la hauteur de son talent, et j'espère bien que MM. Crowe et Cavalcaselle, dont le goût si sûr a déjà remis tant de choses à leur point, feront la juste part à ce maître admirable dans le prochain volume de leur belle histoire de la *Peinture italienne*.

II

Après le départ de Gaudenzio Ferrari, les travaux du Sacro Monte subirent un temps d'arrêt. Seul, Fermo Stella termine les œuvres commencées, puis décore quelques chapelles encore privées de leur ornementation; la *Purification*, la *Seconde apparition de l'ange à Joseph*, la *Fuite en Égypte*. Pour que l'art se développe, il faut des Mécènes, et l'aristocratie lombarde avait eu trop à souffrir de guerres continuelles depuis un demi-siècle pour pouvoir doter largement des constructions nouvelles. Au même moment, des discussions éclatèrent entre les religieux du Sacro Monte et l'administration locale pour l'élection des *Fabriccieri*, fonctionnaires chargés de diriger les travaux. Pour toutes ces causes, les constructions furent complètement suspendues pendant une quarantaine d'années. Dix-neuf chapelles, dont deux sans décoration intérieure, existaient vers 1545. C'est le nombre que nous retrouvons au moment où une illustre intervention vient rappeler l'attention sur la Nouvelle-Jérusalem.

On sait avec quelle persévérance infatigable saint Charles Borromée s'occupa de réveiller la foi, de réformer les abus, de combattre l'hérésie dans son diocèse de Milan. L'influence qu'un sanc-

noscono, enegli scritti loro lo hanno quasi involto nel silenzio. (Lanzi, *Storia della pitura in Italia*... Bassano, 1809.)

Digitized by Google

tuaire comme celui de Varallo pouvait avoir sur les populations avoisinantes ne pouvait échapper à sa pénétrante intelligence. Il visita le Sacro Monte à la fin d'octobre 1578; il pria longuement devant chaque chapelle, son cœur fut ému par cette représentation presque vivante de la vie duSauveur, et il résolut d'activer l'achèvement de l'œuvre entreprise depuis près d'un siècle. A son retour à Milan, l'archevêque envoya à Varallo son architecte favori, Pellegrino Tibaldi, qui venait de s'illustrer en composant pour le Dôme la façade renaissance qui contraste si étrangement avec la conception générale de l'édifice. L'entreprenant artiste eut bientôt conçu le projet d'un remaniement complet du Sacro Monte; il a laissé deux plans dessinés à cette époque, l'un donnant l'état dans lequel se trouvaient alors les travaux, l'autre le croquis des embellissements ou compléments proposés par lui.

Heureusement, ce projet ne fut pas exécuté dans son ensemble, car il eut entraîné la réfection de presque toutes les chapelles antérieures et probablement la destruction de celles des œuvres de Gaudenzio Ferrari qui sont arrivées jusqu'à nous. L'édifice principal devait être une reproduction grandiose du temple de Jérusalem; au milieu duquel on eut représenté Jésus chassant les marchands, renversant leurs tables, entouré d'une foule effarée, d'un concours d'animaux, de marchands de tourterelles, etc.

Saint Charles revint à Varallo en octobre 1584. Il vit la porte d'ordre dorique qu'il avait donné ordre d'élever à l'entrée de la Ville sainte et sur laquelle il avait fait graver ce distique latin :

Hæc novâ Jerusalem vitam summos que labores
Atque Redemptoris singula gesta refert.

Il visita aussi la nouvelle chapelle de la Chute d'Adam qu'il avait donné ordre de construire, comme la préface nécessaire de tout le drame de la Rédemption. Ce second voyage nous est raconté dans ses plus grands détails par les divers historiens de saint Charles[1];

(1) Pierre Giussano, de la congrégation des Oblats de Milan, et Carlo Bescapè, général des Barnabites, et plus tard évêque de Novare. Tous deux ont connu personnellement le saint archevêque, et le second a assisté à ses derniers moments.

Digitized by Google

il présente, en effet, un intérêt tout particulier puisqu'il précéda de quelques jours seulement la mort du grand archevêque. Arrivé au Sacro Monte le 23 octobre pour faire une retraite sous la direction du Père Adorno, son confesseur, le saint fut pris de la fièvre et dut consentir à laisser mettre un peu de paille sur les planches qui lui servaient de lit. Il passa de longues heures en méditation devant le Christ au jardin de Gethsémani[1] et c'est en pensant à l'agonie du Sauveur qu'il fit le sacrifice de sa propre vie. Le 29 octobre, il partit pour Arona, continuant sa tournée pastorale; mais, la fièvre augmentant, il dut se faire transporter en litière à Milan le jour des Morts et il expira au commencement de la nuit du 3 au 4 novembre en disant ces mots de l'Écriture : *Ecce venio*[2].

La visite de saint Charles porta bonheur au Sacro Monte. Le duc de Savoie, Charles Emmanuel Ier, y était venu lui aussi en pèlerinage avec la duchesse, sa femme[3], entre les deux visites de l'archevêque de Milan, et avait ordonné la construction à ses frais d'une chapelle représentant le Massacre des Innocents. A partir de 1583, nous voyons une nuée d'artistes et d'ouvriers occupés sur la montagne à construire ou à décorer des chapelles nouvelles.

Le plus important de tous ces travailleurs de la seconde période n'est point un enfant du pays. En dépit de son nom italianisé, Tabachetti était venu au monde à Dinant, au pays de Liège, et s'était d'abord appelé Jean-Baptiste Tabachet. On ne sait quand il arriva à Varallo, mais Cascia, l'un des historiens du sanctuaire, nous apprend qu'en 1586, il avait déjà terminé les trois chapelles du *Péché originel*, de la *Tentation*, et de la *Montée au Calvaire*.

La scène du Paradis Terrestre ne comprend que deux personnages; mais l'élégance de leurs proportions, la grâce de la figure d'Ève, révèlent de suite un artiste de mérite. Il a rempli son cadre par une profusion d'animaux de toute sorte pour le modelé desquels il a toujours eu une aptitude toute spéciale. Ceux de cette première

(1) La chapelle devant laquelle pria saint Charles a éié détruite. Celle que nous voyons aujourd'hui, et près de laquelle on a représenté le saint archevêque agenouillé, date du XVIIe siècle.

(2) Godescart, *Vie des Pères, martyr*, etc. — Paris, 1852, t. VIII, 296.

(3) Catherine, infante d'Espagne.

Digitized by Google

œuvre n'atteignent pourtant pas encore la vérité surprenante de ceux qui garnissent le premier plan de la *Tentation au Désert*. Le diable nous y apparaît sous la forme d'un beau vieillard à barbe grise, caractérisé seulement par ses pieds à deux doigts fourchus.

Avec la *Montée au Calvaire*, l'artiste flamand aborde les scènes à nombreux figurants et, même avec le voisinage redoutable du chef-d'œuvre de Gaudenzio Ferrari, sa composition produit un effet saisissant. Quarante personnages et neuf chevaux gravisent de droite à gauche la pente de la colline; des soldats à cheval surveillent le funèbre cortège, un individu sonnant de la trompe ouvre la marche, précédant les deux larrons, puis vient Jésus, succombant sous le poids de sa croix, Simon le Cyrénéen, requis d'aider le condamné, Véronique son voile à la main, enfin le groupe des saintes femmes et de saint Jean, contenus par des soldats à pied qui l'empêchent d'approcher du Sauveur tombé à terre. Quatre scènes de ce qu'on appelle habituellement le chemin de la croix, se trouvent donc ici groupées en une seule action. Ce qui frappe par-dessus tout, c'est la simplicité, la vraisemblance de la composition, le naturel de chaque figure. Dans un temps tout imprégné de maniérisme, où les types imités des grands maîtres, les attitudes violentes, les raccourcis savants se multipliaient avec une désolante uniformité, Tabachetti étudie la nature, rend le geste familier, donne à chaque acteur du drame l'action qu'il a dû accomplir, l'expression qu'il a dû avoir. Rien d'artificiel, rien d'académique, aucun effort pour s'approprier le grand style.

Parmi les spectateurs, nous retrouvons ces femmes avec leurs enfants, ces chiens, ces bouffons que nous avons déjà vus dans les compositions de Ferrari; près de sainte Véronique, un homme porte un goitre hideux, copié sur quelque paysan des environs; les bourreaux montrent des types grimaçants et méchants étudiés dans quelque bouge mal famé, tandis que sur son cheval passe la belle comtesse Salomoni de Serravalle, avec des donateurs de la chapelle. Enfin, sur la gauche, un admirable vieillard coiffé d'un grand chapeau, considère la scène avec une expression de curiosité mêlée à l'indifférence la plus complète pour la victime.

Après ce grand effort, Tabachetti revient aux sujets plus simples.

Digitized by Google

Il travaillait à la chapelle de la *Visitation*, quand il fut subitement frappé d'un mal terrible ; le pauvre artiste perdit la raison. Sa maladie fut de courte durée, puisque nous le retrouvons, en 1591, modelant les statues du *Songe de Joseph*; la figure du patriarche endormi est une des plus populaires du Sacro Monte. Quant à la Vierge assise, elle fut exécutée d'après un petit modèle de Gaudenzio Ferrari, conservé encore aujourd'hui par une famille de Valduggia. Cette œuvre achevée, Tabachetti quitta Varallo pour n'y plus revenir. Il était appelé à Crea, près de Casale, pour y décorer un nouveau sanctuaire. Il s'y maria et y fit souche de petits Tabachetti dont les descendants ne soupçonnent peut-être guère aujourd'hui l'origine flamande de leur ancêtre.

Au moment où Tabachetti quittait Varallo, la chapelle, commandée par le duc de Savoie, était à peu près achevée. Elle est une des plus importantes, la scène ne comprenant pas moins de quatre-vingt-quinze personnages, avec une foule d'épisodes destinés à faire ressortir à la fois la cruauté des bourreaux et la résistance désespérée des mères. Le sculpteur Giacomo Bargnola de Valsoldo, près de Come, étant mort en 1589, les statues furent terminées par Michel-Ange Rossetti de Claino qui signa en creux sur le collier d'un soldat placé à la gauche d'Hérode. La fresque de fond est l'œuvre de ses deux neveux Battista et Giovanni Mauro della Rovere qui ont également signé sur les colliers de deux soldats placés à la gauche d'Hérode. Ces deux artistes sont ordinairement désignés sous le nom de « I Fiamminghini » parce que leur père, artiste flamand, s'était fixé dans le pays après avoir épousé une sœur de M. A. Rossetti. C'est sans doute cette origine et ce surnom qui ont laissé supposer que Jean Miel, d'Anvers, le peintre officiel du duc de Savoie, travailla au Sacro Monte. Aucun document authentique n'a fourni la preuve de cette assertion.

L'œuvre commune de Bargnola et de Rossetti est loin d'être dépourvue de mérite. Mais le premier rang après Tabachetti devait revenir à un jeune artiste qui venait d'exécuter la chapelle de la *Flagellation*, terminée, d'après Caccia, dès 1586. Giovanni d'Enrico eut peu après l'audace de rivaliser avec le maître déjà célèbre qui venait de composer le Christ montant au Calvaire. Dans son Christ attaché

Digitized by Google

sur la croix, il s'applique à le surpasser par le nombre des personnages, celui des chevaux, le choix des épisodes. Bien que son œuvre n'ait pas répondu à toutes les ambitionsde l'artiste, elle n'en mérite pas moins une place d'honneur parmi les créations du sanctuaire.

A partir de ce moment, Giovanni devient le grand maître d'œuvre du Sacro Monte; à la fois architecte, peintre et modeleur, il modifie les plans de Pellegrino Tibaldi, fait construire le grand bâtiment désigné ordinairement sous le nom de palais de Pilate et qui comprend cinq chapelles, outre la reproduction de la Scala Santa. Il conçut et exécuta la décoration grandiose de tout cet ensemble dont chaque partie comprend un nombre considérable de personnages. La plus remarquable de ces chapelles est celle de l'*Ecce-Homo*. Dans une composition à deux étages, Pilate apparaît en haut d'un balcon avec ses gardes pour montrer son prisonnier sanglant à la foule qui stationne sur la place et qui comprend des groupes de curieux, de Pharisiens et de Scribes, de disciples. L'artiste s'est, dit-on, représenté lui-même parmi les disciples en pleurs placés sur la gauche; dans le premier d'entre eux on reconnaît ce même vieillard au visage rasé et sillonné de rides, qui, pour M. Butler, ne serait autre que Stefano Scotto.

L'œuvre de Giovanni d'Eurico au Sacro Monte est immense; on lui attribue une part des chapelles comprenant ensemble plus de trois cents statues. Il fut largement aidé par des collaborateurs. Le principal de ceux-ci fut son élève Giacomo Ferro avec lequel, à l'exemple de beaucoup d'autres maîtres de la Renaissance, il avait passé un traité en règle qui constitue une véritable association. Quand il mourut, à Borgo Sesia, il institua Giacomo pour son légataire. Giovanni employa aussi le concours de ses deux frères, nés comme lui à Alagna, mais exclusivement adonnés à la peinture. Melchiorre l'aîné, artiste médiocre, avait pour spécialité de mettre en couleur les statues de terre cuite modelées par d'autres mains; Antonio dit Tanzio, le plus jeune, peignit les scènes de fond des chapelles décorées par son frère Giovanni. Citons parmi ses meilleures fresques celles des chapelles d'*Hérode* et du *Lavement des mains*.

Des maîtres bien autrement célèbres, le Cerano, le Morazzone, ne

Digitized by Google

dédaignaient pas de collaborer à l'œuvre du Sacro Monte. Sans doute, leur zèle était stimulé par la générosité de donateurs qui ne voulaient rien négliger pour s'assurer le concours des meilleurs peintres du temps. Des comptes patiemment dépouillés nous ont appris à quelles conditions s'effectuaient ces vastes travaux. Nous savons que la fresque formant le fond de la Marche au Calvaire, exécuté par Morazzone en 1605, lui fut payée 1400 lire plus vingt écus d'or, et qu'il reçut des sommes quelque peu supérieures pour la chapelle de l'Ecce Homo, peinte en 1612 et pour celle de la Condamnation de Jésus (1614) bien que leur exécution soit inférieure à celle de la première [1], le chef-d'œuvre de Morazzone au Sacro Monte. L'artiste n'a pas voulu se borner à prolonger sur les murs la perspective de la scène représentée; groupant autour du Christ portant sa croix toutes les allégories relevées par les saints Pères dans l'Ancien Testament, il a peint les Israélites qui rapportent à Moïse les raisins cueillis dans la Terre Promise, Abimélech chargé d'un énorme tronc d'arbre, Abraham et Isaac portant le bois du sacrifice. Ce système d'allégorie fut imité par Gilardini, élève et gendre du Cerano, dans sa décoration de la chapelle qui contient le chef-d'œuvre de Tabachetti, le Christ élevé sur la croix.

Les travaux du Sacro Monte se poursuivirent jusqu'au milieu du XVIIe siècle. C'est en 1765 qu'on construisit la dernière chapelle aux frais d'habitants du Val Sesia fixés à Turin. Elle représente le Christ devant Anne, au moment où un serviteur du grand prêtre lui donna un soufflet. L'architecture rococo, les statues tourmentées, les poses exagérées des soldats demi-nus, étude de musculature académique, tout cela nous montre que le temps des artistes vivants et convaincus est bien passé. Arrêtons donc là cette énumération déjà trop longue d'artistes et de compositions et bornons nous à dire à notre lecteur :

Le reste ne vaut pas là l'honneur d'être nommé.

(1) Samuel Butler, *op. cit.*

Digitized by Google

III

Varallo est un centre charmant d'excursions. Le promeneur pédestre peut couper ses études au Sacro Monte par des courses variées dans les plus jolies vallées; il peut gagner Gressoney, puis la vallée d'Aoste, devenue populaire grâce à la touchante nouvelle de Xavier de Maistre; il peut visiter Riva, Alagna, contourner le pied du mont Rose pour atteindre Macugnaga, cette pittoresque station, bien connue des touristes. De toutes ces promenades, aucune peut-être ne lui laissera un meilleur souvenir que la route d'Orta par le col de la Colma. Ce n'est pas qu'il doive s'attendre à aucune de ces difficultés qui tentent les alpinistes professionnels, inutile de se munir de cordes et de bâtons ferrés : une promenade de quatre à cinq heures à travers de fraîches vallées, ombragées par les branches robustes des châtaigniers et des chênes; si cela vous semble encore trop dur, un bon chemin muletier vous permettra d'avoir recours aux bons offices de cet animal patient et philosophe dont Töpffer a célébré les vertus. Après avoir salué sur la façade de l'église Notre-Dame-de-Lorette une dernière œuvre de Gaudenzio Ferrari, on commence à monter une route assez raide pour gagner Civiasco, joli village placé en corniche au-dessus de la vallée du Pascone. Ses maisons propres et coquettes, bordées de petits vergers, sont presque toutes surmontées par une galerie ouverte où la famille se réunit, à la tombée de la nuit, pour respirer l'air frais du soir. Les habitants de Civiasco vont généralement chercher fortune en Espagne; leur rêve est de revenir un jour riches au pays afin de pouvoir y construire quelqu'une de ces jolies habitations. De la terrasse qui précède l'église, on jette un dernier regard sur la Rocca Pietra et la vallée de la Sesia : l'une et l'autre va disparaître derrière la montagne qui cache déjà Varallo. Puis on gravit le sentier qui circule entre les troncs robustes des arbres, traverse les prairies, franchit les ruisseaux, pour monter entre le

Digitized by Google

Monte di Carcegna et le Monte Briasco au col de la Colma. Ici, il fait bon dételer les ânes et s'arrêter sur la petite éminence voisine pour admirer le panorama qui se déroule devant vous. A vos pieds, très bas, le petit lac bleu au milieu duquel s'élèvent les constructions de l'île San Guilio; elles semblent toucher ce promontoire verdoyant sur lequel vous distinguez au milieu des arbres, comme autant de taches blanches, les chapelles d'un autre Sacro Monte. Par-dessus se dresse la masse violette du Motterone, le Rigi de cette contrée; la chaîne s'abaisse graduellement vers le sud, découvre un grand coin du lac Majeur aux alentours d'Arona, et, par delà, on aperçoit l'immense plaine lombarde d'un vert grisâtre, toute parsemée de gros villages. Retournez-vous les yeux vers l'ouest, le spectacle est plus merveilleux encore : dans le ciel d'un bleu intense, le mont Rose dresse ses six cimes légèrement teintées par le soleil couchant. Au pied du géant lumineux, les vallées alpines forment une série de fossés bleuâtres, déjà estompés par les brumes naissantes du soir. Les touristes reconnaîtront une dernière fois les vallées explorées, la haute Sesia, la vallée du Lys, le val d'Anzasca, tout près enfin, le val di Stroma qui va déboucher au nord à Omegna, déjà situé dans l'Ossola.

La descente s'effectue rapidement. Sur la gauche se creuse la vallée profonde du Pellino et, par delà, on aperçoit comme une mince ligne blanche la route qui gagne la Colma par Arolo. A mesure qu'on marche, le petit lac bleu semble grandir, les maisons deviennent plus distinctes, on voit la ligne du chemin de fer, ses viaducs, au-dessus desquels passe rapidement un léger nuage de fumée. Bientôt des villages, puis des maisons isolées, entourées d'arbres fruitiers et de vignes. Le sentier s'enfonce brusquement entre deux murs de pierres sèches et vous arrivez à Pella, sur le bord du lac. En une demi-heure, un batelier vous transportera à Orta, à moins que vous ne désiriez faire escale à l'île San Giulio. Elle est complètement couverte d'habitations débouchant sur une unique rue circulaire dont on fait le tour en cinq minutes. La vieille basilique conserve les reliques de saint Jules, l'apôtre de ces contrées, venu de Grèce vers 379. Arrivé sur la côte voisine, le saint ne put trouver aucun batelier qui consentit à le transporter dans

Digitized by Google

cette île infestée de serpents et autres animaux malfaisants. Il étendit alors son manteau sur le lac et, avec l'aide de Dieu, il effectua sa traversée sur ce bateau improvisé. Il chassa les serpents et rendit inoffensifs les autres animaux, ce qui veut dire sans doute qu'il convertit les pillards installés de longue date dans cette île, dont il fit le centre de son apostolat. Un bas-relief en marbre noir, qui remonte au v° siècle, représente saint Jules effectuant sa singulière traversée.

En quittant l'île San Giulio, on aperçoit, dans toute son étendue, le charmant bourg d'Orta, allongé sur la rive. Chaque habitation est bordée d'une tonnelle sur laquelle courent des vignes; les raisins pendent au-dessus de l'eau quand arrive l'automne. En arrière les maisons grimpent le long des ruelles étroites qui circulent au pied du Sacro Monte. La pente est si rapide, qu'il a fallu élever des substructions en arcade pour recevoir les monuments de quelque importance, comme le palais Communal, jadis siège de la juridiction de toute la *riviera*, la rive orientale du lac. C'est le cas également pour l'église paroissiale, construite dans le style classique par Luca Rossetti, architecte et peintre, enfant du pays. De cette église, quelques minutes suffisent pour gagner la porte principale du Sacro Monte, surmontée par la statue en marbre de saint François d'Assise.

C'est le désir d'imiter la Nouvelle-Jérusalem de Varallo qui a inspiré la pensée de cette création. En 1585[1], les pèlerins affluaient autour des chapelles auxquelles la visite de saint Charles Borromée venait d'attirer une popularité plus grande que jamais; les membres de la Comunità d'Orta s'avisèrent qu'ils avaient au-dessus de leur ville une éminence, dite le mont Saint-Nicolas, merveilleusement disposée pour recevoir une série d'édifices analogues. Pareille fondation était un excellent moyen pour travailler à la gloire de Dieu; les profits séculiers que les pèlerins laissaient aux voisins de Varallo purent ne pas être indifférents à des administrateurs soucieux des intérêts qui leur étaient confiés. Pour ne pas faire double emploi

(1) La délibération du Conseil d'Orta, décidant l'érection d'un monastère et d'une chapelle sur le mont Saint-Nicolas, est datée du 26 mai 1585. (*Annales Minorum .... continuati*. Neapoli, 1847, t. XXII.)

Digitized by Google

avec le sanctuaire voisin, on résolut de consacrer le nouveau Sacro Monte à la vie et aux miracles de saint François, le saint populaire par excellence.

L'œuvre ne marcha pas aussi rapidement qu'on eût pu le supposer tout d'abord. Il fallut commencer par acquérir les propriétés qui occupaient le sommet de la colline, chose difficile et toujours coûteuse. Le terrain une fois assuré, on entreprit la construction d'un couvent dont la première pierre fut solennellement posée en présence de Mgr Ponzone, évêque de Novare, le 27 octobre 1591. Le couvent s'éleva rapidement et fut bientôt occupé par des Pères Capucins[1].

Il est juste de rappeler ici le nom de l'abbé Amico Canobbio de Varese qui semble avoir eu le premier une vue bien nette de ce qu'il convenait de faire. Il conçut le projet qui répartissait entre trente-trois chapelles les faits à représenter. Il entreprit ensuite à ses frais la construction et la décoration du premier édifice, consacré à la *Canonisation de saint François*[2]. Enfin, par son testament en date du 24 septembre 1592, le pieux abbé léguait à l'œuvre du Sacro Monte d'Orta une rente de 650 livres sur la commune de Palestro; en outre, ses héritiers étaient tenus de faire achever la chapelle commencée par lui[3].

L'exemple donné par l'abbé Canobbio fut bientôt suivi par d'autres bienfaiteurs. Mgr Bascapè, le pieux ami de saint Charles Borromée, promu en 1593 au siège épiscopal de Novare, fonda la chapelle de la *Rinunzia* (IIIe), des familles opulentes d'Orta et des environs firent de même; des legs, des dons, des collectes recueillies parmi les Ortésiens fixés au loin permirent de poursuivre le travail. En 1686, un siècle environ après le début de l'entreprise, vingt et une chapelles étaient construites et décorées. Deux autres seulement

(1) On sait qu'on désigne sous ce nom la réforme des frères Mineurs de l'Observance institué vers 1525 par le frère Matteo Baschi, en latin Bassius, et approuvée par Clément VII en 1528. Leur nom leur vient du capuchon pointu qui caractérise leur costume et que Bassius adopta à la suite d'une vision dans laquelle saint François lui était apparu ainsi vêtu.

(2) La chapelle fondée par l'abbé Canobbio est aujourd'hui désignée sous le nº XVIII. Une inscription posée sur la façade dit du fondateur : ... « qui primus fundamenta excogitavera. »

(3) *Guida al Sacro Monte d'Orta.* Milano, 1879, p. 16.

Digitized by Google

ont été fondées depuis cette époque. L'une fut achevée en 1757; c'est la quatorzième qui montre François s'efforçant de convertir Mélec Kamel, sultan d'Égypte. L'autre devait retracer la légende du loup du Gubbio : elle est restée inachevée et sert aujourd'hui de belvédère. Du sommet, on embrasse tout l'ensemble du Sacro Monte qui apparaît comme un énorme bouquet d'arbres, placé à 111 mètres au-dessus du lac. Autour de ce plateau vallonné et boisé circule un *viale*, une route pavée, sur le bord de laquelle sont construite les diverses chapelles. Toutes appartiennent au style baroque ou pseudo-classique en faveur pendant le XVIIe siècle. La décoration consiste en portiques, en colonnes, en pilastres; les architectes se sont, du reste, appliqués à varier le plus possible les formes de ces constructions; la quinzième, de forme cylindrique, passe pour avoir été exécutée d'après un dessin de Michel-Ange. Au sud, sur le point culminant, s'élève l'ancienne église conventuelle flanquée d'un campanile. Par derrière, une vaste prairie ombragée est consacrée au campement des pèlerins qui viennent visiter le Sacro Monte. A certains jours, l'affluence est considérable, et toute cette foule mange sur l'herbe, au milieu des carrioles et des voitures, des bêtes de somme dételées, chevaux, ânes et mulets, qui broutent l'herbe, ou se vautrent avec de sonores éclats de voix. La plus grande affluence a lieu le jour de la Pentecôte; jadis le nombre des pèlerins s'éleva quelquefois jusqu'à sept mille et la commune d'Orta faisait distribuer trois pains à chacun d'eux[1].

Si, maintenant, cessant pour un instant de regarder à ses pieds, le spectateur promène ses regards sur l'horizon, il est bien vite gagné par le charme du panorama qui l'entoure. Ce ne sont plus les immenses perspectives du col de la Colma, s'étendant des sommets neigeux des grandes Alpes à la plaine monotone qui entoure Milan. Ici, nous sommes enfoncés au cœur des montagnes, sur les bords de ce joli lac, formé dans un repli de la masse rocheuse et qu'entoure un paysage tout intime, isolé du monde de tous côtés par une ceinture de hauteurs. La péninsule escarpée qui porte le Sacro Monte est reliée vers l'est à la terre ferme par un isthme

(1) V. *Gli spettacoli misteriosi*, 1830.

Digitized by Google

étroit et bas. Au-dessus, le village de Miasino est pittoresquement posé sur une hauteur, premier gradin de la chaîne qui sépare le lac d'Orta du lac Majeur. On aperçoit au nord-est le Matterone, surmonté de son auberge, le plus haut sommet de cette chaîne. Au bas, au contraire, un peu au-dessus du lac, la ligne droite du chemin de fer se profile à la base de la montagne tantôt disparaissant un moment dans les tranchées, tantôt franchissant sur des viaducs les petites vallées de la Sassina et du Pescone. Au nord, la pointe de Crabbia nous masque Omegna, où le lac écoule ses eaux dans la Strona qui les porte au lac Majeur : au sud, se détache sur une éminence conique la vieille tour de Buccione, dont on fait remonter l'origine au temps de la domination lombarde. En face enfin, vers le couchant, de larges taches blanches sont plaquées sur la pente abrupte qui descend de la colline : ce sont les carrières de granit qui avoisinent Alzo, au-dessus desquelles on aperçoit, sur l'extrême pointe d'un rocher, la petite chapelle de la *Madonna del Sasso*.

Je crois inutile d'énumérer longuement les divers sujets représentés dans les chapelles d'Orta. La vie de saint François d'Assise est bien connue du chrétien qui voit en lui le plus admirable des instruments dont il a plu à la Providence de se servir pour réveiller la foi chrétienne et préparer l'épanouissement merveilleux de ce grand XIIIe siècle, le siècle de saint Louis et de saint Thomas d'Aquin. Mais les amis de l'art italien qui ont fait les pèlerinages d'Assise et de Padoue ne sont guère moins familiers avec tous ces épisodes : le pinceau de Giotto a traduit pour eux sur les murs de l'Arena ou de l'Église supérieure les récits de Thomas de Celano et de saint Bonaventure. Il y a harmonie complète entre le peintre et les écrivains ; même simplicitié, même habileté à mettre en scène les personnages principaux en simplifiant le cadre ; même gaucherie dans les proportions, dans l'arrangement du décor, même habileté pour caractériser les personnages, pour donner à chacun le geste ou le mot qui résume la conception de l'auteur. L'art du siècle suivant dédaigna ces procédés qui lui semblaient trop simples. Déjà l'auteur des *Fioretti*[1] trouve moyen de glisser des récits apocryphes

(1) On attribue cet opuscule à Jean de Saint-Laurent, nommé évêque de Bisignano en 1354.

Digitized by Google

au milieu de ces charmants épisodes auxquels son style candide, empreint d'une piété presque angélique, prête un charme de plus. Mais qu'est devenu notre saint sous la plume de Barthélemy de Pise, qui écrit[1] dans les dernières années du XIVe siècle? La grâce, la simplicité, l'amour de la nature et des âmes, ce qui fait le charme des livres précédents, tout cela n'est plus qu'un accessoire. Le but de l'ouvrage est de prouver les conformités merveilleuses que les générations successives se sont plu à établir entre la vie de saint François et celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'auteur écrit uniquement pour soutenir cette lourde thèse scolastique, qui nous scandalise aujourd'hui, qui serait presque un blasphème si elle n'était excusée par la bonne foi évidente de l'auteur. Quelque fantaisistes que soient certains des détails donnés par celui-ci, il est encore dépassé par l'écrivain qui a rédigé au commencement du XVIe siècle le « *Speculum vitæ B. Francisci et sociorum ejus* ». C'est pourtant ce dernier ouvrage qui a été pendant tout le XVIe siècle le manuel d'après lequel les artistes ont représenté les gestes de saint François[2]. C'est aussi la source à laquelle ont puisé les décorateurs du Sacro Monte d'Orta : nous retrouvons donc ici le pèlerin merveilleux qui vient avertir dona Pica que son enfant ne verra le jour que lorsqu'elle se sera transportée dans son écurie et couchée sur la paille; nous voyons ensuite le petit François qui vient de naître entre deux chevaux. On nous montrera le bienheureux attaché au pilori sur la place publique d'Assise, comme un malfaiteur; puis, plus tard, monté sur un âne, faisant une entrée solennelle à Borgo San Sepolcro, au milieu des enfants portant des palmes, la route jonchée de vêtements.

Même différence entre les artistes qu'entre les sources qui les ont inspirés. A Orta, peintres et statuaires sont des gens habiles; ils ont étudié dans les académies en renom; il savent les proportions et la perspective : ce n'est pas eux qui feront des maisons dans lesquelles il serait impossible aux personnages d'entrer, des pentes

(1) *Conformitates B. Ser. Patris Francisci ad vitam Jesu-Christi.*

(2) V. *Franz von Assisi und die Anfänge der Kunst der Renaissancein Italien*, von Henry Thode. — Berlin, Grote, 1885. — I. Th. II. Abschn. : *Die Darstellungen des Franz und seiner Legende.*

Digitized by Google

escarpées qu'aucun homme ne pourrait gravir. Dans leurs figures, pas un type qui ne soit déjà connu, pas un mouvement qui ne soit imité de quelque composition célèbre..... Tel individu vient de Bologne, tel autre de Florence; pas un n'a été vu sur les bords de la *Riviera*, labourant son champ, ou priant dans l'église voisine.

Ne nous attendons donc pas à trouver ici rien qui nous rappelle Gaudenzi Ferrari, ni même Tabachetti ou Giovanni d'Enrico. Le principal sculpteur, c'est Dionigi Bussola de Milan, qui a modelé les figures pour le plus grand nombre des chapelles. On cite comme sa meilleure œuvre l'*Entrée de saint François à Borgo San Sepolcro* (XVIe ch.). Cet artiste ne s'est pas fait faute d'utiliser plusieurs fois le même moule pour représenter divers personnages : c'est ainsi que le père de sainte Claire (IXe ch.) devient un des vieillards acclamant saint François dans la XVIe. Auprès de Bussola travaillaient Pristinari Domenico, que l'on retrouve à Rome vers 1650, et les frères Giuseppe et Melchiorre Righi. On admire beaucoup aussi les statues de la XIIIe chapelle (l'humilité de saint François) dues à Falcone et à Giuseppe Rosnati. Ce Falcone est-il le même qui exécuta en 1697 avec Siro Zanelli la statue colossale de saint Charles Borromée à Arona, sur un dessin du Cerano? Cela semble vraisemblable, mais je n'en ai pas trouvé la preuve.

Quant aux peintres, nous avons déjà rencontré à Varallo les plus célèbres d'entre eux : Morazzone, les Fiamminghini. Comme artistes nouveaux, je ne vois guère à citer que Carlo Nuvolini dit Pamfili (IXe X^e et XVIIe ch.), peintre célèbre pour le sentiment religieux qu'il savait donner à ses figures et qui lui fit donner le surnom de *Guide de la Lombardie*. Antonio Maria Crespi, dit Il, Bustino (VIIe ch.) est le fils du peintre de Busto Arsizio qui a rendu ce nom particulièrement connu. La plupart des autres décorateurs ont été choisis à cause de leur origine locale (Filippo Monti et Maffiali d'Orta, Gianili di Valsesia, etc.) et ont peu marqué dans l'histoire de l'art.

Digitized by Google

IV

Il nous faut encore une fois reprendre notre route pour gagner, aux environs de Varese, notre troisième *Sacro Monte*. Le voyage n'a, du reste, rien d'effrayant; la distance est courte, le pays charmant, et des chemins variés s'offrent au choix du touriste. Pour peu que vous ayez été mis en goût par le passage de la Colma, vous n'hésiterez pas à choisir le sentier de montagne qui franchit le Motterone. Vous trouverez au sommet une vue admirable, plus étendue encore que celle de la Colma. Rien n'arrête vers l'est le regard qui va se poser sur les vastes glaciers de la Bernina derrière lesquels vous pourrez voir lever le soleil pour peu que vous vous décidiez à accepter l'hospitalité du sieur Guglielmina, l'aubergiste du sommet. C'est une charmante promenade que de descendre ensuite sur Stresa à travers les bois de châtaigniers, avec la vue de plus en plus distinctes des îles Borromées et des rives du lac Majeur; la nappe bleuâtre se resserre comme un large fleuve dès qu'elle dépasse le bassin circulaire au milieu duquel les îles sont posées. Si cependant les réactions de votre monture vous avaient laissé de mauvais souvenirs, le chemin de fer vous conduira en trois quarts d'heure à Gravellona dans la vallée d'Ossola : de là vous gagnerez en omnibus Feriolo, d'où le bateau à vapeur vous mènera à Lavino en passant par le plus joli travers du lac entre l'Isola Madre et Pallanza, dont les maisons disparaissent au milieu des fleurs et des orangers. A Laveno, dernier changement pour monter dans le train qui, moins d'une heure après, vous dépose dans la gare de Varese.

Cette coquette et prospère petite ville, aux rues bordées d'arcades, tout entourée de villas, a la prétention d'avoir été jadis la patrie de Varron, le plus savant des Romains. En tous cas, elle a eu son heure de célébrité dans la guerre de l'indépendance italienne : au début des hostilités, Garibaldi la prit, la perdit, la reprit du 26 mai au 2 juin 1859 et finalement força les Autrichiens à redescendre sur

Digitized by Google

Milan. C'est là où, quelques mois plus tard, le moderne condottiere épousa sa seconde femme, Mlle Raymonde, « la mauvaise » comme on dit par ici. Mais en dépit des souvenirs du « Risorgimento », aujourd'hui comme autrefois, c'est surtout le voisinage du Sacro Monte qui attire les étrangers à Varese. Bien avant d'arriver en gare, on aperçoit sur la gauche du chemin de fer, une montagne dénudée portant à son sommet, perché comme un village kabyle, un groupe de maisons surmontées par le campanile d'une église : c'est la Madonna del Monte, le pèlerinage but de notre voyage.

Il y a 8 kilomètres de la gare à la première église, au pied de la montagne. Pour peu que ce soit l'été, c'est à travers un nuage de poussière qu'il faut cheminer jusqu'à San Ambrogio, gros village, au delà duquel on laisse la grande route pour s'élever ensuite doucement, par un chemin moins fréquenté. Il n'est pas rare de rencontrer quelque pèlerinage revenant d'une visite matinale au Sacro Monte : tous s'en retournent gaîment, en bras de chemise, la veste jetée sur l'épaule, causant et riant comme s'ils revenaient d'une fête. Les uns portent des drapeaux italiens ou de gros chapelets en grains d'eucalyptus, d'autres ont sous le bras une bannière ou un long chandelier argenté. On fait tourner des cri-cris, on croque des gâteaux, on interpelle les groupes qui se sont déjà assis à l'ombre pour déjeuner sur le rebord de la route, on échange des plaisanteries, des mots quelquefois un peu salés : aucune trace de recueillement, la procession n'est-elle pas terminée depuis un quart d'heure au moins?

Aux abords de la première chapelle, c'est une agglomération d'auberges où s'entassent chevaux et voitures, des restaurants en plein air, de petites boutiques où on vend des images de sainteté ou des victuailles au choix. Les marchands s'installent où ils veulent, le long du large chemin qui tourne en lacets sur le flanc de la montagne. Les débitants de limonades semblent particulièrement appréciés.

Avant de nous engager dans le *viale*, cette route pavée longue d'un kilomètre et demi, peut-être est-il bon de donner quelques détails sur l'origine du pèlerinage célèbre qui, en dépit de ses cons-

Digitized by Google

ructions relativement modernes, réclame la priorité entre tous eux que nous avons visités jusqu'ici.

C'est en effet à la fin du IVe siècle, au moment où saint Ambroise occupait le siège de Milan, que des traditions fort anciennes en font remonter la fondation. On sait les luttes que l'illustre docteur eut à soutenir contre les Ariens puissants de longue date dans sa ville métropolitaine, et favorisés par l'impératrice Justine, mère de Valentinien II. L'histoire en a conservé le souvenir en lui décernant les noms « Malleus hœreticorum » et de « Flagellus arianorum. » En 387, la guerre éclata entre le faible empereur et l'ambitieux Maxime, le meurtrier de son frère Gratien, depuis quatre ans maître de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne. L'usurpateur franchit rapidement les Alpes, descendit dans l'Italie septentrionale et menaça Milan. Justine et son fils n'eurent que le temps de chercher un refuge en Orient, près de Théodose. Aussitôt le départ de leur protectrice, les Ariens furent chassés de Milan; mais ils étaient assez nombreux et assez forts pour ne pas renoncer à la lutte. Ils se reformèrent aux environs de Varese, à l'entrée de ces défilés montagneux que de nombreux forts protégeaient alors contre les invasions des montagnards rhétiens. Ils se fortifièrent solidement autour d'un de ces ouvrages militaires dominant le mont Olona, au nord de Varese. C'est là où les catholiques durent attaquer leurs ennemis hérétiques, pendant que saint Ambroise en prières appelait sur leurs armes la bénédiction céleste. Le pieux historien du Sacro Monte[1] raconte avec complaisance les prodiges qui accompagnèrent cet événement, la tempête déchaînée sur l'armée arienne, les catholiques tombant les yeux levés vers le ciel, tandis que les morts ariens étaient tournés la face contre terre. Ce qui est certain, c'est que saint Ambroise attribua la victoire à la protection de Marie et qu'il lui consacra sur le sommet du mont Olona un autel sur lequel fut placée une statue de la sainte Vierge[1]. Cette image, attribuée à saint Luc par une tradition probablement posté-

(1) Domenico Bigiogero. — *Le glorie della gran Vergine al Sagro Monte sopra Varese.* — Milano. M.DC.IC.

(1) Cet événement est rappelé dans les brefs d'Innocent VIII de 1491 et de Grégoire XIII, du 5 juin 1591, accordant des indulgences aux pèlerins.

Digitized by Google

rieure, devint rapidement l'objet d'une grande vénération et attira de nombreux pèlerins. En 1010, un collège de cinq chanoines fut institué dans l'église avec un archiprêtre ayant droit à la mitre et aux ornements pontificaux.

En dehors de l'église qui occupait le sommet, il n'y avait alors sur la montagne que de rares ruines provenant d'anciennes constructions détruites pendant les guerres du moyen âge. En 1452, une pieuse fille de Pallanza eut l'inspiration de se réfugier dans ces ruines pour y vivre en ermite. Elle se nommait Cattarina Moriggio et appartenait à une famille noble, originaire de Milan. Deux ans après, une compagne, Giuliàna Puricelli, vint se joindre a elle; trois autres suivirent successivement cet exemple à quelques années de distance, et ce fut le début d'une petite communauté dont le pape Sixte IV régularisa l'existence en 1476, en lui donnant la règle de saint Augustin. Des bâtiments furent construits auprès de l'église et Cattarina fut la première abbesse du nouveau monastère.

Cette maison prit un développement assez rapide pour que, vingt-cinq ans plus tard, le saint Siège ait cru pouvoir supprimer le chapitre en réunissant ses revenus à ceux du monastère, à la charge par celui-ci d'entretenir un archiprêtre, quatre chapelains et un custode[1]. La dévotion à la vierge de la Victoire continua à attirer des foules de plus en plus nombreuses : à la fin du XVIe siècle, six cents processions gravissaient annuellement les pentes escarpées du Sacro Monte[2].

Il y avait alors au couvent de Varèse un Père capucin que le prieur envoyait souvent prêcher aux pèlerinages. Le frère Giovanni Battista de Monza avait été confident et témoin des fatigues qu'enduraient les pèlerins pour atteindre le sommet du Mont; il avait aussi déploré le manque de recueillement, les joyeusetés plus ou moins heureuses, qui formaient l'accompagnement presque obligé de cette ascension un peu rude. Pourquoi donc, pensa-t-il, ne créerait-on pas une route qui gravirait la pente par des lacets bien disposés? On pourrait placer sur le parcours une série de chapelles

(1) Bulle du pape Alexandre VI du 14 juillet 1502.
(2) Bigiogero, *op. cit.*, p. 31.

Digitized by Google

consacrées aux divers mystères du Rosaire. Les processions s'avanceraient ainsi en bon ordre, sans fatigue, et des pensées pieuses disposeraient les cœurs des pèlerins à la visite du sanctuaire,

En 1602, le frère Giovanni Battista s'ouvrit de son projet à un architecte de Varèse, Joseph Bernascone, dit *il Mancino*[1]. Celui-ci l'adopta avec enthousiasme; il jalonna la route, marqua en bonne situation l'emplacement des diverses chapelles : on devait se contenter de les désigner par des croix jusqu'au jour où quelque ville des environs entreprendrait la construction de chacune d'elles. Le frère Giovanni Battista faisait son affaire de stimuler les bonnes volontés par ses prédications dans les églises voisines.

Le résultat dépassa bien vite les espérances les plus ambitieuses des deux collaborateurs; le cardinal Frédéric Borromée, alors archevêque de Milan, accorda sa haute protection à l'œuvre entreprise et autorisa le pieux capucin à prêcher dans tout son diocèse en faveur du Sacro Monte. Les évêques de Côme, Novare, Verceil, imitèrent bientôt cet exemple. Les villes de Malnate, Varèse, Gallarata, Busto Arsizio, donnèrent de riches offrandes, ou entreprirent même des chapelles entières; de nobles milanais, les Litta, les Omodéi, les Arconati, le général espagnol don Francesco Cid Veadore, tinrent à rivaliser avec les villes dans cette pieuse création. En moins de soixante ans, le projet de Bernascone était exécuté et le Sacro Monte disposé tel que nous le voyons encore aujourd'hui.

Gravissons donc à notre tour cette route[2] que tant de générations ont parcourue depuis deux siècles et demi. Sur la place même où se trouvent les auberges et où se forment les processions, une véritable église consacrée à l'Immaculée-Conception, forme en quelque sorte la préface des quinze Mystères dans lesquels se résume la vie de la sainte Vierge. Puis nous franchissons une porte monumentale surmontée par la statue de Marie, et nous trouvons la chapelle de

(1) Le gaucher.

(2) Les travaux de la route nouvelle furent exécutés par les soins de l'un des « Signori Giudici delle strade del Ducato di Milano » nommé Gaspare Caïmo. Il est curieux de retrouver ici la main d'un parent du fondateur du premier Sacro Monte. « Viam hanc antea præruptam difficilem, asperam ac pœne inviam Gaspar Caïmus œdilis... quoad ejus fieri potuit explanandam curavit AD.M.DC.V. » Inscription placée sur un rocher bordant la route.

Digitized by Google

l'Annonciation suivie de quatre autres consacrées aux Mystères joyeux. Deux autres portes, décorées des statues de saint Charles Borromée et saint Ambroise, précèdent de même les deux autres séries de cinq mystères. La route monte doucement, dominant toujours le paysage par un de ses côtés, et passe successivement devant chaque chapelle. Les décrire serait fastidieux : le brave Bernascone a épuisé toutes les combinaisons imaginées par Vitruve et Palladio pour créer quinze édifices bien différents les uns des autres : on y trouve des constructions sur plan carré, rond, cruciforme, octogonal, ovale ; l'une est surmontée d'un dôme arrondi, l'autre d'une de ces coupoles aplaties, comme les aimait Bramante, une autre encore d'un toit à deux pentes. Somme toute, l'effet général est satisfaisant et les conceptions architectoniques supérieures à tout ce que nous avons vu à Orta et à Varallo. Il n'est malheureusement pas possible d'être aussi élogieux pour la décoration intérieure exécutée toujours d'après le même principe ; des statues, en terre cuite, coloriées, reliées plus ou moins heureusement à un fond peint à fresques. Nous avons déjà rencontré dans nos visites antérieures, la plupart des artistes, peintres ou sculpteurs, qui ont contribué à l'exécution des diverses scènes. Aussi bien, ne se sont-ils pas fait faute de s'inspirer des créations de leurs devanciers dans les sujets déjà traités avant eux, comme le Christ montant au Calvaire ou la Crucifixion. Nous ne trouvons ici, hâtons nous de le dire, rien à comparer, même de très loin, aux œuvres tant admirées à Varallo. Francesco Silva, le plus fécond des « plasticatori » Varésiens, ne saurait pas plus que ses confrères d'Orta, être rapproché d'un Gaudenzio Ferrari, d'un Tabachetti, voire même d'un Giovanni d'Enrico. Cependant il serait injuste de ne pas constater chez lui un sens de la vie, une recherche de la réalité, qui placent ses créations bien au-dessus de tout ce que nous avons rencontré à Orta. Considérons par exemple, avec quel soin l'artiste à individualisé ses types juifs dans les docteurs qui entourent le jeune Jésus enseignant dans le Temple : l'un, dans un vaste fauteuil, réfléchit rageusement en mordant son poing ; un autre feuillette avec rapidité un énorme in-folio ; deux vieux malins causent avec animation, tandis qu'un dernier sourit de l'air indifférent d'un bonhomme qui en a vu bien d'autres .. La

Digitized by Google

même étude du type pris sur le vif se retrouve dans les bourreaux de la Flagellation, dans les soldats de la Résurrection. Qui veut se faire une idée de l'intérieur d'une bourgeoise aisée au début du XVIIe siècle n'a qu'à aller voir la chapelle de l'Annonciation : un lit entouré de vastes rideaux, en occupe le centre : au fond, près de la cheminée, un lavabo garni de tous ses ustensiles est placé dans le coin de la fenêtre. On n'a même pas oublié les deux pantoufles, bien alignés sur le devant du lit.

A mesure qu'on gravit la montagne, la vue s'étend sur la campagne voisine qui semble s'allonger indéfiniment vers le sud. Les fleuves forment des raies sinueuses dans cette immensité verte, parsemée d'innombrables villages; six lacs se pressent au bas du Sacro Monte, depuis le lac de Varèse jusqu'au lac Majeur, dont on découvre l'extrémité vers l'ouest. Par les temps clairs, on aperçoit au midi les maisons de Milan, dominées par l'énorme masse du dôme tout hérissée de clochetons dentelés.

La dernière station du Rosaire a trouvé sa place naturelle dans l'église du sommet, consacrée au Couronnement de la Vierge. Dans sa forme actuelle, qui date de 1497, cette église est encore antérieure plus de d'un siècle aux chapelles qui la précèdent, mais les peintures ne datent que du XVIIe siècle et sont l'œuvre de Maria della Rovere, dit il Fiamminghino, de Paolo Ghiando et des frères Lampugnani. Au-dessous du dôme, s'élève l'autel qui porte la statue miraculeuse de Marie et qui recouvre l'antique autel consacré par saint Ambroise en 387.

Autour du bâtiment du couvent s'est formé un village, grâce aux exemptions d'impôts libéralement accordées par les ducs de Milan. Il est bien pittoresque, ce village aux ruelles en pente, passant sous des voûtes qui garantissent contre les rayons d'un soleil ardent, bordées de maisons étayées par des arceaux qui enjambent par dessus les têtes des passants. Le pavé se termine brusquement par un escalier rejoignant la route d'accès ; sur les marches, des paysannes assises croquent du pain dur et des pommes vertes, tandis que les maris dorment étendus tout de leur long, le chapeau sur la figure, sans se soucier autrement des passants.

Nous voici arrivés au terme du voyage que nous avions entre-

Digitized by Google

pris ensemble et, sans doute, plus d'un lecteur me reprochera de m'être étendu trop complaisamment sur la description ou sur l'histoire de ces pèlerinages. Si cependant quelqu'un d'entre eux avait été intéressé par cette excursion, il ne tiendrait qu'à lui de la prolonger en étudiant pour son propre compte d'autres sanctuaires Alpins. Au fond du lac Mineur, sur une colline qui domine Locarno, il trouvera la Madonna del Sasso chapelle fondée en 1480, par le B. Bartolomméo d'Ivrée, en souvenir d'une apparition de la Vierge. Du cloître voisin, il jouira d'une vue admirable sur la partie septentrionale du lac Majeur. S'il remonte ensuite le charmant val Maggia, il rencontrera, aux environs de Bignasco, la Madonna dei Monti, entourée de magnifiques cascades. Préfère-t-il gagner par le val de Vigezzo la vallée de la Toce, il débouchera près de Domo d'Ossola. Au sud de la charmante petite ville, les Capucins ont construit en 1688 un chemin de croix avec sujets en terre cuite peinte le long du chemin qui gravit la colline de Moterella au sommet de laquelle se trouvait leur couvent occupé aujourd'hui par les Pères rosminiens. S'il redescend en Piémont, il visitera aux environs de Biella, la Madonna d'Oropa dont on fait remonter l'origine à 371, et qui l'emporterait par conséquent en ancienneté même sur le Sacro Monte de Varese. Descend-il en Montferrat, à Crea près de Casale est une autre église fréquentée dans laquelle il pourra admirer les dernières œuvres de Tabachetti... Partout ces sanctuaires sont construits sur des sommets relativement élevés, et on y accède par un cheminbordé de chapelles représentant soit les stations du Chemin de croix, soit les mystères du Rosaire.

Un critique du siècle dernier ne manquerait pas de faire ici, un rapprochement érudit avec les autels construits sur des lieux élevés mentionnés dans tant de passages de la Bible[1]; il pourrait même remarquer que cet usage était loin d'être inconnu en Occident et que les druides, notamment, ont souvent choisi des montagnes pour placer leurs « *ncehmd* » lieux de culte. Et, par une suite de déductions plus ou moins ingénieuses, il chercherait à relier nos Sacri Monti italiens à ces antiques traditions. Mais à quoi bon chercher à faire

(1) Gen. XII, 8. — XXVIII, 18. — Num. XXII, 41. — Jud. VI, 26. — Reg. XVIII, 19

Digitized by Google

un vain étalage d'érudition? Un peu de réflexion — de psychologie, dirait un écrivain à la mode — suffit pour nous faire comprendre cet usage. L'exemple donné à Varallo s'est propagé parcequ'il dérivait de la nature même des choses. Plus l'homme s'élève, plus son regard s'étend au loin, plus il se dégage des petits soucis de la vie quotidienne. Il semble que le bourdonnement des villes n'arrive pas à ces sommets d'où on contemple dans sa variété infinie, l'œuvre merveilleuse de la création; et l'esprit remontant de l'effet à la cause, se trouve naturellement amené à rendre hommage à l'auteur de toutes choses, à celui qui, dans la sublimité des vastes horizons, comme dans les mystères de l'intelligence humaine, nous a laissé comme autant de reflets de sa grandeur et de sa beauté.

Louis RIVIÈRE.

Digitized by Google

IDYLLES DE CHAMBRE

PAR M. ERNEST PRAROND

Paris, Lemerre 1894.

Le nouveau volume de vers de notre confrère, M. Ernest Prarond, *Idylles de Chambre*, est une preuve de la nécessité urgente, inéluctable, qu'il y a pour les poètes, de concentrer toutes les forces de leur talent par l'unité du sujet. On y sent une impression d'ensemble, quoique ce soient encore des pièces détachées. On y saisit la suite continue des inspirations du poète dans une situation déterminée. Le poète est malade, et, de son lit, de son fauteuil de convalescent, il regarde sa chambre, ses meubles, ses livres, ses objets d'art, en fait ressortir l'accord, avec sa personne, sa pensée, ses souvenirs.

— La maison vit de nous, et de nous elle est pleine.
— Ces livres ont gardé des clartés de nos yeux ;
— La chambre est grise, avec de minces filets bleus,
Elle a bien la couleur convenable aux pensées,
— La mousseline blanche aux blanches broderies
Descend contre la vitre en ses blancheurs fleuries ;
— Rideaux purs. Des rinceaux pâles, de blanches perles,
Simulant, près des fleurs, des fruits dans leur bouton,
Monte, on croit, un chant pâle aussi, d'unique ton.
— Les branches et les fleurs, dans le fil léger prises,
Font ombre, ombre d'une ombre, étoiles demi-grises
Sur l'écran traversé des clartés du dehors ;
L'air capté leur permet l'apparence de corps.

Digitized by Google

Un cadre :

Vieillard, reconnais-tu l'éclair de ta jeunesse ?

Un autre portrait XVIIIe siècle.

— Pâle, elle a des yeux bleus comme le lin champêtre.
— La chambre des vieillards, s'emplit de bois, de plaisirs,
De lacs, de souvenirs.
— La chambre dès longtemps s'enténébrait, pareille,
A celles du château dormant, où nul ne veille,
Dans le bois endormi des contes merveilleux.
Triste comme l'oubli qui succède aux adieux,
Muette comme un cippe en une solitude,
Depuis des mois, des mois, dans la désuétude
Du mouvement, son pouls et de ses timbres sourds.
La pendule marquait la même heure, toujours.
Dans l'appartement clos, tout à l'entour, les aîtres,
Sentaient l'air prisonnier. Aveuglant les fenêtres
Les rideaux tombaient droit ; l'ombre arrêtait le pas,
Quand la clarté parut en l'écart du lampas,
La tristesse parut plus triste dans le vide,
La froideur plus funèbre en la glace livide
Où depuis si longtemps rien n'avait miroité.
Les meubles, le clavier en peine d'un doigté,
Lamentaient l'abandon, fin commune des choses.

— Et ces fenêtres sont les yeux de la dolente
Maison où l'insomnie occupe l'heure lente,
Si lente au patient du douloureux travail,
L'heure en marche impassible au froid disque d'émail,

Leçon que l'hôpital porte à son frontispice.
Une bibliothèque, un jardin, un hospice,
Le résumé du monde en image en trois pas.

— La pluie est toujours douce à l'œil qui la voit fondre,
Large à toutes les soifs, empressée à répondre
Aux ardeurs de juillet tremblant d'exhalaisons
Comme en ce mois d'avril au cri des feuillaisons
Qui jalllissent du suc longtemps captif des branches,

Digitized by Google

— Arbres, ne seriez-vous que d'inconscients chœurs,
D'un chant fermé pour vous ? Plus humbles que nos cœurs,
N'êtes-vous que des troncs où coule une eau sans vie,
Ou participez-vous de l'immortelle vie,
De l'instinct, de l'effort, de l'appel éploré
Et vaincu, des songeurs vers l'immense ignoré ?

Fenêtres la nuit :

— Ne devine-t-on pas la lampe solitaire
En celle-là, veillant devant un livre ouvert,
Sur un crâne blanchi de vieillard encore vert,
Philosophe plongé dans l'incertain des choses,
Mais calme, en foi sereine aux sûretés des causes ?

Vertu du mal (de la maladie, c'est-à-dire).

Le mal est bon, il prend la chair
Et l'émacie ; il rend plus cher
L'esprit aux hommes ; il égale
Leur substance à celle des dieux ;
Un rayon sobre le régale,
L'août prochain est dans ses yeux.

Ceci nous remet en mémoire une observation de Cabanis, *Physique et moral de l'homme*. VIII, xv. « L'état de maladie, en repliant l'individu sur lui-même, le rend souvent égoïste et personnel ». Mais comme Cabanis présente toujours honnêtement le pour et le contre, il ajoute :

« J'ai connu des personnes qui devenaient excellentes dans l'état de maladie, et qui ne l'étaient pas du tout dans celui de santé. Pline le Jeune dit : *Optimos nos esse dum infirmi sumus*. L'axiome est trop général, mais il est souvent d'une grande vérité. Toute cette lettre, que Pline adresse à Maxime, mérite d'être lue. »

La voici cette lettre à Maxime, il nous a paru intéressant de la relater.

Digitized by Google

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes amis me fit faire cette réflexion que nous sommes vraiment parfaits quand nous sommes malades. Est-il un seul malade tourmenté de l'avarice ou de la passion des plaisirs? Il n'est plus enivré par l'amour, troublé par l'ambition. Il néglige les richesses, et le peu qu'il possède lui paraît suffisant depuis qu'il est près de le quitter. Il croit aux dieux, il se souvient qu'il est homme, il n'envie, il n'admire, il ne méprise la fortune de personne. Les médisances ne lui font ni impression, ni plaisir, il ne rêve que bains et que fontaines. C'est là l'objet de ses désirs, le terme de ses vœux, et, s'il a le bonheur d'échapper, il ne veut pour l'avenir qu'une vie douce et oisive, c'est-à-dire innocente et heureuse Je puis donc, de tout ceci, tirer en peu de mots pour nous deux, une leçon que les philosophes noient dans de longs discours ou dans d'interminables volumes, c'est qu'il faut que nous soyons encore aux jours de la santé ce que nous promettons d'être pendant la maladie. Adieu. »

Il est superflu d'apprendre aux lecteurs de M. Prarond que, même dans cette claustration oùl es aspects d'un milieu réduit s'harmonisent au retour de l'esprit sur lui-même, il s'échappe toujours vers la philosophie de l'histoire et vers le descriptif de l'histoire, et que les émaux de la chambre, les armoiries municipales lui sont un prétexte à rendu moyen âge, et le feu de la cheminée à l'Agni des Védas et à l'Agni du Zend-Avesta, et qu'à travers toutes les pièces courent des allusions aux poètes, aux philosophes. Nécessairement en ces parties, le Parnassien domine. Nous avons déjà fait ressortir, dans un article sur le précédent volume de M. Prarond *Le Monde aimé*, que sa versification était en marche vers la forme plus libre et plus indécise, plus musicale aussi, des Symbolistes. Cela paraît plus nettement dans les pièces d'impression personnelle. Toute anthologie est insuffisante et doit être rectifiée par le lecteur; il lira, pour se convaincre de cette transformation, le sonnet *Deuil des oublis*, et il mesurera la rapidité de l'évolution qui s'accomplit dans l'art des vers.

JACQUES DE BOISJOSLIN.

Digitized by Google

LE RÉGENT, L'ABBÉ DUBOIS

ET LES ANGLAIS

Hachette, 1894, in-8°

J'ai eu le plaisir de parlerdéjà du premier volume de notre savant confrère, M. Louis Wiesener, sur *le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*. J'ai essayé de faire ressortir l'importance de cette œuvre qui se recommendait à l'attention du public lettré par la clarté de son exposé, la précision des faits, la destruction de certaines erreurs trop accréditées et la variété ainsi que la sûreté des renseignements nouveaux. Le second volume qui vient de paraître, ne le cède au précédent, ni en valeur, ni en intérêt. Il commence au retour du roi George Ier en Angleterre et s'arrête à la déclaration de guerre par la France à l'Espagne le 9 janvier 1719, suivant ainsi de quelques jours la guerre déclarée par l'Angleterre à cette même puissance.

Le nouveau tome contient l'histoire complète des rapports du Régent et de l'abbé Dubois avec les Anglais, de 1717 à 1718, depuis la conclusion de la Triple Alliance de la Haye le 4 janvier 1717 jusqu'à la rupture avec l'Espagne.

La Triple Alliance avait été ébranlée par les intrigues des ministres suédois en Hollande et en Angleterre, ainsi que par le voyage de Pierre le Grand à Paris. Philippe V avait deux ambitions tenaces : reprendre totalement l'ancien domaine de l'Espagne en Italie et, d'autre part, recouvrer le droit de succéder en France avant le duc d'Orléans. Le Régent avait essayé d'obtenir de George Ier de sérieuses compensations territoriales pour Philippe V, mais celui-ci

Digitized by Google

n'y attacha pas l'importance qu'elles méritaient, se lia avec les anciens ministres et courtisans de Louis XIV, avec les ennemis du Régent et provoqua la rupture finale.

M. Wiesener fait ressortir avec la plus grande justesse que la responsabilité de cette querelle revient au petit-fils du grand Roi. « Le Régent, dit-il, ne fit qu'user du droit de légitime défense. Il servait en même temps l'intérêt de la France que la politique égoïste de Philippe V et de son ministre Alberoni tendait à rejeter dans la guerre générale au profit de leurs vues particulières. » La conclusion du tome second est entièrement justifiée par les faits eux-mêmes : « Cette guerre entre les membres de la maison de France fut véritablement l'œuvre de Philippe V et d'Alberoni. »

A vrai dire cette conclusion si ferme n'est pas la conclusion de tout le monde. Mais pour être celle de M. Wiesener, elle n'en est pas moins celle de l'histoire. Sans doute jusqu'ici la tradition a dit le contraire; mais que peut une tradition contre les faits les plus certains et les documents les plus authentiques?

Il en est de même pour le rôle précis de l'abbé Dubois. Sa réhabilitation politique n'était pas chose facile à établir. Et cependant notre historien démontre que la vénalité, dont on lui a tant fait reproche n'est que prétendue, que la pension d'un million dont les Anglais lui faisaient l'octroi, n'a jamais existé, que dans les correspondances secrètes de ministres anglais puisées aux archives de Londres, il n'y en a pas la moindre trace.

Une autre partie considérable du second volume de M. Wiesener est l'étude de la formation de la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et les Provinces-Unies pour contraindre le roi d'Espagne et de Sicile à accepter le plan de George Ier qui demandait l'abandon de la Sicile à l'Empereur et la renonciation des anciennes possessions de l'Espagne en Italie et dans les Pays-Bas, la séparation à pérpétuité des royaumes d'Espagne et de France, la reconnaissance de Philippe V pour légitime roi de la monarchie d'Espagne et des Indes, la transmission par l'Empereur, au roi de Sicile, de la Sardaigne cédée volontairemnt par le roi d'Espagne; la reconnaissance au roi de Sicile du droit de succéder au trône d'Espagne, aux dépens de Philippe V et de sa postérité,

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour sur cet événement mémorable et sur la période si troublée qui l'accompagne, on n'a possédé que les indications confuses de Saint-Simon et quelques renseignements extraits par Lemontey des Mémoires du duc d'Antin. M. Wiesener apporte aujourd'hui les correspondances aussi intéressantes qu'exactes des ministres anglais qui nous mettent au courant des moindres faits. Elles proviennent du *Record Office* et sont de nature à inspirer une grande confiance. M. Wiesener aurait voulu, dans sa passion si légitime pour la vérité, leur donner un degré de créance de plus en les contrôlant avec les procès-verbaux du conseil de Régence; mais malheureusement ces procès-verbaux n'existent pas dans nos Archives nationales. Ce manque de documents complémentaires est regrettable, mais il ne peut diminuer l'importance des correspondances anglaises qui ont un accent de vérité indiscutable, « car les ministres et les diplomates britanniques — nous affirme M. Wiesener, et nous l'en croyons — sont sincères avec leur Gouvernement. Au lieu d'arranger les faits, ils disent tout. » C'est à lord Stanhope que lord Stair écrit : « Il faut vous dire le mauvais comme le bon. » Peu de ministres en France ou ailleurs ont eu tant de franchise, et cela est à retenir.

Enfin M. Wiesener a étudié, avec autant d'exactitude qu'il l'a fait pour l'abbé Dubois, le cardinal Alberoni qui joua un si grand rôle dans le conflit entre la France et l'Espagne. Il a nettement caractérisé l'homme et fixé sa politique. Les chapitres sur *le plan de George, sur les intentions du Régent*; *Alberoni*; *Dubois à Londres*; *la mission de Stanhope*; *les préliminaires de la guerre* sont entre autres tracés d'une main vigoureuse. Ils émanent d'un historien qui sait aussi bien penser que bien écrire et qui ne craint pas, pour dire vrai et dire juste, d'affronter l'opinion contraire et d'antiques préjugés. C'est un mérite singulier que d'avoir cette audace. Elle est récompensée d'ailleurs par l'estime particulière qui s'attache à des entreprises aussi honorables. J'ajoute que l'Académie française a rendu hommage à la science de M. Wiesener, en honorant cette année son ouvrage de l'un de ses grands prix Gobert.

HENRI WELSCHINGER,

Digitized by Google

LES CHARTES DE VERVINS

L'affranchissement des communes est sans contredit un des événements les plus importants de notre histoire et des plus intéressants à étudier. Depuis Augustin Thierry de nombreux et savants travaux ont été publiés sur cette matière; plusieurs ont été conçus à un point de vue local et spécial, nous permettant de mieux saisir les détails de ce grand mouvement et de voir comment fonctionnait l'organisation des villes émancipées. C'est à un travail analogue que s'est livré M. Mennesson en nous donnant les textes des chartes de Vervins accompagnés de leur traduction, de commentaires et explications, qui dénotent chez l'auteur une parfaite connaissance de son sujet.

La première de ces chartes porte la date de 1163; mais ce n'est pas à cette époque qu'il faut placer l'émancipation de la ville de Vervins; cette charte ne fait que confirmer et consacrer par écrit les franchises accordées aux bourgeois de cette ville par Raoul de Coucy, leur seigneur, auteur de la charte, et même par ses prédécesseurs.

Le texte de cette charte est en latin; l'original en a été perdu; mais M. Mennesson a pu la reconstituer à l'aide de patientes recherches dans les archives de l'Aisne.

Il est à remarquer que le mot de commune n'est pas une seule fois prononcé dans ce document, il n'y est question que de droits et de franchises octroyées; ces franchises paraissent d'ailleurs bénévolement accordées par le seigneur. Loin d'avoir été copiée sur d'autres chartes, celle qui nous occupe a servi, au contraire, de type, plusieurs seigneurs des pays environnants, dans le nord et même jusqu'en Hainaut, l'ont adoptée sous le nom de Loi de Vervins.

Citer toutes les dispositions de cette charte serait long et fastidieux. Voici les plus importantes :

Cession aux habitants des maisons qu'ils occupent, moyennant

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour sur cet événement mémorable et sur la période si troublée qui l'accompagne, on n'a possédé que les indications confuses de Saint-Simon et quelques renseignements extraits par Lemontey des Mémoires du duc d'Antin. M. Wiesener apporte aujourd'hui les correspondances aussi intéressantes qu'exactes des ministres anglais qui nous mettent au courant des moindres faits. Elles proviennent du *Record Office* et sont de nature à inspirer une grande confiance. M. Wiesener aurait voulu, dans sa passion si légitime pour la vérité, leur donner un degré de créance de plus en les contrôlant avec les procès-verbaux du conseil de Régence; mais malheureusement ces procès-verbaux n'existent pas dans nos Archives nationales. Ce manque de documents complémentaires est regrettable, mais il ne peut diminuer l'importance des correspondances anglaises qui ont un accent de vérité indiscutable, « car les ministres et les diplomates britanniques — nous affirme M. Wiesener, et nous l'en croyons — sont sincères avec leur Gouvernement. Au lieu d'arranger les faits, ils disent tout. » C'est à lord Stanhope que lord Stair écrit : « Il faut vous dire le mauvais comme le bon. » Peu de ministres en France ou ailleurs ont eu tant de franchise, et cela est à retenir.

Enfin M. Wiesener a étudié, avec autant d'exactitude qu'il l'a fait pour l'abbé Dubois, le cardinal Alberoni qui joua un si grand rôle dans le conflit entre la France et l'Espagne. Il a nettement caractérisé l'homme et fixé sa politique. Les chapitres sur *le plan de George, sur les intentions du Régent*; *Alberoni*; *Dubois à Londres*; *la mission de Stanhope*; *les préliminaires de la guerre* sont entre autres tracés d'une main vigoureuse. Ils émanent d'un historien qui sait aussi bien penser que bien écrire et qui ne craint pas, pour dire vrai et dire juste, d'affronter l'opinion contraire et d'antiques préjugés. C'est un mérite singulier que d'avoir cette audace. Elle est récompensée d'ailleurs par l'estime particulière qui s'attache à des entreprises aussi honorables. J'ajoute que l'Académie française a rendu hommage à la science de M. Wiesener, en honorant cette année son ouvrage de l'un de ses grands prix Gobert.

HENRI WELSCHINGER.

Digitized by Google

LES CHARTES DE VERVINS

L'affranchissement des communes est sans contredit un des événements les plus importants de notre histoire et des plus intéressants à étudier. Depuis Augustin Thierry de nombreux et savants travaux ont été publiés sur cette matière; plusieurs ont été conçus un point de vue local et spécial, nous permettant de mieux saisir les détails de ce grand mouvement et de voir comment fonctionnait l'organisation des villes émancipées. C'est à un travail analogue que s'est livré M. Mennesson en nous donnant les textes des chartes de Vervins accompagnés de leur traduction, de commentaires et explications, qui dénotent chez l'auteur une parfaite connaissance de son sujet.

La première de ces chartes porte la date de 1163; mais ce n'est pas à cette époque qu'il faut placer l'émancipation de la ville de Vervins; cette charte ne fait que confirmer et consacrer par écrit les franchises accordées aux bourgeois de cette ville par Raoul de Coucy, leur seigneur, auteur de la charte, et même par ses prédécesseurs.

Le texte de cette charte est en latin; l'original en a été perdu; mais M. Mennesson a pu la reconstituer à l'aide de patientes recherches dans les archives de l'Aisne.

Il est à remarquer que le mot de commune n'est pas une seule fois prononcé dans ce document, il n'y est question que de droits et de franchises octroyées; ces franchises paraissent d'ailleurs bénévolement accordées par le seigneur. Loin d'avoir été copiée sur d'autres chartes, celle qui nous occupe a servi, au contraire, de type, plusieurs seigneurs des pays environnants, dans le nord et même jusqu'en Hainaut, l'ont adoptée sous le nom de Loi de Vervins.

Citer toutes les dispositions de cette charte serait long et fastidieux. Voici les plus importantes :

Cession aux habitants des maisons qu'ils occupent, moyennant

Digitized by Google

une redevance annuelle, des terres arables moyennant une certaine quotité de gerbes, des prés moyennant un certain cens. Ces biens, ils en ont la libre disposition comme le démontre M. Mennesson par un rapprochement de textes, bien que la charte ne le déclare pas *in terminis*.

Forêt seigneuriale déterminée affectée aux usages des habitants sans aucune redevance. Liberté de chasser, sauf réserve pour le seigneur du quart du cerf ou du sanglier. Règlement des cas et des limites dans lesquels le service militaire est dû au seigneur; si celui-ci ou son fils est prisonnier, les bourgeois doivent contribuer à sa rancon, selon l'appréciation des échevins et des jurés. Sans entrer dans le détail des nombreuses dispositions relatives aux contestations civiles ou autres, aux actions criminelles, à certaines questions successorales, signalons celle qui consacre la possession annale et remarquons les précautions prises pour que les fournisseurs ne vendent à crédit à leur seigneur que dans une certaine limite et pour empêcher les chevaliers d'abuser du crédit qui leur aurait été fait. Une autre disposition à retenir est celle qui règle la condition de l'étranger qui vient se fixer dans la ville; après un séjour d'un an et un jour sans être réclamé par un seigneur, il demeure libre et bourgeois; s'il est réclamé par son seigneur et qu'il le conteste, le prétendu seigneur devra prouver qu'il est son homme de corps. Nous avons passé sous silence toutes les clauses, ayant un caractère fiscal, qui présentent peu d'intérêt.

Ajoutons en terminant qu'il avait sept échevins; en cas de mort ou de retraite de l'un deux, les autres choisissaient son successeur.

M. Mennesson ne nous dit pas comment avaient primitivement été choisis les sept échevins; il suppose seulement qu'ils devaient être pris parmi les jurés nommés ceux-ci par les bourgeois.

En 1238 une nouvelle charte fut octroyée par Thomas de Coucy, fils de Raoul; elle est écrite en français du XIIIe siècle et serait peu intelligible sans la traduction de M. Mennesson.

Cette charte confirme et reproduit sur la plupart des points celle de 1163, elle y ajoute de nombreuses dispositions relatives soit aux redevances seigneuriales, soit surtout à l'administration de la justice; le témoignage et le serment y jouent un grand rôle. Le

Digitized by Google

droit successoral seulement posé en principe dans la première charte se trouve réglementée avec quelque précision. Les enfants succèdent à leurs parents, mais ceux-ci ne succèdent pas à leurs enfants; à défaut de descendants, l'hérédité est recueillie par les collatéraux La représentation avait-elle lieu en ligne directe? Le texte est muet sur ce point. La nouvelle charte contient plusieurs innovations importantes. Ainsi avant de contracter mariage les deux époux doivent faire constater devant les échevins l'importance de leur mobilier, afin que chacun d'eux puisse à la dissolution du mariage reprendre ce qu'il a apporté. (M. Mennesson nous apprend à ce sujet qu'il existait à Vervins un régime de communauté tout spécial. Les biens immeubles acquis pendant le mariage ou propres à l'un des époux étaient réputés communs s'il y avait des enfants; dans le cas contraire, il y avait lieu à reprise des biens propres à chaque époux. Cette coutume fut abrogée en 1556, lors de la révision des coutumes du pays de Vermandois). Les époux, sans enfants, ne peuvent se faire de donation, tel est le sens donné par M. Mennesson à une phrase qu'il nous a été impossible de comprendre. Notons ici une disposition étrange et qui n'est pas sans analogie avec l'agnation du droit romain : après la mort des père et mère l'aîné des enfants est chargé de la tutelle des autres, mais seulement tant qu'il le veut et que les autres le veulent.

La plus importante des innovations consiste dans le droit accordé aux bourgeois de tenir une assemblée concernant leur commerce ou la sauvegarde de leurs intérêts, on ajoute, il est vrai, avec le consentement du maire, qui était le représentant du seigneur; mais on pouvait se passer de ce consentement si les échevins et les jurés jugeaient la réunion nécessaire.

M. Mennesson termine son étude par la citation de plusieurs documents relatifs à une transaction intervenue en 1573 entre les bourgeois de Vervins et leurs seigneurs. Il nous semble résulter de cette transaction que, sur certains points, la situation des bourgeois s'était aggravée. Nous y remarquons, en effet, qu'ils n'ont plus la liberté de chasser, et que la participation des échevins à l'administration de la justice est fort amoindrie, car désormais ils ne siègent plus que comme assesseurs des officiers seigneuriaux ou, en cas

Digitized by Google

d'empêchement de ceux-ci, et rendent la justice au nom du seigneur, qui d'ailleurs était investi du droit de haute, moyenne et basse justice, droit qu'il devait exercer, notons le en passant, selon la coutume du pays et le droit écrit.

Il est fort probable que les redevances imposées aux bourgeois étaient aussi devenues plus onéreuses, car les questions fiscales tiennent une grande place dans la transaction. Les seigneurs renoncent à plusieurs de ces redevances, aux unes, à titre gracieux, aux autres, comme aux droits de lods et ventes par exemple, moyennant la cession par les bourgeois de certaines quotités de terres.

Parmi les droits concédés aux bourgeois figure celui d'élire le conseil de la ville et en outre le gouverneur, nom sous lequel on désignait alors le maire; sans doute l'élection de ce dernier était subordonnée à l'acceptation du seigneur, mais comme le fait remarquer M. Mennesson, ce n'était pas moins là l'organisation complète d'une municipalité nommée par les bourgeois.

Ils élisaient aussi, sous le nom d'*égards*, des maîtres jurés, chargés spécialement des intérêts des divers corps de métiers.

Le texte de la transaction est suivie : 1° De l'énumération de tous les droits appartenant aux seigneurs, 2° de celle des droits, aisances, franchises, usages, privilèges et droit appartenant aux bourgeois.

Les formalités employées pour conclure et sanctionner cette transaction sont dignes d'être rapportées. Les bourgeois ont d'abord choisi six mandataires qui en ont discuté, puis arrêté les conditions devant deux notaires; puis à un jour indiqué, les habitants ont été convoqués au son de la cloche et sont venus approuver ce qu'avaient stipulé leurs mandataires, n'est-ce pas là une sorte de plebiscité. Enfin la transaction a été soumise à l'homologation du Parlement de Paris.

Telle est l'intéressante et consciencieuse étude de M. Mennesson qui a eu le mérite d'exhumer et d'éclairer de ses doctes explications d'anciens documents très précieux non seulement pour l'histoire de la localité, mais même pour l'histoire général de notre pays.

DUMONT.

Digitized by Google

LES FOURNISSEURS DE NAPOLÉON Ier

PAR M. MAZE-SENCIER

Depuis quelques années, nous avons vu paraître coup sur coup de nombreux mémoires, souvenirs, (sans parler des pièces de théâtre) relatifs à Napoléon. On a dit que Napoléon est en ce moment à la mode.

L'ouvrage que j'ai l'honneur de vous présenter, *Les Fournisseurs de Napoléon,* vient donc à point; il serait d'ailleurs de tout temps, car il renferme les documents les plus intéressants.

On dirait que notre époque, qui marche à l'aventure se tourne comme vers un phare, vers cette grande figure de Napoléon qui fut avant tout une volonté.

Nous ne savons plus vouloir, mais lui, comme il savait manier, je ne dis pas seulement les foules, mais jusqu'aux grands esprits de son temps ! comme il savait se décider, non pas sans réflexion, mais sans hésitation, et suivre jusque dans le plus petit détail l'exécution de ce qu'il avait une fois arrêté. Chez lui, l'intelligence supérieure n'avait pas déprimé la volonté : ce fut là sa force.

S'il a dominé les esprits, il a su surtout enchaîner les cœurs : et maintenant encore que de fidèles lui sont restés qui vivent de son souvenir, qui souffrent d'une critique adressée à leur dieu, comme d'une offense à eux propre ! combien d'hommes ont inspiré un pareil sentiment?

M. Maze était un de ces fidèles; son culte pour Napoléon se lit à toute page entre les lignes : son livre qui aurait pu n'être qu'une nomenclature en prend comme un reflet.

M. Maze nous avait montré, dans son si estimé livre des Collec-

Digitized by Google

tionneurs, combien il était fin connaisseur : il s'est attaché cette fois à reconstituer tout le petit détail de la vie intérieure de Napoléon et de son entourage : il nous fait toucher du doigt leurs habitudes, leurs manies mêmes, et sous ces détails accumulés nous voyons peu à peu leurs figures se dresser, se mouvoir ; et ce ne sont pas de simples automates, la sympathie ardente de l'auteur a su leur donner la vie.

Il faudrait tout citer : puisque je dois faire un choix, je m'arrêterai surtout aux chapitres concernant Napoléon lui-même.

Après la description des fêtes du sacre, dont l'éclat ranima le luxe et le commerce languissant de Paris (le souvenir devait s'en perpétuer par un ouvrage spécial non encore imprimé, hélas ! en 1814) : après quelques pages consacrées à l'impératrice Joséphine, si bonne, mais si faible, et dont le défaut d'ordre exaspérait Napoléon, qui lui faisait de violentes sorties, à la grande joie des Bonapartes toujours hostiles aux Beauharnais ; nous arrivons enfin à l'empereur.

Nous le voyons d'abord dans sa tenue ordinaire (costume de chasseur à cheval de la garde), portant la plaque de la Légion d'honneur, celle qui lui arriva plusieurs fois d'ôter de ses habits pour la donner à quelque mortel favorisé.

Voici son habit de gala qu'il se fit faire sur le conseil de sa sœur Pauline (l'arbitre de ses élégances) à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise ; l'empereur ne le mit qu'une fois, il tenait à ses habitudes, et n'aimait pas à être gêné.

Puis ce sont ses redingotes grises dont il a fait le nom fameux, la facture de la redingote grise : quelle réalité et quelle légende !

Le petit chapeau est presque aussi célèbre que la redingote grise ; Napoléon en usait beaucoup : dans ses colères souvent simulées, il le froissait et le jetait violemment à terre.

Voyons encore ce long mémoire du tailleur impérial, nous y trouverons d'abord les soixante-six vestes et culottes de cachemire blanc, commandées pour les six premiers mois de l'an XIII (Napoléon en changeait chaque jour) ; puis des caleçons, des gilets de flanelle, etc, en un mot l'empereur en déshabillé.

Allons plus loin, le voici au bain ; suivant son habitude et malgré les reproches de ses médecins, il le prolonge trop ; puis il se

Digitized by Google

rase lui-même en simple gilet de flanelle, et s'inonde d'eau de Cologne, son parfum préféré.

Nous arrivons à ses chaussures, ses gants, ses bretelles, ses jarretières, enfin (on me pardonnera la vulgarité du détail) à son pot de chambre de vermeil ; nul autre que lui n'avait le droit d'en avoir que de faience.

Les tabatières de Napoléon sont célèbres, c'était son présent favori : elles étaient ornées d'une miniature (en général son portrait) et le plus souvent entourées de diamant. Lui-même prisait beaucoup, c'était même une sorte de manie, quand sa tabatière était vide, il continuait à la porter à son nez, s'il n'empruntait pas celle de son voisin, que souvent il mettait par distraction dans sa poche.

Dès qu'il fut maître de tout, Napoléon voulut avoir une cour ; il s'attacha à y faire revivre l'ancienne étiquette : il apporta à ces questions de détail le soin minutieux dont il était coutumier. Nous trouvons ici sur ce point d'innombrables renseignements ; rien n'est oublié : c'est la fonction de chacun des dignitaires de la cour, depuis les chambellans jusqu'aux pages, avec souvent la liste de ceux qui ont été revêtus de ces emplois ; c'est enfin la vie qu'on menait à la cour, vie un peu factice avec ses cérémonies trop bien réglées et ses distractions trop bien pondérées.

Puis c'est le détail des écuries impériales avec de nombreuses listes de chevaux ; l'empereur n'était pas trop bon écuyer ; avant de les lui livrer, on avait soin d'habituer ses chevaux au bruit de la mitraille.

Parmi les plus intéressants *fournisseurs* de Napoléon, nous noterons les comédiens, chanteurs et autres artistes : Talma, Fleury, Mlle Georges, Mlle Duchesnois, Mlle Mars (pour ne citer que ceux dont le souvenir vit encore) illustraient la scène du théâtre français. Je n'ai pas à rappeler avec quel éclat ils en portèrent le renom jusque dans les pays étrangers.

Napoléon faisait beaucoup de présents ; un chapitre leur est consacré : c'était surtout ces tabatières que nous connaissons déjà ; ces présents étaient très recherchés par les Français comme par les étrangers ; une note de Talleyrand mentionne que le Prince de la

Digitized by Google

Paix attend avec impatience le présent promis. Etait-ce vanité blessée? je ne jurerais pas que les pierreries ne fussent aussi impatiemment attendues que le portrait. Il devait en être en Espagne, comme en Allemagne : Napoléon disait un jour à Rapp : « N'est-ce pas que les Allemands aiment bien les petits napoléons? — Oui, Sire, bien plus que le grand. »

M. Maze nous devait un tableau général de l'art sous le Premier Empire, en particulier de l'art ornemental.

Qui pouvait mieux que lui nous le tracer? avec quelle sûreté, et aussi avec quelle tendresse, il nous parle de ces miniaturistes célèbres les Augustins, les Aubry, les Isabey, etc. de ces décorateurs de porcelaines et de faiences, à qui nous devons tant de sujets populaires; il est à remarquer qu'ils n'ont guère mis Napoléon en scène que sous la Restauration. Les fondeurs, les orfèvres, les tabletiers, les ébénistes ne sont pas oubliés, ni nos grandes manufactures nationales, Sèvres, les Gobelins, Aubusson, etc, sans parler de la cristallerie du Mont-Cenis qui ne devait pas survivre à l'Empire.

Au début de ce livre, nous avons trouvé Joséphine ; Marie-Louise et le roi de Rome en seront la conclusion.

Ce n'était pas sans quelque vanité que Napoléon, après son second mariage, se sentait devenu membre de la plus illustre famille d'Europe après les Bourbons. On raconte qu'il lui arriva de parler de son oncle Louis XVI (dont Marie-Louise était la nièce).

Aussi voulut-il entourer l'impératrice du plus grand éclat : le détail du trousseau et de la corbeille est éblouissant, les fêtes du mariage ont laissé un long souvenir de magnificence. Peut-être Marie-Louise eut-elle malgré tout une certaine conscience de ce sentiment de Napoléon, elle sut en user; au fond elle épousait un parvenu; ne le lui fit-elle pas cruellement sentir quand il tomba?

La naissance du roi de Rome avait comblé les vœux de Napoléon : pauvre enfant! comment rappeler sans mélancolie l'enthousiasme qui saisit Paris lorsque les 101 coups de canons retentirent, et les fêtes prodiguées à l'occasion de cette naissance. Les plus grands noms de France composaient sa maison : tous les souverains d'Europe saluaient son berceau : il devait être le maître du monde, lui

Digitized by Google

le fils de Napoléon, le rejeton de la maison d'Autriche. « Si j'étais mon petit fils! » a dit l'empereur. Hélas!...

En finissant nous trouvons quelques lignes du testament de Napoléon : il distribue à ses amis ce qui lui reste, ses vêtements, son mobilier intime, tout ce que nous avons vu naguère à la gloire : reliques précieuses du dieu tombé, exilé au bout du monde, qui ne conservait plus d'asile en France que le cœur de ses « fidèles. »

APERÇU DE QUELQUES PRIX

EXTRAITS DU LIVRE DES FOURNISSEURS DE NAPOLÉON

Toilettes et parures de l'impératrice Joséphine

La robe qu'elle portait au sacre.	10.000
Un bas de robe de cour avec broderies d'argent . . .	12.000
Une parure en rubis d'Orient et brillants.	18.719
Un bouquet formant guirlande.	47.497

Garde robe de Napoléon

Culotte et veste de cachemire blanc	90
Redingote grise.	200
Habit de chasse.	210
Chapeau de castor.	60
Budget de l'empereur (pour la toilette) (la somme était souvent dépassée)	20.000

Extrait d'une note de lingerie

248 aunes de toile à chemises.	5.208
120 mouchoirs de batiste imprimés en couleurs. . . .	1.440
48 aunes de mousseline des Indes, pour cravates . . .	2.160
Un bouquet fleurs naturelles pour l'impératrice Joséphine	12

Digitized by Google

Pour un bouquet renouvelé chaque jour dans le cabinet de l'empereur (abonnement).	600
Corbeille de Marie Louise	100.000
Note de Leroy, troussseau de Marie-Louise :	
Une corbeille velours blanc.	12.000
Un habit de mariage.	12.000
Robe de tulle blanc semée de fleurs	2.200
Diverses autres robes depuis 2.000 jusqu'à 600 francs et au-dessous.	
Note d'Herbault :	
Un cachemire, fond blanc	4.000
Un cachemire carré, fond jaune	1.500
Diadème (émeraudes et brillants).	156.569
Layette du roi de Rome.	120.000
Une couverture de lit (point à l'aiguille).	10.000

Quelques traitements des Dignitaires de la Cour

M. de Talleyrand, grand chambellan	40.000
M. de Remusat, 1er chambellan.	30.000
Dames d'honneur.	30.000
Dames du Palais	12.000
Corvisart 1er médecin.	30.000
Dubois qui accoucha Marie-Louise reçut.	100.000

Appointements de quelques artistes

Budget total de la danse à l'Opéra	40.000
Mme Grattini (du Théâtre Italien).	36.000
Mme Paer (du Théâtre Italien).	30.000
Gardel, maître de ballet, à l'Opéra	6.000
Vestris, danseur	3.000
Pour une représentation, à Saint-Cloud.	1.200

Voitures impériales et frais de voyage

Note de Braidy :

Digitized by Google

1 berline de ville élégante, intérieur velours rose . . .	17.000
2 berlines garnies drap et satin blanc.	19.000
1 riche berline de six places, intérieur velours blanc. .	20.000
Notes analogues de plusieurs autres carrossiers :	
Voyage de Joséphine, de Strasbourg à Plombières puis à la Malmaison	40.000
Voyage de leurs Majestés à Fontainebleau, aller et retour	11.449
Frais de poste à M. le baron Gourgaud, de Vilna à Paris.	2.967

Présents offerts à diverses personnes

Tiare offerte au Pape à l'occasion du sacre.	180.000
Rochet offert à l'occasion du sacre.	20.000
Tabatières offertes aux cardinaux (la pièce).	30.000
Trois tabatières pour donner	10.770
Note de Robert Lefèvre.	11.615
Un nécessaire d'armes. (Manufacture de Versailles). .	20.000
Riche boîte à portrait entourée de roses	32.000
Tabatière offerte à M. de Cobentzel	36.000
Tapisserie des Gobelins (à M. de Sonza).	24.000
Tapisserie des Gobelins (à l'empereur ottoman) . . .	40.000

A. MARCILHACY.

Digitized by Google

HISTOIRE DES RELATIONS

ENTRE

ALEXANDRE DE RUSSIE ET NAPOLÉON

AU LENDEMAIN DE FRIEDLAND

Permettez-moi d'appeler votre attention sur un ouvrage tout-à-fait magistral racontant, d'après des documents bien choisis et utilisés avec une sagacité très remarquable, une phase décisive des grands drames du commencement de ce siècle.

M. Alb. Vandal, professeur à l'École libre des hautes études, prend l'histoire des relations entre Alexandre de Russie et Napoléon au lendemain de Friedland, et la suit jusqu'à la rupture.

Il dit tout avec une conscience absolue et l'on peut suivre toutes les phases de cette entente plus apparente que réelle entre les deux souverains qui sembleraient devoir être les maîtres du monde, si cette entente était sincère et complète. Au fond, chacun d'eux obéit au précepte politique qui défend d'oublier que l'ami d'aujourd'hui peut être l'ennemi de demain. Alexandre déclare la guerre à l'Angleterre et, plus tard, à l'Autriche. Mais ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ne prend son hostilité tout à fait au sérieux. Jamais il n'abandonne la Prusse, qui cache, sous une apparence de soumission, une haine implacable contre son vainqueur. Il tient à l'indépendance de l'Autriche qui lui semble être sa meilleure garantie contre Napoléon. Il redoute le rétablissement de la Pologne et le contact de la puissance française. Il feint un désir passionné de réaliser en Orient le rêve de Pierre le Grand et de Catherine. En réalité, il prend la Finlande et occupe les bords du Danube. Il n'a payé ce prodigieux

Digitized by Google

retour de fortune que par la déclaration de guerre presque platonique à l'Angleterre et par la reconnaissance de Joseph comme roi d'Espagne. Toutefois, il se prétend lésé. Lui et son ministre Roumanoof jettent les hauts cris quand on refuse de leur livrer le Bosphore ou quand on reconnaît les services de Poniatowski. Ils sont aidés par Talleyrand qui, renvoyé du ministère pour avoir désapprouvé l'affaire d'Espagne et soutenu la politique de Choiseul en Autriche, a été cependant appelé à Erfurt et y *trahit* absolument l'empereur, en excitant Alexandre et Metternich à lui résister. Cela peut passer pour du patriotisme, il veut arrêter une ambition sans limite, un dangereux penchant à se faire absolu vis-à-vis de tous ceux dont l'empereur réclame l'aide, mais c'est servir le pays tout autrement que l'entend Napoléon.

Il faudrait citer toutes entières, après le récit de Tilsitt, les pages qui racontent les conséquences de Baylen et les conversations d'Erfurt. Le reste peut être résumé de façon à établir la liaison des deux époques. Erfurt fait comprendre toutes les péripéties de ces négociations entre la fougueuse imagination de Napoléon et la caressante obstination du tzar. Ce n'est qu'au jeu de la force que Napoléon est supérieur.

Sans cesser de protester de la fidélité du tzar à l'alliance française, la diplomatie russe, en Turquie, en Autriche, en Suède, prépare dans l'ombre, toutes les défections de l'avenir. Elle ne rencontre aucune résistance chez le nouveau prince royal de Suède : il n'y a chez lui que haine contre son ancien maître et disposition à faire de la Suède l'entrepôt des marchandises anglaises : il se résigne à la perte de la Finlande, à condition d'être assuré de l'appui de son puissant voisin : on lui promet d'ailleurs en compensation, le don de la Norwège enlevée au Danemark. En réalité, il sert peut être l'intérêt de sa nouvelle patrie; mais abandonne absolument la cause de son ancien souverain.

La résistance de l'Espagne, et l'échec de Baylen, le premier qui porte atteinte au prestige de l'Invincible, ont, dans cette histoire de la révolte de l'Europe, une importance que fait parfaitement ressortir M. Vandal. Son livre fait surtout connaître le caractère d'Alexandre et son étrange faculté de dissimulation. C'est en com-

Digitized by Google

blant Napoléon de ses protestations de dévouement et d'admiration enthousiaste qu'il s'attache sans cesse à lui barrer la route. L'empereur le devine en partie, s'indigne, se révolte, mais regarde comme essentielle à sa domination en Europe l'apparenee même d'une alliance avec la Russie. C'est un malentendu de cinq années pendant lesquelles se préparent les catastrophes que M. Vandal raccontera si bien dans le dramatique récit qui fait suite au livre dont il est question ici.

Colonel FABRE DE NAVACELLE.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par GASTON MAUGRAS, Plon, éditeur, 1893.

M. Gaston Maugras, trois fois lauréat de l'Académie française pour ses précédents ouvrages sur l'abbé Galiani, sa correspondance; la jeunesse de Mme d'Épinay, les dernières années de Mme d'Épinay, vient de publier une nouvelle étude qui n'aura pas moins de succès que les précédentes. Après avoir rappelé les raisons qui affirment l'authenticité des mémoires de Lauzun et expliqué comment, avant leur destruction, par le préfet de police, la reine Hortense en avait fait prendre copie, l'auteur s'attache à mettre en lumière les qualités de cœur et d'esprit qui caractérisaient le duc trop décrié. Ses mœurs étaient légères, sans doute, mais elles étaient celles de son temps et c'est ce temps que les mémoires nous font connaître de la façon la plus complète et la plus intéressante en nous introduisant dans la cour intime de Louis XV. On lira, avec le plus vif intérêt, *le Portrait du roi* p. 44, *de Mme de Pompadour*, *l'Affaire des Jésuites* (115), *les Comédiens du* XVIIIe *siècle* (174), *la Campagne de Corse* (235), l'*Avènement de Mme du Barry*, *la Cour en* 1771 (345). La frivolité de la noblesse explique une des causes de la Révolution française.

Digitized by Google

L'art et la province, le Comité des sociétés des beaux-arts, les sessions annuelles des délégués des départements suivis des rapports généraux lus à l'issue de ces sessions, par M. Henry Jouin, secrétaire, rapporteur du Comité, première partie. Rapports de 1877 à 1885. Paris, Dumoulin, éditeur, 5, rue des Grands-Augustins 1893.

M. Henry Jouin, secrétaire général de l'École des beaux-arts, vient dans la première série des rapports rédigés par lui, à l'occasion des Congrès de la Sorbonne et comprenant les sessions de 1877 à 1885, de poser la première pierre d'un véritable monument élevé à l'honneur de l'esprit, du talent et du goût artistique en province. On comprend que nous ne puissions entrer dans le détail de ces remarquables rapports sur les travaux, les recherches et les productions qui ont eu pendant la période signalée de fervents et distingués serviteurs en province, qu'il nous suffise de rappeler que dans une introduction magistrale intitulée : « *Le Comité des Sociétés des beaux-arts* » M. Henry Jouin a rappelé les précédents qui expliquent la création du Congrès des Sociétés Savantes réuni annuellement à la Sorbonne. Féconde idée dont l'honneur revient à M. Guizot alors Ministre de l'Instruction publique, 31 décembre 1833. Dans cette introduction toute vibrante d'un sentiment ému de patriotisme, l'auteur nous montre l'esprit français servi par la puissance de l'unité nationale s'avançant, de plus en plus, dans les voies de la conservation des grandes traditions artistiques par l'étude intime de l'architecture de la sculpture et de la peinture.

De l'organisation militaire chez les Romains d'après Joachim Marquardt, par M. Brissaud, professeur. à la Faculté de droit, de Toulouse (Thorin, éditeur).

Cette étude publiée dans la collection connue sous le titre de *Ma-*

Digitized by Google

nuel des antiquités romaines forme le tome onzième de cette célèbre publication due à MM. Théodore Mommsen et Joachim Marquardt, traduite de l'allemand sous la direction de M. Gustave Humbert, professeur honoraire, à la Faculté de droit de Toulouse, ancien garde des sceaux, ancien vice-président du sénat, décédé en septembre 1894, premier président de la cour des Comptes. Dans un avertissement le traducteur M. Brissaud, professeur, à la Faculté de droit de Toulouse, en faisant connaître les causes et les origines de son travail, rend hommage aux savants comme MM. Domaszenski, professeur, à l'Université d'Heidelberg, R. Cagnat du Collège de France et Humbert qui, par leur précieuse collaboration et leur haute compétence, ont préparé et garanti la valeur de l'histoire de l'organisation militaire chez les Romains. Il ne s'agit pas de l'histoire de l'art de la guerre, lui-même pratiqué par les maîtres du monde, mais de l'organisation des institutions militaires dans leurs rapports avec les services publics. C'est ainsi qu'est étudiée l'armée sous la République. Les légions se composaient de quatre sortes de troupes dont la division reposait avant tout sur l'âge. Vient ensuite la description du camp romain figuré, d'après Polybe, de l'ordre de bataille, du recrutement avec ses modifications qui arrivèrent à comprendre les citoyens des dernières classes, les affranchis et même les esclaves. Le tableau de l'armée, sous l'Empire, avec l'introduction des troupes étrangères, la flotte, le génie et l'artillerie (machines destinées à battre les remparts) et les milices provinciales et municipales, continue cette histoire que termine la formation de l'armée romaine au IVe siècle.

Ces brèves indications peuvent déjà donner une idée de l'importance d'une œuvre qui permet de suivre et de comprendre les causes de la puissance et de la décadence militaire de l'Empire romain. Les succès et les revers tiennent à la composition des armées tout autant qu'au génie de l'homme de guerre qui les commande à ce titre, la grande histoire doit consulter pour en percevoir une vive lumière, le traité de l'organisation militaire chez les Romains,

Digitized by Google

Le parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, La Molle et Coconat, par M. Francis de Crue, Plon éditeur.

A la Saint-Barthélemy, la fleur de la chevalerie française avait été immolée sur l'autel de l'alliance franco-espagnole, bien plus que sur celui de l'église catholique, elle-même. Les Français catholiques et patriotes, jaloux de leur indépendance, se sentirent solidaires des victimes qui étaient de leur parenté et de leur monde. Le parti politique se trouva renforcé du coup, le réveil national se fit et une réaction suivit contre le Conseil italien, auteur de la Saint-Barthélemy, p. 79. Dans ces indications, se trouve l'origine de la conspiration dont La Molle et Coconat furent les héros et les victimes. M. Francis de Crue raconte l'action des conjurés en la dépouillant de ce que le roman leur a prêté de fantaisie. Le procès criminel nous donne les détails de la conspiration dont La Molle était le chef et Coconat, l'un des principaux agents.

Le but précis était de mettre le duc d'Alençon et leroi de Navarre à l'abri à Sédan et de confier le commandement des mécontents au frère du roi. La Molle et Coconat furent exécutés et les politiques enfermés à la Bastille, puis exilés. Mais ils ne désarmèrent pas et leurs revendications aboutirent, après tant de luttes et de drames à la proclamation de l'édit de Nantes.

Saint Louis et Innocent IV, étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par Élie Berger, Thorin, éditeur, 1893.

Saint Louis dans ses relations, avec le Saint-Siège montra des vues élevées, une politique suivie, une sage et ferme tradition. Ces mérites, M. Élie Berger s'est attaché à les mettre en lumière indiquant d'ailleurs que ces recherches, étendues aux papes qui ont ré-

Digitized by Google

é avant 1243, et après 1254 fourniraient à l'histoire de précieuses lications. En 1888, l'Académie des inscriptions et belles-lettres :erna le premier prix Gobert à l'édition des registres d'Innoıt IV, cette publication qui contenait, sous forme d'introduction, e étude sur les rapports de ce pape avec saint Louis forme nn ueil peu à la main du public. L'auteur s'est proposé de le vulgaer et, dans un volume de 425 pages, il condense tout ce qu'il imrte de connaître sur les relations de l'église de France et du Saint-:ge à cette époque.

G. D.

Digitized by Google

CHRONIQUE

I. Cercles alsaciens de Strasbourg. Conférence de M. J-Funck Brentano. — II. Congrès d'Anvers. La liberté du portrait communication de M. Albert Vaunois. — III. Décès de M. Talbot, ancien président de la Société des Études historiques. — M. Dufour.

CERCLES ALSACIENS DE STRASBOURG

Conférences de M. J.-FUNCK BRENTANO

Notre collègue et collaborateur, M. Frantz-Funck Brentano, vient d'être appelé à donner des conférences dans les cercles alsaciens de Strasbourg, avec MM. Paul Desjardins et Maurice Bouchor. M. Desjardins parlait de morale sociale, M. Bouchor de poésie et M.-Funck Brentano d'histoire. Notre collègue a pris pour sujet d'étude l'histoire de la famille et s'est efforcé de montrer comment — aussi bien dans la civilisation antique que dans la civilisation moderne — la constitution de la famille avait engendré celle de l'État. Il s'est principalement appuyé, pour l'histoire de l'antiquité, sur la *Cité antique* de Fustel de Coulanges, ouvrage composé, avant la guerre, à Strasbourg même, alors que le célèbre historien était professeur à l'Université de cette ville, et, pour la période moderne, sur les récents travaux de notre ancien président, M. J. Flach, Strasbourgeois de naissance. Il a complété ces ouvrages par les doctrines de Le Play et par quelques documents qu'il a trouvés au cours de ses propres recherches, sur la constitution de la vieille famille française, dans les dossiers des prisonniers par lettres de cachet. MM. Desjardins, Bouchor, et Funck-Brentano ont trouvé auprès de nos amis d'Alsace un accueil qui laissera en eux un souvenir ineffaçable.

Digitized by Google

CONGRÈS D'ANVERS

La question du Portrait a donné lieu au Congrès d'Anvers, organisé par l'Association littéraire et artistique internationale et tenu du 18 au 25 août 1894, à une discussion des plus animées. Le rapporteur de l'Association littéraire et artistique internationale, M. Georges Maillard, soutenait que le droit de l'individu sur sa personne n'a rien de commun juridiquement avec le droit de propriété ordinaire; il lui est supérieur; le droit d'empêcher la publication de son portrait est une conséquence nécessaire de la liberté individuelle. Publier mon portrait, reproduire ma personne physique, sans mon consentement, c'est, disait-il, incontestablement, me troubler dans la jouissance de mes droits individuels. Quant à savoir dans quelle mesure le dessinateur de journaux, l'illustrateur de livres d'histoire, le caricaturiste même, peuvent être dispensés d'observer ce principe, on ne peut là-dessus, en admettant une certaine latitude, que s'en rapporter à l'appréciation des tribunaux.

M. A. Vaunois prétendait qu'il n'y a pas, en effet, à parler ici du droit de propriété; que la liberté individuelle est également à mettre hors du débat, car il faudrait d'abord démontrer en quoi la liberté individuelle de Pierre sera entamée grâce au portrait fait par Paul; on devra établir ensuite pourquoi la liberté individuelle du dessinateur sera sacrifiée plutôt que celle de la personne représentée. Il ajoutait que le rapporteur, et presque tout le monde, admettait en faveur de l'histoire, de la caricature, du journal illustré, des tempéraments inexplicables, si l'on s'attache à la règle absolue de la liberté individuelle. Pour éviter ces contradictions, le seul moyen est de revenir au principe de la liberté, liberté de dessiner comme de tout écrire, tel qu'il a été posé par la constitution de 1791 et par les lois sur la presse. Les limites fixées à cette liberté (répression de tous les faits injurieux ou diffamatoires) garantissent les intérêts en cause; la liberté de l'art n'entraînera pas plus d'inconvénients que la liberté de la littérature telle qu'elle existe.

En face de ces deux opinions, appuyées notamment, la première, par MM. Davanne et Dumercy la seconde; par MM. Peter Benoit, Porumbaro et Ocampo, trois membres, MM. Jules Lermina, Harmand et Drucker, ont affirmé le droit absolu et sans distinction de chaque personne, de s'opposer à toute reproduction de sa physionomie.

Digitized by Google

Après un vote des plus laborieux, le Congrès a adopté les formules suivantes présentées par le rapporteur :

« Tout individu peut interdire la reproduction de ses traits lorsque cette reproduction constitue une atteinte à sa personnalité.

« Même lorsque l'exécution du portrait a éte autorisée ou commandée, l'artiste, eût-il cédé l'œuvre à la personne réprésentée, conserve le droit des propriété artistique, mais ne peut l'exercer sans le consentement de cette personne.

« Il en est de même pour le portrait photographique; le photographe reste propriétaire du cliché, mais ne peut l'utiliser sans le consentement de la personne représentée. »

DÉCÈS DE M. TALBOT

Une lettre reçue en province, le 25 septembre, par M. le Secrétaire-général, nous apprend une nouvelle perte à laquelle la Société des Études historiques sera très sensible, M. Eugène Talbot, professeur honoraire de l'Université, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur de l'ordre royal du Sauveur de Grèce, etc., est décédé le 20 septembre au Pouliguen (Loire-Inférieure), à l'âge de quatre-vingts ans. Ses obsèques ont eu lieu, le mercredi 26 octobre, à Paris, à l'église Sainte-Clotilde sa paroisse. Nous avons profondément regretté que la dispersion des membres de notre Société, en ce mois de septembre le dernier des vacances, ne nous ait pas permis d'apporter à notre cher et regretté confrère qui fut, en 1891, président de notre Société, le tribut d'hommages et de respects que lui méritaient sa science profonde et ses éminentes qualités personnelles. Nous consacrerons, dans notre prochain numéro, à M. Talbot, une notice dont mieux que personne, ses anciens élèves et amis, MM. Rodoconachi et J. Brentano, pourront nous fournir les éléments.

M. DUFOUR

Notre vice-président et ami, M. Georges Dufour, a éprouvé le mois dernier la grande douleur de perdre son père M. Dufour, ancien magistrat, qui était un auditeur assidu de nos séances publiques. Notre Société s'associe au deuil du sympathique confrère.

Digitized by Google

DEUXIÈME SESSION DE 1894

SÉANCE DE RENTRÉE DU 10 NOVEMBRE

Présidence de M. Rodocanachi

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au moment où nous reprenons nos séances qui seront, j'en suis assuré et notre ordre du jour actuel le prouve, aussi fertiles que par le passé en travaux intéressants et en communications utiles.

Nous ne verrons plus, hélas! siéger au milieu de nous notre cher et regretté ancien président, M. Talbot. Naguère encore, il prenait part à nos discussions, avec quelle ardeur, quelle alacrité et quelle compétence, vous le savez! Il avait conservé, jusqu'aux extrêmes limites de la vie, la vivacité et, ce qui est mieux, la jeunesse de cœur des commencements. Ceux qui, comme moi, l'ont eu pour maître, conserveront toujours le souvenir charmant de ses leçons spirituelles et savantes, de sa verve infatigable, de son affabilité, de son inépuisable indulgence.

M. Talbot était de cette race de professeurs, comme notre Société en compte encore plus d'un, qui font chérir le travail, savent conquérir à jamais l'affection de leurs disciples et donnent simplement et sans emphase des conseils dont toute la vie on leur demeure reconnaissant.

Digitized by Google

NOTE DU SECRÉTARIAT

Cette séance de rentrée, qui débutait avec sept lectures portées à l'ordre du jour, est venue attester, en effet, l'activité de plus en plus accentuée, qui s'affirme chez les membres titulaires de notre Compagnie. On en retrouvera la manifestation dans les procès-verbaux insérés à la fin de ce numéro et dans les mémoires et rapports qui continueront et compléteront notre volume de 1894. Nous prions instamment ceux de nos collègues qui n'auraient pas reçu exactement les numéros 1, 2 et 3 d'adresser leur réclamation au sécrétariat, il serait plus difficile de satisfaire leur demande après le brochage du volume.

Le Bulletin bibliographique indiquera aussi combien les auteurs tiennent à honneur de voir leurs œuvres appréciées par la Société des Études historiques. Nos rapports, en effet, soumis, dans les séances mensuelles, à l'examen et à la discussion de nos confrères, tous écrivains compétents, ne sont pas de simples notices sommaires rédigées d'après des notes communiquées par les éditeurs; elles ont l'importance et l'intérêt d'une appréciation motivée, toujours impartiale, désireuse de rendre compte de l'effort accompli par l'auteur et préoccupée, sans aucune idée préconçue, de mettre en relief le but qu'il s'est proposé d'atteindre.

La pensée d'un livre! Elle est souvent dans la préface; mais il appartient à la critique sincère et indépendante de dire si l'écrivain l'a rendue aussi lumineuse qu'il le croit.

D.

Digitized by Google

LE BARREAU DE PARIS

ET LE PREMIER PRÉSIDENT SÉGUIER[1]

Le 9 août 1832, un avocat, qui, au milieu de confrères plus brillants et plus illustres, s'était créé au barreau une place enviable, Parquin, fut nommé bâtonnier par 140 suffrages sur 196 votants. Un des bulletins trouvés dans l'urne, dû manifestement à l'un des plus chauds partisans de la candidature qui triomphait, était orné de ces mots :

Nous devons le nommer à l'unanimité;
De l'ordre entier naguère il a bien mérité.

Dans quelles circonstances, ainsi rappelées en un distique lamentable, Parquin avait-il donc bien mérité de son Ordre?

Le premier Président Séguier occupait, depuis 1811, à la tête de la Cour de Paris, le poste élevé dans lequel il avait succédé à Treilhard. Nommé dès l'âge de trente-quatre ans, il devait mourir sur son siège en 1848 seulement, et voir ainsi passer sous ses yeux les régimes les plus divers.

Bien que longtemps dévoué à l'Empire, il accepta avec enthousiasme la Restauration, et ne commença à la combattre que lorsque déjà de sourdes rumeurs en faisaient prévoir la chute; il n'eut donc pas la peine de se rallier à la monarchie de Juillet ; on aurait presque cru qu'il l'avait inventée. Sous Louis XVIII, il présidait les au-

(1) Extrait d'un ouvrage sous presse : *Le Barreau de Paris*, 1810-1870.

Digitized by Google

diences où les condamnations les plus sévères étaient prononcées contre la presse ; à la fin du règne de Charles X, il acquittait Bertin aîné. C'est à l'occasion de cette poursuite qu'il aurait répondu à de Peyronnet faisant appel à son dévouement : « La Cour rend des arrêts et non pas des services ! »

Esprit particulièrement intelligent et vif, il ne conservait pas toujours sur son siège la sérénité grave que comportait l'exercice de sa magistrature ; sa nature primesautière passait rapidement d'une largeur d'idée irréfléchie à une bouderie inexpliquée.

Il aimait, dit-on, les avocats, mais il les brusquait par des boutades où ne se retrouvaient plus sa malice native et sa joyeuse humeur.

Un jour, il se plaindra que, dans une demande de remise de cause, on l'ait appelé votre Seigneurie, sans doute pour tenter de fléchir sa rigueur accoutumée : « Ici, je ne m'appelle point votre Seigneurie ; je ne prends ce titre qu'à la cour et à la Chambre des pairs ». Une autre fois, il s'irritera de l'absence d'un avocat, dont l'affaire devait être plaidée. « Un avocat doit toujours être à son poste ; si je connaissais le nom de celui dont il s'agit, je le ferais exclure. » Il gourmandera Cœuret de Saint-Georges, l'un des membres les plus estimables et les plus consciencieux du barreau, en lui reprochant, publiquement et en termes fort vifs, « de ne pas savoir son affaire, de ne pas être clair du tout ».

Par contre, à Marie, qui appuyait une demande de renvoi sollicitée par un confrère, il répondra : « Vous plaiderez pour deux ; nous savons tous que vous avez assez de talent et de conscience pour ne nous dire que des faits exacts. »

S'il morigène les stagiaires qui, au jour de leur serment, ne se présentent pas dans une tenue suffisamment irréprochable à son gré, il ne manque pas de saluer au passage un nom connu, et cherche l'occasion de faire un compliment ; s'il se plaint des délais qu'on sollicite de lui, c'est pour souhaiter que les avocats trop occupés transmettent leurs dossiers superflus aux débutants en quête d'un emploi nécessaire.

Séguier avait beaucoup d'esprit, et comme on ne prête qu'aux riches, on répétait à la ville ses bons mots de l'audience ; on en

Digitized by Google

citait même auxquels il ne manquait que d'avoir été prononcés [1].

Juge impartial et intègre, il était d'ailleurs assez infatué de sa valeur et de son savoir : « Je n'aperçois pas M. Gicquel? disait-il un jour où celui-ci ne répondait pas à l'appel d'une cause; les avocats n'en font jamais d'autres. »

« M. le premier Président, répondit Gicquel qui, sur ces entrefaites, accourait essoufflé, j'étais à la Cour de cassation, occupé à entendre défendre l'un de vos arrêts. — C'est inutile, répliqua Séguier, nos arrêts se défendent d'eux mêmes.

— « Ce qui n'empêche, termina Gicquel, que le vôtre vient d'être cassé. »

« Je vois encore, a-t-on dit du premier Président [2], ce petit vieillard alerte, blotti et comme tapi sur son banc, ramassé dans les plis de sa robe, le mortier sur les yeux, l'air à la fois spirituel et chagrin, le regard inquiet, semblant guetter plutôt qu'attendre les plaidoiries. Il les écoutait d'abord avec une sorte d'impatience résignée, puis bientôt il s'y mêlait par un entrain involontaire. Son front, ses yeux s'animaient, et sa familiarité turbulente débordait en bons mots et en saillies. Tantôt, il approuvait l'avocat ; et, pour le lui faire bien voir, il parlait avec lui, il le questionnait, il le devinait, il allait en avant, il le rappelait en arrière ; il l'escortait, il l'accompagnait du chuchotement de sa voix discordante. Tantôt l'orateur lui semblait lourd et diffus, la cause mauvaise, le plaideur déloyal. Alors c'était une guerre à outrance; il prenait l'avocat, il le poussait, il le talonnait, il l'éperonnait de ses malices criardes; il le gourmandait avec aigreur, lui, son client et son procès, jusqu'à ce qu'il l'eût réduit à se fâcher ou à se taire. Jamais on ne vit un auditeur plus gênant dans sa bienveillance, ni plus insupportable dans son humeur. »

Aucun avocat, quels que fussent son rang, sa réputation, son talent, n'était à l'abri des algarades du premier Président.

C'était à la fin de juillet que s'était produit le léger incident

(1) O. Pinard, I, p. 349.
(2) Rousse, *Préface aux discours et plaidoyers de Chaix d'Est-Ange.*

Digitized by Google

auquel il était fait allusion dans le bulletin de vote de l'avocat-poète.

Parquin venait de plaider comme appelant une affaire de peu d'intérêt ; après quelques mots de son adversaire, la Cour, sous la présidence de Séguier, qui paraissait occupé de toute autre chose que du débat, avait confirmé le jugement du Tribunal. Parquin témoignant son regret de n'avoir pu donner en réplique une explication importante : « Tenez, Me Parquin, dit Séguier, convenez-en, vous étiez trop fort pour cette cause ; elle n'était pas digne de vous. — M. le premier Président, a repartit l'avocat, quand on me charge d'une cause, je ne regarde pas si elle est forte ou faible ; ce serait de ma part une présomption déplacée. J'examine si elle est juste ou non, et c'est parce que j'étais convaincu de l'extrême bonté de celle-ci que j'avais consenti à m'en charger... Je regrette d'apprendre que tout le monde ne pense pas de la même manière, et qu'à cette audience, il ne faut pas plaider de petites causes parce qu elles y sont trop souvent négligées et sacrifiées. »

Quelques mois plus tard, Hennequin se vit à son tour, et dans une circonstance mémorable, l'objet des observations malveillantes de Séguier.

La duchesse de Berry était captive au château de Blaye, et l'avocat légitimiste fort, disait-il, d'une confiance qui devait rester l'éternel honneur de sa vie, avait, à la demande de Mlle de Kersabiec, courageusement consenti à se charger d'une défense qui n'était pas sans péril. Le jour même où les journaux publiaient la lettre d'acceptation d'Hennequin, il était absent de Paris, et l'un de ses confrères demandait en son nom une remise devant la chambre que présidait Séguier. « Il a tort d'être absent, dit avec véhémence « le magistrat ; il devrait être ici plutôt que d'écrire à la duchesse « de Berry, des lettres qu'un avocat qui a prêté serment ne devrait « pas écrire. » Hennequin soumit l'incident au Conseil.

Ce n'était pas seulement à l'audience que le premier Président épanchait son humeur aigrie ; dans les couloirs du Palais, il avait eu un jour une altercation assez vive avec Parquin qui, retenu par le service de la garde nationale, ne s'était pas présenté à l'appel des causes.

Digitized by Google

Les rapports étaient, on le voit, assez tendus entre Séguier et le Barreau, lorsque la conférence des avocats reprit ses travaux le 26 novembre 1832.

Mauguin, le bâtonnier de 1830 et de 1831, s'était toujours abstenu de prononcer le discours de rentrée; ce silence avait paru regrettable; aussi le Barreau approuva-t-il Parquin de renouer une vieille et saine tradition qui, sans doute, n'avait pas toujours été scrupuleusement respectée, mais à laquelle l'Ordre, en souvenir des harangues de Delamalle et de Dupin aîné, attachait un prix véritable.

A cette séance du 26 novembre 1832, une autre innovation fut introduite : deux jeunes avocats devaient prononcer des discours sur un sujet déterminé; de Baillehache et de Goulard, les premiers, eurent l'honneur d'être désignés pour porter la parole à la rentrée des conférences.

Mais l'événement de la journée fut le discours de Parquin ; après les remerciements obligés, le bâtonnier proclame que la charge qui lui a été conférée, et dont il est fier, comporte aussi de grands devoirs : il s'efforcera de les remplir.

Parmi ceux-ci, il place au premier rang l'obligation de réclamer qu'aux dispositions provisoires de l'ordonnance du 27 août 1830 succède une réglementation définitive en harmonie avec les convenances et la dignité du Barreau français.

« Dorénavant, dit Parquin, notre caractère d'avocat nous suivra partout, et nous serons admis à plaider devant toutes les cours, sur la simple exhibition de notre diplôme, sans être tenus de subir à l'exemple de nos plus illustres confrères Barthe, Mérilhou, Berville, les boutades fantasques d'un premier Président ou l'impérieux refus d'un garde des sceaux. »

Des rires universels accueillent ce passage.

« Un autre objet, non moins précieux et non moins grave, déclare plus loin l'orateur, sera de veiller assidument au maintien des libertés et des prérogatives de l'Ordre. Je voudrais pouvoir garder le silence sur ce chapitre délicat ; mais le faire serait faiblesse. Ces libertés, ces prérogatives de l'Ordre, elles ne sont pas toujours assez respectées. A côté de magistrats vraiment dignes de ce nom, possédant au plus haut degré le sentiment des exigences austères de

Digitized by Google

leur état, qui écoutent en silence, qui délibèrent gravement, siègent — en fort petit nombre, il est vrai, mais malheureusement ce n'est pas dans les rangs inférieurs qu'on les rencontre — d'autres magistrats qui, doués apparemment d'une merveilleuse facilité de comprendre, arrêtent court une défense à peine ébauchée, la privent de ses développements nécessaires, ou bien heurtent l'orateur par des interpellations âpres et brusques, mutilent, au gré de leur pétulante impatience, une plaidoirie sage et mesurée. La grande affaire pour eux est de juger beaucoup... »

Les allusions étaient transparentes; elles s'accentuèrent encore davantage lorsque le bâtonnier, après s'être permis de relever les devoirs incombant à la magistrature, dans l'exercice de sa haute fonction, et faisant un retour sur le Barreau, entreprit d'énumérer les obligations auxquelles il ne devait pas se soustraire envers l'autorité et les magistrats, « envers nos clients, poursuivit-il, à qui nous avons promis chaleur de zèle, délicatesse, désintéressement et que nous devons assister dans toutes leurs infortunes, sans craindre d'encourir auprès des cœurs généreux et des âmes élevées l'inconcevable reproche, publiquement adressé naguère à l'un des ornements du Barreau, qui avait sollicité l'honneur de défendre une noble et malheureuse cliente, comme si la défense d'un accusé dans les fers n'était pas de droit, comme si, en accomplissant le plus saint de nos devoirs, nous pourrions être taxés jamais de forfaiture à nos serments. »

En rappelant ainsi les attaques récentes dont Hennequin avait été l'objet, et sur lesquelles le Conseil délibérait encore, la bâtonnier souleva d'unanimes applaudissements. Les avocats qui l'écoutaient, quoique peu sensibles, en majorité, aux regrets laissés par la royauté disparue, pensaient, à juste titre, que le malheur crée d'imprescriptibles droits, parmi lesquels figure au premier rang celui d'être défendu librement, sans arrière-pensée et sans faiblesse.

Le discours de Parquin produisit un effet considérable; le Barreau approuva d'une voix unanime les principes qu'il posait et les considérations fondamentales qui s'y trouvaient formulées; la magistrature fut mécontente; elle dissimula toutefois son ressentiment; Séguier fit contre mauvaise fortune bon visage, et à quelques jours

Digitized by Google

de là adressa à Parquin une invitation à dîner. Le bâtonnier, dans une entrevue qu'il se ménagea à l'hôtel même du premier Président, lui représenta que, si la politesse avait été faite à l'Ordre dans la personne de son bâtonnier, il devait en référer au Conseil; Séguier répondit que, dans ces conditions, l'invitation devait être considérée comme non avenue. Au cours de cet entretien, le magistrat avait constamment montré pour Parquin les égards dûs au bâtonnier de l'Ordre, qui, de son côté, s'était attaché à observer le respect auquel avait droit le chef de la Cour.

En ce même temps, le Conseil se prononça sur les paroles dites à l'audience par Séguier au sujet d'Hennequin, et reproduites dans les journaux. Il déclara dans sa décision que le fait reproché à l'avocat ne pouvait appeler sur lui aucun blâme; que c'était, en effet, non-seulement un droit, mais un devoir de la profession de défendre les accusés quels qu'ils fussent; mais il considéra que l'allocution de Parquin, à l'ouverture de la conférence, devait être regardée comme une manifestation non équivoque de l'opinion du Barreau et satisfaire Hennequin; par suite, le Conseil décida qu'il n'y avait pas lieu de suivre.

La Cour et le Parquet, qui connurent certainement cet arrêté, ne bougèrent pas, et, pour le moment, les choses en restèrent là.

La lutte entre le Barreau et Séguier n'était qu'assoupie; au mois d'avril 1833, elle reprit avec plus d'aigreur et de gravité. Marie jouissait parmi ses confrères de l'estime générale; personne ne contestait la grandeur de son talent ni l'étendue de ses connaissances[1]. Le 15 avril 1833, il défendait devant la Cour d'assises le député Cabet, accusé, à la suite de la publication d'un ouvrage intitulé : *La Révolution de* 1830 *expliquée et éclairée par les Révolutions de* 1789, 1792, 1799, 1804 *et par la Restauration*, d'attaque contre la dignité royale, d'offense envers la personne du roi, et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Après une fort belle plaidoirie de son défenseur, Cabet fut acquitté; mais, pendant qu'il triomphait à la Cour d'assises, Marie était, en son absence, vivement admonesté par le premier Président.

(1) Bonnet, *Souvenirs*.

Digitized by Google

L'avocat avait fait demander le renvoi d'une affaire qu'il devait plaider devant Séguier; celui-ci s'y refusa : « Non, dit-il avec véhémence à l'avoué qui insistait, c'est pour la Cour d'assises que Me Marie nous a quittés; votre client vaut bien Cabet, et nous valons bien la Cour d'assises. »

— « Mais, Monsieur le Président, répliqua l'avoué Perrin, le client ne doit pas souffrir de l'absence de l'avocat, et la Cour sait que Me Marie est toujours prêt et qu'il plaide rarement aux assises. »

« Il est déplorable, répondit Séguier, que les avocats s'occupent d'affaires politiques; ils feraient mieux de se consacrer aux affaires civiles; c'est là leur affaire! »

Le premier Président finit par céder, mais il le fit de bien mauvaise grâce, et en aggravant encore ses insinuations désobligeantes :

— « C'est pour vous, Me Perrin, dit-il à l'avoué, pour vous seul, car nous savons tous votre manière franche et loyale de penser, et votre attachement à l'ordre public. »

Séguier était d'ailleurs dans un de ses plus mauvais jours. Avant la fin de cette même audience, et la Cour ayant entendu une affaire qui devait entraîner plus de frais que ne comportaient les intérêts en jeu, « il est scandaleux, dit-il, après le prononcé de l'arrêt, qu'une telle affaire ait été portée devant la Cour; avocats et avoués eussent dû s'abstenir. L'avoué de Joigny, qui a donné le conseil d'interjeter appel, est un malhonnête homme. »

Marie porta plainte devant le Conseil, qui se réunit sur-le-champ en séance extraordinaire, et prit, à l'unanimité des membres présents, une énergique délibération, à laquelle, le lendemain, les absents, Philippe Dupin, Mauguin et Lavaux, donnèrent leur adhésion formelle.

Le Conseil proclame que M. le premier président Séguier a méconnu les droits et les devoirs de la profession d'avocat, puisque la loi, d'accord avec l'humanité, prescrit à tous les membres du Barreau de prêter le secours de la défense à tous les accusés, sans exception. L'intérêt général de la société réclame contre la désertion des causes politiques enseignée par le premier Président.

L'arrêté poursuit : « Considérant que les paroles adressées à

Digitized by Google

l'avoué, Me Perrin, constituent par l'opposition qu'elles établissent entre les personnes, une injure grave pour Me Marie;

« Que cette injure est d'autant plus inexcusable que l'avocat, qui en était l'objet, se trouvait absent de l'audience;

« Que si la considération dont Me Marie est investi à juste titre n'en peut recevoir aucune altération, il n'importe pas moins que l'Ordre des avocats s'élève avec force contre l'atteinte portée à l'honneur et à l'indépendance du Barreau dans la personne de l'un de ses membres;

« Considérant d'ailleurs que ce n'est pas la première fois qu'il est arrivé à M. le premier Président d'attaquer la liberté de la défense et la dignité de l'Ordre », le Conseil décide qu' « au nom de l'Ordre des avocats, il proteste contre la profession des principes attentatoires aux droits du Barreau, et contre les expressions injurieuses pour Me Marie que s'est permises M. le premier président Séguier. »

Copie de cette délibération fut adressée à Séguier lui-même. Cette fois encore, il fit la sourde oreille.

A quelques mois de là, une manifestation plus bruyante l'obligea à écouter et à entendre.

Au mois d'août 1833, Parquin achevait la première année de son bâtonnat.

Dans son discours de rentrée du mois de novembre précédent, il s'était très nettement expliqué sur la question de rééligibilité du bâtonnier sortant : « Le Bâtonnat est un grand honneur sans doute, avait-il dit; mais aussi c'est une sorte de dictature, et, selon moi, une dictature ne doit jamais être prolongée. D'ailleurs veut-on n'en considérer que le point de vue honorifique : l'Ordre des avocats est si riche en talents et en vertus, j'aperçois, à mes côtés, tant de confrères dignes, sous mille rapports, de cette éclatante distinction qu'il importe de ne pas reporter trop loin l'époque où ils seront appelés à en jouir. Vous daignerez donc permettre qu'avec mes remerciements, objet principal de cette allocution, qui en ont été le commencement et qui en seront la fin, je consigne ici la déclaration expresse que, dans ma pensée, le Bâtonnat ne doit être déféré que pour un an, que je ne l'ai accepté que pour un an. »

C'était, en termes formels, décliner toute candidature pour l'ave-

Digitized by Google

nir ; mais les incidents auxquels Parquin avait été mêlé, son attitude énergique déterminèrent le Barreau à passer outre. Le 12 août 1833, à l'élection du bâtonnier, la presque unanimité des voix se reportait sur son nom.

« Vos bienveillants suffrages, dit Parquin à ses confrères quand il apprit ce résultat, me placent dans une situation fort délicate. Malgré ma profession de foi de l'année dernière, malgré les vives instances qui se font auprès de vous depuis un mois pour obtenir que vous me donniez un successeur, vous me conférez encore, que dis-je? vous m'imposez le bâtonnat. Dois-je accepter? le puis-je? » Ici il est interrompu de toutes parts : oui! oui!!.... « Je sens en effet, reprend le bâtonnier, quelque chose qui me dit que, quand un Ordre tel que le vôtre insiste pour déférer un pareil honneur, le refus serait inconvenant et que vous auriez le droit d'en être blessés. Je cède donc..... »

Des applaudissements vigoureux accueillirent ces mots et Parquin reprit le bâtonnat.

A la rentrée de novembre, le procureur général Persil prononça devant la Cour le discours traditionnel; on l'attendait avec une certaine curiosité; on se demandait s'il ferait allusion, et en quels termes, au conflit du Barreau et du premier Président. Les paroles du magistrat furent très significatives, et tels que le Barreau y applaudit de tout cœur.

« Mes chers confrères, dit Persil s'adressant aux avocats, je vous le dis avec un véritable orgueil, le Barreau de Paris, auquel je suis fier d'appartenir de cœur, s'est montré cette année ce qu'il fut toujours, fidèle à ses serments, dévoué à l'ordre, habile à allier le savoir, la fermeté, l'énergie au respect des lois et à la soumission envers les pouvoirs établis... Grâce à votre sagesse, le Barreau est resté ce qu'il doit être... le sujet le plus soumis de la loi et des applications qu'en fait la justice. »

Peu de jours après, le bâtonnier présidait à la réouverture de la conférence; Parquin, dont le caractère était décidément grincheux, n'avait rien entendu des paroles du Procureur général; et son discours est demeuré célèbre.

Dés le début, et après les remerciements d'usage, il aborde le

Digitized by Google

sujet qui fait l'objet des préoccupations de tous; le style est vif, le ton acerbe.

« L'union, dit le bâtonnier, est plus que jamais nécessaire aux avocats. Quelque favorables que soient pour le Barreau les dispositions d'un grand nombre de magistrats, aux intentions éclairées desquels je me plais à rendre un public hommage, nous n'avons pas moins beaucoup à craindre de la fâcheuse humeur de certains esprits qui nous sont ouvertement hostiles, qui apprendraient notre affranchissement avec peine, qui feront tout au monde pour le retarder ou l'empêcher. » Parquin proteste en termes énergiques de son respect pour la magistrature, qu'il a toujours signalée comme le but le plus honorable de l'ambition de l'avocat.

« C'est précisément, ajoute-t-il, parce que la magistrature tient à mes yeux du sacerdoce, que je voudrais que le juge, qui en est le prêtre, fût constamment à la hauteur de sa sainte mission; et quand, au lieu de ce calme, de cette gravité, de cet esprit de recueillement et de méditation, qui peuvent seuls faire comprendre les procès et rendre bonne justice, je rencontre l'irréflexion, l'emportement, les interruptions, les sarcasmes, les distractions insultantes et les allocutions amères, alors il n'est pas possible de ne pas ressentir un vif mécontentement, de ne pas déplorer cet intolérable oubli des bienséances, cette abjuration inouïe des devoirs, j'ai presque dit de la pudeur du magistrat.... »

Le bâtonnier rappelle l'affaire Marie et la décision prise par le Conseil : « Une décision mémorable, dont la place est déjà retenue dans les annales du Barreau français alla jusque sur son siège saisir l'offenseur et lui infligea un blâme sévère; et cette décision, ce blâme, ils ont été acceptés en silence. Et le procureur général, portant, il y a peu de jours, la parole à la rentrée des chambres, n'a pas trouvé un seul mot pour nous reprendre; il n'a vu, il n'a remarqué, en tout ce que nous avons fait, que des éloges à nous donner. Quel signe plus évident de notre crédit, de notre autorité, de notre droit! Fasse le ciel, mais j'en doute encore, que la sévère leçon que nous avons donnée porte ses fruits, et que l'Ordre ne soit pas poussé, par de nouvelles offenses, à la nécessité de prendre d'autres et de plus rigoureuses mesures! »

Digitized by Google

Puis Parquin se plaint avec amertume du retard presque systématique apporté par la Cour dans l'examen du projet de règlement qui lui a été transmis par la Chancellerie. Il ne doute pas que cet examen ne soit fait rapidement, et que les délibérations de la commission ne donnent toute satisfaction aux désirs légitimes et aux revendications justifiées du Barreau.

« Que si pourtant je me trompais, s'écrie-t-il dans la langue légèrement pompeuse de l'époque, si tant de promesses positives étaient trahies; si l'ordonnance que nous sollicitons, et qui doit briser nos chaînes, était destinée à les river, la même voix qui n'a pas hésité à se porter garant de la sincérité des paroles du pouvoir, serait la première à l'accuser d'une odieuse déception. Pour donner même plus de poids à mes reproches, je déposerais ce titre de bâtonnier que, vaincu par la touchante unanimité de vos suffrages, j'ai pu accepter de nouveau lorsque je me flattais de terminer heureusement ce travail commencé, mais que je ne croirais plus pouvoir garder sans honte du moment où serait consommée l'œuvre de notre humiliation. Écartons, écartons de sinistres présages...! »

Cette fois, la Cour et le Parquet s'émurent. Le Bulletin du *Journal de Paris* annonçait, dès le 30 novembre, que quelques passages du discours prononcé par M. Parquin, en sa qualité de bâtonnier de l'Ordre des avocats, ayant paru offensants pour la magistrature, le Procureur général, après avoir pris les instructions du garde des sceaux, avait commencé des poursuites.

Le bâtonnier reçut, en effet, citation à comparaître devant les Chambres assemblées de la Cour jugeant disciplinairement.

Le Palais s'anima, et la salle des Pas-Perdus prit son aspect des jours agités : en ces moments-là, les groupes sont plus nombreux et plus compacts; au lieu de quelques avocats, échangeant, au cours de leur promenade, de graves considérations sur leurs affaires, ou s'égayant dans un éclat de rire de propos plus plaisants et plus libres, on en voit dix, vingt, plus encore, serrés autour d'un orateur qui discourt ou de deux confrères qui discutent.

Les petits clercs d'avoué, porteurs de placets et coureurs d'audience, s'arrêtent ébahis.

Le bourdonnement que renvoient les voûtes sonores est ininter-

Digitized by Google

rompu ; il tourne presque au tapage, et, de temps à autre, une exclamation plus vive ou des mots plus accentués en entrecoupent la bruyante rumeur.

On s'entretenait, avant tout, à ce moment, du discours de Parquin, dont l'allure, malgré les applaudissements qui l'avaient accueilli, était jugée, par beaucoup, trop vive et trop frondeuse ; on jasait de l'invitation à dîner que le bâtonnier avait reçue du garde des sceaux presqu'à la même heure que la lettre lui annonçant les poursuites dont il était l'objet. Parquin avait désiré savoir si celle-ci annulait la première, et, sur l'annonce que Séguier et Persil figuraient au nombre des convives du ministre, le bâtonnier s'abstint.

A la nouvelle de la citation envoyée par le Parquet, le Conseil s'était réuni ; il paraît qu'il était loin d'approuver tous les passages relevés dans le discours incriminé ; mais il considérait l'assignation donnée directement devant la Cour comme une mise en suspicion de sa propre juridiction disciplinaire, et, se préoccupant avant tout de la question de principe, il décida à l'unanimité qu'aucune disposition législative ne conférait à la Cour le droit de statuer sur des faits qui se seraient passés hors de son audience, et que M. Parquin, dans l'intérêt de l'Ordre, devait décliner la compétence de la Cour. Mauguin, Hennequin et Philippe Dupin étaient désignés pour assister le bâtonnier dans les suites que comporterait cette affaire. Fort de l'assentiment de ses confrères, soutenu d'ailleurs par les sympathies qu'on lui exprimait de toutes parts, et auxquelles s'associaient publiquement un grand nombre de barreaux de France, notamment ceux de Rouen, de Marseille, de Dijon, de Nancy, de Caen, Parquin comparut le 5 décembre devant la Cour, toutes chambres réunies, présidée par M. Lepoitevin, Séguier s'étant tout naturellement abstenu. Mauguin soutint l'incompétence de la Cour ; les fautes professionnelles commises par les avocats, plaida-t-il en substance, doivent être soumises au Conseil de discipline qui peut seul statuer en premier ressort ; il n'y a d'exception à cette règle que pour les infractions relevées à l'audience même ; mais en ce qui concerne celles dont l'avocat se serait rendu coupable hors de l'audience, la règle posée subsiste dans toute sa force.

Digitized by Google

La Cour rendit sur-le-champ un arrêt qui rejetait l'exception invoquée, et se déclara compétente ; elle considéra, entre autres motifs, qu'elle ne pouvait être réduite à attendre d'un corps placé sous sa surveillance la répression des actes d'irrévérence dont elle aurait été l'objet.

Cette sentence rendue, Parquin et ses conseils, refusant de s'expliquer sur le fond, quittèrent l'audience, et, le lendemain 6 décembre, le conseil décidait de se pourvoir en cassation ; peu d'instants après, le bâtonnier se transporta au greffe de la Cour suprême, où il signait son pourvoi.

Mais la Cour royale avait déjà statué, et, par un second arrêt rendu le même jour que le premier, elle avait prononcé contre Parquin la peine de l'avertissement.

La querelle allait entrer dans une phase toute différente ; le soir du jour où il avait été frappé d'une peine, le bâtonnier se rencontrait à table avec le premier Président chez M. Debelleyme; l'intervention amicale et un peu brusque du procureur général Dupin amena une réconciliation publique. Mais Parquin tint à faire connaître qu'en ne repoussant pas les avances dont il était l'objet, il avait agi en son nom personnel, et absolument réservé la question de principe dont la Cour de cassation était saisie et où se trouvaient engagés les droits les plus respectables du Barreau.

Pour bien accentuer que, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur ce pourvoi, l'état de lutte persistait, les membres du Conseil décidèrent de s'abstenir, le 1er janvier 1834, de la visite traditionnelle au premier Président et au Procureur général.

Le 5 février suivant, le mémoire rédigé par Mauguin, et qui devait être soumis à la Cour de cassation, était approuvé par le Conseil de l'Ordre, qui en votait l'impression et la distribution à tous les barreaux de France : en outre, il était convenu que tous les membres du Conseil se rendraient à l'audience pour assister aux débats.

L'affaire vint devant la Chambre des requêtes ; le procureur général Dupin, en personne, occupait son siège ce jour-là ; il prononça un réquisitoire bourré d'érudition et de recherches, où le

Digitized by Google

fond était relevé d'une forme originale. L'orateur ne craignait pas, en ces occasions, de recourir à tous les précédents pour éclairer ses décisions ; il examinait tous les textes, commentait tous les arrêts, et se laissait aller, même devant la Cour de cassation, où la discussion est généralement dépouillée de toute prétention oratoire, à des mouvements d'une véritable éloquence.

Dans l'affaire Parquin, son esprit se reporte constamment vers son ancienne profession ; il parle avec chaleur des heureux souvenirs et de l'inaltérable affection qui l'attachent au Barreau.

« A la première annonce du pourvoi, dit-il, je doutai si je devais m'en charger ; je craignais de me laisser entraîner à quelque préoccupation involontaire, et de ne pouvoir traiter la question avec cette indépendance du cœur qui influe si puissamment sur la liberté de l'esprit. »

Il la traite avec une merveilleuse lucidité ; il recherche si le texte du décret de 1808, invoqué par la Cour pour proclamer sa compétence, peut être étendu aux avocats, alors qu'il ne parle que des officiers ministériels. En tout cas, ce décret n'était qu'un règlement provisoire, rendu quand l'Ordre des avocats n'avait pas reçu sa constitution définitive ; c'est au décret de 1810 qu'il faut remonter ; or, qu'a-t-il fait? il a créé et rétabli l'Ordre des avocats ; il a institué une juridiction nouvelle ; il l'a dotée d'une compétence spéciale ; il a créé des peines inconnues en 1808 ; il a permis l'appel qui était défendu. Il exige ainsi deux degrés de juridiction au lieu d'un ; d'où le Procureur général conclut que les Conseils de discipline formeront toujours le premier degré lors même que ces conseils seraient un tribunal.

La Cour, en se déclarant compétente, a donc violé la loi, et Dupin est d'avis qu'il faut admettre le pourvoi de Parquin.

Mais, avant de terminer, il s'élève avec vigueur contre le considérant de l'arrêt qui prétend qu'il serait contraire à la dignité de la Cour de laisser recourir d'abord aux Conseils de discipline.

« Eh quoi ! s'écrie-t-il, les Cours seraient humiliées de demander satisfaction à un Conseil de discipline !

« Pour moi, je dis au contraire : honneur à toutes les juridictions ! Le Roi, quand il plaide, demande justice à un juge de paix

Digitized by Google

aussi bien qu'à une Cour royale ; les souverains offensés demandent réparation en police correctionnelle, et les Chambres législatives elles-mêmes ont, en pareil cas, l'alternative de cette juridiction, et ne croient point en cela déroger à leur dignité, quelque distance qu'il y ait d'elles à un petit tribunal composé de trois juges.

« Il ne s'agit point ici de susceptibilités aristocratiques entre les corps comme parmi les gens du monde ; il s'agit de degrés légaux de juridiction. Il suffit à la suprématie des cours qu'elles soient juges d'appel, et en dernier ressort ; c'est là ce qui constitue leur souveraineté.

« D'ailleurs, est-ce rendre justice à la composition du Conseil de discipline de Paris que d'en parler avec ce dédain ? Vingt et un membres élus, par un ordre nombreux, parmi les plus dignes ! Quel tribunal de première instance, quelle Chambre de cour royale offrirait une réunion plus imposante de lumières, et présenterait plus de garanties d'un bon et loyal jugement?

« La considération publique n'a-t-elle pas, dans tous les temps, placé sur la même ligne les chefs du Barreau et ceux de la magistrature? et, pour ne pas prendre nos exemples dans cette enceinte même, n'avons-nous pas vu MM. Ferey, Poirier, Delacroix-Frainville honorés de leurs concitoyens, en possession de leur confiance, et vénérés à l'égal de ces patriarches de la haute magistrature, Henrion de Pansey, Lepoitevin et Barbé-Marbois? »

La Chambre des requêtes ayant rendu arrêt d'admission, le Barreau conçut, pendant quelques mois, le légitime espoir du succès; c'était une illusion que la Chambre civile dissipa le 22 juillet 1834; malgré une nouvelle intervention du Procureur général, aussi élevée et aussi pressante que la première, elle proclama la compétence de la Cour royale; le pourvoi était donc rejeté.

La Cour de cassation basait son arrêt sur l'omission par le Conseil de l'Ordre de se saisir de l'incident Parquin ; elle y voyait un refus implicite d'exercer sa juridiction disciplinaire.

Le retard qu'il apporte dans l'exercice de sa fonction peut-il dépouiller un tribunal de la compétence que la loi lui confère, et faire passer cette compétence à une autre juridiction ? c'est plus que dou-

Digitized by Google

teux, et, comme on l'a dit aussitôt que l'arrêt du 22 juillet a été rendu, « ce serait alors le prix de la course et de l'agilité ».

Dès le jour même, Parquin donnait sa démission de bâtonnier, et, le lendemain, dans une séance extraordinaire, présidée par le doyen Archambault, le Conseil, touché du reproche qui lui était adressé par la Cour suprême d'avoir négligé l'accomplissement de ses devoirs, rédigea une protestation qu'il décida de soumettre à tous les membres de l'Ordre. Elle fut rapidement revêtue de plus de cent signatures.

Cette protestation se bornait à rapprocher les dates; c'est le 28 novembre, disait-elle, que le bâtonnier avait prononcé son discours; c'est le 29 que les journaux l'avaient publié; le Conseil devait se réunir le 3 décembre; mais, dès le 30 novembre, l'activité de M. le Procureur général avait provoqué l'indication du jour et de l'heure où le bâtonnier devait comparaître devant la Cour; comment alors se saisir de la poursuite?

En faisant soutenir à la barre de la Cour l'incompétence de cette juridiction, le Conseil, loin de déserter celle qui lui était propre, la revendiquait avec calme et avec force.

« Les faits sont rétablis, dit, en terminant, la délibération. Il a suffi de raconter pour réfuter. Les faits et les dates ont une puissance que rien ne peut détruire. Dans cet état de choses, les membres du Conseil de discipline ont, à l'unanimité, protesté contre l'imputation qui leur est faite dans l'arrêt de la section civile de la Cour de cassation; et, forts de la conscience qu'ils n'ont point trahi leurs devoirs, ils soumettent le présent exposé à l'appréciation de leurs confrères, leurs pairs et leurs juges naturels. »

Archambault écrivit à Parquin pour lui donner acte de sa démission et lui dire que le Conseil, en l'acceptant, appréciait le sentiment de délicatesse qui avait dicté la détermination du bâtonnier.

A la demande d'un grand nombre d'avocats, l'Ordre fut convoqué pour le 4 août, afin de procéder à l'élection que la démission de Parquin rendait nécessaire. Il fut réélu par 178 suffrages sur 201 votants; le bâtonnier accueillit avec émotion et gratitude la nouvelle marque de sympathie que lui donnaient ses confrères, et

Digitized by Google

reprit ses fonctions, pour le temps qui restait à courir jusqu'à la fin de l'année judiciaire.

L'union confraternelle, qui avait rapproché tous les membres du Barreau au milieu des circonstances critiques qu'il traversait, fut scellée, le 7 août, dans un banquet, où l'on dîna fort mal, et auxquels prirent part quelques magistrats, Dupin aîné en tête. A son entrée dans la salle, Parquin lui donna l'accolade, et à l'heure des toasts, le Procureur général s'écria : « Nous sommes tous ici avocats; je bois à ce sentiment de confraternité qui charme les jeunes, qui rajeunit les vieux; à la santé de notre vénérable doyen. »

On récita même des vers; Bonnet chanta plusieurs couplets, plus pénétrés d'excellentes intentions que de charme poétique; il dit, en faisant allusion à la prochaine nomination du chef de l'Ordre :

« Au choix que nous avons à faire
Apportons un mûr examen;
Que notre bâton tutélaire
Passe dans une bonne main;
Nous ne donnerons pas, j'espère,
A moins que nous ne soyons fous,
Un bâton à notre confrère
Pour qu'il en reçoive des coups. »

Par la force même des choses, le dissentiment qui avait divisé le barreau de Paris et les magistrats de la Cour royale était apaisé — pour un temps.

. . . . . .

Mais la vie paisible du barreau de Paris va être troublée, pendant plusieurs mois, par l'une de ces querelles majestueuses que font naître fatalement, entre juges et avocats, des rapports obligés de chaque jour pour l'accomplissement d'une œuvre commune — querelles, où la dignité un peu hautaine des uns se heurte à l'indépendance un peu batailleuse des autres, — qui finissent parfois par des chansons, comme en 1833 ou au théâtre, et toujours par une réconciliation cordiale, comme dans les ménages les plus unis.

Digitized by Google

Le baron Séguier présidait, depuis plus de trente années, aux travaux de la Cour de Paris; il continuait d'apporter à l'exercice de sa haute magistrature cette verve pétulante, faite à la fois de bienveillance et de vivacité, qui a déchaîné des tempêtes et laissé malgré tout d'aimables souvenirs. Une fois pourtant, il s'était montré presque inhumain; une remise de cause était sollicitée au nom d'un avocat qui venait de voir mourir son enfant : « Le jour où le premier Président se mariait ou perdait sa femme, répondit Séguier dans un mouvement d'impatience qu'il a certainement regretté, il n'en venait pas moins à l'audience; vous trouverez cela dans Laroche-Flavin; et lorsqu'un prêtre perd, non pas sa femme, car il n'est pas marié, mais son père, il n'en doit pas moins dire sa messe. Il ne faut pas que les affaires domestiques entravent le service public. Nous entendrons donc aujourd'hui l'avocat qui est présent. »

Le 9 juin 1844, le premier Président était d'assez méchante humeur ; dès l'ouverture de l'audience, on appelle une affaire, dans laquelle aucun avocat ne se présente ; un des avoués, celui de la partie qui avait perdu son procès en première instance, insiste pour qu'un dernier délai lui soit accordé : « Non, répliqua aigrement Séguier à l'avoué qu'il prend pour un avocat, plaidez ! votre affaire est mauvaise. Les avocats se chargent de toutes les causes; ils acceptent les plus mauvaises et savent bien ce qu'ils font, car ils ne manquent pas de talent. Nous ne nommons plus d'avocat d'office; ils plaident tout... ils manquent à leur conscience; je les rappelle à leur serment. »

On comprend sans peine l'effet produit par ces paroles bientôt répandues dans le Palais; l'incident ne tarda même pas à transpirer au dehors ; la presse quotidienne s'en empara, ajoutant aux récits qu'elle imprimait des commentaires et des réflexions qui n'étaient pas précisément de nature à atténuer la gravité de l'affaire. Le Conseil s'était réuni d'urgence et, dans deux séances consécutives, avait arrêté les termes d'une lettre de protestation à adresser à Séguier. En même temps, une démarche officielle était faite auprès du Procureur général et du Président de la première Chambre pour leur affirmer que l'incident devait conserver un caractère tout personnel,

Digitized by Google

et n'altérerait en rien les sentiments du Barreau envers la magistrature.

Des négociations furent tentées pour empêcher l'envoi de la lettre : elles n'aboutirent pas.

Cette lettre rappelait le propos de Séguier, puis :

« Dans cette situation, continuait-elle, les membres du Conseil, cédant à un sentiment unanime, ont pensé que les paroles, qui ont si cruellement atteint l'Ordre, devaient être effacées, et qu'il ne leur était plus possible, tant qu'elles subsisteraient, de concourir avec vous à l'action de la justice. Nous cesserons donc jusque-là de nous présenter à votre audience. Cette mesure, qui nous serait impérieusement dictée par le soin de notre honneur, nous est encore commandée par les devoirs de notre profession. En effet, dépouillés désormais de toute autorité, nous compromettrions les intérêts des justiciables en ne présentant plus en leur nom qu'une défense sans dignité. »

En même temps, il était décidé que Chaix d'Est-Ange, accompagné des anciens bâtonniers, de Caubert et de Gaudry, se rendraient à l'audience de la première Chambre pour constater par eux-mêmes si réparation était accordée ; Séguier resta silencieux ; et tous les avocats se retirèrent.

A quelques jours de là, devant une barre vide et en présence des seuls avoués de la Cour, le premier Président dit : « Les avoués nous ont toujours présenté les causes sommairement et clairement ; ils nous mettent avec précision sur la voie de la justice. Ils ont droit de plaider les affaires sommaires et les incidents de procédure ; toutes les fois qu'il s'agira d'affaires plus importantes, nous leur donnerons les autorisations nécessaires ; à huitaine, les avoués pourront être prêts à plaider ; à huitaine, le cours de la justice sera rétabli. »

Alors le Parquet intervint ; le procureur général Hébert apporta dans la lutte l'âpreté qui lui était naturelle ; il croyait, sans aucun doute, accomplir le devoir que lui imposait sa fonction.

En vertu d'une délibération de la Cour, toutes chambres assemblées, il prit un réquisitoire contre le bâtonnier Chaix d'Est-Ange et tous les membres du Conseil, dont il importe de recueillir les

Digitized by Google

noms : Philippe Dupin, Paillet, Marie, Caubert, Berryer, Gaudry, Mollot, Duvergier, Bourgain, Baroche, Fleury, Benoit, Flandin, Bethmont, Boinvilliers, Desboudets, Liouville, de Vatimesnil, Pinard et Jules Favre.

Le bruit avait couru au Palais que l'un d'entre eux s'était détaché, et avait, dans une visite personnelle au premier Président, désavoué sa signature. La rumeur était fausse ; jusqu'au bout, au contraire, le Conseil resta unanime dans la fermeté de son attitude et de sa résolution ; plusieurs de ses membres même, Liouville entre autres, poussaient à la résistance au point d'être d'avis que, non seulement les audiences de la première Chambre, mais toutes les audiences fussent abandonnées[1].

Le réquisitoire d'Hébert considérait la lettre du Conseil comme constituant un excès de pouvoirs, et les termes dans lesquels elle était conçue comme un manquement aux devoirs de la profession d'avocat et au respect envers la magistrature ; il concluait à la citation, de tous les avocats signataires, devant la Cour jugeant disciplinairement.

Les membres du Conseil, le bâtonnier en tête, comparurent en effet le 8 juillet 1844 ; l'audience se tenait à huis clos.

Hébert, dans ses réquisitions verbales, manifesta l'espoir qu'une conciliation honorable pouvait arrêter encore l'action qu'il intentait ; il ne pouvait admettre, disait-il, que le Conseil ait exigé une rétractation publique des paroles attribuées au premier Président ; si donc les avocats cités consentaient à retirer leur lettre, la Cour n'aurait pas à statuer ; en tout cas, et avant de conclure, il entendrait les explications fournies.

Chaix d'Est-Ange donna lecture d'observations rédigées après mûre délibération, et signées de tous ses collègues.

Ces observations établissent d'abord les faits dont s'est ému le Barreau, et qui, recueillis et vérifiés avec attention, sont incontestables dans leur matérialité même. Le silence, alors, n'était ni honorable, ni possible.

« Ce sentiment, dit le Conseil, a été parmi nous spontané, una-

(1) Pouillet, *Éloge de F. Liouville*, p. 27.

Digitized by Google

nime. Il s'explique par cette solidarité d'honneur dont nous avons, avec tant de soin, conservé à travers les temps les traditions toujours vivantes. La main qui avait fait le mal pouvait seule le réparer. Nous avons demandé qu'il en fût ainsi. Nous l'avons demandé avec convenance, ne songeant pas même qu'il pût y avoir péril dans cette conduite, mais bien résignés toutefois à accepter la responsabilité de nos actes. C'est dans ces idées que notre lettre a été écrite et signée. Nous avons la conviction que ce que nous avons fait nous avions le droit de le faire. Le sentiment d'un devoir accompli envers le Barreau justifie en nous cette conviction. »

Le Conseil proteste ensuite contre l'accusation d'avoir excédé ses pouvoirs et manqué aux devoirs de la profession; il s'est tenu dans la juste limite des droits qui lui sont conférés.

Faisant allusion aux anciens conflits et aux objurgations fréquentes de Séguier, il poursuit :

« En élevant la voix pour nous plaindre, nous avons longtemps souffert, et dans notre dignité professionnelle plus d'une fois attaquée, et dans nos intérêts individuels plus d'une fois compromis par des paroles blessantes. Nous ne nous en faisons point un mérite. Mais si, en présence d'une offense qui, cette fois, porte atteinte à l'honneur de tous, nous étions restés froids et silencieux, nous n'hésitons pas à le dire, nous nous serions ainsi rendus complices de l'abaissement de notre Ordre. C'est alors que tous les hommes de cœur, magistrats aussi bien qu'avocats, auraient pu, auraient dû nous reprocher de manquer aux devoirs de notre profession. Nous aurions violé en effet le dépôt sacré que l'élection a remis en nos mains. »

Les avocats repoussent le reproche d'avoir manqué au respect dû à la magistrature; en s'adressant directement à Séguier, ils ont voulu en appeler du magistrat au magistrat lui-même ; c'était honorer celui dont ils avaient à se plaindre.

« Voici, dit, en terminant, le Conseil dans un noble fier langage, où la netteté de la forme le dispute à la vigueur du fond ; voici le grand intérêt qu'avant tout nous avons voulu défendre. La loi nous a institués pour être les intermédiaires entre la justice et les justiciables. Elle a placé notre ministère sous l'autorité, sous la sanc-

Digitized by Google

tion d'un serment. C'est la conscience, bien plus encore que le talent, qui nous accrédite auprès de la magistrature; c'est dans la probité de l'avocat, bien plusque dans l'habileté de sa parole, que la fortune et l'état des familles confiés à ses soins peuvent trouver un ferme et salutaire appui. Notre mission, Messieurs, doit rester à cette hauteur ; nous ne la comprendrions plus, nous ne l'accepterions pas abaissée et humiliée. La magistrature a intérêt à honorer les hommes qui participent avec elle à l'action de la justice et qui ont passé leur vie à conquérir, par des travaux toujours consciencieux, le droit d'être honorés. »

Les membres du Conseil, loin de céder à l'invitation d'Hébert et d'atténuer en quoi que ce soit la portée de leur légitime protestation, persistaient donc avec fermeté dans leurs revendications et leurs plaintes. La Cour n'avait plus qu'à se prononcer. Le jour même, elle rendit un arrêt qui, en des termes où certain embarras est visible, relevait, à la charge du Conseil, l'excès de pouvoir, le manquement aux devoirs de la profession, au respect dû à la magistrature et aux intérêts dont la défense est confiée au Barreau ; elle ordonnait la suppression de la lettre, et prononçait contre chacun des signataires la peine disciplinaire de l'avertissement.

Cette sentence n'était pas faite pour raccommoder les choses ; elle détermina le Barreau, s'il eût hésité, à persister dans sa résolution fermement prise de ne plus paraître aux audiences de la première Chambre ; les avoués plaidèrent. « Pendant quelque temps, M. Séguier feignit l'indifférence. Il fit le magnanime ; il affecta de prendre goût aux explications concises des avoués, et de montrer aux avocats combien il lui était facile de ne les plus entendre. Mais il avait beau faire, il était visiblement malheureux ; il lui manquait quelque chose de plus qu'une vieille habitude ; il sentait ce que la liberté des plaidoieries peut seule donner à l'autorité des arrêts, et le silence du barreau troublait au fond de sa conscience le sentiment et l'idée même de la justice » [1].

Les avocats frappés d'une peine disciplinaire se devaient à eux-mêmes de ne pas accepter la décision rendue et de lutter jusqu'au

(1) Rousse, *Préface aux discours et plaidoyers de Chaix d'Est-Ange.*

Digitized by Google

bout ; dans cette intention et, dès que l'arrêt de la Cour de Paris leur eût été notifié, ils le déférèrent à la censure de la Cour suprême. Vis à vis de leurs confrères, ils avaient un autre devoir à remplir ; dès la première heure du conflit, ils s'étaient vus entourés et encouragés des sympathies de tous; leurs délibérations, leurs actes, leur langage, avaient recu l'approbation générale ; et de la grande majorité des barreaux de France des adresses d'encouragement et d'adhésion leur étaient parvenues; c'était véritablement l'Ordre entier qui avait comparu à la barre de la Cour dans la personne de ses anciens et qui y avait revendiqué hautement ses droits outragés. Toutefois, Chaix d'Est-Ange et ses collègues résolurent de provoquer une adhésion plus tangible; le 9 juillet, vingt-quatre heures après le prononcé de l'arrêt, ils donnèrent leur démission, et le corps électoral fut convoqué pour le 13.

Cinq cents votants se présentèrent au scrutin ; c'était un nombre inaccoutumé, et la manifestation allait retirer de ce concours significatif un caractère plus imposant; Chaix d'Est-Ange fut réélu par 493 suffrages; les membres du Conseil réunirent de 491 à 496 voix. Le triomphe était complet, et les élus durent éprouver une joie profonde à la pensée que, derrière eux, marchaient en rangs pressés tous leurs confrères unis dans le même sentiment et guidés par les mêmes principes d'indépendance et de légitime fierté.

En proclamant le résultat du vote, Marie, qui remplaçait le bâtonnier, retenu à l'audience, prononça une vibrante allocution.

« Vous avez compris comme nous, dit-il entre autres choses, et ç'a été notre véritable, notre unique pensée, que, représentant devant la justice des intérêts qui font appel à vos efforts, ces intérêts vous ne pouviez utilement les défendre qu'à la condition d'être acceptés de tous les magistrats qui vous écoutent comme hommes d'honneur, fidèles à vos devoirs et à la sainteté de vos serments. Vous avez compris que votre concours devenait impuissant, et dès lors inutile, du moment où une atteinte quelconque pouvait être portée à son autorité morale...

« Agir ainsi, mes chers confrères, prendre ainsi au sérieux les questions d'honneur et de serment, sur lesquelles tant d'hommes aujourd'hui se montrent indifférents ou railleurs, sacrifier, à la gran-

Digitized by Google

leur de ces questions, même nos intérêts matériels, c'est répondre noblement à toutes les attaques, et fortifier, s'il en était besoin, les droits de notre profession, conquis par l'intelligence et le travail au profit de la société tout entière. »

L'acclamation enthousiaste qui accueillit ces paroles prouva à l'orateur qu'il avait su pénétrer dans la conscience de chacun et en extraire la pensée commune.

Un mois après, le bâtonnier arrivait au terme de son mandat; pendant deux ans, il avait répandu sur sa haute fonction un éclat sans égal par ses succès à l'audience, et l'avait revêtue d'une incomparable grandeur par la dignité de son attitude. La tradition voulait qu'il cédât la place à un autre; le barreau toutefois pensa que ce n'est pas au milieu de la bataille le temps de remplacer le général, et, par une imposante majorité, il plaça Chaix d'Est-Ange à sa tête, pour la quatrième fois.

Chaix exprima chaleureusement à ses confrères l'extrême gratitude qu'il éprouvait de ce témoignage de sympathique approbation; il était fier de cet honneur sans exemple. « Dans les circonstances où l'Ordre se trouve placé, leur dit-il, vous avez voulu, par la persévérance de vos suffrages, prouver l'inébranlable fermeté de vos résolutions. »

Donc, la paix ne paraissait pas près d'être conclue; mais les vacances approchaient, et l'on espérait un peu en ces jours de repos pour arrêter les conditions et la forme d'une réconciliation qui finirait par s'imposer.

Après la dernière audience de l'année judiciaire, Séguier, sortant de son cabinet, aperçut dans un obscur corridor la silhouette fugitive d'une robe noire qui s'effaçait : « Vous êtes avoué, Monsieur, interpella-t-il ? — Non, Monsieur le premier Président, je suis avocat. — C'est très bien; j'ai toujours aimé les avocats. Il y a bien parmi eux quelques mauvaises têtes; mais j'aime beaucoup l'Ordre des avocats; allons, adieu; bonnes vacances! »

Le calme que l'interruption du travail apporte aux nerfs agités et l'apaisement que le grand air et les voyages lointains font germer dans les esprits accomplirent insensiblement leur œuvre; magis-

Digitized by Google

trats et avocats revinrent au Palais avec la pensée de mettre fin à la querelle ; en des conciliabules officieux, on s'entendit sur le moyen effectif d'y parvenir.

L'audience de rentrée du 4 novembre était attendue avec une impatience surexcitée, et de grand matin la foule assiégeait les portes du prétoire.

La cour prit séance à l'heure dite ; le procureur général Hébert était à la tête de son Parquet, et Chaix d'Est-Ange avait pris place à la barre, assisté de tous les membres du Conseil, moins Berryer, qui, depuis 1830, s'était toujours abstenu de paraître à cette solennité, en raison, disait-on, du serment qui la terminait.

Hébert prononça le discours ; sa harangue achevée, il se tourna vers le Barreau, et s'adressant, comme d'usage, aux avocats : « Avocats, leur dit-il, comment ne pas penser à vous quand on parle des intérêts de la justice et de la vérité? Ne doivent-ils pas sortir plus évidents et mieux éprouvés des débats de chaque jour, éclairés par votre savoir et votre talent ? Sans vous, la famille judiciaire est incomplète ; sa marche serait moins facile et son appareil aurait moins d'éclat. Qui pourrait donc vouloir une séparation impossible? diviser ce que les lois ont uni ? rompre nos traditions anciennes et ravir peur-être au bon droit l'un de ses moyens de succès? Cédons à d'autres sentiments au sein de cette réunion accoutumée, où, sûrs de votre respect, la magistrature aime à vous témoigner son estime et ses égards. »

Au cours de la cérémonie, et pendant le discours d'Hébert, Séguier semblait gêné par un bout de papier qu'il tenait à la main et dont il ne savait que faire.

Les membres du Conseil ayant renouvelé leur serment, le premier Président entr'ouvre sa note manuscrite, et plus embarrassé encore que lorsqu'il écoutait, probablement sans les entendre, les paroles du Procureur général, il laisse tomber ces mots : « La Cour donne acte aux avocats ici présents du serment par eux renouvelé. Elle les voit toujours avec satisfaction réunis à l'ouverture des audiences. Les membres du Barreau connaissent l'estime de la Cour pour leur caractère, et sa confiance dans leur talent. Quant au zèle des magistrats, il est depuis longtemps éprouvé. La Cour va donc reprendre

Digitized by Google

ses travaux accoutumés. Les avocats contribueront de leurs moyens à la bonne et prompte distribution de la justice souveraine. Le concours si désirable de la magistrature et du Barreau ne fera pas faute au service du roi et à la paix des citoyens. »

Il eût été difficile de retrouver, dans ces paroles banales et mal tournées, quelque trait de l'habileté et de la finesse presque proverbiales du célèbre premier Président, mais il était convenu qu'on y devait découvrir d'excellentes intentions, et, les premières avances paraissant venir des sièges de la Cour, l'Ordre pouvait, sans rien compromettre de son indépendance et de sa dignité, accepter la main qui lui était tendue. Le Conseil se réunit aussitôt après l'audience et délibéra sur la situation; au cours de la discussion, Liouville aurait exprimé l'avis que l'on ne devait pas accepter comme de véritables excuses les phrases insignifiantes de Séguier[1]; mais son opinion ne prévalut pas, et une résolution fut prise qui, « considérant que les paroles, prononcées en audience solennelle de rentrée, non pas seulement au nom de M. le Procureur général, mais au nom de la Cour, étaient de nature à effacer complètement tout souvenir du passé et à rétablir le concours si désirable en effet de la magistrature et du Barreau », décidait que les avocats reprendraient immédiatement les plaidoiries devant la première Chambre de la Cour. Le pourvoi formé contre l'arrêt du 8 juillet fut abandonné.

(1) Pouillet, *eod. loco.*

JULES FABRE.

Digitized by Google

COMMUNICATION

SUR L'HISTOIRE DE SERBIE

D'APRÈS M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER

Ce siècle a vu l'émancipation plus ou moins complète des nations chrétiennes soumises aux Ottomans. L'émancipation de la Serbie est due surtout à ses propres efforts. C'est elle, avec la Grèce, qui doit le moins à l'intervention des puissances étrangères.

Je voudrais résumer, en quelques pages, l'histoire de cette conquête de son indépendance. Il y a cinquante ans, l'attention de l'Europe prévoyait l'éventualité d'une émancipation complète des raïas de la Turquie : on se demandait laquelle des populations, appelées ainsi à la vie politique, serait la plus capable de diriger leur ensemble, et c'était aux Serbes qu'on attribuait volontiers, en souvenir des Karageorge et des Milosch Obrenovitch, le plus d'aptitudes gouvernementales. Sans parler de la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie, n'admettraient plus aujourd'hui cette hégémonie. Mais par et pour elle-même, la Serbie mérite tout l'intérêt de l'histoire.

L'histoire des Serbes, quand ils apparaissent dans l'Europe civilisée, est celle des diverses familles barbares qui envahirent, après Constantin, l'empire d'Orient. Comme les Goths, les Huns, les Bulgares, ils sont arrêtés, dans leur marche vers le sud, par les armes et, surtout, par la diplomatie de la cour byzantine. Ils se fixent sur la rive droite du Danube, à mi-distance entre la mer Noire et l'Adriatique : au centre du pays serbe, est la province de Schoumadia, montagneuse au sud. A l'est, la basse vallée de la Morawa (la haute

Digitized by Google

vallée est en Bulgarie); à l'ouest, la vallée de *Koloubara*; la Save aboutit à Belgrade.

Tantôt alliés, tantôt ennemis de Constantinople, ils sont, au IXe siècle, convertis au christianisme par les frères Méthode et Cyrille : ils épousent le schisme de Photius et leur religion grecque est un élément essentiel de leur nationalité.

On raconte que lors de la lutte de Jean Hunyade contre les Turcs, George Brancovitz alla trouver le brave chef hongrois : « Si tu es vainqueur, lui dit-il, que feras-tu de notre Église? — J'établirai la religion catholique romaine. » Brancovitz alla ensuite poser la même question au sultan : « Près de chaque mosquée, répondit le Turc, il y aura une église et vous serez libres de vous prosterner dans l'une ou dans l'autre. » Les Serbes acceptèrent le protectorat des Ottomans, préférant, comme les patriarches grecs en 1444, la dédaigneuse indifférence du Turc à l'hégémonie de la papauté.

Revenons aux temps qui ont précédé cet épisode.

Les Turcs, succédant aux Perses et aux Arabes dans la lutte de l'Orient contre l'Empire, ont pris pied dans la péninsule.

Mais, en 1341, par une de ces variations politiques familières à Constantinople, l'empereur Jean Cantacuzène s'unit successivement à Stefan Douschan, le prince des Serbes, contre les Turcs, et à ceux-ci contre Stefan. Celui-ci est un chef de haute valeur comme guerrier, comme législateur. Vainqueur des Turcs, il annexe la Bosnie, la Bulgarie, la Macédoine, et, dominant d'une mer à l'autre accueilli à Raguse, en 1347, comme le bouclier de la chrétienté, il prend le nom de « Tsar de Macédoine, aimant le Christ ». Il donne à la Serbie un patriarche indépendant de Constantinople et un code de lois appropriées à ses mœurs et à ses tendances; mais il a effrayé Cantacuzène, qui s'unit à Soliman en lui donnant sa fille : vaincu une première fois, Douschan réunit ses forces et marche à la conquête de Constantinople. Mais il meurt en chemin (1346) et la grandeur serbe avec lui.

Suivent cent cinquante ans de luttes contre la puissance grandissante des Ottomans. Le dernier des Nemanjas, dynastie de Douschan, meurt assassiné. En 1580, le Knèze Lazare succombe à la bataille de Kossowo.

Digitized by Google

La Serbie reste tributaire des sultans : sous un joug qui s'appesantît tous les jours, la vie nationale se perpétue cependant sous l'influence des chants populaires qui célèbrent les glorieux ancêtres, et, surtout, par le sentiment religieux qu'entretiennent les pauvres popes. Le patriarcat a remonté à Constantinople et nomme des évêques sans autorité morale. A partir du XVIIe siècle, les Serbes fournissent des soldats aux puissances chrétiennes qui reprennent l'offensive contre les musulmans, notamment à la ligne austro-russe de 1788. Mais, quand les regards se tournent vers la Révolution française, l'Autriche traite avec le Divan et lui abandonne la Serbie (traité de Sistowa, 4 août 1791). Karageorge, qui s'est distingué sous le drapeau de l'Autriche, redevient un éleveur de porcs.

En 1804, le soulèvement des Dahis contre le sultan réformateur Selim, aggrave encore le sort de la Serbie.

La milice rebelle exploite le pays à outrance : les villes sont vides, les campagnes subissent le pillage et la violence sous toutes ses formes : il ne reste d'indépendance en Serbie que chez les haiduques, demi-brigands réfugiés dans les montagnes de la Shumadia. Là les rejoignent tous ceux qui fuient l'effroyable tyrannie des Dahis, et, parmi eux, Karageorge.

Un soulèvement se prépara et Karageorge fut proclamé « commandant des Serbes » malgré ses protestations et la défiance que lui inspirait, à lui-même, ses dispositions à la violence. — Il justifia le choix de ses compagnons et, ses armes, appuyées de l'assentiment de Selim, triomphèrent complètement des Dahis aidés cependant par les condottiere de la Bosnie. Délivrée des Dahis, la Serbie apparut, aux yeux de ses voisins, comme une nation avec laquelle il fallait compter désormais. La Turquie essaya vainement de les remettre sous le joug. La bataille de Mischar 1806, gagnée par les habiles dispositions et l'énergique action de Karageorge, détermina une ère d'indépendance presque complète qu'appuyaient l'Autriche et la Russie. La France, amie de Constantinople, refusa son alliance à Karageorge qui la sollicitait.

Mais quand survint la guerre de 1812, la Russie sentit le besoin de réunir toutes ses forces contre l'invasion française. Pour pou-

Digitized by Google

voir rappeler l'amiral Tchitchagof, que les Français devaient trouver devant eux à la Bérésina, elle abandonna à la Turquie les provinces du Danube et délaissa momentanément son rôle de protectrice des chrétiens soumis. Seulement, l'art. 8 du traité de Bucharest réservait aux Serbes leur administration intérieure. La Porte interpréta ce traité comme un retour complet au temps où elle interdisait aux Serbes de posséder des armes, des chevaux de guerre; d'exercer même les industries qui pouvaient être utiles à une armée. Karageorge résista; mais son gouvernement n'avait pas été exempt de reproches : il avait persécuté d'anciens lieutenants, entre autres Milosch Obrenovich, l'un des plus vaillants, qu'il avait emprisonné à Belgrade; il avait eu des favoris impopulaires; bref, sa nation n'était plus avec lui; il renonça à la lutte, et se retira en pays autrichien (30 oct. 1813) laissant Kurchid-Pacha dominer en Serbie.

Ici Milosch Obrenovich entre en scène et c'est lui qui va dirriger désormais les destinées de la Serbie. — Son système sera tout autre que celui de Karageorge. Celui-ci a, sans cesse, combattu le maître ottoman avec l'aide des puissances chrétiennes; mais la Russie vient d'abandonner les Serbes à Bucharest comme l'Autriche les avait abandonnés à Sistova. Milosch se déclarera fidèle à la Porte et attendra d'elle toutes les concessions qui tendront à l'indépendance de la Serbie. Il se dit avec raison que cette indépendance ne sera menacée par personne, quand elle sera acceptée par Constantinople.

C'est lui que Kurchid trouve le dernier en armes, le chef le plus autorisé parmi les Serbes : il n'a que trente-trois ans et n'a pas été compromis vis-à-vis de ses compatriotes comme les ministres de Karageorge. Il est d'ailleurs disposé à se rallier au pacha et à aider à la soumission du pays. Kurchid le nomme Oberknèse, et Soliman, le pacha de Belgrade, se prend d'affection pour lui, le présente comme son fils adoptif, naguère, dit-il, son plus rude adversaire. Désormais le voilà fonctionnaire de la Porte, et il a le droit, dont il usera sans cesse, d'en appeler au sultan contre les pachas qui tenteraient d'opprimer ses compatriotes. En 1814, les Turcs répriment si cruellement la révolte de Prodon, que le pays se soulève : en 1815,

Digitized by Google

le dimanche des Rameaux, Milosch prend le commandement de l'insurrection, enlève un camp de spahis, rétablit l'ordre sur tous les points, repousse les Turcs à Djoubitz, puis à Doublia et traite ses prisonniers avec une douceur inusitée. D'ailleurs, la Russie rappelle le traité de Bucharest. Kurchid traite de nouveau avec Milosch, qui en appelle à lui de l'horrible tyrannie du pacha de Belgrade. Il obtient enfin du sultan, qu'il sollicite directement, une sorte d'égalité des sujets serbes et des sujets turcs. Sauf l'occupation de Belgrade, la Serbie est revenue à sa liberté de 1809.

De 1813 à 1817, il suit cette politique avec autant de patience que de fermeté, opposant l'un à l'autre les lieutenants peu dociles du sultan, et parvenant, à force d'habileté, à garder son caractère de délégué de Constantinople. Aussi quand, en 1817, les hétairies préludent au soulèvement qui devait aboutir à la révolution grecque, les meneurs, se défiant de lui, rappellent Karageorge. Mais Milosch se refuse à favoriser le soulèvement et prescrit à Vouitza, chez lequel s'est réfugié Karageorge, de renvoyer en Bessarabie son ancien chef que menace Maraschli pacha : Karageorge se refuse à quitter la Serbie et Vouitza le tue pour l'empêcher, dit-il, qu'il tombe aux mains des Turcs.

La veuve de Karageorge accusa Milosch de la mort de son mari, et préluda ainsi à la vendetta qui divise désormais les familles des deux libérateurs.

Mais le 6 novembre 1817, Milosch convoque une assemblée nationale de tous les notables de la nation. Cette assemblée lui confère le titre de kniaze avec l'hérédité. Le voilà désormais le représentant attitré de la Serbie : il met fin au brigandage, punit de mort les rapts et les violences dont les mariages étaient souvent l'occasion : désormais il a enlevé aux Turcs le droit de haute justice.

L'année 1820 fut particulièrement difficile ; la Porte n'avait pas encore reconnu le titre de souverain héréditaire que l'assemblée serbe avait conféré à Milosch. Mais la révolution grecque éclatait en 1821, et la rendait plus circonspecte : Milosch se refusant à y prendre part, d'accord en cela avec l'Autriche, la Porte lui laisse le soin de maintenir en Serbie la paix intérieure et la neutralité politique.

Digitized by Google

En 1826, le nouveau czar, Nicolas, reprend, sur le Danube, la politique de Catherine. Il réclame à Constantinople l'indépendance des provinces danubiennes et la libérale exécution du traité de Bucharest ; la Porte promet l'une et l'autre au traité d'Ackerman (25 septembre 1826).

Le 15 janvier 1827. Milosch constate devant la Skoupchina ce résultat de onze années d'efforts, obtient l'oubli de beaucoup d'actes de despotisme, de concussions nécessaires pour se procurer l'argent indispensable soit dans les négociations, soit pour la constitution des forces nationales : le 18, la Skoupchina lui renouvelle ses serments de fidélité et supplie le sultan de confirmer sa dignité souveraine.

Cependant, la flotte ottomane a succombé à Navarin le 20 octobre 1827, La guerre déclarée par la Russie le 26 avril 1828 aboutit, le 14 septembre 1829, à la paix d'Andrinople. La liberté de la Grèce, la quasi-indépendance de la Valachie et de la Moldavie sont reconnues. — Le hatti-schérif promis à Ackerman est envoyé en Serbie, et, grâce à beaucoup d'argent répandu dans l'entourage du sultan, le bérat d'investiture de Milosch y est joint le 27 septembre 1830. — La Russie ne l'avait pas compris dans le traité d'Andrinople.

Les Serbes pratiqueront librement leur religion, pourront fonder des hôpitaux, des écoles, des postes, instituer tous leurs fonctionnaires, y compris les évêques. Le bérat est lu solennellement, le 30 novembre 1830, à Belgrade, où Milosch n'était pas entré depuis dix ans.

Jusqu'en 1839, il conserva le pouvoir, contesté d'ailleurs plus d'une fois. Ses adversaires, soutenus par le consul russe, ayant pour chef Voutchich et accusant Milosch de tous les excès des anciens tyrans, le forcent à abdiquer, le 13 juin 1839, en faveur de son fils Milan. — Celui-ci meurt, le 8 juillet, quelques jours après le sultan Mahmoud. Le bérat est oublié, Michel, le second fils de Milosch, élu par le Sénat, doit aller recevoir l'investiture à Constantinople. La Russie entendait que la Serbie eût toujours besoin d'elle.

Il régne deux ans et, le 27 août 1842, devant une insurrection dirigée encore par Voutchitch il est obligé de fuir en Autriche.

Digitized by Google

Alexandre Karageorgevitch, croisant ainsi les Obrenovich sur le trône de Serbie, règne de 1842 à 1858. Pendant la guerre de Crimée, il proclame la neutralité de la Serbie. La paix de Paris substitue la protection de l'Europe à celle de l'Autriche et de la Russie.

Mais les partisans des Obrenovich reprennent courage. Alexandre a mécontenté l'opinion en livrant tous les pouvoirs à ses parents ou amis. Un incident, l'attaque du consul anglais par un soldat turc de Belgrade, amène la convocation d'une Skoupchina, dont le premier acte est une sommation à Alexandre d'abdiquer. Il s'y décide après quelque résistance et l'assemblée rappelle Milosch dans les conditions des votes précédents.

Milosch rentra à Belgrade en triomphe le 2 janvier 1859. Bientôt il reprenait ses habitudes de despotisme au service de ce qu'il regardait comme l'utilité nationale. Son fils se posait en partisan de la liberté. Milosch préserve seulement l'indépendance serbe avec le même soin et les mêmes moyens qu'autrefois : des protestations de droit signifiées à la Porte. Il meurt le 26 septembre 1860 à l'âge de quatre-vingts ans.

Le prince Michel régna sur la Serbie jusqu'en 1868 (10 juin). — En 1867, il avait obtenu le retrait des garnisons turques de Belgrade et des dernières forteresses de la Serbie. Il fut assassiné le 10 juin 1868 et le prince Alexandre Karageorgevitch fut accusé de sa mort. Depuis, Milan, puis Alexandre Obrenovitch ont occupé le trône de Serbie dans les conditions fixées par Milosch.

En résumé, la Serbie doit son indépendance à Karageorge et à Milosch Obrenovitch : mais ses deux fondateurs ont eu des politiques absolument différentes quoique tous deux se soient, à des degrès divers, appuyés, vis-à-vis de la Porte, des puissances européennes. Karageorge a été, pour Constantinople, un redoutable et constant adversaire. Milosch s'est toujours donné pour un fidèle serviteur du sultan et a refusé de se joindre aux puissances qui l'ont combattu. Dans la lutte, à la fois politique et d'hostilité privée, entre les Obrenovitch et les Karageorgevitch, on conçoit que les sympathies de Constantinople soient pour les premiers.

Colonel FABRE DE NAVACELLE.

Digitized by Google

L'ARMÉE A L'ACADÉMIE[1]

Voici un titre ingénieux et qui pique la curiosité. Les hommes de guerre sont par excellence des hommes d'action et rarement ils possèdent les facultés de calme personnel et intime qui font les penseurs, les philosophes, les littérateurs se complaisant dans le monde des abstractions, des idées, analysant les autres plus qu'ils agissent par eux-mêmes. L'action et la contemplation se trouvent rarement réunies dans la même nature. En lisant donc ce titre l'*Armée à l'Académie*, on se demande s'il y eût tant de soldats académiciens. M. de la Jonquière s'est livré avec goût et talent à cette recherche. La *plume et l'épée, deux puissances qui se partagent l'honneur de conduire à travers les âges la marche de l'humanité* (l'auteur, préface, p. 1). Certes, l'idée rencontrant des barrières tend à les renverser par la force et si les grands capitaines : César, Napoléon ont parlé et écrit avec éloquence, martelant par des expressions incomparables leurs volontés, ne serait-il pas singulier de les considérer comme des académiciens, esprits pondérés, nuancés, merveilleusement habiles à voir et traduire la synthèse et le détail des impressions et des sentiments. On pressent que les soldats académiciens ont dû être plutôt des militaires d'occasion et de début que de véritables hommes de guerre. La lecture, aussi instructive qu'intéressante du livre de M. de la Jonquière, confirme ce sentiment.

Philippe Habert d'abord attaché à l'administration de la guerre puis commissaire d'artillerie, tué prématurément par une explosion à l'attaque du prieuré d'Aimeries-sur-Sambre, un peu en amont de Maubeuge, avait fait partie des premiers fervents de la réunion tenue chez Conrart et constituée, à dater du 20 mars 1634, en Académie française. Si Philippe Habert était un poète d'avenir dont M. de la Jonquière cite les œuvres de début, il est difficile de pen-

(1) Par M. C. de la Jonquière, capitaine breveté d'état major. Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Digitized by Google

ser que le commissaire d'artillerie fût jamais devenu un commandant d'armée. Racan et Boissat, membres, eux aussi, de l'Académie naissante, s'ils ont plus marqué dans les lettres que leur confrère Habert, ont servi honorablement pendant peu d'années. Si le judicieux et sage Mézeray à été, dans l'artillerie, capitaine-pointeur, son passage dans l'armée a été des plus momentanés. Georges de Scudery, d'une bravoure éclatante et qui mérita de Turenne ce bel éloge : « Je donnerais volontiers tout ce que j'ay pour la retraite que fit M. de Scudery au pas de Suze », abandonna le service au bout de peu d'années. Les deux Coislin, Armand et Pierre, le duc de Saint-Aignan, Bussy-Rabutin, Dangeau, s'ils ont égalé et surpassé même Scudery en bravoure, n'ont pas beaucoup plus que lui consacré leur vie au service militaire. On les voit revenir aussitôt qu'ils le peuvent à la vie de la Cour et aux lettres.

Saint-Aulaire, après avoir porté les armes quelques années seulement, devient gouverneur de province. Le marquis de Mimeure, lui, après avoir pris part à de chaudes journées : l'expédition d'Alger sous les ordres de Duquesne (1643), le siège de Vieux-Brisach (1703), Ramillies, Oudenarde, Malplaquet, est nommé lieutenant-général (1718).

Le duc de la Force ne parut à la guerre, à la tête de son régiment, qu'en 1696 et et 1697. Nous arrivons à la série des vrais hommes de guerre, les maréchaux de Villars, d'Estrées, de Richelieu, de Belle-Isle, de Beauveau et de Duras. « Personnages de natures, de destinées bien diverses qui, par un curieux rapprochement, se trouvent ainsi, dans une période de soixante ans, investis des mêmes dignités militaires et réunis dans la même assemblée littéraire. »

La tendance d'admettre à l'Académie nombre de personnages recommandés par leur haute situation plus que par leurs titres littéraires s'accentua encore davantage sous le règne de Louis XV. De 1721 à 1745, M. de la Jonquière cite huit académiciens qui, à des titres divers, appartenaient à l'armée. A dater de 1745, la situation se modifie, le parti encyclopédique imprime une nouvelle tendance aux élections, mais nous trouvons encore Claude de Thiard, comte de Bissy, ayant rang de mestre de camp de cavalerie ; le comte de Clermont (Louis de Bourbon-Condé), lieutenant général, arrière-petit-fils du vainqueur de Rocroy.

Digitized by Google

La Condamine ne fit que traverser l'armée, se voua à la science et se rendit célèbre par son voyage à l'Équateur dont le récit, agréable et fort intéressant, devint son principal titre académique. Le marquis de Chastellux fut colonel pendant presque toute la guerre de Sept ans. Saint-Lambert, le comte de Tressan, Boufflers furent : l'un capitaine, l'autre gouverneur de Toul, le troisième enseigne des gardes du corps de Stanislas. Les dernières années de la Monarchie offrent une augmentation considérable dans le nombre des militaires admis à l'Académie. De 1783 à 1789, sept membres sur un total de seize élus ont porté les armes. De ce nombre se trouve Florian, élève de l'École d'artillerie de Bapaume, puis lieutenant dans le régiment de Dragons-Penthièvre. Nous arrivons, à la fin du XVIIIe siècle, aux vrais hommes de lettres : Bernardin de Saint-Pierre, Joseph Chénier, Parny qui, officiers dans leur jeunesse plutôt par occasion que par vocation, ne dépassèrent pas les premiers grades. Notre siècle compte comme académiciens ayant appartenu à l'armée : Daru, sous-lieutenant d'artillerie qui, fatigué d'attendre une lieutenance, entra dans l'administration militaire ; elle en fit un secrétaire général au Département de la guerre et un intendant de la grande armée. Administrateur, d'une puissance de travail extraordinaire, il trouvait encore des loisirs pour se consacrer aux lettres.

Destutt de Tracy devint maréchal de camp sous le ministère de Narbonne. Arrêté par ordre de Robespierre, il ne fut rendu à la liberté qu'en 1794 et, depuis, se voua à la culture des lettres.

Pineux-Duval, engagé volontaire en 1792, quitta l'armée pour cause de mauvaise santé, après s'être battu à Jemmapes. Jouy, pseudonyme de Victor-Joseph Etienne, après des péripéties aussi diverses que dramatiques, devint chef d'état-major de l'armée de Paris, commandée par Menou. Bonald fit dans l'armée une si courte apparition que M. de la Jonquière ne cite cet incident que comme mémoire.

Lally-Tollendal, célèbre par la courageuse piété qu'il apporta à poursuivre la réhabilitation de son père, avait obtenu, grâce à la protection de la reine Marie-Antoinette, un brevet de colonel. Le duc de Levis servit dans l'armée des Émigrés, fit partie de l'expédition de Quiberon et n'échappa au désastre que grâce au dévouement

Digitized by Google

de ses soldats. Le duc de Richelieu commanda un des six corps d'Émigrés jusqu'au licenciement de l'armée.

Chateaubriand, Lamartine n'ont fait que passer dans les rangs de l'armée qui conserve le droit de les inscrire sur son livre d'or. Alfred de Vigny, mousquetaire à seize ans, capitaine d'infanterie au 55e, en 1823, se fit réformer en 1827. Droz servit trois ans à l'armée du Rhin, quitta l'armée en 1796. Le duc de Montmorency fut maréchal de camp en 1814. Philippe-Paul de Ségur, engagé volontaire dans les hussards du Premier Consul en 1800, était général de brigade en 1812 prenait part à la campagne de Russie dont il raconta magnifiquement l'histoire, sous le titre de *Napoléon et la grande armée en* 1812, son principal titre de notoriété littéraire. Viennet, le comte de Salvandy, Dupaty, le duc de Noailles terminent la liste des soldats académiciens. M. de la Jonquière s'arrête aux contemporains. Le lieutenant général, duc d'Aumale, élu en 1871, méritera, lui aussi, d'être revendiqué par l'armée, le jeune et brillant colonel du 1er léger, l'audacieux général qui s'empara de la smala d'Abd el-Kader, détermina sa soumission, prépara la pacification d'Algérie dont il fut trop peu de temps le remarquable gouverneur-général, le commandant en chef du 7e corps d'armée de Besançon, réorganisateur de notre défense de l'Est, fera, ce nous semble, belle figure dans la galerie de l'*Armée à l'Académie française*. Nous avons voulu seulement aujourd'hui indiquer à nos confrères les titres militaires de ces nombreux académiciens qui, de très loin ou de plus près, ont appartenu à l'armée, mais ils auraient une idée très incomplète du livre de M. de la Jonquière s'ils se figuraient qu'il se limite à une énumération d'états de service; à l'occasion de ces soldats devenus académiciens, l'auteur trace de chacun des portraits littéraires et pour eux et par eux il reconstitue des pages de l'histoire de l'Académie française des plus intéressantes. Nous reviendrons sur cet autre caractère de l'étude de M. de la Jonquière, toute remplie de détails. Ce sera un autre compte rendu envisagé à un autre point de vue.

GABRIEL DESCLOSIÈRES.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE ET DE L'ÉTRANGER

INSTITUT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU BRÉSIL

TOME CINQUANTE-CINQUIÈME, ANNÉE 1892

MESSIEURS,

L'*Institut historique et géographique du Brésil*, avec lequel, vous savez, nous avons un échange régulier, nous a fait parvenir sa *Revue* de 1892, qui contient les travaux de 1891. — A la simple lecture de cette publication, une remarque générale s'impose : c'est que, depuis le changement de gouvernement, l'esprit de cette *Revue*, à l'inverse de ce qui passe dans certaine république, semble être devenu plus religieux. En effet, dans ce volume nous trouvons d'abord l'itinéraire des visites pastorales, faites dans son vaste diocèse par l'évêque de Pernambouc de 1833 à 1840. Ce compte rendu, long de 200 pages, ne manque pas, on le devine, d'une certaine monotonie; et j'imagine que, si l'*Institut* l'a publié, c'est qu'il y voyait un intérêt, sinon pour l'histoire, du moins pour la géographie de contrées pour ainsi dire perdues dans l'intérieur des terres, et sur lesquelles il tenait à vulgariser plusieurs notions géographiques et administratives. Mais, n'est-il pas un peu surprenant que ce long récit de cérémonies paroissiales paraisse juste après la chute du gouvernement impérial ?

Un peu plus loin est reproduit *in extenso* un des plus beaux sermons du P. Joseph Anchiéta, ce prédicateur infatigable du XVIe siècle, chez qui l'éloquence fut toujours au service d'un patriotisme ar-

Digitized by Google

dent et d'un zèle religieux à toute épreuve. C'est le discours que ce missionnaire prononça en 1568, à propos de la conversion de saint Paul, à San Paulo ; je ne sais pas si le miracle du chemin de Damas fut jamais plus abondamment développé ni plus vivement exprimé. Ces textes sont fort rares ; à peine si l'on trouve, dans nos principales bibliothèques, les œuvres du P. Vieira; l'*Institut* a donc été bien inspiré en publiant ce beau sermon d'Anchiéta. Espérons que quelques sermons de Nobrega nous parviendrons par la même voie.

Cette part faite, et largement faite, aux publications religieuses, le volume de 1892 renferme d'autres articles qui ne sont certes pas dénués d'intérêt ; quand ce ne serait que le rapport sur les travaux de l'exploration, faite de février à juin 1889, de Uberaba à Cuíabá, pour établir entre ces deux points une ligne télégraphique ; quand ce ne serait, surtout, que la *Relation des usages et coutumes des Tupinambàs*, au milieu du XVIe siècle, traduite de l'allemand en portugais par Tristan Alencar Araripe, et où nous remarquons parmi quelques détails un peu puérils, comme on doit en attendre de cette époque de naïveté primitive, des indications curieuses sur la conformation physique de ces hommes, celle de leurs habitations sur leur manière de vivre, de se nourrir, de s'armer et de se gouverner ; sur leurs croyances, sur la flore et la faune du pays, sur ses productions, notamment le coton.

La biographie de Diogo Antonio Feijo termine ce numéro de la *Revue* d'une façon fort heureuse ; car ce ne fut pas un homme ordinaire que cet enfant, né le 9 août 1784, au fond d'une province reculée, évangélisée et civilisée précisément par le P. Anchiéta, dont je vous parlais tout à l'heure ; ce nouveau né n'eut pas le bonheur de connaître son père ni même sa mère ; élevé par la charité, à San-Paulo, il fit de rapides et brillantes études, entra dans les ordres, devint professeur, député et ministre et laissa un nom d'une grande notoriété dans son pays et dans l'histoire. Si la fin de sa vie fut attristée par la maladie et le délaissement, il trouva, dans la munificence de l'empereur Dom Pedro II, une juste compensation, qui fait autant d'honneur au bienfaiteur qu'à l'obligé.

L'étude sur la ville de Matto-Grosso (ancienne Villa-Bella), faite à propos de la mort accidentelle de M. Adrien Taunay né en France

Digitized by Google

et fils du baron de Taunay, membre de l'Institut, a été inspirée par un sentiment pieux, et l'*Institut historique du Brésil*, en la publiant fait acte de patriotisme, car il ajoute de nouvelles et précieuses pages aux rares documents concernant cette contrée lointaine, si digne cependant de fixer l'attention des historiens, des géographes, et des naturalistes. On ne saurait trop déplorer les vicissitudes que le temps infligea aux principaux centres de la province : puissants, riches et heureux aux temps de la puissance portugaise, ils ont subi le contre-coup de la décadence de la mère patrie, et, pour peu que continue l'œuvre de destruction, ce sera le cas de leur appliquer les tristes paroles du poète : *etiam periere ruinæ!* A ce récit se mêle un esprit de juste critique à l'égard des écrivains cités, et, après des détours quelque peu longs, on apprend qu'une sorte de Saint-Barthélemy extermina, en 1834, la plupart des Portugais résidant en ce pays, et que l'année suivante, 1835, le gouvernement fut transporté de Matto-Grosso à Cuyabá; alors on fait connaissance avec cette nouvelle ville; les rues, les maisons, les églises sont tour à tour décrites, et l'on ne tarde pas à comprendre pourquoi et comment l'élément portugais alla se raréfiant dans cette province du Brésil.

L'Institut historique de Rio-de-Janeiro ne s'est pas borné, cette année, à nous envoyer sa *Revue*, il nous a encore fait parvenir un long poème, intitulé *Colombo*, dû à la féconde imagination de M. Manoel de Araujo Porto-Alegre, qui se montra pendant sa longue carrière à la fois artiste et poète. — Le poète seul doit ici nous occuper. — D'un voyage qu'il fit en Italie il rapporta, outre une description de *Tivoli*, comprise dans ses *Soupirs poétiques*, la *Voix de la nature* et les *Environs de Naples* ; plus tard, il publia les *Brésiliennes*, et *Colombo*, qui sont ses deux œuvres maîtresses.

Apropos du centenaire de la découverte de l'Amérique, l'*Institut Brésilien* avait résolu, dans ses séances du 17 juillet et du 28 août 1891, de célébrer solennellement, le 12 octobre 1892, ce fait mémorable ; et, pour réhausser l'éclat de cette commémoration, on vota la réimpression, aux frais de l'Académie, du poème de M. Porto-Alegre. C'est cette nouvelle édition qui nous fut envoyée.

Je viens de qualifier de féconde l'imagination de l'auteur, je crains de n'avoir pas dit assez ; car le poème se compose de quarante

Digitized by Google

chants de cinq cents vers chacun environ. Quelle que soit l'importance du fait historique célébré par le poète, quelque mérite qu'on suppose au hardi navigateur, et de quelques péripéties qu'on agrémente l'action, sans parler des épisodes, des discours et des prosopopées, on est forcé de reconnaître au poème de *Colombo* des longueurs : souvent, très souvent, l'intérêt languit; les développements gagneraient à être resserrés.

L'auteur a une telle facilité, il possède des connaissances si étendues et si variées, qu'il se laisse entraîner au delà du but, qu'il tombe dans la redondance et dans des accumulations, dont celles d'Ovide ne peuvent pas même donner l'idée.

Mais est-ce à dire que *Colombo* soit sans mérite? Il y aurait injustice à le croire. Transporté par ses sentiments poétiques, enthousiasmé par les merveilleuses scènes de la nature brésilienne, le poète a donné un libre cours à son exhaltation, et son œuvre révèle un génie inventif peu commun ainsi qu'un don d'exposition fort appréciable. Le lecteur rencontre une foule de descriptions d'une grande beauté, de saisissantes évocations, faites avec une vivacité intense de sentiments et une remarquable énergie d'expressions : seulement tant d'éclat fatigue, surtout quand il dure trop. L'œil se ferme devant une lumière trop vive et trop constante; l'esprit également s'assoupit à la suite de spectacles si brillants et si indéfiniment prolongés.

Rendons cependant hommage à la luxuriante fécondité du poète, et remercions l'*Institut historique et géographique* du Brésil de nous faire si fidèlement participer à tous ses travaux et à toutes ses sollicitudes.

A. LOISEAU.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE BÉZIERS

TOME XVI, 1893

Dans la première livraison de ce Bulletin sont publiées plusieurs pièces inédites d'un poète local, Bourguet, appartenant à une famille qui compte, parmi ses membres, une suite ininterrompue de six médecins.

Le premier exerçait la chirurgie à Béziers au commencement du XVIIIe siècle.

Les deux professions de barbier et de chirurgien, jadis assimilées, confondues en une seule corporation par lettres-patentes du roi en 1613, furent séparées définitivement par une déclaration royale en 1743 et le premier des Bourguet fut nommé, en 1748, greffier de la Communauté des maîtres chirurgiens de Béziers.

Parmi les autres se trouve un Roche-Toussaint Bourguet, chirurgien de 1re classe, né à Béziers en 1764, mort en 1835.

Ce chirurgien était en même temps un chansonnier.

Il a composé :

Las Justos de Béziès en 1810, poème burlesque en trois chants.

Lou Siège de Béziès en 1815, composé en 1820 (près de sept cents vers).

Un poème en quartorze chants sur Napoléon.

Une pièce de théâtre, *La Soirée du 18 juin 1816*, qui a pour but de célébrer le premier anniversaire de la Restauration (par M. Bourguet, chirurgien-major de la garde-nationale).

La plupart des œuvres de Bourguet sont écrites en languedocéen de Béziers et de Montpellier, patois biterroi et montpelliérain.

Sa poésie était en général très joviale, assaisonnée de gros sel. C'était une muse au gros rire, aimant à rimer des *poulissonnados* en carnaval.

Digitized by Google

En 1835, il composa une chanson sur le choléra et l'on prétend que, pour remonter le moral de ses compatriotes, il dansa lui-même sa chanson. Quelques heures plus tard, il fut atteint et mourut, et l'on dit du chansonnier : le choléra s'est vengé de l'homme qui se moquait de lui.

Les deux poèmes, *Las Justos de Béziès* (les joutes de Béziers), et *Lou Siège de Béziers* étant en patois, il m'est impossible d'apprécier leur mérite littéraire. J'éprouve seulement quelque doute sur l'authenticité du dit patois et sur la respectueuse fidélité de l'écrivain, en lisant des vers comme ceux-ci :

Lou quinzième d'agoust, davant touto la vilo
Davant milo badauds, renjats toutes en filo,
Tout prep d'un batèu Nerd, ounte èro un general,
Lous juges del palais, lou corps municipal,
De la gardo d'ounou la bruyanto musico.

Voici toutefois le jugement qu'en porte l'auteur de la notice :

« Ce poème est plein de couleur locale et de pittoresques descriptions; le vers en est facile et harmonieux, la langue riche, souple et bien biterroise, malgré quelques emprunts au français. »

Le siège de Béziers est un épisode de 1815. Le 28 juin de cette année, douze jours après Waterloo, les royalistes arborent le drapeau blanc sur l'hôtel de ville à Béziers.

Un bataillon impérial est envoyé de Narbonne pour rétablir à Béziers la cocarde et le drapeau tricolores.

La garnison royaliste fait bonne contenance, les remparts sont hérissés de canons, dont la plupart n'étaient que des poutres de bois d'un fort diamètre; on parlemente, on signe un armistice, des nouvelles définitives arrivent de Paris.

Les habitants de Béziers en furent quittes, non par des chansons, mais par de nouveaux impôts.

AUGUSTE MOIREAU.

Digitized by Google

ACADÉMIE D'HIPPONE ET DE CONSTANTINE

Les notices de l'Académie d'Hippone et de la Société archéologique de Constantine pour 1892 et premier semestre de 1893 sont, comme d'habitude, remarquablement riches en découvertes d'inscriptions antiques, de monuments et d'objets d'art ou de commerce datant, en général, des premiers siècles de notre ère. Les documents historiques sur cette époque sont assez rares et assez dénués d'autorité pour que les collections épigraphiques et les savantes discussions des sociétés de Bone et de Constantine soient d'un très grand prix pour la connaissance de l'histoire de l'Empire.

Aujourd'hui nous aurons à signaler les commentaires de l'abbé Delattre sur les découvertes qu'il poursuit avec persévérance dans les ruines de Carthage et sur le territoire de sa paroisse de Saint-Louis; ceux de MM. Bernelle et Poulle sur l'exhumation de la ville de Thibilis, sur les restes de l'église de cette cité, sur l'inscription funéraire d'un de ces citoyens, contenant l'indication des degrès qui marquent la carrière d'un fonctionnaire public jusqu'au consulat.

Grâce à l'insouciance et aux habitudes de vie des populations qui ont habité l'Algérie et la Tunisie depuis treize siècles, le sol de ces contrées a gardé à peu près intact tout ce qui avait échappé aux ravages des guerres arabes, aux pillages ou aux persécutions des Vandales, aux luttes catholiques avec les Ariens ou les Donatistes. Quelque importantes que puissent être les découvertes archéologiques faites dans nos pays d'Europe, rien n'approche de la richesse que recèle, en ce genre, le sol de l'Afrique du nord, et, plus spécialement, celui des contrées de l'est où la domination romaine a commencé plustôt et duré plus longtemps.

Décembre 1893. Colonel FABRE DE NAVACELLE.

Digitized by Google

NOTE ADDITIONNELLE AU RAPPORT DU COLONEL F. DE NAVACELLE

Quant aux collections des deux revues qui portent le nom d'*Écho de l'Armée* et d'*Europe militaire*, elles se recommandent, en dehors des nouvelles courantes, par les travaux d'auteurs consciencieux et compétents sur les questions d'organisation, d'armement et d'histoire militaires.

RAPPORTS DIVERS

Smithsonian Institution. — Bureau of Ethnology. — Ninth annual Report.

L'Institut Smithsonien nous a envoyé le neuvième rapport du Bureau d'ethnologie (Washington, État-Unis), présenté par le directeur, J.-W. Powell.

Ce beau volume de 600 pages, orné de huit planches et de plus de 400 gravures, est sorti des presses du gouvernement fédéral (Washington) en 1892, et se rapporte aux travaux du Bureau d'ethnologie durant l'année fiscale 1887-1888.

Le texte se divise en trois parties :

1° Le rapport du directeur sur les travaux de l'année;

2° Une étude d'une grande étendue sur les résultats ethnologiques d'une expédition polaire internationale à Point-Barrow, Alaska. 1881-1883 (plus de 400 pages).

3° Une autre étude d'un développement assez important (plus de 150 pages) sur les *medicine-men* ou sorciers-médecins chez les Indiens Apaches.

Le rapport de M. Powell sur les travaux de l'année du Bureau d'ethnologie énumère les diverses missions confiées par le Bureau et qui ont eu, presque exclusivement, pour objet l'étude des Indiens

Digitized by Google

du sud-ouest des États-Unis. Les travaux de ces missions ont porté en général sur l'archéologie, la linguistique, la pictographie.

M. Powell a exploré lui-même le pays arrosé par le Chama et par le Jemez, tributaires du Rio-Grande.

Dans les temps préhistoriques et dans les premiers temps historiques, le pays était habité par des tribus de la race Tañoan, vivant dans des villages ou pueblos bâtis en pierres volcaniques tendres que fournissent en abondance les *cliffs* ou escarpements des ravins. La région est couverte des débris de ces demeures comme des ruines des excavations faites dans les cliffs. L'exploration a recueilli de nombreux objets en pierre et argile.

Une étude particulière a été faite du pueblo des Sia (8 milles au sud du Jemez) encore habité. Les Sia ont conservé depuis des siècles, en dépit des efforts des missionnaires chrétiens, leur ancienne religion. Ils ont des chambres de culte avec les autels de bois chargés d'idoles; les murs sont couverts d'emblèmes mythologiques d'une grande délicatesse et d'une véritable beauté, assure le lieutenant de M. Powell. Ces Indiens ont une variété encore plus complète de fétiches que les Zuñi; surtout de fétiches en pierre à tête humaine. Dans une cellule secrète et mystérieuse, ils conservent une curieuse collection de masques en pierre.

Autour du village sont dispersés dans la campagne des autels gardés par des animaux en pierre grossièrement sculptée, d'une taille colossale. Les Sia nourrissent pour leurs cérémonies religieuse des serpents devant lesquels dansent les prêtres affiliés à un ordre spécial, le *shake order*, ordre du serpent.

Plus de cinquante villages ou pueblos ont été explorés dans la vallée du Jemez (Nouveau-Mexique). Les objets ramassés dans cette visite, surtout des spécimens de l'art céramique précolumbien, ont été enrichir les collections du Muséum national à Washington.

D'autres pueblos ont été étudiés dans l'Arizona, chez les Indiens Tusayan, puis les ruines de Chaco. Il a pu être constaté que les premiers explorateurs avaient un peu exagéré l'enthousiasme que leur avait inspiré l'art de construire déployé dans ces ruines d'anciennes demeures communes, dont chacune, on le sait, contenait plusieurs centaines de chambres.

Digitized by Google

Des missions furent encore envoyées par le Bureau chez les Cherokees, (Territoire indien), chez les Ojibwa du Wisconsin (ces derniers sont remarquables par leur habileté pictographique appliquée aux usages courants de la vie); chez les Micmac et les Abnaki du Maine.

Les études ont porté encore sur les idiomes des tribus indiennes du Pacifique (Sahaptinian, Salishan, Chemakuman, Chinookan), et sur ceux des tribus de la Louisiane, du Texas et du Mexique, etc.

Les principales publications de l'année ont eu pour sujets : les *Mounds*, dans le nord des États-Unis; les Cherokees, les Navajos, les Séminoles; de nombreux bulletins bibliographiques, etc.

L'étude sur les résultats ethnologiques de l'expédition à Point-Barrow (Alaska) a pour auteur M. John Murdoch. Cette expédition fut organisée, en 1881, par le Service des signaux de l'armée, en vue de coopérer à l'œuvre d'observation circumpolaire proposée par une conférence polaire internationale.

Placée sous le commandement du lieutenant Ray, elle séjourna à Point-Barrow du 8 septembre 1881 au 28 août 1883, puis rentra à San-Francisco.

L'objet principal de l'expédition était météorologique et physique (observations sur le magnétisme terrestre). Mais les mœurs des Esquimaux, habitants du pays, furent observées avec soin, les relations les plus amicales ayant été établies dès le début entre ces indigènes et les membres de l'expédition. La tâche de résumer les observations et de classer les collections fut confiée au naturaliste de la troupe.

M. John Bourke, auteur de l'étude sur les *medicine-men* chez les Apaches, constate que, depuis plus de deux cent-cinquante ans que les blancs et les Indiens sont en contact dans l'Amérique du Nord, les premiers n'ont guère avancé dans l'étude du caractère des seconds, et il attribue ce fait à la persistance à travers les âges chez les tribus indiennes d'une influence hostile à l'absorption rapide de nouvelles idées et à l'adoption de nouvelles coutumes.

Cette influence est celle du *medicine-man*, de l'homme ou de la femme qui, possédant le secret de l'art de guérir, se fait écouter plus que tout autre, plus même que les chefs politiques, par la masse des indigènes.

Digitized by Google

Les *medicine-men* sont tout-puissants chez les Ojibwa, chez les Sioux, les Apaches, les Navajo, les Zuñi. M. John Bourke a vécu dans l'intimité de ces *medicine-men* pendant une vingtaine d'années et son étude est le fruit de longues et patientes observations pendant cette période si étendue de sa vie.

Dans tout le cours du volume, les illustrations sont très soignées, vraiment artistiques. De telles publications font grand honneur à l'Institut smithsonien qui n'hésite pas à présenter au public sous un aspect aussi luxueux les résultats de ses travaux.

AUGUSTE MOIREAU [1].

(1) Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs que ce rapport peut intéresser l'étude du bel ouvrage de notre confrère, M. MOIREAU, sur les États-Unis de l'Amérique du Nord. (Hachette, éditeur.)

Digitized by Google

COMMUNICATION RELATIVE

AU TEXTE DES MÉMOIRES DE M. DE TALLEYRAND

J'ai eu l'honneur, en 1891, de donner à la Société des Études historiques mon opinion sur la valeur des premiers volumes des Mémoires de Talleyrand, tels qu'ils étaient sortis de l'impression officielle. Depuis lors, le texte a été versé à la Bibliothèque nationale où tout le monde peut l'examiner (Fonds français, Nouv. acq. 6360 à 6363). C'est ce que j'ai fait.

Le texte, que l'on appelle authentique, est une copie en quatre volumes in-folio, copie faite toute entière de la main de M. de Bacourt, d'une écriture longue, placide et pâle. Il s'y trouve, à la page 312 *bis* du 1er volume, *un seul feuillet* de la main de M. de Talleyrand sur format in-4°, et qui est là comme pour attester que c'est bien sur des feuillets semblables que la copie a été faite. Sur le dos de chaque volume et dans une basane fauve sont gravés, en caractères très apparents, ces mots : *Manuscrits de M. de Talleyrand.* Ce titre séduisant n'est pas du tout justifié par le contenu qui n'est, comme je l'ai dit, que la copie de M. de Bacourt. L'examen attentif de cette copie donne lieu aux observations suivantes.

I

Le morceau sur le duc de Choiseul, qui est le premier de tous, a été imprimé le dernier, malgré une note de M. de Bacourt qui n'a point été reproduite. Cette note intéressante, qui déclarait que le fragment en question se trouvait « convenablement placé avant les Mé-

Digitized by Google

moires », avertit le lecteur que M. de Talleyrand s'était récrié sur les inexactitudes de l'historien Lacretelle en ce qui concerne le ministère Choiseul. Mme de Rémusat invita le prince à relever ces inexactitudes. Le prince y consentit. Il écrivit le morceau sur *le duc de Choiseul* en 1811 et il le compléta en 1816. L'ayant lu à ses amis, il fut vivement engagé par eux à écrire ses Mémoires. Il déféra à ce désir, comme il le dit, dans sa lettre de rétractation à Grégoire XVI, où il informa le Saint Père qu'il expliquerait à la postérité, dans *des Mémoires achevés depuis longtemps*, sa conduite pendant toute la tourmente révolutionnaire.

La note initiale de M. de Bacourt, qu'on trouvera à la fin de cette étude, nous avertit que les Mémoires ne contenaient pas les révélations curieuses que la postérité devait y chercher. Si cela est vrai — et cela est, — le lecteur est amené à se demander pourquoi il y a eu tant de précautions prises pour différer la publication des Mémoires et pour en empêcher la divulgation : précautions du testament du prince en 1836, précautions du codicille de 1838, précautions du testament de la duchesse de Talleyrand en 1862 et du testament de M. de Bacourt en 1865. Il se demande encore, puisqu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans ces Mémoires, pourquoi le prince a imposé un délai de trente ans pour la publication, délai augmenté par M. de Bacourt et par l'un des exécuteurs testamentaires, M. Andral? En effet, pourquoi y aurait-il eu un délai de cinquante-trois années, si le prince « n'avait jamais donné à ce travail l'importance que ses contemporains y ont attachée? » Le lecteur se demande enfin pourquoi la note initiale de M. de Bacourt n'a pas été publiée et pourquoi l'ordre de la copie n'a point été respecté intégralement, attendu que M. de Bacourt, dont on nous a vanté les scrupules et le zèle religieux en matière historique, avait, à cet égard, des raisons particulières, ayant reçu du prince et de la duchesse de Talleyrand les instructions les plus précises, les plus rigoureuses.

II

Quoique la duchesse de Dino et M. de Bacourt l'aient attesté for-

Digitized by Google

mellement, déclarant que la copie de M. de Bacourt était « la seule copie originale, authentique, complète et fidèle des Mémoires » du prince, cette copie est incomplète. Ainsi de nombreuses notes explicatives, placées au bas des pages, sont restées en blanc, et la copie du tome IV (tome V dans l'impression), s'arrête au milieu d'une lettre de M. de Talleyrand au comte de Rigny, le 23 avril 1834. Les éditeurs ont eu la loyauté de nous avertir qu'il a fallu compléter l'ouvrage avec des pièces officielles, depuis la page 386 jusqu'à la page 512.

Ainsi cette copie, qu'on disait complète, est réellement incomplète, et elle n'a d'autre authenticité, pour les trois premiers volumes seulement, que l'attestation de Mme de Dino et de M. de Bacourt. Celle de M. de Bacourt, si honorable qu'elle soit, n'a en réalité d'autre valeur que l'attestation d'un copiste certifiant lui-même sa propre copie.

III

A la suite de l'*Appendice* du tome III des Mémoires imprimés, où M. de Talleyrand essayait vainement de se justifier de toute participation à l'enlèvement d'Ettenheim et à ses conséquences si tragiques, figurait un travail considérable de M. de Bacourt (vol. III de la copie, p. 226 à 257), où celui-ci s'efforçait, en 47 pages, de compléter les justifications du prince. J'ai analysé, dans *le Monde* du 5 décembre 1892, ce morceau curieux qui, lui non plus, n'a pas été publié et qui contenait entre autres une lettre de M. de Talleyrand à Fouché en date du 12 mars 1804. Cette lettre, dont l'authenticité n'est pas douteuse et qui avait été achetée, par l'abbé Dassance à la vente des papiers de Fouché, était, de la part du prince une singulière tentative d'*alibi*. Celui-ci écrivait à Fouché — trois jours avant l'enlèvement du duc d'Enghien — qu'il ne savait pas positivement ce qu'on voulait faire contre les émigrés sur le Rhin. *On* lui demandait une lettre pour Carlsruhe, ce qui l'étonnait, car trois ou quatre baronnes allemandes ne valaient pas la colère que l'*on* montrait. — Or, le 8 mars, M. de Talleyrand avait conseillé l'enlèvement du duc d'Enghien ; et le 10 mars, il avait essayé d'en justifier la nécessité par une nouvelle note et deux lettres officiel-

Digitized by Google

les. Dans la lettre à Fouché, M. de Talleyrand se plaignait que le premier Consul eût autour de lui des révolutionnaires restés révolutionnaires et priait Fouché, qui avait été révolutionnaire, mais qui voulait à présent un gouvernement, d'user de toute son influence pour calmer la tête du premier Consul que l'*on* cherchait à agiter et à inquiéter.

Cette lettre était évidemment préparée entre compères. On y voit que, tout en sacrifiant au présent, Talleyrand et Fouché avaient peur de l'avenir. L'un voulait faire croire qu'il ignorait les desseins exacts du premier Consul contre le duc d'Enghien; l'autre voulait faire croire qu'il avait donné inutilement des conseils de modération. Or, l'attentat réussit et la lettre fut oubliée.

Mais cette lettre, qu'on n'a pas publiée non plus avec les Mémoires, vient de s'éclairer d'une façon singulière avec un document que j'ai tiré du volume de M. Pingaud sur *le comte d'Antraigues.* Un fonctionnaire du Consulat, — qu'on appelle l'*ami* dans les correspondances secrètes, qui a pris le pseudonyme de Vannelet, et sous lequel on a cru découvrir, non sans raisons, un personnage important jouissant de l'estime de Bonaparte et de sa confiance —, ce fonctionnaire était un des affidés de M. de Talleyrand et communiquait, dès 1802, à l'étranger, avec son assentiment ou sa tolérance, nos secrets diplomatiques. Ceci a été démontré par M. Albert Sorel, de la façon la plus péremptoire. Or, cet homme fit passer en Russie, le 19 avril 1804, presque un mois après l'exécution du duc d'Enghien, un rapport qui tendait à innocenter M. de Talleyrand et à charger le premier Consul et M. de Caulaincourt. J'ai étudié cette affaire en détail, dans *le Monde* du 6 février 1893, et je la résume ici en quelques mots. M. de Talleyrand faisait dire, dans le rapport secret, que le premier Consul lui avait remis une lettre toute faite pour l'électeur de Bade et qu'il avait eu soin, lui, ministre des relations extérieures, d'informer secrètement le duc d'Enghien du sort qui le menaçait; qu'il avait même écrit *une lettre superbe* au premier Consul pour sauver le duc d'Enghien, etc. Autant de mots, autant de faussetés. J'ai cité, dans mon livre, *le duc d'Enghien* et, dans une étude complémentaire lue ici-même, les documents qui rendent la complicité de M. de Talleyrand écrasante en cette affaire. Ce n'est pas

Digitized by Google

celui qui a osé reprocher à la cour de Russie, le 29 prairial an XII, « de porter le deuil d'un homme coupable, tombé sous le glaive des lois, pour avoir tramé des assassinats sous l'influence de l'Angleterre », ce n'est pas celui-là qui peut se justifier. Mais le rapport de son agent secret, confronté avec la lettre adressée à Fouché, est une preuve de plus de sa complicité et de sa duplicité. Dans l'une, il dit qu'il ne sait pas ce qui se passe; dans l'autre, il fait dire qu'il le sait et qu'il intervient auprès du duc; dans l'une, il se plaint que le premier Consul est mal entouré et qu'un ancien révolutionnaire comme Fouché peut seul agir sur lui; dans l'autre, il affirme que c'est lui qui a écrit directement au premier Consul. Ces deux lettres se démentent et c'est pour cela qu'il est regrettable que la lettre découverte par M. de Bacourt n'ait pas été publiée avec les *Mémoires*, auxquels elle était annexée.

IV

Enfin, un grand morceau inédit de Villemain, composé à la prière de M. de Bacourt et inséré dans la copie authentique à la suite de l'Appendice (vol. III, p. 257 à 273), n'a pas été publié, lui non plus. Dans ce morceau, remarquablement écrit, comme tout ce qui sort de sa plume, Villemain contestait certaines assertions de M. Thiers qui se trouvent dans le tome IX du *Consulat et de l'Empire*. Je viens de le donner à la *Nouvelle Revue* (n° du 15 Nov. 1894), où il occupe à lui seul, sans mes observations, une dizaine de pages. Je ne comprends pas qu'on l'ait supprimé du texte imprimé des Mémoires, car il était entièrement favorable à M. de Talleyrand, et il eût fallu être bien au courant de cette histoire pour le réfuter, immédiatement et mot à mot, comme j'ai essayé de le faire dans le recueil dont j'ai parlé.

V

Si on a pu compléter le dernier tome de la copie de M. de Bacourt avec les dépêches officielles et les lettres particulières de M. de Talleyrand, il est permis de se demander — puisque les dépêches et les

Digitized by Google

lettres formaient avec les Mémoires un même dépôt — comment celles-ci ont pu survivre et celles-là disparaître. Je parle de l'original. Malgré des articles pressants — j'en ai personnellement publié cinq ou six — il n'a pas encore été répondu à mes interrogations.

Puisqu'il ne reste plus que la copie de M. de Bacourt, voici les questions qui se posent et qui s'imposent. Quand l'original de M. de Talleyrand a-t-il disparu? — A-t-il été volé?... Quand et par qui?

— A-t-il été brûlé?... Quand, pourquoi et par qui? — A-t-il été perdu?... A quelle époque et dans quelles conditions?

Si l'on se reporte aux précautions ordonnées par le prince de Talleyrand, Mme de Dino et M. de Bacourt, on ne peut concevoir que cet original, c'est-à-dire les feuillets in-4° sur lequel M. de Talleyrand écrivait — et dont il reste un spécimen dans les Mémoires, — ces feuillets que Vitrolles, Mignet, Villemain et bien d'autres ont vus, on ne peut concevoir, dis-je, que ces documents originaux aient disparu, sans qu'on en ait rien su. Ils existaient à la mort de M. de Bacourt, puisque M. de Bacourt, qui les transcrivait, n'avait pas alors fini sa copie et recommandait lui-même aux exécuteurs testamentaires de veiller avec le plus grand soin sur eux, et puisque M. le duc de Broglie nous a dit lui-même : « On a pu remarquer avec quelle insistance, tant Mme la duchesse de Talleyrand que M. de Bacourt se sont attachés dans leur testament à constater *qu'ils étaient en pleine possession de tous les papiers du prince et que rien n'avait pu ni leur être soustrait ni leur échapper.* »

Que conclure en résumé?

Ceci :

Il appert de la copie déposée à la Bibliothèque nationale que les cinq volumes des Mémoires ont été imprimés d'après ce texte, et qu'ils ont ainsi fait connaître ce qui a dû être copié sur les textes de M. de Talleyrand ;

Mais qu'ils sont incomplets, parce qu'ils contiennent une lacune considérable de 1816 à 1830, lacune inexplicable, car c'est l'époque où M. de Talleyrand, congédié par Louis XVIII, avait tout loisir pour écrire comme tout loisir pour conspirer;

Qu'ils sont incomplets, parce que des morceaux vus ou entendus par des contemporains, ne s'y trouvent pas;

Digitized by Google

Qu'ils sont incomplets, parce que des notes auxquelles M. de Bacourt attachait une réelle importance, n'ont pas été reproduites;

Qu'ils sont incomplets, parce que le copiste n'a pas eu le temps de 1855 à 1865 (c'est-à-dire en dix ans) d'insérer au bas de nombreuses pages les textes indiqués par les renvois;

Qu'ils sont incomplets, parce que de l'aveu même des éditeurs, M. de Bacourt a supprimé lui-même plusieurs feuillets de sa copie, suppression qui a eu lieu, comme on peut le constater après la reliure de la copie;

Qu'ils sont incomplets, parce qu'ils s'arrêtent à la page 442 du tome quatrième et qu'il reste 62 pages blanches numérotées, dont il a fallu chercher ailleurs le texte pour 201 pages d'impression.

On se demande ensuite comment M. de Bacourt a pu, sur une copie inachevée, faire placer cette inscription extraordinaire : « *Manuscrits de M. de Talleyrand.* » On peut faire ici bien des hypothèses, sans arriver à trouver la clef d'un tel mystère.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout en reconnaissant que les Mémoires de M. de Talleyrand sont bien de lui — car, pour les connaisseurs et les érudits, nul n'a été capable de prendre sa griffe et d'imiter son style — c'est que la copie qui en reste n'est pas un document absolument certain. Malgré le soin des éditeurs qui ne sont responsables après tout que du texte, tel qu'ils l'ont reçu des exécuteurs testamentaires du prince, la copie incomplète de M. de Bacourt manquera toujours auprès des historiens de ce qu'il lui faudrait avant tout, c'est-à-dire du caractère incontestable de l'authenticité.

La disparition mystérieuse de l'original, c'est-à-dire *des Mémoires achevés depuis longtemps*, comme l'écrivait Talleyrand le 10 mars 1838, et qui ont existé, puisque M. de Bacourt reconnaît dans son testament avoir fait sa copie « d'après les manuscrits, copies et dictées » du prince, cette disparition inexpliquée est d'ailleurs faite pour augmenter et justifier leurs doutes et leurs appréhensions.

HENRI WELSCHINGER.

Digitized by Google

Note inédite de M. A. de Bacourt.

(Page 5 de la copie des Mémoires de M. de Talleyrand — Bibl. Nat. Fonds fr., Nouv. acq. — 6360).

« Nous plaçons, en tête des Mémoires de M. le prince de Talleyrand, le morceau sur M. le duc de Choiseul, quoiqu'à proprement dire il n'en fasse point partie. Mais il nous a paru que l'ordre chronologique indiquait cette place pour un ouvrage qui se rapporte à une époque précédant celle des Mémoires. D'ailleurs, c'est ce morceau qui a suggéré à M. de Talleyrand l'idée d'écrire des Mémoires, et, à ce titre encore, il se trouvera convenablement placé avant ceux-ci. Lorsqu'en 1811 M. Lacretelle publiait l'*Histoire de France au* XVIII*e siècle*, M. de Talleyrand, à la lecture de ce livre, se récria sur les inexactitudes qu'il contenait au sujet du duc de Choiseul. Mme de Rémusat, qu'il voyait beaucoup alors, l'engagea à relever ces inexactitudes et plaça même dans sa voiture, au moment où il partait pour les eaux de Bourbon-l'Archambault, le volume qu'il s'agissait de réfuter. C'est pendant son séjour aux eaux, dans l'été de 1811, que M. de Talleyrand a écrit en partie l'esquisse sur le duc de Choiseul Il l'a complétée plus tard, en 1816, et ses amis, après en avoir entendu la lecture, le pressèrent d'écrire des Mémoires. Il résista d'abord à cet encouragement, et, s'il y céda ensuite, c'était plutôt pour employer quelques heures de son temps qu'avec l'idée d'écrire des Mémoires historiques. Le fait est qu'il n'a jamais donné à ce travail l'importance que ses contemporains y ont attachée, et il est probable que la postérité qui le lira n'y rencontrera pas les révélations curieuses qu'elle ira y chercher. »

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Lectures historiques, par M. Albert Sorel, membre de l'Académie française. Plon, éditeur, 1894.

M. Albert Sorel, récemment élu membre de l'Académie française, a publié, au commencement de cette année, sous le titre de *Lectures historiques*, douze études d'histoire contemporaine, huit se rapportent à la période de la Révolution et du premier Empire : *Un Partisan, Un Émigré, Mémoires de Soldats, Le Drame de Vincennes, Talleyrand et ses Mémoires, Une Agence d'espionnage sous le Consulat, Le Consulat et Stendhal, Napoléon et Alexandre.* Deux traitent de la révocation de l'édit de Nantes et de Bossuet, historien de la Réforme. Deux autres parlent de M. Thouvenel et de la question romaine et des précurseurs de l'alliance russe. La manière de penser et d'écrire de M. Albert Sorel répond au vœu de La Bruyère : « Le livre qui fait réfléchir est de main d'ouvrier ». En quelques pages pleines de faits et de lumineux aperçus, l'historien fixe toute une époque, trace des caractères, porte des jugements. *Le Partisan* est Louis de Frotté, chef de l'insurrection dans la Basse-Normandie, pendant la période révolutionnaire. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'ouvrage considérable de notre savant et patient confrère, M. le sénateur de la Sicotière, publié en 1880 (Plon, éditeur), sous le titre *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, 3 volumes. M. Sorel, après avoir rendu à l'œuvre de M. de la Sicotière qu'il répute à bon droit « d'une valeur inestimable », fixe, dans une note d'une ferme précision, le jugement que l'historien doit porter sur la chouannerie

Digitized by Google

et la différence qu'il importe de faire entre les blancs et les bleus. Malgré les excès commis par les révolutionnaires, dans cette guerre, au nom de la patrie et au nom de l'État, la République reste l'État même et la patrie; quels que soient les nobles motifs invoqués par les chefs des chouans, ils restent les meneurs d'une faction alliée à l'étranger. Ce jugement une fois porté et il domine la vie de Frotté, M. Sorel met en relief les beautés de son caractère, la vaillance de sa nature, raconte sa vie de luttes et d'aventures, son dévouement méritoire à la Monarchie qui avait persécuté ses ancêtres protestants, sa fin tragique assez semblable à celle du duc d'Enghien. M. Sorel résume en trois mots la vie de Frotté : « Son esprit le poussait aux aventures; son caractère le vouait aux déceptions; la disproportion de ses entreprises et de ses moyens le destinait aux catastrophes ». Aventures, déceptions, catastrophes sont racontées par M. Sorel de la façon la plus saisissante dans *Un Partisan*.

Sous le titre *Un Émigré*, M. Sorel apprécie les souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration du comte de Rochechouart 1889, Plon, éditeur, 1 vol.) publiés par son fils. Le comte de Rochechouart, aide de camp du duc de Richelieu à Odessa, aide de camp d'Alexandre Ier dans la campagne 1812-1814, commandant de la place de Paris sous Louis XVIII, fut bien en situation de voir de près plusieurs personnages de son temps et d'observer les événements contemporains. On retrouve dans *Un Émigré* des faits particuliers d'un intérêt intime sur la cour de Russie et les alliés, des anedoctes significatives sur Bernadotte, des appréciations parfaitement équitables sur les personnages du premier Empire et de la Restauration.

Mémoires de Soldats Ségur, Marbot, Macdonald, Clermont-Tonnerre nous font revivre la même époque.

Clermont-Tonnerre, dont la carrière suivant, un mot heureux de M. Sorel, « se dessine et se développe comme une belle épure politique ». A propos de Ségur, Marbot et Macdonald, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler l'année dernière, il est intéressant, constate M. Sorel, « de suivre la comparaison entre les caractères très divers de ces jeunes Français, appartenant par leur naissance au monde royalistes et jetés dans les armées républicaines et im-

Digitized by Google

périales. » Comparer, rattacher les faits particuliers à l'histoire générale, dégager l'enseignement humain, moral, philosophique qui ressort d'une biographie, telle est, ce nous semble, la méthode supérieure de M. Sorel ; il excelle à la suivre, à mettre au point les portraits des hommes qu'il étudie. Toutes les autres *Lectures historiques*, composant le captivant volume que nous signalons à nos confrères et que nous avons indiquées par leur titre au commencement de cette note, offrent cet attrait et ce profit de beaucoup montrer en peu de pages.

On lira notamment avec le charme éprouvé à voir un tableau achevé : *La Révocation de l'édit de Nantes; Bossuet historien de la Réforme; Tolstoï historien; Deux précurseurs de l'alliance russe.*

GABRIEL DESCLOSIÈRES.

Chroniques de Strambaldi et d'Amadi

Le ministre de l'instruction publique a chargé, en mai 1889, M. René de Mas Latrie, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, de publier les Chroniques chypriotes de Strambaldi et d'Amadi dans la Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France. M. le comte de Mas Latrie, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, auteur lui-même d'une *Histoire de Chypre* en trois volumes et éditeur de la Chronique chypriote de Bustron, était désigné en même temps pour suivre, en qualité de commissaire responsable, la publication des Chroniques de Strambaldi et d'Amadi, qui a eu lieu en 1893.

François Amadi était un littérateur italien très estimé de son temps, aujourd'hui tout à fait oublié. Il mourut à Venise en 1566. Il avait été reçu docteur à Padoue en 1545 et écrivit de nombreux ouvrages, restés inédits, sur les sujets les plus divers. Il avait un

Digitized by Google

riche cabinet de tableaux et d'antiquités, et une bibliothèque de livres imprimés et de manuscrits. On ne sait à quelle époque ni dans quelles circonstances le manuscrit. qui porte le nom d'Amadi, et dont rien ne démontre qu'il fût l'auteur, sortit de sa bibliothèque pour entrer dans celle de Saint-Marc où il est aujourd'hui. Une copie en existe à la Bibliothèque nationale de Paris.

M. René de Mas Latrie considère cette chronique comme le complément nécessaire de celle de Florio Bustron, publiée en 1884. Il pense, avec M. le comte Riant, qu'elle n'est point une compilation faite au temps de la Renaissance, mais la version très fidèle de quelque recueil de chroniques françaises analogues aux *Gestes des Chyprois*, histoire française de Chypre où ont été conservés trois ou quatre textes du XIIIe et du XIVe siècles. Il va même plus loin et exprime la conviction que l'auteur de la Chronique d'Amadi a eu à sa disposition un texte des *Gestes des Chyprois*, plus développé et plus ancien que celui qu'a découvert, en Italie, M. le comte Riant et qui a été publié dans la collection de l'Orient latin. Nous aurions donc là une traduction italienne d'anciens textes français.

Quant à Diomède Strambaldi, il était Chypriote et appartenait à une famille grecque. On ne sait rien de lui. Le seul manuscrit ancien de sa chronique est à la Bibliothèque du Vatican à Rome. Le manuscrit de Paris n'est qu'une copie du manuscrit romain avec de grandes lacunes. M. René de Mas Latrie a établi son édition sur le premier document.

La Chronique de Strambaldi n'est, elle aussi, qu'une traduction ; elle paraphrase, en langue italienne, la Chronique grecque de Léonce Machéra qui a été imprimée en 1882, avec une traduction française. Mais elle a été faite sur un manuscrit différent de celui qui a servi à cette impression, et constitue par conséquent, à certains égards, un document d'une certaine originalité.

Étudier ces deux chroniques au point de vue de leur valeur historique réelle, de leur place relative dans l'ensemble des documents concernant l'histoire de Chypre, du degré de véracité qu'elles présentent, des lumières qu'elles peuvent jeter sur tel ou tel point obscur, insuffisamment connu jusqu'ici, des annales de l'île de Chypre au temps où des princes d'origine française régnaient en ce pays,

Digitized by Google

est une tâche à laquelle il nous était impossible de prétendre, et que nous n'avons eu nullement l'idée d'assumer. Elle exigerait une compétence et des loisirs qui nous font complètement défaut. Nous avons dû nous contenter, laissant même de côté l'une des deux chroniques, celle d'Amadi, quitte à y revenir s'il y a lieu, de jeter un rapide coup d'œil sur les 290 pages du texte, en langue italienne, de la Chronique de Strambaldi.

Ce Strambaldi est un narrateur très bavard, d'une naïveté qui ne paraît pas être simplement de l'affectation, et intéressant par les détails prolixes qu'il épanche sur les événements, petits ou grands, toutes les fois que ceux-ci présentent un caractère pittoresque ou dramatique. C'est à peu près uniquement par là, à vrai dire, qu'il peut appeler un moment l'attention.

Sa chronique commence à la croisade de Godefroi de Bouillon, plus exactement encore à l'époque où l'impératrice grecque, Hélène, revenant de Jérusalem, déposa dans l'île de Chypre la croix du bon larron, ce qui amena, par un effet mystérieux, le repeuplement du pays. L'île de Chypre avait été conquise, en 1191, par Richard Cœur de Lion, puis donnée par lui à Guy de Lusignan, roi de Jérusalem. D'après Strambaldi, les choses ne se seraient pas accomplies de cette façon, mais Guy aurait acheté l'île aux Templiers pour 100 000 ducats d'or. L'achat fait, il aurait fort redouté les Grecs, habitants de Chypre, qui avaient causé bien des soucis aux Templiers. Aussi voulut-il s'unir au sultan. Celui-ci lui offrit son alliance s'il voulait se faire mahométan. A tout hasard il lui donna le conseil de répartir des terres entre ses amis, ce que Guy s'empressa de faire, et alors les chevaliers latins, concessionnaires des fiefs, obligèrent le roi de jurer qu'il respecterait les privilèges qu'il venait de concéder. Chypre eut dès lors sa *Magna Charta* qu'il serait peut-être curieux d'étudier, si l'on avait le loisir nécessaire.

Ce Guy, premier roi de Jérusalem et de Chypre, mourut en 1205. Après la fin des croisades en Terre-Sainte (1270), les chrétiens de Syrie ne résistèrent pas longtemps aux musulmans. Le sultan d'Égypte, Bibar, prit et rasa Césarée, Arsuf, Jaffa et Antioche, L'émir Kilaoun prit Jérusalem (1291). Les Francs furent massacrés ou émigrèrent. Le royaume de Chypre en recueillit un grand

Digitized by Google

nombre, devint très prospère et dura deux siècles encore. Venise, Gènes, Barcelone faisaient un grand commerce avec ses habitants. Famagouste, la principale ville, aurait été en ce temps, d'après notre auteur, le plus grand port du Levant. Il servait d'entrepôt aux marchandises des pays musulmans, aux épices, ainsi qu'aux bois de construction, aux fers, apportés par les chrétiens. On y vendait aussi du vin, du sucre, du coton, produits dans l'île. La population se composait de Grecs orthodoxes, de chevaliers francs, de marchands, de clercs, de bourgeois catholiques. La capitale était Nicosie.

Strambaldi passe très rapidement sur toute cette histoire ancienne. Sa Chronique devient détaillée, et prend le caractère de mémoires quelque peu scandaleux, lorsqu'elle atteint les temps du roi Hugues IV ou Ugo de Lusignan, lequel mourut en 1359.

Il laissait plusieurs fils. Le premier était Pierre de Lusignan, comte de Tripoli, et il devint roi à la mort de son père, sous le nom de Pierre Ier. Le second était Zuane ou Jean de Lusignan, connétable de Jérusalem et sénéchal, plus tard prince Jean d'Antioche; le troisième, Zaco ou Jacques de Lusignan, plus tard connétable de Chypre, puis roi sous le nom de Jacques Ier.

Pierre Ier fut couronné roi de Jérusalem à Famagouste, en 1360. Il y eut un grand luxe aux fêtes, car les négociants de la ville étaient riches, et Strambaldi vante surtout la grande opulence des frères Lachonopoli, qui, dans la suite, nous ne savons par quels événements, tombèrent dans la misère, et que Machéra connut personnellement.

Ne pouvant suivre un récit qui s'égare désormais en d'infinies anecdotes, nous citerons seulement un ou deux incidents de la vie du roi Pierre Ier, qui fut d'ailleurs un grand batailleur, fit la guerre aux Turcs de Lycie, puis au sultan d'Égypte, et s'empara même d'Alexandrie en 1365. Puis nous dirons comment il finit misérablement.

Ce roi, dit Strambaldi, avait un grand amour pour sa femme. Comme il se rendait une fois en France, il emporta une... disons un vêtement de la reine, et le fit mettre chaque soir dans son lit par son chambellan. Le roi embrassait, en se couchant, le vêtement et s'endormait.

Digitized by Google

Voilà, évidemment, une preuve de grand amour. Mais cette affection n'empêchait point Pierre Ier d'avoir des maîtresses : « *L'ha fatto*, dit le chroniqueur, *per la gran lusuria que aveva et perche era et juvene.* »

Or une de ces maîtresses était Jeanne Lalema, femme de Montalif, seigneur de Chalu. Le roi étant en Italie, la reine, une gracieuse et douce personne, ainsi qu'on le va voir, résolut de se venger de sa rivale. Elle la fit venir, l'injuria, puis ordonna à ses suivantes de la jeter sur le sol et de lui mettre sur le corps de grosses pierres (la malheureuse était enceinte et près du terme). Après l'avoir ainsi suppliciée pendant quelques jours, elle la fit enfermer dans un couvent.

Le roi fut très irrité, mais il aimait toujours la reine et ne dit rien. Il reçut un jour d'un de ses fidèles une lettre lui révélant que la reine le trompait avec le comte d'Edesse. Pierre Ier tomba dans une grande mélancolie. A son retour d'Italie, il interrogea les suivantes de la reine et les gentilshommes de la cour, qui, tous, lui affirmèrent que la lettre de dénonciation était une imposture. Le confident qui l'avait écrite fut condamné au supplice. Le roi n'en était pas moins frappé. Il se livra bientôt à de tels excès, poursuivant de ses instances toutes les dames de la cour, que les gentilshommes en conçurent un furieux ressentiment. Ils conspirèrent et firent entrer même les frères du roi dans le complot. La rébellion s'étendit. Les chevaliers liges du royaume se réunirent et prièrent les frères du roi de lui exposer leurs doléances. Ceux-ci consentirent à faire cette démarche qui jeta le roi dans une profonde irritation. Il les accabla d'injures. Cherchant à le calmer, les princes lui offrirent de lui soumettre par écrit les doléances des liges. Comme il refusait, les chevaliers résolurent de ne pas se séparer avant d'avoir obtenu satisfaction du roi dans la nuit même. Les princes approuvèrent leur conduite.

L'amiral Jean de Monstry décida alors le roi à recevoir les chevaliers. Mais ceux-ci refusèrent de se rendre à l'invitation avant d'avoir consigné par écrit leurs doléances dans une séance de la haute cour, convoquée pour la nuit chez le prince d'Antioche. Ils se réunirent donc chez le prince et mirent par écrit que le roi avait

Digitized by Google

violé les « assises » qu'à son avènement il avait juré de respecter.

Cette décision prise, les chevaliers restèrent chez le prince. Mais quelques-uns d'entre eux, impatients, arrêtèrent entre eux secrètement de tuer le roi, ne comptant plus sur sa parole.

Au point du jour les chevaliers et les princes se rendirent au palais. Le roi était avec sa concubine, Ziva. Il se réveilla au bruit. Les princes entrent dans la chambre, trouvent le roi en chemise et lui remettent leur remontrance. Le roi leur ordonne de sortir, promettant de lire leur écriture. Ils sortent, et les chevaliers les retiennent tandis que Philippe d'Ibelin, Henri de Giblet et Jacques de Gaurelle entrent dans la chambre du roi et le tuent. « A l'aide! s'écrit-il. Miséricorde pour l'amour de Dieu! » Mais, dit Strambaldi, ils n'eurent aucune miséricorde. Ils le frappèrent tous trois à la fois. Un quatrième, Jean Gorab, entra, vit le roi mort et lui coupa la tête.

Strambaldi donne d'autres détails plus répugnants. Les gentilshommes s'acharnaient sur le cadavre de ce roi qui leur avait pris outrageusement leurs femmes et leurs filles. Et ainsi fut vengée la morale, le 17 janvier 1368, dans le palais royal de l'île de Chypre.

AUGUSTE MOIREAU.

Digitized by Google

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES 1895

Le Ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux Sociétés savantes la circulaire suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 décembre 1894.

Monsieur le Président des Études historiques à Paris,

J'ai l'honneur de vous annoncer que l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, le 16 avril prochain, à 2 heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 avril.

Le samedi 20 avril, je présiderai la séance générale de clôture, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

La circulaire du 21 mai dernier, que je rappelle à toute votre attention, vous a fait connaître le programme des questions qui seront discutées dans les réunions de l'après-midi. Pendant les séances du matin, les travaux étrangers au programme pourront être exposés au Congrès, à la condition qu'ils soient approuvés par la Société savante dont ils émanent.

Vous voudrez bien, Monsieur le Président, me désigner, avant le 1er février, les délégués qui se sont inscrits comme devant participer au Congrès, et me faire connaître leurs communications écrites ou verbales.

Il est indispensable que je reçoive, avant cette même date, der-

Digitized by Google

nier délai (1er Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité), le manuscrit *in extenso* des communications proposées par MM. les délégués de votre Société, s'il s'agit d'une lecture, et l'analyse détaillée du sujet dont ils désirent entretenir le Congrès, s'il s'agit d'une communication verbale.

Ces renseignements permettront aux membres du Comité d'établir un ordre du jour où les questions de même nature seront groupées dans une même séance et de se préparer à prendre part à la discussion s'il y a lieu.

Je vous rerai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et très explicite, communiquer, le plus tôt qu'il vous sera possible, ces dispositions et les jours de séances aux membres de votre Société.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation :
Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,

CHARMES.

Digitized by Google

PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

La Société des Études historiques a fixé au 7 février 1895, sa première séance publique annuelle. A l'occasion de cette réunion, le Conseil de direction a adressé la lettre circulaire suivante aux membres titulaires et associés libres en résidence à Paris.

Paris, le 11 janvier 1895.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dans la séance du jeudi 10 janvier, la *Société des Études historiques* a fixé au 7 février la date de sa première soirée de 1895, conférence suivie d'audition musicale, sous la présidence de M. Henri WELSCHINGER.

Nous nous empressons de vous indiquer cette date pour que vous nous réserviez votre soirée ou qu'en cas d'empêchement, vous ayez l'obligeance de disposer de vos billets en faveur des personnes de votre famille ou de votre amitié.

Il importe au bon succès de nos réunions que les places, destinées aux membres titulaires et aux associés libres, ne restent pas inoccupées.

Vous savez quel attrait constant ont présenté ces soirées depuis leur inauguration, 29 mars 1889. Elles ont groupé dans deux réunions (février et avril) les membres de notre Association et leurs familles, heureuses de se retrouver et d'entendre, à la suite de conférences et de lectures attrayantes et instructives des auditions musicales organisées par deux de nos confrères compositeurs distingués : MM. ARTHUR COQUARD et WILLIAM MARIE [1].

(1) Voir la note à la suite de cette lettre.

Digitized by Google

Pour conserver à ces séances tout leur intérêt, le Conseil de direction de notre Société vient vous demander instamment de leur conserver votre bienveillant concours et aussi d'augmenter ce succès acquis en nous présentant des adhérents nouveaux choisis parmi vos parents ou des amis de votre famille.

Le personnel de toute association, ayant à souffrir des décès, éloignements de Paris et autres causes diverses, ne peut se maintenir à son niveau constant que par de nouvelles adhésions.

Le renvoi au secrétariat de la fiche ci-jointe, portant votre nom avec indication des nom, prénoms, qualités, domicile, de la personne que vous nous présenterez, nous sera une garantie certaine que nous pourrons accueillir à nos soirées des auditeurs de choix.

Agréez, Monsieur et cher Confrère, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Conseil de direction, les membres du Bureau :

HENRI WELCHINGER, président.
GEORGES DUFOUR et AUGUSTE MOIREAU, vices-présidents.
GABRIEL DESCLOSIÈRES, secrétaire-général.
DUMONT et ALBERT VAUNOIS, secrétaires-généraux adjoints.
LUDOVIC RACINE, administrateur.

NOTA. — La cotisation à payer par les associés libres est de **12** francs par an. Elle donne droit à trois cartes d'entrée à chacune des deux soirées de février et d'avril et au service de la *Revue* reproduisant les lectures et conférences.

Ces lectures et conférences ont été faites notamment par MM. Jacques Flach, professeur au Collège de France, Wiesener, Henri Welschinger, Emmanuel Rodocanachi, lauréats de l'Académie française, de Boisjoslin, publiciste, Moireau, docteur ès lettres, auteur du beau livre sur les États-Unis de l'Amérique du Nord, Funck-Brentano, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, Talbot et Loiseau, professeurs honoraires de l'Université, Camoin de Vence, ancien avocat-général, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, Eugène Marbeau, ancien conseiller d'État, Jules Fabre, avocat à la Cour d'appel de Paris, Gabriel Desclosières, secrétaire-général de notre Société.

La composition des auditions musicales a permis d'entendre des artistes de premier ordre : MMmes Bilbaut-Vauchelet, Kara-Chateleyn, Berthe de Montalant, Steiger, Éléonore Blanc, Khleberg, Claire Issaurat, Madeleine Godart, Agnès Rosenberg, Riss-Arbeau; MM. Rémy, Cros Saint-Ange, Lematte, Plançon, Marsick, Hasselmans, Bourgeois, Auguez, Baretti, Ten-Brinck, Gillet, Louis Derivis, Bartet, Hasselmans fils, Morpain et G. Mareschal.

Digitized by Google

Le programme de la séance du jeudi 7 février, se composera d'une conférence de M. Auguste MOIREAU : *Les mémoires du général Marbot et leur influence sur l'opinion publique.* — L'audition musicale nous permettra d'entendre Mme Éléonore Blanc, de l'Opéra-Comique, M. William Marie, compositeur et exécutant des plus distingués, M. Lematte, le flûtiste renommé, qui exécutera un duo avec un de nos meilleurs violoncellistes, M. Raymond Marthe.

Un intermède, dont l'idée originale est due à l'un de nos confrères de la 4e classe (Beaux-Arts), séparera agréablement en deux parties cette audition qui promet de ne pas le céder, en attrait, à ses grandes aînées des années précédentes.

Digitized by Google

ENTRÉE DE L. STAIR A PARIS

EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR

Après la conclusion de la paix d'Utrecht qui avait mis fin à la guerre de la Succession d'Espagne en 1713, les relations diplomatiques s'étaient renouées entre la France et l'Angleterre. George Ier, chef de la dynastie de Hanovre, accrédita auprès de Louis XIV lord John Dalrymple Stair en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Ce n'était encore qu'un titre provisoire dans l'état d'incertitude et de sourde hostilité où l'on restait malgré la paix, au sortir de tant de luttes acharnées entre les deux royaumes. Mais lorsque mourut le grand roi, lorsqu'au nom de Louis XV le duc d'Orléans, ami secret de George, prit la régence, L. Stair fut élevé au caractère d'ambassadeur pour le moment où il aurait à porter la réponse de son gouvernement à la notification de l'avènement du jeune roi. Toutefois la cordialité des premiers rapports entre le Régent et le roi d'Angleterre n'ayant pas tardé à s'altérer, parce que le premier pencha en faveur des jacobites, la solennité diplomatique de l'*Entrée* de L. Stair fut ajournée pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'on se réconciliât par la Triple et la Quadruple Alliance (1717 et 1718), et que le Régent, de concert avec George, déclarât la guerre à Philippe V, 9 janvier 1719. Enfin, le jour propice avait lui. C'était le 5 février 1719.

L'orgueil excessif de l'ambassadeur, doublé d'une morgue britannique démesurée, s'y donna carrière. Magnifique par goût, L. Stair n'omit rien de ce qui devait relever le lustre de la Grande-Bretagne et le sien dans une occasion si imposante. La splendeur

Digitized by Google

des carrosses, la beauté des chevaux, la richesse des harnais, les livrées des valets de pied, le tout, superbe, au jugement de Saint-Simon, formait un ensemble tel que Paris n'avait jamais rien vu de pareil. Comble d'apparât, la voiture qui portait le héros de la journée était attelée de huit chevaux [1].

Mais au bord de la coupe du triomphe, le déboire. Dans son ivresse de représentation, l'ambassadeur avait compté sans l'étiquette de la cour de France. Comme il se présentait à la porte des Tuileries, le maître des cérémonies lui signifia qu'on n'entrait pas dans la cour du roi avec un attelage de plus de deux chevaux. Lord Stair contesta. Peine perdue : il dut se résigner et dételer. Admis en présence du roi et du Régent, il s'exprima en anglais. Quatre ans auparavant (29 janvier 1715), lors de son audience de Louis XIV, n'étant que simple envoyé extraordinaire près le majestueux vieillard, il s'était servi de la langue française. Devant Louis XV, un enfant, il crut sans doute plus digne de son titre officiel d'ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne d'employer la langue de sa nation. Mais, particularité piquante, lorsqu'il rend compte à George de sa réception et de sa harangue, le texte qu'il lui envoie, pour en être compris, c'est une traduction en français [2].

Ce premier mécompte dans son *Entrée* parut ne pas suffire au trop ardent diplomate. Il en rechercha encore d'autres de gaieté de cœur. Les jours qui suivirent son audience, il alla voir, selon l'usage, les princes du sang. Or, quand le prince de Conti lui rendit sa visite, il ne jugea pas de sa dignité d'aller le recevoir, conformément à la règle, au bas de son escalier. Le prince attendit un peu dans son carrosse, puis le fit tourner et alla porter plainte au Palais-Royal. Le Régent prit parti pour lui. Stair se rejeta sur son protocole et prolongea la dispute [3]. Il demanda à Dubois communication des journaux des Introducteurs des ambassadeurs ; et l'abbé ne lui ayant communiqué que des journaux postérieurs à l'ambassade de lord Portland en 1698, c'est-à-dire des vingt dernières années, il

(1) Saint-Simon. *Mém.*, t. XVII, p. 143. — *The Stair Annals*, vol. II. p. 100-101.

(2) L. Stair au secrétaire Craggs, Paris, 11 février 1719. *Record Office*, *France*, vol. 353.

(3) Saint-Simon, *id. ibid.*

Digitized by Google

réclama les journaux antérieurs. Alors grande colère de l'abbé, c'était sa ressource quand il voulait refuser, surtout à cet importun tracassier dont le sang-froid ironique et la ténacité le mettaient hors des gonds. Celui-ci riait pour se tirer d'un mauvais pas. Il répondit donc en riant qu'il comprenait fort bien la force de cet argument; et leur dispute finit, raconte-t-il, par rire beaucoup de l'un et de l'autre côté [1]. Ils riaient, mais ils n'étaient pas désarmés.

Quant au gouvernement anglais, il ne trouvait pas ce débat si plaisant. Engagé de concert avec le Régent dans la guerre contre l'Espagne, guerre très impopulaire en France à tort ou à raison, il craignait que la raideur malavisée de son représentant et son obstination à quereller ne donnâssent prise à la vieille cour sur le Régent dans une situation grave et délicate; et il éprouvait un véritable malaise, ne pouvant ni se désintéresser de la question une fois posée, ni la pousser à fond. Cependant le roi, après avoir fait écrire à l'ambassadeur par le secrétaire Craggs (20 mars) d'avoir à mettre fin à cette malheureuse dispute, comme il l'appelait, lui fixa quinze jours après le moyen d'en sortir honnêtement. Stair s'était informé auprès de l'ambassadeur impérial, comte de Kœnigsegg, de la manière dont il s'était comporté dans le même cas, et en avait eu pour réponse que sa cour lui avait prescrit de suivre le même cérémonial qui avait été observé par le nonce du pape, lequel avait reçu les princes du sang à la portière de leur voiture [2].

Ici, nouvel embarras : un gouvernement protestant se régler sur le nonce du pape ! Le pas était glissant. George tourna la difficulté. « Le roi, écrivit Craggs, quoiqu'il ne veuille pas ordonner à V. Exc. de suivre l'exemple du nonce du pape, ne voit pas d'inconvénient à vous enjoindre de faire ce que la cour impériale avait prescrit à l'ambassadeur de l'Empereur sur cet article du cérémonial [3]. » Malgré cet ordre péremptoire, l'indocile personnage se débattit encore. Enfin, au bout de deux mois de lutte et de négociations, où

(1) L. Stair à Craggs, Paris. 8 mars 1719. *Rec. Off., France*, vol. 353.

(2) Saint-Simon paraît être dans l'erreur lorsqu'il dit que Stair, prétendant que la réception au bas du degré n'était pas dans son protocole, s'en fit approuver par les autres ambassadeurs, t. XVII, p. 143.

(3) Whitehall, 4 avril 1719. *The Stair Annals.*

Digitized by Google

le Régent s'employa de son mieux à calmer les courages émus, M. le Duc et le prince de Conti rendirent séparément visite à L. Stair; et il alla les recevoir au bas de son degré. M. le Duc se montra très civil; le prince de Conti, encore chaud de rancune, très différemment, selon l'expression de Stair [1].

Ainsi se terminait, par où elle aurait dû commencer, une simple affaire de cérémonial qui avait mis deux gouvernements en alarme.

Cependant, de cette joûte quelque peu burlesque restait à tirer la morale à l'usage du brouillon qui s'était tant mépris sur son importance et sa gloire. Or, un homme planait dans la région supérieure, savourant un sage triomphe, sans bruit, avec une sérénité narquoise. L'abbé Dubois (est-il besoin de le nommer?), tant de fois irrité des hautaines allures, de l'aigu persiflage de l'ambassadeur britannique, saisit le moment de venger ses affronts. Il dérobe une heure aux soins absorbants qu'exige l'Etat, et, dans une lettre à Craggs (5 mai 1719) où respire une tranquille autorité de contempteur qui sait la portée des choses, il met en relief l'aveugle étourderie de lord Stair et les conséquences fâcheuses qu'elle était susceptible de produire.

« Je suis peut-estre, dit-il, vostre débiteur de quelques lettres, mais au moins je le suis certainement de beaucoup de marques de bonté et d'amitié, dont vous m'avés honoré, et dont l'accablement d'affaires m'a empêché de vous remercier autant que je l'aurois désiré.

« Je ne passerai pas sous silence la dernière obligation que j'ai à Mylords Sunderland et Stanhope et à Votre Exc., d'avoir travaillé efficacement à faire finir le différent de Mylord Stair avec les Princes du sang. Jamais contestation ne s'est élevée plus à contretems; car elle pouvoit nous bouleverser totalement. Graces à vos soins elle est terminée et nous sommes hors de danger qui a duré jusqu'au dernier jour. Car S. A. R. a eu des peines infinies à ménager le prince de Conty, qui, soutenu de toute la cour, prétendoit qu'ayant receu un affront chés Mylord Stair, puisqu'il l'avoit laissé venir dans sa cour sans le recevoir comme il devoit estre receu, il ne

(1) Lett. à Craggs, Paris, 7 mai 1719. *Hardwicke Papers*, vol. II, p. 564.

Digitized by Google

pouvoit se dispenser d'aller chés lui lui en faire excuse : ce que S. A. R. a éludé en donnant occasion à Mylord Stair de lui faire une honnetteté, en le rencontrant chés S. A. R. Dieu veuille qu'il n'arrive plus de ces bagatelles plus pernicieuses que des choses capitales, et contraires diamétralement à l'application qu'il faut avoir à faire gouster et à augmenter la bonne intelligence entre les deux nations [1]. »

En effet, l'imprudent avait ameuté la cour et la ville contre l'alliance anglaise, au début de la guerre d'Espagne, guerre, avons-nous dit, déjà si mal vue en France. Peu s'en fallut que sa somptueuse *Entrée* ne fît trébucher tout le système politique de la Régence et de sa propre patrie.

(1) Paris, 5 mai 1719. *Record Office*, *France*, vol. 358.

LOUIS WIESENER.

Digitized by Google

LES RELIQUES DE PIERRE LE GRAND

A SAINT-PÉTERSBOURG

L'une des impressions les plus curieuses et peut-être les plus touchantes que nous ayons éprouvées, en Russie, a été de reconnaître à quel point sont restés vivans, dans le cœur des masses populaires, les moindres souvenirs de Pierre le Grand.

Sans doute, le peuple russe est naturellement superstitieux. On est frappé de voir dans les rues un très grand nombre de petites chapelles ornées d'images dorées. Des lampes de divers métaux précieux, des cierges décorés y brûlent nuit et jour. Toutes les fois que les Russes passent devant ces icones, il font, coup sur coup, plusieurs signes de croix, se prosternent en se découvrant la tête et souvent s'agenouillent ou plutôt s'accroupissent en de longues prières.

La foi religieuse et plus encore le fanatisme ardent qui domine l'âme du peuple, le pousse à vénérer, comme de véritables reliques, divers objets fabriqués par Pierre le Grand ou lui ayant appartenu. C'est peut-être là ce qui a donné une force indestructible au fameux testament du tzar qui restera toujours, quoi qu'on fasse, la règle fondamentale de la politique russe.

La vieille maison des Romanov à Moscou est un des lieux consacrés à ce que nous pouvons appeler le pèlerinage de Pierre le Grand.

En 1612, le boucher Minine et le prince Pojarski avaient délivré la Russie du joug polonais qu'elle subissait avec horreur. Par une

Digitized by Google

singulière coïncidence, ce n'est que deux siècles plus tard, en 1812, quand l'invasion française vint renouveler la mémoire des grands libérateurs, qu'on songea à leur élever un monument colossal sur la place Rouge.

Une grande assemblée, composée de tous les délégués de la nation, décida avant tout qu'aucun étranger ne pourrait jamais être tzar. Le nom de Michel Romanov rallia tous les suffrages. Ce n'était encore qu'un enfant de quinze ans, mais le nom des Romanov, alliés à Yvan IV, était alors la plus haute impression du sentiment national.

La maison des Romanov, dans une des plus anciennes rues de Moscou, est un ancien spécimen des demeures des boyards. Les plafonds voûtés sont extrêmement bas; ornés de peintures assez grossières, les pièces petites, les escaliers très étroits, les portes également étroites et si basses qu'il faut se courber pour y passer. On monte l'escalier intérieur, presque en rampant.

Dans une sorte de salon, au deuxième étage, on voit de beaux cuirs de Russie à fond d'or, recouvrant les murs et les sièges. Deux superbes poêles, en faïence bleue et blanche, tiennent tout un côté de la pièce.

C'est là qu'est né le tzar Michel Féodorowitch. On montre son berceau assez primitif, son petit fauteuil dans une chambre microscopique et tout à fait enfantine.

Telle qu'elle est, la maison Romanov indique la grandeur et l'opulence relatives des ancêtres de Pierre le Grand. En effet, les boyards avaient généralement pour lits des planches et des bancs sur lesquels on étendait des peaux. Leurs maisons tout en bois étaient presque sans meubles; les tables à manger, sans linge.

En 1612, d'ailleurs, Moscou n'était qu'un grand village, sans pavés dans les rues, avec des fondrières, des cloaques. Mais à la cour, dans les cérémonies, les tzars et les boyards étalaient déjà un luxe tout oriental.

De la même époque se rattachant à la famille Romanov et à l'enfance de Pierre le Grand, on admire surtout l'église Saint-Basile et le palais Alexis.

Saint-Basile se compose de onze petites chapelles superposées

Digitized by Google

sur deux rangs, formant un ensemble des plus bizarres. Chacune de ces chapelles a sa coupole, son iconostase, son autel distincts. Les unes sont de plain-pied, les autres surélevées de plusieurs marches, toutes reliées entre elles par un labyrinthe de couloirs très étroits et très bas.

Tous les murs sont décorés de peintures primitives. Les dômes, aux couleurs brillantes, coupés à facettes ou recouverts de grosses écailles en bois, sont surmontés de grandes croix. L'aspect général est des plus étranges.

Le vieux palais Alexis est aussi une construction bizarre. De vieilles fresques représentent des fleurs et des fruits aux vives couleurs sur fond d'or; d'autres dessins très fins rappellent presque les ornements de l'Alhambra et ont un cachet oriental. La chapelle, fermée par une grille d'une rare magnificence, est surmontée de douze petits dômes dorés du plus gracieux effet.

C'est dans le palais du Belvédère proprement dit ou le *Térem* que Pierre le Grand passa son enfance. Michel l'avait fait construire pour ses fils. De l'aspect le plus baroque, les pièces meublées à l'antique sont encore telles qu'elles étaient à la mort de Féodor. C'est surtout dans la grande salle que vécut Pierre jusqu'à ce qu'il régnât; c'est là aussi que fut élevé son malheureux fils Alexis.

Pierre montra des facultés précoces, une vive intelligence, une forte volonté. Enfant, il n'aimait d'abord que les tambours, les sabres, les fusils. L'un de ses héros favoris était Yvan le terrible avec le caractère et le rôle duquel il devait offrir tant d'analogie.

Il lut beaucoup mais sans choix. Il se plaignait plus tard de n'avoir pas été instruit selon les règles. Ce fut un bien pour lui, car il ne reçut pas ainsi l'éducation si énervante, si étouffante du Térem. Il réussit à se soustraire à cette étroite surveillance et vagabonda dans les rues de Moscou avec les bons compagnons. C'est là qu'il se lia avec les enfants russes qui avaient le moins de préjugés et devaient l'aider plus tard dans ses réformes si hardies contre l'ancienne société. Le hasard le mit en rapport avec divers jeunes aventuriers français, anglais, allemands : les Lefort, les Gordon, les Timmermann qui, heureusement, avaient un vrai mérite et purent l'initier à la civilisation européenne.

Digitized by Google

Le bataillon de petits camarades, qu'il dressa avec le plus grand soin, devait être le premier élément de la future armée régulière. Il construisit des citadelles minuscules qu'il prenait ou défendait avec ses jeunes guerriers dans des luttes acharnées où il y avait de véritables blessés et même des morts. Toutes les scènes de son enfance devaient être comme le prélude des gloires ou des tragédies de son règne.

Le tzar Alexis était mort, laissant de son premier mariage deux princes et six princesses. L'aîné, Fédor, monta sur le trône. Sans enfants, voyant que son frère Yvan, trop disgracié de la nature, était incapable de régner, il désigna pour son héritier son second frère Pierre, alors âgé de dix ans.

Sophie, la troisième fille du premier lit d'Alexis, conçut le dessein de s'emparer du pouvoir, en s'appuyant sur la turbulente milice des Strelitz. Après d'odieux massacres, la conspiration prétorienne proclama souverains, Yvan et Pierre, en leur associant Sophie comme co-régente. Sophie, dans son audace, osa permettre aux Strelitz d'élever un monument sur lequel ils firent graver les noms de leurs victimes et elle ne craignit pas de leur délivrer des lettres patentes où elle les félicitait de leur zèle et de leur fidélité.

Pierre, prévenu que les Strelitz devaient s'emparer de sa personne, se réfugia au couvent de Troitsa. Le patriarche et les partisans les plus importants se serrèrent autour de lui. Yvan continuait à régner conjointement avec son frère, mais ce n'était qu'un règne nominal. Pierre, à dix-neuf ans, commença réellement à gouverner seul.

L'une des reliques les plus curieuses, précieusement conservée et honorée à Saint-Pétersbourg, est le premier bateau construit par Pierre et surnommé le Père de la flotte russe.

Pierre, encore très enfant, eut une passion instinctive pour la mer. Ce fut là, réellement, comme une vocation providentielle.

L'ouverture de la Russie ne pouvait se faire que par la Baltique, l'ancienne mer des Varègues. C'était la seule voie possible à la civilisation européenne. Si elle était restée fermée, la Russie aurait été

Digitized by Google

une puissance presque exclusivement asiatique. C'est ce que comprit, avec son intuition merveilleuse, le génie de Pierre le Grand.

Rien cependant ni dans ses origines, ni dans son éducation, ne devait lui donner le goût de la mer. Il était, tout enfant, saisi d'un insurmontable effroi quand il lui fallait seulement traverser un ruisseau. Il se força, il se dompta, il se rendit maître de cette faiblesse dont il avait honte en se jetant brusquement à l'eau et l'aversion se changea en goût passionné.

Un canot anglais, échoué sur la grève de Yaousa, lui donna une idée rudimentaire de la navigation à voile. Avec le Hollandais Brandt, il se fit toute une flottille de petites barques et ne rêva plus que d'aller voir la vraie mer.

Dès qu'il se sent libre de ses actions, il court à Arkangel aspirer les vivifiantes effluves de la mer du pôle. Il établit un chantier, construit des barques, affronte les flots courroucés, manque de périr dans une tempête.

Mais la mer Blanche est une mer qui gèle. Ce n'est donc qu'une communication momentanée, insuffisante; Pierre rêve de s'établir à la fois sur la Baltique et sur la mer Noire. La première est aux Suédois, la seconde aux Turcs. Voilà quels sont les ennemis à vaincre! Dès ce moment, Constantinople devait être et rester à jamais l'éternelle attraction.

Pierre pressa, avec une impatience fiévreuse, la création d'une flottille. Avec du bois encore vert, il parvint à mettre à flot 22 galères, 100 radeaux, 1.700 barques. Plus de 26.000 ouvriers y avaient travaillé. Enfin l'Armada russe descendit le Don. Azof, bloqué par terre et par mer, capitula. L'effet produit en Europe fut considérable.

L'armée rentra au Kremlin de Moscou dans un éclatant triomphe. L'amiral Lefort et le généralissime Schein figuraient dans le cortège sur de splendides traîneaux. Pierre, qui ne s'était jugé digne encore que du grade de capitaine, avait absolument voulu suivre à pied, à son rang. Il donnait à tous par là le plus grand et le plus noble exemple de discipline.

Pierre, dès lors, s'était imposé un plan précis, complet, irrévocable : dégager toute sa nation des anciennes entraves qu'il avait

Digitized by Google

brisées pour lui-même; émanciper la Russie et nouer des rapports réguliers avec la civilisation européenne.

Le meilleur moyen de réagir contre l'indolence et les préjugés des vieux Russes semble être à Pierre de payer hardiment de sa personne. Il songea à aller apprendre, lui-même, comme simple apprenti charpentier, les moindres détails de la construction maritime.

En 1697, l'amiral Lefort, les généraux Golovine et Vosnitsyne partirent pour l'ouest comme grands ambassadeurs du tzar, avec une suite magnifique.

Le tzar voulut rester inconnu et, sous le nom de Pierre Michaelof ou plus communément de Maître Pierre, il s'installa comme un pauvre ouvrier à Saardam. Il commença par acheter une simple barque à laquelle il fit de sa main un mât. Il travailla ensuite à toutes les parties d'un navire, menant la vie des ouvriers charpentiers, s'habillant, se nourrissant comme eux, partageant leurs fatigues et leurs plaisirs.

Il est très curieux de voir le portrait que Sophie-Charlotte de Hanôvre, plus tard reine de Prusse fait dans ses mémoires de Pierre alors âgé de vingt-sept ans : « Un très beau brun avec de grands yeux perçants. » La princesse signale sa vivacité d'esprit, la promptitude et l'à propos de ses réponses, la grossièreté de ses manières, sa timidité farouche d'enfant mal élevé, ses grimaces et un tic effrayant qui, par moments, lui bouleversait la figure.

De Saardam Pierre alla à Amsterdam visiter, avec une infatigable curiosité, les manufactures, les scieries, les corderies, mettant partout la main à l'œuvre.

Il travailla chez le célèbre anatomiste Ruysch, faisant même des opérations de chirurgie. Il apprit la physique et l'histoire naturelle chez le bourgmestre Vitsen qui savait faire un si noble usage de son immense fortune.

Il n'y a pas de métier ou d'art qu'il ne voulut approfondir dans les moindres détails. Il corrigeait les cartes de géographie qui étaient absolument fausses pour tout ce qui concernait la Russie si inconnue encore. On montre la carte sur laquelle Pierre traça la communication de la mer Caspienne à la mer Noire qu'il projetait dès ce moment.

Digitized by Google

Il alla à Londres où il travailla, suivant la méthode anglaise, à la construction d'un vaisseau qui fut un des meilleurs voiliers de l'Océan. En même temps, il embauchait des artistes, des ouvriers, des militaires, des ingénieurs, tous ceux qu'il jugeait pouvoir le mieux utiliser. Il achetait des modèles de navires, des recueils de lois maritimes et de traités.

« Nous travaillons, écrivait-il au patriarche Adrien, pour conquérir solidemennt l'art de la mer, afin qu'étant instruit complètement, à notre retour en Russie, nous soyons victorieux des ennemis du Christ et par sa grâce libérateur des chrétiens qui sont là-bas : voilà ce que je ne cesserai de désirer jusqu'à mon dernier soupir! »

Pierre visita aussi Vienne mais ne voulut pas aller en France, à ce premier voyage. Louis XIV lui savait mauvais gré de son alliance avec l'empereur et de ses guerres contre les Turcs.

Pierre se disposait à partir pour Venise quand des nouvelles menaçantes le rappelèrent brusquement à Moscou.

C'était toujours la conspiration des longues barbes et des Strelitz, de tous les ennemis acharnés du tzar novateur.

Pierre avait gardé une terrible rancune aux Strelitz qui s'étaient constitués les défenseurs de Sophie. Il se souvenait du Kremlin envahi, de ses parents maternels égorgés, des terreurs de sa mère dans le couvent de Troitsa. Il résolut d'écraser en bloc ses ennemis armés et de faire peser sur les vieux Russes récalcitrants un joug de terreur qui rappelât le féroce despotisme d'Yvan IV. Les longues barbes qui avaient été l'insigne de la révote, il les fit tomber partout, sous peine de faire tomber les têtes. Ordre fut donné à tous les nobles d'avoir à se raser; il rasa, de sa propre main, les plus grands seigneurs.

La place rouge se couvrit de potences.

Le patriarche Adrien tenta de conjurer la colère du tazr, en se présentant devant lui avec l'image miraculeuse de la Vierge. « Pourquoi as-tu déplacé cette sainte icone? Va-t-en! Sache que je n'ai pas moins de vénération que toi pour le Christ et pour sa mère; mais mon devoir est de protéger mon peuple et de punir les rebelles! »

Les exécutions se multiplièrent avec l'appareil le plus sinistre et

Digitized by Google

le plus terrifiant. Pierre ordonna à ses officiers d'aider le bourreau.

Jean-Georges Korb, agent autrichien qui écrivit, comme témoin occulaire, le récit de ces exécutions, affirme que plusieurs têtes de Strelitz furent abattues, à coup de hache, de la main même du tzar. Il était bien le farouche continuateur d'Yvan le terrible!

Sept journées entières furent consacrées à la sanglante besogne. Il y eut un millier de victimes dont plusieurs périrent par la roue et des supplices plus cruels encore.

On défendit d'enlever les corps des suppliciés et, pendant cinq mois, Moscou eut l'horrible spectacle de hideux cadavres accrochés à tous les créneaux du Kremlin.

La princesse Sophie et la première femme de Pierre, Eudoxie Lapoukine, répudiée pour son attachement obstiné au parti rétrograde, eurent la tête rasée et furent cloîtrées pour la vie.

Il y eut une révolte à Astrakan qui fut suivie de nouveaux massacres. L'ancienne milice fut abolie et il n'y eut plus que la nouvelle armée créée par le tzar.

Pierre avait une idée fixe : ouvrir, comme il le disait, une fenêtre à la Russie sur l'occident. Il résolut, pour atteindre son but, de fonder la capitale à l'embouchure de la Néva qu'avaient possédée les anciens princes russes et où saint Alexandre Newski avait conquis son glorieux surnom. La Néva deviendrait forcément la grande voie liquide vers l'occident.

Pierre enleva Noteburg, l'ancien Oréchek (la noix) des Novgorodiens qui commandait la Néva à sa sortie du lac Ladoga; il l'appela Schlusselbourg (fort de la clef). Près des bouches de la Néva, les Suédois tenaient encore la petite forteresse de Nieuschantz ; il la prit, la démolit et, dans une île voisine, fonda la citadelle autour de laquelle s'élèverait la future capitale.

L'îlot le Cronslott devint Cronstadt qui devait assurer désormais aux russes la possession de la Néva. En 1703, il eut la chance de capturer dans ses eaux deux vaisseaux suédois et il fut ravi de cette victoire navale. En 1704, il reprit Narva. L'Esthonie, la Livonie retombèrent au pouvoir des Russes qui y exercèrent la plus terrible dévastation.

C'est dans un terrain désert et marécageux, communiquant avec

Digitized by Google

la terre ferme par un seul chemin à peine praticable, que Pierre commença, le 27 mai 1703, la création de Saint-Pétersbourg. Les débris de quelques bastions de Niantz furent les premières pierres de cette audacieuse fondation.

Ces travaux si difficiles par eux-mêmes s'exécutaient au milieu de tous les dangers de la guerre. Il fallait raffermir le sol en y enfonçant des forêts entières de pilotis. Ce n'étaient que vastes marais, landes stériles où, suivant l'expression du poète, on voyait à peine un pêcheur tchoude, triste fils de cette nature marâtre, solitaire sur le rivage fangeux, jeter dans ces flots sans nom son filet usé.

Dans Eniçary ou l'Ile aux Lièvres, Pierre éleva la forteresse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Il y rassembla des Kosaks, des Tatars des Kalmouks, des paysans de toutes les provinces, plus de 40.000 hommes pour travailler à la création de sa capitale. Sans outils, le moujik creusait le sol avec des bois pointus ou même avec ses ongles, emportait la terre dans un pan de son caftan. L'air pestilentiel des marécages faisait des milliers de victimes. Rien ne découragea le fondateur. Il eut une ville dans cinq mois. Ce n'était encore qu'un assemblage de cabanes autour de deux seules constructions en briques, derrière des remparts.

Pierre se bâtit lui-même une maison en bois. C'est là une de ses reliques les plus intéressantes. Des plus primitives, à un seul étage, sur 15 mètres de long et 6 mètres de large, elle est encore aujourd'hui telle qu'elle était sortie des mains de l'illustre ouvrier qui y vécut pendant tout le temps de la construction de sa capitale. Il y a un vestibule, deux chambres et un cabinet.

C'est dans le vestibule qu'on conserve pieusement le bateau fait par Pierre et nommé le Père de la flotte russe. A côté est un traîneau, également fabriqué par le tzar.

La chambre de droite contient divers objets fabriqués par Pierre, notamment une chaise de bois avec un coussin de cuir, où il avait coutume de s'asseoir, un escabeau, des ustensiles.

La chambre de gauche a été transformée en chapelle et renferme,

Digitized by Google

dans un cadre très richement orné, une image miraculeuse du Rédempteur que le tzar emportait toujours avec lui dans ses guerres.

La porte est toute basse. Il faut se courber jusqu'à terre pour entrer. La foule des pèlerins et de gens de toutes les classes se presse, constamment, pour aller baiser la sainte image. Dans le petit jardin qui entoure la maison, on va boire de l'eau bénite, en faisant force signes de croix.

L'adoration du Christ se confond ici avec le culte rendu aux reliques de Pierre le Grand. C'est le fanatisme Russe dans toute sa candeur et dans toute sa force.

Dans l'Ile-aux-Buffles, aujourd'hui Vassili-Ostrof, Pierre éleva d'importantes constructions. Sur la rive méridionale, devenue depuis la vraie ville, il bâtit l'amirauté, l'église de Saint-Isaac qui fut d'abord en bois avant de s'enrichir de tant de marbre et d'or; l'église de Saint-Alexandre-Newski où Pierre apporta solennellement les reliques du premier vainqueur des Suédois; la maison d'Apraxine sur l'emplacemen t où Élisabeth devait bâtir le Palais d'hiver.

Ce fut Pierre, avec son coup d'œil génial, qui traça la Perspective Newski destinée à devenir le plus magnifique boulevard du monde.

Impatient d'avoir autre chose qu'une ville de bois, l'autocrate défendit de bâtir des maisons de pierre ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg, sous peine d'exil et de confiscation. Il ordonna que tout propriétaire possédant 500 âmes élèverait une maison de pierre de deux étages; les autres devaient se cotiser pour en bâtir à frais communs. Tout habitant devait, en outre, avoir son bateau : on ne pouvait venir à la Cour que par eau.

Pierre s'était attaché d'autant plus à Saint-Pétersbourg que sa situation lui rappelait celle d'Amsterdam, la Venise du Nord qui l'avait tant séduit. La large et majestueuse Neva divisée en quatre bras, la Fontanka, l'Oklta, les deux Tchernaia et d'autres affluents formaient un vaste ensemble de quatorze cours d'eau, un lac, huit canaux, dix-neuf îles.

On comprend que Pierre voulut attirer vers Saint-Pétersbourg

Digitized by Google

tout le commerce qui se faisait par Arkangel où la mer Blanche n'offrait que des issues temporaires. Il rattacha la Néva à la grande artère fluviale de la Russie, le Volga; il créa le canal de Ladoga, projeta de faire communiquer la mer Blanche avec le golfe de Finlande et de réunir la mer Noire à la mer Caspienne.

Pierre décora l'église de la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul d'ouvrages en ivoire faits de sa main, y suspendit les drapeaux pris sur l'ennemi et en fit la nécropole des souverains.

La grande ombre de Pierre le Grand est toujours présente dans cette île de Saint-Pierre-et-Saint-Paul où sont les reliques les plus vénérées.

On croit le voir, l'héroïque manœuvre, travaillant à sa maison, y vivant sa vie si simple, si active, si infatigable, dirigeant tous les travaux, stimulant les ouvriers, donnant sans cesse l'exemple. Il montait ce canot qu'il était si heureux d'avoir fait entièrement de ses mains, glissait rapidement d'île en île, passait d'une rive à l'autre, surveillant tout de son œil d'aigle, pressant tout avec sa fiévreuse impatience, donnant à tout sa puissante et irrésistible impulsion.

*
* *

Ce sont surtout les saintes icones de Pierre le Grand pour lesquelles on a un culte si fervent à Saint-Pétersbourg qui méritent réellement le nom de reliques. Il les emportait toujours avec lui dans toutes ses guerres, les invoquait hautement devant son armée et leur attribuait ses victoires.

A la mort du patriarche Adrien, Pierre avait déclaré qu'il ne le remplacerait pas. Le tzar ne se proclama pas, formellement, chef de l'Église russe; mais il en devint le maître absolu parce que les Synodes se conformèrent strictement à toutes ses volontés. Les membres du Synode, dans leur serment, reconnaissaient le tzar comme le juge suprême en toute matière religieuse.

Cependant le bas peuple s'indignait de voir proscrire les longues barbes et les longs vêtements nationaux. Des popes fanatiques ne craignaient pas de signaler Pierre comme l'antéchrist.

Mais avec une fermeté irrésistible, il sut imposer à tous son auto-

Digitized by Google

rité religieuse et la fit servir à ses triomphes guerriers. Il entraîna toujours ses soldats comme à une sainte croisade, même dans son terrible duel contre Charles XII.

Charles fut par-dessus tout un audacieux aventurier. Nourri des antiques Sagas scandinaves, il sentait revivre en lui l'âme des vieux Vikings. Une guerre lui semblait être un combat singulier entre les deux champions qui ne devait se terminer que par la mort ou le détrônement du vaincu.

Après s'être frayé un chemin, à coups de hache, dans les sauvages forêts de Minsk, il franchit le Bérésina et prit hardiment la route de Moscou. Ce fut comme un lointain prologue à la triste épopée de Napoléon. Le rude hiver de 1709, comme plus tard celui de 1812, fit son œuvre de destruction. Les chevaux affamés périssaient par milliers. On était réduit à jeter les canons dans les rivières. Les corbeaux eux-mêmes tombaient morts par la rigueur du froid. Charles XII, que rien ne pouvait effrayer, allait toujours en avant!

A Poltava eut lieu le choc suprême. Pierre harangua ses soldats : « Le sort de la patrie va se décider! Ce n'est pas pour le tzar que vous vous battez, c'est pour votre pays! pour votre foi orthodoxe! Quant à moi, je suis prêt à sacrifier ma vie pour que la Russie vive glorieuse et prospère! »

A Poltava ce fut déjà la supériorité de l'artillerie russe qui assura la victoire. Tout se débande, tout fuit autour de Charles désespéré. Jeté de force sur un cheval, il est emporté comme par un torrent et arrive sur les terres du sultan avec Mazeppa et Poniatowski.

Pierre, exultant dans son triomphe, reçut à sa table les généraux suédois prisonniers et but, avec une noble courtoisie, à ses maîtres dans l'art de la guerre.

Poltava marqua une ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe. La Suède descendit subitement du premier rang au dernier. La place qu'elle laissa vide fut prise par le nouvel Empire de Pierre le Grand. Il avait enfin réalisé son rêve : la domination de la mer des Varègues... la Baltique! Il faisait son entrée triomphale sur la scène du monde.

« Les victoires les plus signalées et les plus sanglantes, dit Voltaire, n'ont eu d'autres suites que la réduction de quelques provinces,

Digitized by Google

cédées ensuite par des traités et reprises par d'autres batailles. Des armées de 100.000 hommes ont souvent combattu; mais les plus violents efforts n'ont eu que des succès faibles et passagers; on a fait les plus petites choses avec les plus grands moyens. Il n'y a point d'exemple, dans nos nations modernes, d'aucune guerre qui ait compensé par un peu de bien le mal qu'elle a fait. Il est résulté de la journée de Poltava la félicité du plus vaste empire de la terre ! »

Pierre se décida alors à faire son second voyage et à aller à Paris. Il n'était plus ce jeune prince bizarre et à demi-barbare qui prêtait à rire à la Margrave de Hanovre. C'était le vainqueur de Poltava, le dominateur de la Baltique, le réformateur d'un grand peuple, le fondateur d'une capitale et d'un immense empire.

Dès son arrivée à Paris, Pierre étonna la cour et la ville. On sait comment, abordant le roi enfant, il le prit vivement dans ses bras et le porta. On crut qu'il avait voulu éviter ainsi de céder le pas au roi de France.

Quand il alla dîner chez le duc d'Antin, dans le palais du Petit-Bourg, à la fin du repas, il vit tout à coup apparaître devant lui son portrait qu'on venait de peindre sans qu'il s'en doutât. Il comprit combien l'hospitalité et la courtoisie françaises étaient supérieures à toutes les autres.

Saint-Simon, si difficile et si mordant d'habitude, n'a que des éloges pour Pierre. « Il se fit admirer pour son extrême curiosité qui atteignit à tout et ne dédaigna rien. Tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque chose de continuellement conséquent. Il allia, d'une manière tout à fait surprenante, la majesté la plus haute, la plus fière, la plus soutenue et en même temps la moins embarrassante. »

Il est curieux de comparer les portraits faits par Voltaire et par Saint-Simon.

« Pierre, dit Voltaire, avait la taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux. Son esprit était juste, ce qui est le fonds de tous les talents et cette justesse s'était mêlée d'une inquiétude qui le portait à tout entreprendre et à tout faire. »

Digitized by Google

C'est là en effet le trait saillant: cette activité inquiète, cette ardeur impatiente qui le fit s'occuper de tout, travailler à tout, successivement charpentier, marin, artilleur, ingénieur, infatigable ouvrier de tous les arts et de tous les métiers de la guerre et de la paix.

Voici maintenant le portrait plus minutieux et, d'après nous, plus ressemblant, tracé par Saint-Simon : « C'était un homme très bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde ; un grand front, de beaux sourcils, le nez assez court, sans rien de trop gros par le bout ; les lèvres assez grosses ; le teint rougeâtre et brun ; de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus ; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde. Sinon sévère et farouche avec un tic qui ne revenait pas souvent mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible et se remettait aussitôt. »

On voit que ce tic étrange, qu'avait signalé la Margrave de Hanovre, frappa fortement Saint-Simon. C'est par ce tic effrayant que Pierre ressembla à Yvan le terrible et, sans doute, il avait cet aspect sinistre en procédant aux sanglantes exécutions de la place Rouge.

Saint-Simon, d'ailleurs, revient à diverses reprises et insiste sur l'air de grandeur qui était naturel au tzar, marquant son esprit, sa réflexion et ne manquant pas d'une certaine grâce.

Négligeant tout ce qui était affaire de mode ou de luxe, il s'occuppa de gouvernement, de commerce, de sciences, d'art militaire. Il voulut goûter la soupe des Invalides, but à leur santé, à leurs glorieux souvenirs et les traita en camarades.

A l'Académie des sciences, il se révéla tour à tour mécanicien, artiste, géomètre, démonta des machines, corrigea diverses cartes de géographie. « Il faut remonter aux Pythagore et aux Anacharsis, dit Voltaire, pour trouver de tels voyageurs ; et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire ! »

Ce qui est très intéressant, c'est de rechercher et de découvrir le premier germe de l'alliance franco-russe.

« Le tzar, dit Saint-Simon, avait une passion extrême de s'unir

Digitized by Google

à la France. Rien ne convenait mieux à notre commerce, à notre considération dans le nord, en Allemagne et par toute l'Europe.... On a eu lieu depuis d'un long repentir des funestes charmes de l'Angleterre et du fol mépris que nous avons fait de la Russie. »

Ainsi, dès ce moment, ce furent les intrigues anglaises qui empêchèrent l'alliance franco-russe dont Pierre le Grand avait pressenti toute l'importance. Il n'y eut pas d'alliance, mais un traité de commerce fut conclu à Amsterdam, en 1717. Des rapports réguliers et de plus en plus sympathiques s'établirent entre les deux nations.

Plus tard, sous Élisabeth, les relations franco-russes devaient s'affirmer. Elle continua toutes les traditions du grand tzar pour la réforme de la législation, l'impulsion aux sciences et à la littérature nationale ; elle brisa l'essor menaçant de la Prusse et n'hésita pas à conclure la première véritable alliance franco-russe contre la monarchie exclusivement militaire des Hohenzollern.

Voilà comment remonte, en réalité, juqu'à Pierre le Grand ce germe puissant et fécond de l'alliance franco-russe qui, à travers des péripéties diverses, devait rester à jamais indestructible.

Pierre, de retour dans ses États, poussa vivement la guerre contre les Suédois.

Après les avoir complètement écrasés, il les força à signer le traité de Nystad qui consacra toutes ses conquêtes. Ce fut, on peut le dire, le point culminant de son règne. Aussi voulut-il célébrer ce triomphe par des fêtes et des mascarades qui se succédèrent pendant plusieurs jours. Pierre, vraiment fou de joie, se costuma, chanta, dansa, se mêlant aux manifestations enthousiastes de son peuple enivré de sa gloire.

Le Sénat, réuni au saint Synode, lui décerna solennellement les titres de Grand Tzar, père de la patrie, empereur de toutes les Russies.

Mais la douleur est bien près de la joie!

Ces années si victorieuses, si brillantes furent lugubrement assombries par le drame terrible du procès et de la mort d'Alexis. Élevé par sa mère, nourri de tous les anciens préjugés, Alexis était

Digitized by Google

de cœur avec le parti des vieux Russes, opposés aux réformes, ennemis jurés du tzar novateur.

Pierre qui tenait tant à ses idées, à ses créations, sentait bien que son œuvre toute entière serait détruite si Alexis prenait jamais le pouvoir. L'avenir, l'existence même de l'Empire qu'il avait forgé de ses puissantes mains, avec tant de pénibles efforts, tout était perdu. De là son dépit, sa haine, sa fureur contre ce fils ingrat et rebelle dans lequel il ne vit plus que le destructeur de sa gloire, l'ennemi mortel de son Empire. Il n'hésita pas à sacrifier son fils aux destinées de la Russie.

Tel était le pouvoir absolu du tzar qu'il pouvait, très légalement, faire mourir, son fils coupable de rébellion, sans consulter personne. Mais il voulut s'en rapporter à l'avis de tous ceux qui représentaient la nation. Ce fut donc la nation elle-même qui condamna Alexis. Pierre, en publiant toutes les pièces du procès, se soumit de son plein gré au jugement de tous les peuples de la terre.

La sentence prononcée à l'unanimité par les cent quarante-quatre juges déclara digne de mort *une rébellion telle qu'il n'y en eut jamais de semblable dans le monde, horrible et double parricide contre son souverain, comme père de la patrie et père selon la nature.*

Voltaire conclut ainsi sa justification du tzar : « Si Alexis eût régné, tout aurait été détruit. Quand on considère cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent, les sévères approuvent. »

Alexis, quand on lui lut l'arrêt de mort, tomba en d'affreuses convulsions. L'extrême-onction lui fut administrée et il expira, le lendemain, en présence de toute la cour. Des libelles, répandus à l'étranger, affirmèrent que le tzar, après lui avoir lui-même donné le knout, forme de la torture russe, lui avait tranché la tête. C'est une odieuse calomnie hautement repoussée par tous les documents sérieux de l'histoire !

Pierre, à l'apogée de sa gloire, voulut la partager, d'une manière éclatante, avec Catherine, la compagne héroïque de ses travaux et de ses triomphes. L'esclave livonienne avait séduit Pierre par la vivacité de son esprit, la sûreté de son jugement, une liberté d'allures qui contrastait avec la sévérité du Terem russe.

Digitized by Google

Le couronnement de la tzarine eut lieu à Moscou (1723). Dans une déclaration solennelle, Pierre citait les exemples des empereurs Basilides, Justinien, Héraclius, Léon le Philosophe. Il rappela les éminents services rendus à l'État par la tzarine, surtout dans la guerre contre les Turcs où, sur le Pruth, la prompte décision et l'inébranlable fermeté de Catherine avaient sauvé le tzar et la Russie. Il lui posa la couronne sur la tête, fit porter devant elle le sceptre et le globe.

Il voulut, comme suprême hommage, marcher à pied devant la tzarine, en qualité de capitaine d'une nouvelle compagnie qu'il créa sous le nom de chevaliers de l'impératrice.

Pierre le Grand, pour consacrer davantage encore Saint-Pétersbourg comme capitale, rompit avec la tradition qui ordonnait d'ensevelir les tzars et les princes à Saint-Michel de Moscou. Il marqua, dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, son tombeau et la place pour ses successeurs.

Ornés de trophées militaires, de plantes et de fleurs les sarcophages en marbre blanc désignent les tombes qui sont sous le sol. Pierre le Grand et Catherine II sont à droite de l'iconostase.

Ici encore se trouvent divers objets de la main de Pierre, de véritables reliques : un candélabre sculpté en ébène ; quatre médaillons en écaille dont l'un porte cette inscription : Travail minutieux de la main de Pierre le Grand, souverain de toutes les Russies (1723).

Étrange destinée ! Pierre devait périr par ce qui fut sa passion dominante, sa vocation de marin. Un jour, traversant la Néva, il se jeta dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture pour aider à sauver un bateau en détresse. Il ressentit aussitôt les atteintes du mal qui devait l'emporter, à l'âge de cinquante-trois ans.

Sa mort fut un coup terrible pour la Russie.

Les ennemis des réformes, exaspérés de l'abandon de Moscou, ne manquèrent pas de prédire que la nouvelle capitale, ville allemande, souillée par des temples hérétiques, disparaîtrait sous les inondations de cette mer fatale à laquelle Pierre avait tout sacrifié.

Mais, malgré les sinistres prédictions, toutes les créations de Pierre le Grand lui ont survécu. Ce qui prouve que son coup d'œil d'aigle avait vu juste et loin.

Digitized by Google

La Russie est le seul grand État qui ait sa capitale sur sa frontière. Mais Pierre en avait compris l'absolue nécessité. Saint-Pétersbourg fut bien réellement, comme il le disait, la fenêtre et la porte ouvertes sur l'occident. Elle devint le berceau et le centre de la régénération russe. A Moscou la sainte, les souvenirs, les traditions, les préjugés du passé, tout luttait contre les réformes. A Saint-Pétersbourg, l'élément russe et l'élément étranger devaient plus facilement se mêler et se fondre dans une union indissoluble.

Nous avons vu ce que nous appelons les grandes reliques de Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg : le premier bateau, la première maison construites par lui; les icones miraculeuses dont il ne se sépara jamais; sa tombe enfin marquée par lui, dès longtemps avant sa mort, ornée d'ouvrages sortis de sa main.

La galerie spéciale de Pierre le Grand, au Vieil Hermitage constitue, à vrai dire, comme un précieux reliquaire de l'illustre souverain.

Voici les portraits des ancêtres, les Romanov ! Voici les enfants : le malheureux Alexis, la princesse Charlotte-Sophie, les autres dont aucun n'hérita du génie paternel.

Voici les contemporains célèbres : Menchikov, Vass, Dolgorouky, Chérémétiev, Gordon ! De quelle hauteur Pierre les domine tous !

Voici le tzar lui-même : Pierre le Grand, sous un dais, figure en cire très ressemblante par Rastrelli; un buste en cire donné par Pierre au cardinal Ottoboni ; deux masques en plâtre ; deux tableaux de Tanhauer, représentant le tzar sur son lit de mort; un autre de Mardefeld, ambassadeur de Prusse, montrant Pierre entouré de toute sa famille ; un beau portrait en mosaïque par le célèbre Lomonossov.

En comparant ces diverses effigies, on se fait une idée juste de la véritable physionomie du tzar qui concorde bien avec le portrait tracé par Saint-Simon.

Voici le cheval de Poltava, le fougueux compagnon de la grande victoire ! Voici les chiens favoris : un chien-loup, deux dogues danois.

Voici enfin les objets les plus divers, travaillés avec soin par le

Digitized by Google

tzar : un grand lustre en ivoire, un cheval de bois, des tours et des médaillons faits sur ces tours ; voici enfin plusieurs dents arrachées par le tzar lui-même! Le grand homme fut, par certains côtés, un maniaque de génie !

Pierre était né, essentiellement, homme de lutte, taillé pour le travail et pour le combat. Sa vie fut un duel continu, dans sa famille contre sa sœur Sophie, sa première femme Eudoxie, son fils Alexis; dans la nation contre toutes les résistances opiniâtres du passé, noblesse ignorante; le *kosak* et le *strelitz*, ces séïdes de l'ancienne armée; le *raskol*, aveugle instrument de l'ancienne superstition.

Tout entier à sa terrible besogne, il dédaigna pour lui-même le luxe et toutes les jouissances de cette civilisation occidentale qu'il voulait introduire chez son peuple. Le fondateur de Saint-Pétersbourg y habita une maison grossière en bois et même quand il eut fait sa ville, il oublia de s'y construire un palais. Sa résidence favorite de Peterhof n'était que la modeste villa d'un bourgeois de Saardam.

La nation a conservé pieusement sa mémoire dans ses traditions et ses chansons populaires. On aime à répéter qu'il travaillait *pire qu'un bourlak*, le dernier des manœuvres. Sa vie fut en effet une fièvre continue d'activité féconde où Pierre se surmenait comme il surmenait toute la Russie. Il voulut improviser en quelques années l'œuvre des siècles.

Il s'attacha à réformer les mœurs et la vie privée de ses sujets encore très sauvages. L'étroite réclusion des femmes était une coutume asiatique à laquelle Pierre fit une guerre acharnée. Il ne voulut plus de *terem* clos à vingt-sept serrures, de la *fata* qui couvrait le visage, des litières hermétiquement fermées. Six semaines avant le mariage, on devait célébrer les fiançailles où les promis pouvaient se voir librement. L'un et l'autre avaient le droit de rompre s'ils ne se plaisaient pas.

Du cloître domestique, véritable prison, Pierre força les femmes à entrer dans la vie commune et libre. Il exigea que dans les réunions de société on portât le costume européen. Il voulut des mascarades, des cavalcades, créa la fête des fous. Mais c'est à coups

Digitized by Google

de canne qu'il habituait les vieux Russes à se sentir des hommes civilisés. Ainsi il se fit, un jour, montrer par un grand de l'Empire ses livres de dépense, lui prouva qu'il était indignement volé par son intendant et que lui-même volait l'État. De sa main souveraine il le rossa et lui dit : « Maintenant appelle ton intendant et règle de même ton compte avec lui. » Le terrible bâton d'Ivan IV avait bien réellement passé dans ses mains.

Il brusqua, violenta les hommes, les choses, la nature, le temps. Il réalisa le progrès à coups de hache. Mais, à son époque surtout, l'âme même de la Russie n'aspirait qu'à l'autocratie si brutale et si violente qu'elle fut encore.

Voltaire a dit avec raison que Pierre le Grand avait été moitié héros, moitié tigre! Mais, en somme, c'est le héros qui l'emporte. « L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien; que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités; qu'en lui l'homme eut ses taches, mais que le monarque fut toujours grand. »

La grande Catherine a élevé à Pierre le Grand un monument digne de lui. Le tzar, couronné de lauriers, pousse son cheval sur une roche de granit. Il fixe la mer et étend la main vers la ville qu'il a fondée. Sur le socle on lit : A Pierre Ier, Catherine II (1782).

Sa vie est entrée dans la légende. On comprend que la nation russe ait voué un culte à celui qui lui a réellement donné la vie de l'intelligence, de la civilisation.

Oui Pierre le Grand fut bien le fondateur, le créateur, le père dans toute la force du mot et il n'est pas étonnant qu'on lui garde un amour profond ou plus réellement un culte tout filial.

Ce que nous avons appelé les véritables reliques de Pierre le Grand : le premier bateau, la première maison construits par ses mains, ses icones favorites, tous les objets fabriqués par lui, son berceau et sa tombe seront toujours l'objet d'un fervent pèlerinage.

CAMOIN DE VENCE.

Digitized by Google

ORIGINE

DES ÉTUDES CLASSIQUES MODERNES

Une sorte de périodicité règne dans la marche des événements humains, et les ouvrages de l'esprit, qui sont l'expression des pensées et des sentiments de l'homme, réflètent ces vicissitudes. Les philosophes et les poètes s'accordent à le reconnaître. La belle comparaison d'Horace est dans toutes les mémoires : « Quand, au « déclin des années, les forêts perdent leurs feuilles, ce sont les « premières venues qui tombent les premières ; ainsi passent les « mots vieillis, tandis que les nouveaux s'épanouissent..... Que de « mots sont déjà tombés, qui renaîtront un jour ! Combien d'autres « qui sont de mode aujourd'hui, tomberont à leur tour, si le veut « l'usage, cet arbitre absolu ! » — Les feuilles, les mots ne sont pas seuls à tomber pour repousser et renaître, le langage, les productions de l'intelligence subissent l'empire périodique de l'usage, qu'on appelle plus ordinairement la mode.

Notre littérature, image fidèle du génie français, loin de donner un démenti à cette vérité, la met en pleine lumière, comme je voudrais le montrer, l'histoire à la main.

Sans remonter jusqu'au temps de Charlemagne, dès une époque reculée, la lutte s'engage entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, entre ceux qui, plus tard, seront qualifiés de *Classiques* et ceux qu'on appellera *Modernes*. Le fait est que les grands modèles de l'antiquité furent de tout temps en honneur, et le christianisme lui-même s'abandonna au culte de la poésie profane : les vitraux de nos plus

Digitized by Google

vieilles cathédrales en font foi. A l'intérieur des couvents, on ne resta pas insensible à la beauté des vestiges antiques; les cénobites les ont copiés, étudiés et médités, comme de pieuses reliques. Cependant, tout autour, la langue vulgaire, empreinte de celte, de gaulois, de latin corrompu, de grec et de tudesque, allait se développant et s'affirmant; déjà, on comptait des partisans de l'une et de l'autre tendance. Bénédictins et Trappistes ne tardèrent pas à être aux prises sur cette grave question; dans la suite, il ne fallut rien moins que le *Traité des Études monastiques* de Mabillon pour détruire l'effet du *Traité sur la Sainteté des Devoirs de la Vie monastique,* par M. de Rancé.

C'est que l'ivresse, où les chefs-d'œuvre apportés d'Orient par Lascaris et ses compagnons d'exil avait jeté le XVIe et le XVIIe siècle, pénétra dans le monde régulier, comme elle avait tourné la tête du monde séculier. On vit même des cardinaux oublier le Dieu du Calvaire pour sacrifier aux Muses du Pinde et de l'Hélicon. L'illustre Bessarion en est un exemple frappant. — Ce furent des précurseurs. — En regard, Clément Marot, le poète de la Cour, est à la tête du camp des *Modernes*. Il avait été précédé de Villon. Il vit se dresser devant lui Sibilet, ce premier législateur de l'antiquité classique. Bientôt, la Pléiade, Joachim du Bellay et Ronsard en tête, fit l'application de la nouvelle méthode, qui eut son heure d'engoûment. L'importation a pu être violente; mais il faut reconnaître que cette invasion de mots grecs et latins répondait à une foule de besoins, qu'on ressentit dans la suite, et qu'elle laissa des traces vives et profondes, l'une des plus grandes richesses peut-être de la langue immortelle des Pascal, des Bossuet et des Fénelon. C'est l'élément classique du XVe siècle, préconisé par la Pléiade, et habilement fondu par Malherbe et Balzac avec l'idiome souple, alerte et pittoresque de Villon et de Marot, qui nous a valu, écrites dans la même langue avec un rare bonheur d'expressions, des œuvres d'un caractère si varié; l'éloquence toute latine du *discours sur l'Histoire universelle*, la prose grecque et poétique du *Télémaque*, l'agilité et la verve gauloise des *Lettres provinciales*.

Mais on n'a pas obtenu de pareils résultats, sans luttes, sans combats violents, et la réaction de la fin du XVIe siècle contribua

Digitized by Google

pour une large part aux progrès grammatical et littéraire, en mettant en fuite ce que l'intrusion classique pouvait avoir eu d'outré. — Saluons donc avec reconnaissance cette fameuse querelle des *Anciens* et des *Modernes*, qui a divisé les XVIIe et XVIIIe siècles, et qui est la conséquence de la réforme greco-latine de Ronsard; constatons les retours alternatifs de la mode vers les classiques exagérés et les partisans convaincus de nos traditions nationales. C'est du milieu de ces extrêmes que la vérité est sortie, digne d'attirer les regards des imitateurs.

C'est dans ces conditions que commença le XVIIe siècle. Mais le feu couvait sous la cendre, et l'incendie ne tarda pas à se rallumer. Les prétentions littéraires du cardinal de Richelieu et de ses satellites apportèrent un aliment nouveau, et l'Académie française en devint le foyer parfois incandescent. Boisrobert prit plusieurs fois la parole en faveur des *Modernes* aux grands applaudissements de la majeure partie des académiciens; puis vinrent Desmarets avec ses *Délices de l'Esprit*, qu'on a spirituellement qualifiés de *Délires de l'Esprit*; le P. Bouhours, qui fit dialoguer *Ariste* et *Eugène* sur le même sujet. Fontenelle suivit son exemple et donna ses *Dialogues des Morts*; Perrault, son poème sur le *Siècle de Louis le Grand* et ses *Parallèles*; enfin Lamotte écrivit son *Discours sur Homère et la poésie*. Tous donnaient l'assaut à la citadelle antique, qui fut défendue courageusement et avec succès auprès des hommes de sens par Corneille, Racine, Bossuet, La Bruyère, Fénelon, Boileau. Les *Réflexions sur Longin*, la *Lettre sur les occupations de l'Académie française* et plus tard le *Traité des Études de Rollin* ramenèrent l'opinion aux *Anciens*; et, comme tous ces champions de la cause classique joignaient l'exemple au précepte et montraient ce qu'on pouvait faire par une sage imitation et une forte discipline, ils firent voir combien le vieux corps de l'Université avait raison de combattre *pro aris et focis*.

Outre la question du progrès indéfini de la race humaine, qu'on ne saurait nier, le grand argument des *Modernes* est l'opinion de Bacon, soutenue plus tard par Descartes, que les *Anciens* sont, à proprement parler, des jeunes, par rapport aux *Modernes*, puisque ceux-ci ont profité de l'expérience des siècles et personnifient le

Digitized by Google

développement progressif, qui est le plus bel apanage de notre nature. L'idée fondamentale émise en faveur des *Anciens*, sans parler du mérite qu'il y a de venir les premiers, est le goût exquis dont ils ont généralement fait preuve, et ce je ne sais quoi de bref, de naturel, de naïf, de hardi et de passionné, que notre moyen âge a entrevu, et qui faisait les délices du tendre Racine, du sensible Fénelon et du judicieux Boileau. Aussi, devaient-ils s'imposer tout particulièrement à la régularité caractéristique du XVIIe siècle.

L'âge suivant se montra plus favorable aux *Modernes*, et, grâce aux idées émancipatrices du XVIIIe siècle, on s'explique comment l'époque de Lamotte fut encore moins enthousiaste d'Homère que celle de Perrault. La réaction ne se fit en faveur du grand poète de la Grèce que lorsque J.-J. Rousseau eut découvert la nature devant les merveilles alpestres, et que Bernardin de Saint-Pierre eut révélé et fait apprécier par son style séduisant la luxuriante végétation des tropiques. Si la Révolution, qui termina le siècle, montra quelques velléités de retour vers les anciens en empruntant aux républiques de la Grèce et de Rome certains noms et quelques institutions démocratiques, au XIXe siècle, à l'époque du romantisme naissant, Chateaubriand, Walter Scott et surtout le souffle patriotique qui renversa la domination des Turcs, nous ont fait nous prendre d'affection pour la patrie du vieil Homère. Et cependant, c'était le temps où la *Préface de Cromwel* faisait pendant, malgré le contraste voulu, à trois cents ans de distance, à la *Deffense de la langue française* par Joachim du Bellay.

Ce duel littéraire, qui s'est perpétué en France avec plus ou moins de vivacité, s'étendit à l'Angleterre, où la lutte fut transportée par Saint-Evremond, partisan des *Modernes*, soutenue par Wotton, Boyle, et faiblement par Swift. Les Anciens eurent pour champions le chevalier Temple et le célèbre commentateur Bentley. — Tandis qu'en France la popularité semble s'attacher aux *Modernes*, en Angleterre elle est franchement pour les *Anciens*. Du reste, au delà de la Manche cette querelle n'est guère qu'une digression à d'autres préoccupations littéraires, « une mêlée, comme on a si « bien dit, hors du champ de bataille, à travers une poussière si

Digitized by Google

« épaisse que les témoins du combat se trompent sur le drapeau des « combattants. »

Dans l'un comme dans l'autre pays, la question de la supériorité des *Anciens* ou des *Modernes* n'a été ni clairement posée ni catégoriquement résolue. Est-ce à dire qu'elle ait été sans résultats, voir sans résultats appréciables? — Non, sans doute. D'un côté, comme le constate l'éminent historien de cette querelle, Hippolyte Rigault, elle arrêta l'esprit français sur la pente de l'imitation. Je ne dis pas servile, — elle ne l'a jamais été chez les grands écrivains, — mais complaisante; d'autre part, elle fit triompher l'école du bon goût, maintint le principe d'autorité dans la littérature, sans le laisser aller jusqu'à l'infaillibilité. Quand l'amour de l'antiquité fut une religion, ce fut une religion sans dévotion. L'Église a été largement ouverte à tous les croyants; mais on n'y érigea pas d'autels privilégiés pour un petit cercle « d'adorateur zélés. » L'Université, qui avait rompu pour l'antiquité ses lances les mieux trempées, ne put fermer l'oreille aux cris souvent répétés : « Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? » Ses programmes s'ouvrirent aux besoins du moment. Pourquoi faut-il que la balance n'ait pas toujours été égale? Ce que nous avons vu et constaté dans tous les temps s'est produit de nos jours : tantôt le plateau des *Anciens* l'emporta sur celui des *Modernes*, tantôt ce fut le contraire. C'est ce qu'on a déjà eu l'occasion de constater plusieurs fois, même depuis 1808; c'est le spectacle qui nous est offert aujourd'hui plus que jamais.

Voyons ce qui vient de se passer chez nous. On a été jusqu'à emprunter les appellations mêmes de la fameuse querelle. Nous avons le baccalauréat *moderne* à côté du baccalauréat *classique*, le seul vrai, le seul offrant véritablement, s'il faut s'en tenir à l'étymologie généralement adoptée, la *baie* du *laurier* d'Apollon par les connaissances qu'il constate et par les carrières auxquelles ouvrent la voie les *humaniores litteræ*, son principal objet. « Faites-nous des hommes et non pas des bacheliers », disait un jour dans une circonstance solennelle un ministre qui honore les lettres et que l'Académie française pleure encore. Maintenant, préoccupé des intérêts de la vie usuelle, on fait surtout des études modernes

Digitized by Google

et l'on s'enferme dans des programmes utilitaires. C'est le triomphe des Desmarets, des Fontenelle et des Perrault. Sans nier les nécessités de la lutte pour la vie, n'est-il pas doux et même profitable aux mœurs publiques de reposer parfois son esprit sur des considérations plus élevées, plus émancipatrices de la pensée, de planer dans les sereines régions, vers ces « temples éthérés », dont parle le poète, du haut desquels on domine les bruits du monde et les tempêtes de la vie? N'oublions pas cette pensée de Joubert : « Les mathématiques rendent l'esprit juste en mathématiques, tandis que les lettres le rendent juste en morale. Les mathématiques apprennent à faire des ponts, tandis que la morale apprend à vivre. La géométrie est bonne peut-être à redresser l'esprit de l'homme, mais elle raidit celui de l'enfant : elle est opposée à la docilité. » Les études modernes feront des hommes pratiques, nous donneront des ponts solides, des chemins de fer dévorant l'espèce, des télégraphes et des téléphones dévorant la durée; mais elles dévorent elles-mêmes ceux qui construisent les ponts et les voies ferrées, elles dévorent surtout ceux qui s'en servent. Peut-on faire le même reproche à la contemplation des chef-d'œuvre de l'antiquité? Quels sont ceux qui n'ont pas été réjouis et réconfortés par ces « modèles grecs «, dont Horace conseille le commerce « jour et nuit »?

On le voit donc, la querelle des *Anciens* et des *Modernes* dure toujours, elle est même actuellement à l'état aigu, et elle n'est pas près de finir, car la victoire passe tantôt dans un camp tantôt dans l'autre. La sagesse consiste à profiter, dans une juste mesure, des arguments mis en avant par les deux partis, à cueillir les fruits de ce double enseignement : c'est ainsi que l'on aura ceint son front de l'emblème heureux qui le caractérise, la branche de chêne unie à celle du laurier.

A. LOISEAU.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Bulletin de l'Institut national génevois
(Tome XXXII, année 1893).

Le tome XXXIII de l'*Institut national genevois*, société qui compte quarante ans d'existence, est relatif aux travaux de 1893. — Outre les discours du Président à la séance solennelle du 19 mai 1892 et du 22 mars 1893, ce volume contient le récit de certains incidents, qui ont eu lieu au cours de la Révolution française dans le village de Meyrin, alors français; on y apprend comment fut célébrée la fête de la Fédération à une si grande distance du Champ de Mars, et avec quel empressement, comme aussi avec quelle répugnance sont exécutés les décrets de la Convention et surtout du Comité de Salut Public.

Relatons ensuite l'étude des *Ordonnances royales et des mœurs* sous le règne des derniers Valois, dont nous avons cité la première partie à propos du tome XXXIe du Bulletin.

Puis vient, sous le titre de *Deuil national*, une lecture faite par M. Milkowski, à l'occasion du centenaire du troisième partage de la Pologne, célébré le 3 mai 1892.

A la suite, les *Mœurs soldatesques et coutumes de Mars* de Louis XII à Henri II, histoire fort instructive de la composition des armées d'alors qui firent la guerre en Italie, de leurs campements, de leurs marches et contre-marches, de la manière dont ils recevaient les villes à capitulation, dont on réprimait les mutineries,

Digitized by Google

etc..., etc... Tous ces détails ont été extraits des Mémoires du temps et présentés avec talent par M. Du Bois Melly.

Quelques documents concernant la biographie de Béat de Muralt, le piétisme et les piétistes de la Suisse, recueillis tant à Berne qu'à Genève ne sont pas non plus sans intérêt pour ceux qui se proposeront d'écrire l'histoire de la Confédération au dernier siècle; mais ce qui intéresse bien plus encore les historiens de l'avenir, c'est la magnifique publication, annoncée depuis longtemps, souvent retardée, et enfin faite l'an dernier par M. Henry Fazy, des *Chroniques de Genève*, par Michel Roset, d'après un manuscrit original. — Ce volume à part nous a aussi été envoyé et il mérite tous nos éloges et toute notre gratitude.

Tous les travaux de l'*Institut national genevois* se recommandent à notre attention par des qualités de premier ordre : patience dans les recherches, sincérité d'appréciation, élégance d'exposition; mais pour nous autres Français, moins habitués peut-être à des études aussi attentives, n'y a-t-il pas quelque surprise à lire ces longs et consciencieux articles, appuyés sur des textes précis, des pièces justificatives, des documents inédits, comme si les faits remontaient à la plus haute antiquité? — Ne sommes-nous pas tentés d'y voir l'influence de l'esprit méthodique, formaliste, méticuleux, de la docte Allemagne? — Nous admirons plus que nous n'imitons ces compendieuses communications : avons-nous tort? avons-nous raison? C'est affaire à chacun de le décider; quoi qu'il en soit, nous travaillons d'une façon un peu différente, conformément à l'esprit français : c'est tout ce que je voulais constater.

A. LOISEAU.

Annuaires de la Société philotechnique
(Années 1892 et 1893).

MESSIEURS,

La *Société philotechnique* se rappelle à notre souvenir par ses

Digitized by Google

deux derniers annuaires (1892 et 1893). — Peut-être me trouverez-vous un peu en retard envers une Société sœur et voisine. Ce n'est pas que j'aie voulu user du vieil adage, « qu'en famille, on ne se gêne pas », ou qu'en d'autres termes, si l'on a quelques inconvenances à commettre c'est aux siens qu'on les réserve. Le motif de mon retard est que j'ai voulu vous faire mieux apprécier la valeur des publications de cette Société et mettre plus en relief le mérite des auteurs, en groupant par genres les différentes productions de ces deux dernières années.

Commençons par les poètes : à tous seigneurs tout honneur. La poésie occupe une large place dans ces volumes et est représentée par M. Adam, dont les vers harmonieux, pleins de grâce et de tendresse, comme l'a si bien dit M. Vulpian, tiennent le lecteur sous le charme et font qu'on veut les relire à haute-voix quand on les a une fois parcourus des yeux. — Parmi les poètes, il faut encore ranger MM. Pionis, à l'imagination féconde ; Octave Jacob, dont la *Giboulée* serait un charmant lever de rideau dans un de nos grands théâtres ; Sage et Lucien Pâté, que recommandent plusieurs compositions élégantes et faciles ; enfin, notre cher et vénéré confrère, qui ne se contente pas d'être un historien du premier mérite, mais dont les années n'ont pu éteindre la verve poétique, comme le prouvent les *Deux Chèvrefeuilles*.

Le roman court et de trame légère, auquel on a donné le nom de *Nouvelle* (Novella), se révèle par le spirituel récit *De la flûte au tambour*, de M. Vulpian, par la scène émouvante de la *Fiancée de la mort*, si bien racontée par le nouveau secrétaire perpétuel, notre aimable et distingué confrère, M. Camoin de Vence. — *Elle et Lui*, de M. Georges Dufour, a le mérite de faire penser, sans se faire tort, à une œuvre plus importante, due à une plume célèbre. — *Autour d'un Samovar*, de M. Vulpian, que d'autres périodiques ont envié à *l'annuaire* ; la *Suite d'un roman*, cette délicieuse métamorphose, créée par l'imagination toujours en éveil de M. Octave Jacob, font le plus grand honneur aux membres les plus actifs de la Société philotechnique.

J'en passe nécessairement, et des meilleurs ; car j'ai hâte de vous signaler un genre, je n'ose dire littéraire, et cependant méritoire,

Digitized by Google

— le compte-rendu, — supérieurement représenté dans cette Société par MM. Viesener, Vulpian, Pâté, Camoin de Vence, etc... J'appelle tout particulièrement l'attention sur celui des *Heures calmes*, le recueil poétique de M. Adam, que l'Académie française a couronné ; et sur l'analyse des *Poèmes héroïques* du regretté Francis Melvil, que fait si bien connaître la fine et judicieuse appréciation de M. Adam.

Quand on a fini la lecture de ces deux volumes, on éprouve pourtant un regret, c'est que les auteurs ne soient pas plus nombreux et plus variés ; car on est en droit d'espérer qu'ils vaudraient ceux qu'on vient de lire et qui vous ont fait passer de si doux instants.

A. LOISEAU.

Les budgets français, étude analytique et pratique, par Pierre Bidoire. Budget de 1895. Un volume in-18 de XI-243 pages. *Paris*, V. Giard, et E. Brière, 1895.

Ce n'est pas sans quelque hésitation, Messieurs, vous le savez, que j'ai accepté la tâche de vous rendre compte de l'ouvrage de M. Bidoire. Le budget est le résumé de la politique d'une nation ; c'est là, comme l'auteur le dit lui-même, que viennent aboutir toutes les modifications législatives ; c'est par la loi de finances et, le plus souvent, dans cette loi même, que s'accomplissent les réformes les plus considérables. Or, les statuts de notre Société nous interdisent, et avec raison, de toucher aux irritants problèmes de la politique actuelle. Mais, en y réfléchissant, je me suis dit que le budget de M. Burdeau, c'était de l'histoire ancienne, très ancienne, et qu'à ce titre nous en pouvions disquter sans crainte.

Qu'en reste-t-il actuellement? Un souvenir qui va s'effaçant, car ses parrains eux-mêmes, à défaut du père, semblent avoir eu hâte de faire disparaître cet enfant mal venu. Et les premiers par-

Digitized by Google

rains eux-mêmes, que sont-ils devenus? Un nouveau tuteur sans doute lui a été donné. Mais ne sera-t-il pas à son tour un parâtre? Quoi qu'il en soit, pour rester dans notre domaine du passé, revenons au budget de M. Burdeau.

Même de son vivant, on ne l'a guère connu. Le budget ressemble aux houris du ciel de Mahomet; tout le monde en parle et bien peu l'ont manié. L'aspect en est, à dire vrai, des plus rébarbatifs; un gros volume, hérissé de chiffres qui se présentent en bataillons serrés, correctement allignés, impénétrables comme les vieilles bandes espagnoles du comte de Fontaines à Rocroi. Il faut une longue initiation pour en saisir le mystère.

Les exposés des motifs et les rapports qui expliquent toute cette fantasmagorie de chiffres, sont publiés dans le *Journal officiel* au milieu d'une foule d'autres documents, et toujours très longtemps après leur dépôt à l'une et à l'autre Chambre. Les discussions sont longues, semées d'incidents qui détournent l'attention. Tout concourt à détourner le public de l'étude du budget.

Et cependant, la question est grave et mérite quelque attention. Presque toutes les révolutions, il ne faut pas se le dissimuler, ont eu pour causes occasionnelles, et souvent même pour causes efficientes, des difficultés financières bien plus que sociales. C'est du bon ordre des finances que dépend la tranquillité et la prospérité publiques. Or, jamais ce bon ordre ne fut plus difficile à maintenir ou à rétablir (je ne tranche pas la question qui est de politique actuelle) qu'à l'heure présente. L'État se trouve dans la situation d'un rentier dont les revenus diminuent sans cesse et dont les charges augmentent. Que les charges augmentent, ostensiblement ou subrepticement, cela est de toute évidence. Le budget de M. Burdeau présente à lui tout seul un accroissement de 90.000.000 de francs, sans compter l'imprévu qui est la seule chose certaine sur laquelle on puisse compter. Que les ressources budgétaires diminuent, cela est malheureusement non moins évident. Les revenus de la France sont stationnaires, s'ils ne décroissent. Ceux qui possèdent des terres ne savent que trop que la culture rapporte de moins en moins; la diminution des sommes que produit l'impôt de 4 p. 100 sur les valeurs mobilières, indique également que l'ensemble des coupons est

Digitized by Google

moindre chaque année; et maint autre indice marque clairement que la fortune de la France ne s'accroît plus comme auparavant. C'est pourquoi les impôts fléchissent. D'autre part, le rendement des douanes a donné de graves mécomptes. Pour parer à ces causes de déficit, des combinaisons dont quelques-unes sont réalisables, d'autres grotesques, d'autres grosses de menaces et de périls ont été proposées tant par les rédacteurs primitifs du budget que par ceux qui l'ont recueilli quand il est devenu l'enfant abandonné que vous savez. M. Bidoire, avec une entente remarquable des finances publiques, a étudié ces combinaisons qui forment le côté intéressant du budget et les modifications qui ont été discutées dans la première partie de la législature. Il énumère d'abord et explique toutes les dépenses. A propos de la question des garanties d'intérêt données aux deux compagnies du Midi et d'Orléans, l'auteur, après avoir très clairement exposé la question, conclut par avance, dans le même sens que le Conseil d'État, ce qui fait honneur à la sagacité de son jugement. Le chapitre consacré aux recettes est plus bref. C'est là, en effet, que les plus grandes modifications seront apportées au texte primitif. On s'entend bien pour dépenser, mais, lorsqu'il s'agit de payer, il n'en est plus de même. Déjà, dans ce travail préliminaire, l'auteur indique les premiers remaniements qu'a subi le texte de M. Burdeau. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Bidoire, avec le concours de M. Simonin, notre confrère, fera connaître le résultat définitif auquel seront arrivés, non sans peine, nos législateurs.

Espérons que ce second volume ne se fera pas trop attendre et que les innovations qu'il contiendra ne seront pas trop nuisibles à la prospérité et à la grandeur de la France.

EMMANUEL RODOCANACHI.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SÉANCE PUBLIQUE DU 7 FÉVRIER 1895

Présidence de M. HENRI WELSCHINGER.

La première séance de 1895 a eu lieu le jeudi 7 février, dans la grande salle de l'Hôtel de la Société d'Encouragement, place Saint-Germain-des-Prés, à 8 heures et demie du soir. Une nombreuse et élégante assistance se pressait dans cette belle salle garnie de riches bibliothèques et ornée des portraits des savants illustres qui furent les fondateurs et les présidents de la Société pour l'encouragement de l'industrie en France. On remarquait dans l'assistance, accompagnés de leurs familles : MM. Joseph AUBERT, BÉLANGER, BICKELAS, Élie DE BIRAN, DE BOISJOSLIN, BRÉARD, Otto BOUWENS, DE LA BRUNETIÈRRE, CAMOIN DE VENCE, Mme CARLHIAN, Ernest CASSAGNADE, Colmet D'AAGE, Arthur COQUARD, H. DABOT, DUMONT, DURASSIER, Maurice DUVERT, DESCLOSIÈRES, FABRE DE NAVACELLE, J. FLACH, FRANÇOIS, FUNCK-BRENTANO, Maurice FORMONT, GOMBAULT D'ARNAUD, Paul GRIVEAU, HÉNISSART, Mme HERBET, comte LECOURBE, Albert LEFÈVRE, Georges LEMAIRE, prince DE LUSIGNAN, Léon DE LUSIGNAN, Eugène MARBEAU, W. MARIE, Th. MARTIN, MESNIER, MOIREAU, MOUTIER, MONTAUDON, Jules PERRIN, PEIN, RACINE, E. RODOCANACHI, Ferdinand ROUX, SIMONIN, SAINT-THOMAS, Henri VERGÉ, VERNUDACKI, WIESENER, WELSCHINGER. Parmi les invités se trouvaient des parents des artistes figurant au programme du concert : MM. LEMATTE, Raymond MARTHE, D. BLITZ, Mlle Éléonore BLANC, et des membres de la famille du général MARBOT ainsi que MM. DANET, EBRARD, ROCHE, VANIER, HENNECART, POINCARRÉ, ESPAGNE, etc., etc.

Le sujet de la conférence traitée par M. MOIREAU, vice-président de la

Digitized by Google

Société, était les Mémoires du général MARBOT et de leur influence sur l'opinion.

Dans une très agréable causerie émaillée de citations empruntées aux mémoires du général MARBOT qui ont eu une vogue inacoutumée parmi les plus grands succès de librairie de ces dernières années (1) M. Moireau a retracé le portrait physique et moral du célèbre général, raconté ses exploits légendaires, comparables aux prouesses merveilleuses des mousquetaires de Dumas et aussi recherché comment et pourquoi ces captivants mémoires avaient exercé une si grande influence sur la reprise de la légende napoléonienne. En un temps où la société vit aux prises avec le terre à terre des questions matérielles et financières, l'esprit public s'est senti épris du besoin d'idéal, il s'est tourné vers la figure la plus extraordinaire du siècle et a recherché dans la vie de Napoléon racontée de mille façons : Napoléon intime, les fournisseurs de Napoléon, Napoléon par l'image (2), etc., etc.; il a recherché, disons-nous, un aliment à ce besoin de merveilleux et d'étonnant qui, à toute époque, tient tant de place dans l'imagination des peuples.

Cette conférence conduite avec art et dans un esprit vraiement historique, éloigné de toute tendance ou influence politique, a obtenu un vif succès.

L'assemblée générale de la Société des Études historiques reconnaissante à la famille de notre regretté confrère et ancien président, M. Gustave DUVERT, d'une libéralité de 1.000 francs, sans condition d'emploi, qu'elle avait bien voulu faire récemment à la Société des Études historiques, avait décidé que l'intérêt de cette somme serait consacré à l'attribution d'une médaille en mémoire du donateur. Se souvenant que M. Arthur Coquard, le compositeur éminent dont le nom vient de contracter des fiançailles avec la renommée (3), nous avait été présenté par M. DUVERT, la Société a décidé, de lui attribuer la première médaille due à sa liberalité. En conséquence, M. Welschinger, président, a décerné à M. Coquard cette médaille qui porte l'inscription : Fondation Gustave DUVERT à M. Arthur Coquard, premier organisateur, en 1889, des auditions musicales, et à prononcé l'allocution suivante :

(1) Plon, éditeur, rue Garencière, 6.
(2) Un des derniers grands succès de la maison Hachette.
(3) Voir ci-après le compte rendu de la Jacquerie.

Digitized by Google

ALLOCUTION

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vous savez déjà que notre ancien président, M. Gustave Duvert, a laissé à la Société des Études historiques un legs de 1.000 francs, sans condition d'emploi, mais avec la pensée que ce legs pourrait être de quelque utilité à une société qu'il aimait tant.

Le souvenir de M. Duvert est, j'en suis certain, présent à vos mémoires. Vous revoyez tous ce bon et franc visage, ce regard aimable et bienveillant, ce fin sourire; vous entendez cette voix douce et discrète aux accents mesurés et délicats. Vous vous rappelez combien il était actif, empressé; combien il était curieux des choses de l'intelligence, épris des idées utiles, désireux de plaire à chacun de nous et de lui rendre service en toute occasion. Vous savez encore qu'il a puissamment contribué, en 1872, à la réorganisation de la Société, en usant de toute son influence et de toutes ses relations. Il nous a surtout aidés à créer les auditions musicales, l'une de nos attractions, car la musique est une langue, dont tous, ou presque tous, apprécient le charme et la douceur. Nous n'avons pas cru trouver un meilleur emploi du legs de M. Duvert, ni mieux nous conformer à ses intentions, qu'en le consacrant cette année à la frappe d'une médaille destinée à M. Arthur Coquard, qui est, ainsi que vous le savez, membre de notre Société et le premier organisateur des auditions musicales, ce qui prouve une fois de plus que Clio s'entend à merveille avec Euterpe !

Je profite de l'agréable occasion qui m'est offerte ce soir pour vous rappeler que M. Arthur Coquard a écrit un ouvrage remarquable sur l'*Histoire de la musique en France*, ouvrage couronné par notre Société en 1877 et — ce qui prouve que nous sommes parfois de bons juges — couronné l'année suivante par l'Académie des beaux-arts.

Je ne veux point oublier les compositions musicales de M. Arthur Coquard, telles que l'*Épée du Roi*, le *Mari d'un jour*, les beaux chœurs d'*Esther* exécutés au Conservatoire, les symphonies, ouvertures et scènes dramatiques comme *Ossian*, *Héro*, *Cassandre*, *Andromaque*, *Christophe Colomb*, interprétées avec succès aux concerts Colonne et Lamoureux. Vous les connaissez et vous les avez applaudies.

Le grand public entendra bientôt, je l'espère, au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, un des opéras de notre compositeur et ami, les *Fils de Jahel*.

Digitized by Google

Bientôt enfin — le 5 mars — le théâtre de Monte-Carlo donnera la *Jacquerie*, un grand opéra du célèbre compositeur Lalo, resté inachevé. La famille a choisi M. Arthur Coquard pour terminer cet important ouvrage. Tout nous fait présager qu'il sera accueilli avec chaleur, malgré la froideur de la température.

Aussi notre vœu sincère, en remettant ce souvenir à M. Arthur Coquard, est que nous puissions bientôt l'appaudir à Paris, au Grand Opéra .. J'espère, Mesdames et Messieurs, après cette déclaration, que vous ne direz point de votre président avec Molière :

Cet homme assurément n'aime pas la musique.

Après une suspension de séance d'un quart d'heure, réservée pour permettre aux confrères et amis qui se retrouvaient à cette première réunion publique de 1895, d'échanger quelques mots de bonne causerie, l'audition musicale préparée par les soins de MM. William Marie, vice-président de la 4e classe, beaux-arts, et M. Lematte, un artiste accrédité dès 1889 de nos concerts, a terminé de la façon la plus agréable cette bonne soirée. Malgré la rigueur de la saison, la chambrée était tellement complète qu'on se serait cru à une réunion de printemps.

Voici le compte rendu de la deuxième partie, *audition musicale* :

M. William Marie a exécuté deux pièces pour piano d'une facture des plus intéressantes au point de vue du doigté et de la composition. Cette brillante introduction disposait bien le public à entendre MM. Lematte, Raymond Marthe dans deux morceaux de Weber A. *Andante*, *Plainte du berger*, B. Scherzo. L'éloge de ces artistes, aimés de notre public qui a déjà eu plusieurs fois l'occasion de les applaudir, n'est plus à faire, mais on ne se lasse pas d'admirer la virtuosité du flûtiste et l'exécution si distinguée du violoncelliste, M. Marthe, si bien compris l'un et l'autre et accompagnés par M. D. Blitz. Après cette première partie instrumentale, nous avons eu la bonne fortune d'applaudir Mlle Éléonore Blanc, elle aussi une artiste de nos précédents concerts. Elle a dit avec un charme et une tendresse inimitables un fragment des *Pêcheurs de perles de Bizet* : *Je puis comme autrefois*.

Un intermède de monomime de la composition de M. W. Marie, *Désolé* joué par M. Varenne et accompagné par l'auteur, est venu séparer les deux parties de l'audition musicale et mériter à notre confrère les applaudissements de l'auditoire.

La pièce ne comporte qu'un seul personnage, qui mime sous les yeux

Digitized by Google

des spectateurs plusieurs tableaux très simples de la vie ordinaire. Il faut, pour se rendre compte de la difficulté de mise en scène de ce petit drame, savoir que le remarquable mime qui joue *Désolé*, M. VARENNE, est sourd-muet et, circonstance particulièrement intéressante pour nous, élève de notre confrère M. Bellanger, professeur à l'Institut des sourds-muets. Il est donc impossible à l'auteur de communiquer à son interprète ses conceptions autrement que par écrit, difficulté réelle. De plus, l'accompagnateur, pour suivre l'exacte interprétation des mouvements du mime, ne doit pas le perdre de vue un instant et noter, pour ainsi dire au passage et dans une exacte improvisation, les sensations qu'il éprouve et traduit par ses gestes. M. W. MARIE s'est acquitté de cette double tâche d'auteur et d'accompagnateur avec un talent de musicien qui n'en est plus à sa première pantomime. Cet essai a été goûté de notre public qui aime à se tenir au courant des nouveautés.

La seconde partie du concert nous a fait entendre deux élégantes compositions pour flûte : l'une de Donjon, l'autre *rigodon* de M. Lematte, interprétée par l'auteur avec un charme exquis. M. Raymond Marthe, nous a joué ensuite les pièces toujours si goûtées de Goltermann et de Popper, romance et gavotte avec un sentiment et une maestria qui a ravi l'auditoire.

Par *Le sentier* de Th. DUBOIS et *Ouvre tes yeux bleus* de MASSENET ont été pour le talent si étendu et si mélodieux à la fois de Mlle Éléonore BLANC l'occasion d'une véritable ovation. Cette soirée, déjà si réussie, s'est terminée par l'exécution d'un menuet de la composition de M. William Marie tiré de la remarquable pièce de M. Michaud d'Humiac dont la presse, en février dernier, a couronné le succès.

En résumé, la séance du 7 février 1895 comptera au rang des plus réunies parmi ses aînées qui, depuis 1889, ont charmé nos sociétaires.

Grand succès de M. Arthur Coquard obtenu par la représentation de la *Jacquerie* au théâtre de Monte-Carlo.

Nous venons de voir que M. Welschinger, dans son allocution prononcée le 7 février, avait fait allusion à la représentation de l'Opéra de la *Jacquerie* au théâtre de Monte-Carlo.

Nous empruntons l'extrait suivant à un article du *Figaro* paru sous la signature de M. Charles Darcours. L'auteur raconte le drame tel qu'il est écrit d'après le livret de la *Jacquerie*, et qui représente une révolte de paysans contre leur seigneur, Gautier de Sainte-Croix. Ce seigneur est

Digitized by Google

défendu par le chef même de l'insurrection, Robert, épris de la belle Blanche, fille de Gauthier. Robert, traité de félon par les révoltés, est massacré par les Jacques sous les yeux de Blanche qui, lui avouant son amour, montre la chapelle en s'écriant : « Je suis à Dieu désormais ».

« J'ignore, ajoute l'auteur de cet élogieux article, quelle est dans la partition de la *Jacquerie* la part qui appartient à Lalo et celle qui doit être attribuée à M. Coquard. Il est probable qu'un certain nombre de morceaux des premiers actes et plusieurs des thèmes principaux sont de Lalo. M. Coquard s'est inspiré du style de ces morceaux et en a tiré habilement une unité et un caractère constamment élevé; c'est ce qu'il faut avant tout reconnaître.

« La scène de la révolte des paysans au premier acte est traitée avec une véhémence entraînante; le second acte est établi avec un art remarquable de la progression dramatique. Les farouches exhortations de Robert et de Guillaume, les plaintes irritées du peuple esclave, l'adjuration de Jeanne à son fils, sa prière à la Mère de Dieu pour l'enfant qui va se sacrifier, enfin l'effervescence grandissante des vassaux révoltés, jusqu'au déchaînement final, tout cela forme une des plus belles scènes musicales qui soient au théâtre.

« Au troisième acte, le chœur de mai et la ronde des jeunes filles rappellent par leur fraîcheur une des jolies scènes du *Roi d'Ys*. Le dialogue entre le comte et sa fille est d'une déclamation large et de style élevé. Les scènes animées qui terminent cet acte sont curieusement mouvementées.

« Au dernier acte, sauf quelques longueurs, tout est à louer : la grande scène de Jeanne et de Blanche, où les voix des deux femmes s'entremêlent avec des accents déchirants, le duo passionné de Blanche et de Robert, le dénouement saisissant, tout dans cet acte est de premier ordre. En un mot, la partition de la *Jacquerie* est une œuvre largement pensée, réalisée par deux hommes de grand talent, à laquelle on ne peut reprocher que quelques réminiscences et, dans un grand nombre de pages, un effacement de toute personnalité qui, précisément, tient peut-être à cette collaboration des deux compositeurs.

« L'interprétation que ce bel ouvrage a trouvée à Monte-Carlo est remarquable.

« L'orchestre a un rôle prépondérant dans l'œuvre de Lalo et de M. Coquard, car il est traité arec une étonnante richesse d'effets, et l'oreille ne saurait s'en détacher un seul instant. L'armée instrumentale de M. Jehin n'en a pas laissé une note dans l'ombre.

« La représentation de la *Jacquerie*, donnée devant une salle admirable-

Digitized by Google

ment remplie et dans laquelle se trouvaient des représentants de tous les principaux journaux de Paris, a obtenu un succès éclatant. »

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons donné dans ce volume de 1894 une assez large part à l'analyse d'ouvrages offerts et aux travaux publiés par des Sociétés savantes de province. Des comptes rendus lus au cours de nos séances bi-mensuelles de novembre 1894 à avril 1895 n'ont pu trouver encore place soit dans la bibliographie inscrite à la troisième page, couverture, soit dans la première partie du volume. La Société des Études historiques demande aux auteurs de prendre patience; elle s'efforcera de leur donner satisfaction et de parler de leurs travaux autrement que par une simple mention aux procès-verbaux.

DÉCÈS DE M. DE LA SICCOTIÈRE

Nous éprouvons le vif regret d'enregistrer le décès de M. DE LA SICCOTIÈRE, sénateur de l'Orne, membre de la Société des Études historiques, qui vient de s'éteindre dans un âge avancé dans le département qui l'avait à plusieurs reprises élu au Sénat. Auteur d'une œuvre attestant de patientes recherches et un vrai talent d'historien : *Louis de Frotté et les Insurrections normandes*, M. de la Siccotière avait été récemment nommé membre correspondant de l'Institut. Doué du plus noble caractère, hautement apprécié de ses collègues du Sénat, M. de la Siccotière a reçu de M. Challemel-Lacour, dans un discours magistral, un hommage qui honore grandement sa mémoire. M. de la Siccotière était devenu, en 1890, 10 février, notre confrère à la suite du compte rendu publié en 1889 de son livre : *Les Insurrections normandes*, volume 1889, p. 332.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

PAR ORDRE DE DATE D'ADMISSION

Membres de l'ancien *INSTITUT HISTORIQUE*, fondé le 24 décembre 1833

1834.

24 mars. BERTHIER (Ferdinand), donateur, membre perpétuel.

1846.

7 juillet. BARBIER (J.-C.).

1850

24 mai. CSAJEWSKI.

1854.

RAYMOND, donateur, membre perpétuel.

1859.

25 février. JORET-DESCLOSIÈRES (G).
— CHAPUS (Ernest).
25 février LUSIGNAN (Prince DE).

1861.

26 mai. SAVIGNY (DE).
27 mai. DUCLOS (l'Abbé).
— CAMOIN DE VENCE.

1864.

9 février. DESTOUCHES (Adrien-Aimé), donateur, membre perpétuel.

1866.

26 janvier. VAVASSEUR.

1870.

juillet. MENU (Eugène).

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Membres admis depuis la reconstitution du 13 mars 1872.

1872.

21 mai. DUVERT (Gustave), donateur, membre perpétuel.
13 juin. LANDRE (Marcel), C.

1873.

31 janvier. LÈQUES, C.
29 novembre. CARTIER (Ernest), A. L.
26 décembre. DAVID (Jules), donateur, membre perpétuel.

NOTA. — Les lettres T., C., A.-L., désignent les membres titulaires, les Correspondants et les Associés libres. La lettre H, les membres honoraires.

Digitized by Google

1874.

27 avril. LIÉGEARD (Stéphen), T.
31 juillet. COMBIER (le Présidt), C.

1875.

23 mars. PRAROND, C.
29 décembre. LOUIS (Eugène), C.

1876.

28 janvier. DUFOUR (Georges), T.
— TALBERT, H.
28 avril. AZÉMA, C.
14 juin. FABRE DE NAVACELLE, T.
— DE LA BRUNETIÈRE, T.
30 juin. VALLÉE (Georges), C.
12 juillet. LECOCQ, membre à vie.
29 décembre. WIÉSENER, T.

1877.

14 février. FLACH (J.), T.
— DAUSSY, A. L.

1878.

1er mai. PEIN (Prosper), A. L.
19 juillet. AUBIAC (Jules-Eugène D'), C.

1879.

5 avril. DOUCET (Camille), H.
16 mai. DESRATEAUX, C.
21 novembre. VEYRET, T.

1880.

2 juin. LOISEAU (A.), T.
16 juillet. LE COULTRE, C.

1881.

18 mars. ODENT (Paul), donateur, membre perpétuel.
— MARBEAU (Eugène), T.
18 mai. DELATTRE-LENOEL, C.
22 juillet. DELESSERT, C.
7 décembre. BIRAN (Élie DE), C.

1882.

1er février. PAGARD D'HERMANSART, C.
17 mars. POUGNET, T.
juillet. ROUSSEN DE FLOVIVAL, C.
10 février. BOISJOSLIN (DE), T.
25 — VINCENS, C.
26 novembre. RACINE (L.), T.
10 décembre. LOUICHE-DESFONTAINES (L.), T.

1884.

10 janvier. VAUDIN, C.
25 — POUPIN (l'Abbé), C.
25 février. FABRE (Jules), T.
10 mars. LOUIS-LUCAS (Paul), C.
— WEISS, C.
25 avril. MONTAUDON (Louis), donateur, membre perpétuel.
25 novembre. MONTET (Albert DE), C.
26 décembre. COLMET D'AAGE, A. L.

1885.

26 janvier. TARTARIN (le Dr), C.
25 février. DELATTRE (Charles), A. L.
10 mars. LEFÈVRE (Albert), T.
LE PAULMIER (Stéphen), T.
WELSCHINGER (Henri), T.
FALATEUF (Oscar), T.
25 avril. DUVERT (Auguste), A. L.
25 novembre. QUARRÉ-REYBOURBON, C.

1886.

25 mars. LECOURBE (Comte), T.
10 mai. BRÉARD, T.
10 décembre. MAGNAUD, C.
27 — BÉLANGER, T.

Digitized by Google

1887.

25 février. ESPAGNOLLE (l'Abbé), T.
25 avril. BRICQUEVILLE (Cte E. DE), T.
10 mai. HÉNISSART, T.
20 — DAUCHIN (l'Abbé), C.
COQUARD (Arthur), T.
10 décembre. RODOCANACHI (E.), T.

1888.

10 février. LEDIEU (Alcius), C.
FERRÉ, T.
25 — FORTOUL, C.
PICARD (E.), A. L.
SCARAMANGA (John), C.
10 décembre. MARTIN (Tommy), T.

1889.

10 janvier. MARCILHACY, T.
25 — HENRY (l'Abbé), C.
LAMY (ERNEST), A. L.
25 février. SIMONIN (Armand), A.L.
10 mars. DUVERT (Maurice), A. L.
CASSAGNADE (Ernest), A. L.
RODOCANACHI (père), A. L.
PERIN (Jules), A. L.
GOMBAULT D'ARNAUD (le baron), A. L.
SAINT-THOMAS (DE), A. L.
AUBERT (Joseph), A.L.
DUPUY (Jean), A. L.
TRÉLAT (Émile), A. L.
TANON, A. L.
VERGÉ (Henry), A. L.
25 novembre. VILLARD (Pierre), A. L.

1890.

28 janvier. BOUCHER, H.
LEVEL (Paul), A. L.
25 février. MOREAU (Gabriel), A. L.
LEMAIRE (Georges), A. L.
JOUVENCEL (DE), A. L.
MESNIER (Albert), A. L.
10 décembre. DUMONT, T.
MEAUX (DE), A.-L.
BRANDT DE GALAMETZ, C.
BUVIGNIER-CLOUET (Mlle), C.
ROUX (Ferdinand), C.
VERNUDACKI (Jean), A. L.
CASABIANCA (Abbé), T.
CHARLOT (Maurice), A. L.

1891.

MAZE, T.
25 février. HOCHART, C.
FORMONT, T.
PELLÉ (Général), A. L.
10 mars. CORTILLIOT, C.
BELLANGER (Justin), C.
10 avril. LUSIGNAN (Gaston-Léon, Prince DE), A. L.
HERBET (Mme), A. L.
DONATIS, A. L.
MINORET (René), T.

1892.

25 janvier. VAUNOIS (Albert), T.
MARIE (William), T.
VACHEZ, C.
BRUEYRE (Loiys), T.
25 février. MUTEAU, T.
25 mars. DABOT, T.
FUNCK-BRENTANO, T.
DURASSIER, T.
MOUTIER, A. L.
10 avril. PERRIER, A. L.
26 décembre. RIVIÈRE, Louis, T.

Digitized by Google

1893.

25 janvier. ARGENTI (Auguste), A. L.
25 février. GRIVEAU (Paul), T.
25 mars. ROSTANG, A. L.
10 mai. MUGNIER (Abbé), T.
18 mai. MOIREAU, T.

1894.

10 janvier. LACAILLE (Henri), A. L.
25 février. SCHILIZZI (Michel), A.L.
TOSSIZZA (baron de), A. L.
CARLHIAN (Mme), A. L.
HOUSSAY (Marcel), A. L.
FRANÇOIS, A. L.
CIVRY (Ulrich DE), A. L.
DÈMOMBYNES, A. L.
NEGREPONTE (Jean), A. L.
RODOCANACHI (Théodore), A. L.
BIKÉLAS (D.-B.), A. L.
ROSLANG (Goury DU), A. L.

1895.

21 janvier. DUVAL (Gaston), T.
11 février. BOUWENS (Otto), T.
COQUELLE (P.), T.
FAY (le Dr), A. L.
DORIA (Peaucelle), A L.
25 février. MAZEROLLE, T.
25 mars DELTEIL, A. L.
CARVALHO, A.-L.

Digitized by Google

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

PARIS

ARGENTI, avenue Gabriel, 42.
AUBERT (Joseph), rue Chalgrin, 4.
AGELASTO (Michel), place des Batignolles, 3.

BARBIER (J.-C.), rue de la Bruyère, 53
BÉLANGER, 254, rue Saint-Jacques.
BIRAN (Elie DE), 30, rue de Cherbourg (Nanterre).
BICKÉLAS, 4, rue de Babylone.
BOISJOSLIN (DE), 82, rue de la Pompe Passy).
BOUCHER, rue Dupuytren, 9.
BOUWENS (Otto), rue de Lisbonne, 45.
BRÉARD, avenue de Villeneuve-l'Etang, Versailles.
BRICQUEVILLE (Cte DE), rue des Missionnaires, 33, Versailles (*Seine-et-Oise*).
BRUNETIÈRE (DE LA), boulev. Malesherbes, 52.
BRUEYRE LOYS, rue Murillo, 9.

CAMOIN DE VENCE (Ch.), rue de Rome, 53.
CARLHIAN, rue de Berlin, 37.
CARTIER (Ernest), rue du Cirque, 8.
CASABIANCA (Abbé), avenue des Ternes, 11 *bis*.
CASSAGNADE (Ernest), boulev. Saint-Germain, 10.
CHARLOT (Maurice), 60, rue de Clichy.
CIVRY (Ulrich DE), 12, place Vendôme.
COLMET D'AAGE, rue d'Assas, 5.
COQUARD (Arthur), boulev. des Invalides, 56.
COQUELLE-MEULAN, S. O.

DABOT (H.), boulev. Saint-Germain, 168.
DAUSSY, rue de Rivoli, 11.
DELTEIL, boulev. Montparnase, 81.
DEMOMBYNES, 28, rue Jacob.
DESCLOSIÈRES (voir JORET-DESCLOSIÈRES), rue Garancière, 6.
DONATIS, rue des Saints-Pères, 30.
DORIA-PEAUCELLE, 4, rue de Babylone (square du Bon Marché).
DOUCET (Camille), Palais de l'Institut.
DUCLOS (l'Abbé), rue du Faubourg-Poissonnière, 52.
DUFOUR (Georges), 6, rue de Caulaincourt.
DUMONT, avoué à la Cour, rue du Vieux-Colombier, 8.
DUPUY (Jean), 18, rue d'Enghien.
DURASSIER, 5, place de Berne.
DUVAL (Gaston), 24, rue de Lisbonne.
DUVERT (Maurice), Vaugirard, 30, rue de la Procession.
DUVERT (Auguste), place du Havre, 16.

ESPAGNOLLE (Abbé), Aumônier, 76, place Villiers, à Levallois-Perret.
FABRE DE NAVACELLE (le Colonel), rue de Lille, 47.

Digitized by Google

Fabré (Jules), rue Dieu, 8 (Place de la République).

Falateuf (Oscar), boulev. des Capucines, 6.

Fay (le Dr), rue Sribe, 3.

Flach (Jacques), rue de Berlin, 37.

Ferré, rue Blanche, 52.

Funck-Brentano, rue de Passy, 7, ou à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Formont (Maxime), rue Saint-Sulpice, 17.

François, 7, rue Villersexel.

Georges-Lemaire, Conseiller à la Cour de cassation, rue de Rennes, 99.

Gombault-d'Arnaud (le Baron), rue Demours, 20, Paris-les-Ternes.

Goury du Roslang (le Baron), rue Vernet, 17.

Griveau (Paul), 8, rue Madame.

Hénissart, rue de l'Université, 39.

Herbet (Mme), rue de Bourgogne, 46.

Houssay (Marcel), 72, rue d'Amsterdam.

Joret-Desclosières (Gabriel), rue Garancière, 6.

Lacaille, boulev. Malesherbes, 68.

Lamy (Ernest), boulev. Haussmann, 113.

Lecourbe (le Comte), 18, rue Moncey.

Lefèvre (Albert), rue Castellane, 6.

Le Paulmier (Dr Stéphen), rue de Taitbout, 48.

Level (Paul), place Wagram, 3.

Liégeard (Stéphen), rue Marignan, 21, et villa des Violettes, Cannes (*Alpes-Maritimes*).

Loiseau, rue Jullien, 13, Vanves (*Seine*).

Louiche-Desfontaines, rue Washington, 31.

Lusignan (Prince de), 108, avenue de Neuilly.

Lusignan (Prince Léon-Gaston de), 108, avenue de Neuilly.

Marbeau, rue de Londres, 27.

Marcilhacy, rue du Bac, 43.

Marie, 17, square de Messine.

Martin (Tommy), rue Bastiat, 3.

Mazerolle, quai Conti, 11 et avenue Niel, 91.

Meaux (de), rue Saint-Placide, 44.

Mesnier (Albert), boulev. Saint-Germain, 119.

Minoret, rue Murillo, 5.

Moireau (Auguste), rue de Vaugirard, 35.

Moreau (Gabriel), docteur en droit, rue de Rennes, 99.

Moutier, rue Logelbach, 12.

Muteau, rue Lincoln, 3.

Mugnier (Abbé), 96, boulevard Montparnasse.

Négreponte (Jean), 13, quai d'Orsay.

Pein (Prosper), boulev. Saint-Michel, 71.

Pellé (le Général), rue de l'Université, 11.

Périn (Jules), rue des Écoles, 8.

Perrier, rue Royale, 11.

Picard (Eusèbe), rue Chaptal, 20.

Pougnet, rue Saint-Benoist, 5.

Racine (L.), 8 bis, rue de l'Arrivée, près la gare Montparnasse.

Rivière (Louis), rue d'Anjou, 61.

Rodocanaçhi (E.), rue de Lisbonne, 54.

Rodocanachi (Théodore), 1, rue de Longchamp.

Rodocanachi (père), avenue Gabriel, 42.

Rostandg, 66, rue de la Chaussée d'Antin.

Digitized by Google

Roux (Ferdinand), rue du Condé, 13.

Savigny (de), rue de Varenne, 24.
Schilizzi (Michel), 6, rue Christophe Colomb.
Saint-Thomas (de), rue du Cherche-Midi, 14.
Simonin (Armand), rue de Lille, 1.

Tanon, Président à la Cour de cassation, rue d'Assas, 90.
Tossizza (le Baron), 14, rue François Ier.

Vaunois, rue des Écuries-d'Artois, 42.
Vavasseur, rue Soufflot, 21.
Vergé (Henry), avenue Gabriel, 42.
Vernudacki (Jean), 60, rue du Rocher.
Veyret, boulev. des Batigolles, 30.
Villard (Pierre), rue Chalgrin, 4.

Welschinger, Palais du Sénat.
Wiésener, boulev. Saint-Michel, ~~[illegible]~~ 167
Weiss, 110, rue Copernic.

DÉPARTEMENTS, ÉTRANGER ET COLONIES

Auriac (Jules d'), Mâcon (*Saône-et-Loire*).
Azéma, rue Joux-Aigues, Toulouse (*Haute-Garonne*).

Bellanger (Justin), Provins (*Seine-et-Marne*).
Brandt de Galametz (Cte de), Abbeville (*Somme*).
Buvignier-Clouet (Mlle Madeleine), Verdun (*Meuse*).

Cortilliot, Laon (*Aisne*).
Chapus, Volvic (*Puy-de-Dôme*).
Combier (M. le Président), Laon (*Aisne*).
Czajewski (le Dr), aux Aydes, près Orléans (*Loiret*).

Dauchin, chât. de Saint-Cybars, Angoulême.
Delattre-Lenoel, Amiens (*Somme*).

Delattre (Charles), Poissy (*Seine-et Oise*).
Delessert, Croix (*Nord*) (membre à vie).
Desrateaux, Loudun (*Vienne*).

Fortoul, Saint-Laurent (*Basses-Alpes*).

Henry (Abbé), rue des Trésoriers de la Bourse, 15, Montpellier.
Hochart, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 22, Bordeaux (*Gironde*).
Landre (Marcel), Gourdon (*Lot*).
Ledieu (Alcius), Abbeville (*Somme*).
Lèques, rue Perronet, à Neuilly (*Seine*).
Louis (Eugène), La Roche-sur-Yon (*Vendée*).
Louis-Lucas (Paul), boulev. Carnot Dijon (*Côte-d'Or*).

Magnaud (M. le Président), Château-Thierry (*Aisne*).
Menu (E.), Mons-en-Laonnois (*Aisne*).

Digitized by Google

PAGARD D'HERMANSART, Saint-Omer (*Pas-de-Calais*).

POUPIN (l'Abbé), Trois-Vèvres (*Nièvre*).

PRAROND, rue du Lillier, Abbeville (*Somme*).

QUARRÉ-REYBOURBON, Lille (*Nord*).

ROUSSEN DE FLORIVAL (DE), Laon (*Aisne*).

TARTARIN, Bellegarde (*Loiret*).

TALBERT, La Flèche (*Sarthe*), et à Paris, 9, rue Nouvelle.

VACHEZ (*Lyon*).

VALLÉE (Georges), Bar-sur-Aube (*Aube*).

VAUDIN, rue des Consuls, Auxerre (*Yonne*).

VINCENS, rue de l'Arsenal, 9, Marseille (*Bouches-du-Rhône*).

VLASTO, allée des Capucines, 12, Marseille.

BERNARDI, Venise (*Italie*).

LE COULTRE, Neufchâtel (*Suisse*).

LECOCQ (Georges), Nouméa, membre à vie.

MONTET (Albert DE), Chardonne, arrondissement de Lausanne (*Suisse*).

SCARAMANGA (John), Londres, 12, Hyde Parck-Place.

Digitized by Google

COMPOSITION DES BUREAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

POUR L'ANNÉE 1894

GRAND BUREAU

PRÉSIDENTS HONORAIRES : M. **J.-C. BARBIER**, G. O. ✻✠✿, premier Président honoraire de la Cour de Cassation.

M. **Camille DOUCET**, C. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE : M. **VAVASSEUR**, O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, maire du 2e arrondissement.

PRÉSIDENT : M. **RODOCANACHI**, ✿ A.

VICE-PRÉSIDENTS : M. **WELSCHINGER**, ✻.

M. **Georges DUFOUR**, O. ✿.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. **Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES**, ✻.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS : M. **DUMONT**.

M. **Albert VAUNOIS**,

ADMINISTRATEUR : M. **Ludovic RACINE**, ancien notaire.

Digitized by Google

BUREAUX DES CLASSES

PREMIÈRE CLASSE

Histoire générale et Histoire de France

Présidents honoraires : MM. le Colonel FABRE DE NAVACELLE, C. ✻, ancien Président de la *Société des Etudes historiques.*

Jacques, DE BOISJOSLIN ✻, ancien Président.

Président : MOIREAU.

Vice-Président : Jules FABRE, ✪ A.

Secrétaire : Maxime FORMONT.

DEUXIÈME CLASSE

Histoire des langues et des Littératures

Présidents honoraires : MM. WIESENER, ✻, ancien Président de la *Société des Etudes historiques.*

J. FLACH, ✻, professeur au Collège de France. ancien Président de la *Société des Etudes historiques.*

Président : F. FUNCK-BRENTANO, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

Vice-Président : Louis RIVIÈRE.

Secrétaire : Paul GRIVEAU.

TROISIÈME CLASSE

Histoire des sciences physiques, mathémathiques, sociales et philosophiques

Président honoraire : MM. Eugène MARBEAU, O. ✻, ancien Président de la *Société des Etudes historiques*, ancien Conseiller d'État.

Président : LOISEAU, ✻ ✱, Professeur honoraire de l'Université, ancien Président de la *Société des Etudes historiques.*

Vice-Président : le Dr Stéphen LE PAULMIER.

Secrétaire : Pierre VILLARD, publiciste.

QUATRIÈME CLASSE

Histoire des Beaux-Arts

Président honoraire: MM. CAMOIN DE VENCE, ancien Président de la *Société des Etudes historiques.*

Président A. COQUARD.

Vice-Président : William MARIE.

Secrétaire : A. SIMONIN.

Digitized by Google

MEMBRES DONATEURS

Par délibération en date du 25 mai 1886, insérée dans la *Revue de la Société des Études historiques* 1886, p. 376, il a été décidé que des notices, consacrées aux membres donateurs, seraient publiées, chaque année, à la suite de la liste des membres de la Société.

RAYMOND (Henry-François). — Reçu membre de l'ancien *Institut historique* en 1854, M. Raymond, sans prendre une part personnelle et active de collaboration aux travaux de la Société, manifesta cependant l'intérêt qu'il portait à leur production, en assistant fréquemment aux séances mensuelles et publiques.

Dès l'année 1867, deux ans avant son décès, il attestait cet intérêt en le traduisant par un legs généreux conçu en ces termes ; « Maître absolu d'une modeste fortune péniblement acquise, mais dont je puis être fier parce qu'elle n'a coûté ni pleurs ni regrets à qui que ce soit, j'entends et je veux qu'il en soit fait à mon décès l'emploi ci-après : 20,000 francs seront donnés à l'*Institut historique* qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans son sein, pour les intérêts de cette somme, qui sera placée en rentes 3 ou 4 1/2 p. 0/0 sur le gouvernement français, être, chaque année, distribués, à titre de prix, aux auteurs des ouvrages ou mémoires que l'*Institut historique* jugera convenable de mettre au concours. Je lègue, en outre, à cette Société un exemplaire en feuilles des Antiquités mexicaines et l'Encyclopédie in-4 reliée ».

(Extrait du testament déposé pour minute à Me Jules-Émile-Delapalme, notaire à Paris).

La disposition relative aux ouvrages légués ne put recevoir exécution, la maison de campagne de Lagny, appartenant à M. Raymond et dans laquelle se trouvait sa bibliothèque, ayant été pillée, en 1870-1871, par l'armée allemande.

Quant au legs de 20,000 francs, il est devenu l'origine de la Fondation Raymond et l'occasion des démarches qui aboutirent à la reconnaissance de la *Société des Études historiques* comme établissement d'utilité publique, reconnaissance consacrée par un décret en date du 19 novembre 1871,

Digitized by Google

signé de M. THIERS, président de la République, et de M. Jules SIMON, Ministre de l'instruction publique.

Ces formalités accomplies, et la Société n'ayant été mise en possession effective du capital du legs Raymond qu'en 1873, ce fut seulement en 1874 qu'elle procéda, pour la première fois, à la distribution du prix, conformément aux intentions du donateur.

Voir ci-après la liste des questions mises au concours et le nom des lauréats, p. 000.

ODENT (PAUL) C. ✻ O. ✿. — Né à Paris en octobre 1811, entra dans l'administration préfectorale en septembre 1847 comme sous-préfet. Nommé préfet de Colmar en 1857, il fut ensuite préfet de Grenoble et de Metz; il remplissait ces dernières fonctions pendant le siège mémorable de 1870 et fut le dernier préfet français de cette noble cité.

Commandeur de la Légion d'honneur en 1869, M. ODENT avait été nommé officier de l'Université en 1860.

M. ODENT publia la traduction du *Commentaire sur la constitution des États-Unis d'Amérique*; une note sur les *Bulletins de la Société de Béziers* insérée dans la *Revue* 1881, p. 208. Il avait donné aussi à notre compagnie le *Compte rendu des tomes* XX, XXI, *et* XXII *de l'histoire d'Italie*, et avait été élu président de la 2° classe en 1883.

M. Paul ODENT est décédé à Paris le mercredi 9 décembre 1885; les adieux qui lui furent adressés au nom de la *Société des Études historiques* par le secrétaire général, M. Gabriel DESCLOSIÈRES, ont retracé la vivacité des sentiments patriotiques de M. ODENT (Voir l'article inséré au volume de 1885, p. 621).

M. Paul ODENT, par l'intermédiaire de M. CAMOIN DE VENCE, son gendre, ancien président de la *Société des Études historiques*, a légué à cette association une somme de 500 francs. Tous les deux ans, une médaille distribuée à l'un des meilleurs travaux publiés par des membres de la Société, est décernée au nom de M. ODENT.

BERTHIER (JEAN-FERDINAND) ✻. — Doyen des professeurs à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, se consacra, dès sa jeunesse, à l'enseignement et à l'éducation des enfants déshérités, comme lui-même, du don de la parole. Auteur de nombreux traités d'enseignement dont la nomenclature est reproduite à la page 30 de la liste biographique et bibliographique des membres pour l'année 1886, M. BERTHIER contribua à la fondation d'une société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en

Digitized by Google

France, et réorganisa, en 1867, sur de plus larges bases, la Société centrale qui reçut le titre de *Société universelle des sourds-muets.*

M. Ferdinand BERTHIER, admis comme membre de l'ancien *Institut historique*, le 24 mars 1834, est décédé à Paris le 14 juillet 1886; il était le doyen de la *Société des Études historiques*. En souvenir des sentiments de confraternité qu'il avait entretenus avec les membres de notre association pendant 52 ans, M. BERTHIER a légué, sans condition d'emploi, à la *Société des Études historiques*, une somme de 2,000 francs, La délivrance de ce legs, après de longues formalités administratives, a enfin été consentie dans les derniers jours de l'année 1890. La Société donnera à cette libéralité une destination de nature à rappeler la mémoire de M. BERTHIER.

DUVERT (GUSTAVE), ✠ ✿. — M. Gustave DUVERT, ayant satisfait aux conditions réglementaires concernant le versement de la somme de 500 francs, attributive de la qualité de membre donateur, appartenait déjà à la liste des membres ayant droit à ce titre, lorsqu'il est décédé en 1893, le 28 novembre, léguant à nouveau une somme de 1,000 à la Société dont il avait été le Président (Voir, *Revue* 1893, n° 4, p. 296 et suiv. le discours prononcé sur sa tombe par M. Desclosières). A la séance publique du 7 février 1895 une médaille a été décernée au nom de M. Duvert à M. Arthur COQUARD, premier organisateur de nos auditions musicales.

DAVID (JULES), ✿. – Ancien président de la *Société des Études historiques*, Secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, fut, pendant dix-sept ans, un des collaborateurs les plus éminents de notre compagnie. Doué d'une grande force de travail, d'une érudition profonde en matière historique et littéraire, M. Jules DAVID a laissé de nombreuses productions dont on retrouve la liste dans nos volumes antérieurs à 1890, date à laquelle la Société a éprouvé la vive douleur de perdre ce distingué confrère. M. Jules DAVID a légué à la *Société des Études historiques* un don de 2,000 francs. (Voir sa biographie, volume de 1892).

MONTAUDON (LOUIS-HYACINTHE) C. ✿. — Intendant militaire en retraite, avait été admis dans la *Société des Études historiques* en qualité de membre titulaire le 25 avril 1884 et n'avait pas tardé à prendre une place des plus distinguées dans les rangs de notre compagnie. Auteur de très nombreux rapports étudiés avec le soin le plus consciencieux, M. MONTAUDON avait donné, en 1888, volume p. 873, sous ce titre : *La vérité sur le Masque de fer*, une étude remarquée, qui attestait la patience de ses recher-

Digitized by Google

ches et sa sagacité d'historien. Nous avons eu le regret de perdre cet aimable et dévoué confrère le 2 juillet 1890 dans sa 71e année. Comme M. Jules David, il a gratifié la *Société des Études historiques* d'un legs de 2,000 francs sans condition d'emploi (Voir sa biographie, 1891, p. 423).

DESTOUCHES (Adrien-Aimé), architecte, membre de l'ancien *Institut historique*, admis le 9 février 1864, décédé le 25 octobre 1871, a légué par testament en date du 22 septembre 1886, déposé au rang des minutes de Me Maurice Plique, notaire à Paris, 25, rue Croix-des-Petits-Champs, un legs de 2,000 francs à l'*Institut historique* à charge de délivrer un ou plusieurs prix sur un travail ou des travaux relatifs aux beaux-arts.

PRIX RAYMOND

Mille francs à décerner, en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles, aux auteurs des meilleurs mémoires sur des questions proposées. La distribution a lieu dans la séance publique annuelle tenue au mois d'avril.

Le délai du concours expire le 31 décembre de l'année précédente.

Questions mises au Concours depuis 1874. — Noms des Lauréats.

I. — *Rechercher les origines de la Gendarmerie en France et faire l'historique de ce corps sous ses diverses dénominations, exposer ses attributions et les services qu'il a rendus aux différentes époques de notre histoire.*

M. Barbier, alors conseiller à la Cour de cassation et élevé depuis à la première Présidence, expliqua, dans le savant rapport rédigé à l'occasion de ce concours (voir volume 1874, p. 107 et suivantes), les motifs qui avaient déterminé le choix de ce sujet.

Par son testament, M. Raymond avait institué comme légataire universel de sa fortune en nue propriété, le corps de la gendarmerie de France, l'usufruit devant appartenir à Mme Raymond, sa veuve. Dans ces conditions, la *Société des Études historiques*, voulant s'associer à la pensée du généreux donateur, qui lui avait laissé un legs particulier de 1,000 francs de rentes, à charge de fonder un prix annuel, proposa, comme sujet de son premier concours, l'histoire du corps militaire auquel M. Raymond avait légué sa fortune.

Digitized by Google

LAURÉAT. — Le lauréat du concours fut M. LÈQUES, alors sous-intendant militaire à Tours (Voir sa notice biographique et bibliographique, liste des membres de 1886, p. 24).

II. — *Histoire élémentaire de la littérature française à l'usage des écoles primaires.* — Rapport de M. DAVID, volume de 1875, p. 125.

LAURÉATS. — Prix : M. DONEAUD DU PLAN, alors professeur à l'École navale de Brest, décédé en 1889, bibliothécaire de cette ville. Médailles : MM. THÉRY, inspecteur général honoraire de l'Université; BOUGEAULT, ancien professeur de littérature au lycée impéiral de Saint-Pétersbourg; mentions honorables : MM. Eugène LOUIS, professeur au lycée de La Roche-sur-Yon; TALBERT, professeur au lycée de La Flèche.

III. — *Historique des Institutions de prévoyance dans les divers pays et notamment en France.*

Cette question prorogée, voir les motifs 1876, p 143, et 1877, p. 140, n'a été l'objet d'un prix qu'en 1881. — Rapport de M. Gustave DUVERT, volume 1881, p. 127.

LAURÉAT. — M. Antony ROUILLET.

IV. — *Histoire du portrait en France, peinture, dessin, sculpture.* Rapport de M. LOUIS-LUCAS, volume de 1878, p. 149.

LAURÉATS. — Premier prix : M. Raphaël PINSET; deuxième prix : M. Jules D'AURIAC; mention très honorable : M. MARQUET DE VASSELOT, statuaire.

MM. PINSET et D'AURIAC ont donné en collaboration, en un beau volume illustré, édité par Quantin, leurs deux mémoires complétés l'un par l'autre.

V. — *Histoire des Provinces danubiennes depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi.*

Ce sujet, prorogé à la suite d'un premier rapport présenté en 1878, volume 1878, p. 237, par M. WIÉSENER, fut proposé à nouveau pour l'année 1882 et définitivement retiré, faute de concurrents. Voyez discours de M. BOURGEAULT, volume 1882, p. 6 et 162.

VI. — *Histoire des origines de la langue française et de son développement, jusqu'à la fin du* XVI*e siècle.* Rapport de M. Bougeault, volume de 1880, p. 136.

Digitized by Google

LAURÉATS. — Prix : M. LOISEAU, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Vanves; mentions honorables : MM. DONEAU DU PLAN, professeur à l'École navale de Brest; LECOULTRE, licencier ès-lettres, professeur au gymnase cantonal de Neuchâtel (Suisse).

VII. — *Histoire de l'architecture et des habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en* 1830. — Rapport de M. D'AURIAC, volume de 1881, p. 133.

LAURÉAT. — M. DAVIOUD, architecte de la ville de Paris.

VIII. — *Histoire de la critique littéraire en France depuis le commencement du* XIXe *siècle jusqu'en* 1870. — Rapport de M. Jules DAVID, volume de 1883, p. 143.

LAURÉAT. — M. Francis MELVIL (*Léonce Gibert*).

IX. — *Étudier, en s'appuyant sur les données historiques, qu'elles peuvent être les conséquences, au point de vue économique, du percement de l'isthme de Panama dans les rapports de l'Europe avec les pays baignés par l'Océan Pacifique* (Amérique occidentale, Océanie , Asie orientale).

Cette question, proposée en 1884, n'ayant pas amené de concurrents, fut prorogée pour l'année 1886, avec cette modification dans le titre : *Études des conséquences économiques du percement de l'isthme de Panama.* — Rapport de M. le colonel FABRE DE NAVACELLE, 1886, p. 188.

LAURÉAT. — M. Auguste GARÇON.

X. — *Histoire de la musique dramatique en France depuis le commencement du* XVIIe *siècle jusqu'en* 1870.

Ce concours, prorogé en 1887, pour cause d'insuffisance des réponses proposées, eut pour rapporteur M. Georges DUFOUR, 1887, p. 150.

LAURÉAT. — M. Arthur COQUARD, compositeur de musique; mention honorable avec médaille : M. Julienne MONTINI.

XI. — *Histoire de la Compagnie française des Indes, depuis sa création en mai* 1719 *jusqu'à sa disparition en avril* 1770. — Rapport de M. DE BOISJOSLIN, 1888, p. 193.

LAURÉAT. — M. CLARIN DE LA RIVE; mentions honorables avec médailles de 250 francs : MM. DONEAUD DU PLAN et Louis FORTOUL.

XII. — *Étude historique sur la traduction en langue française des principaux classiques grecs et latins, notamment depuis le milieu du* XVIIe *siècle jusqu'à nos jours.* Conc. prorogé. V. le rap. de M. TALBOT, vol. 1889, p. 132. Voir n° XIV.

Digitized by Google

XIII. — *Étudier à une époque précise de l'ancien régime et dans une ou plusieurs régions de la France, l'acquisition des terres nobles par les roturiers.* — Rapport de M. J. FLACH, volume de 1890, p. 111.

LAURÉATS. — M. Gustave PRÉVOST, ancien magistrat, correspondant de la *Société des Antiquaires de France*, 1er prix, 600 francs; M. VACHEZ, avocat, docteur en droit, secrétaire général de l'Académie de Lyon, 2e prix, 200 francs; M. MUSSET, archiviste à La Rochelle, 3e prix, 200 francs.

XIV. — Rappel de la question no XII. Prix décerné à M. Justin-BELLANGER. — Rapport de M. TALBOT. Voir le volume de 1891, p. 127.

XV. — *Étudier les lettres de cachet dans une Province, une Généralité ou une Intendance de l'ancienne France.*

LAURÉAT. - M. Frantz FUNCK-BRENTANO. Rapport de M. CAMOIN DE VENCE, volume de 1892, p. 225.

XVI. — *La vie et les œuvres de l'architecte Gabriel* (1710-1782). *La place Louis XI. Le garde-meuble et l'hôtel de la marine, restauration de la colonnade du Louvre. L'École militaire.*

LAURÉAT. — M. E. BOUSSON. Rapport de M. de BOISJOSLIN, vol. 1893, p. 213.

XVII. — *Les États Généraux de* 1614. *Étudier, à l'aide de documents originaux, les réformes réclamées par les cahiers du Tiers-État, les propositions et les débats qui en sont sortis, l'appui et la résistance rencontrés dans le Clergé et la Noblesse.*

LAURÉAT. — M. B. RIVIÈRE, de Douai. Rapport de M. Jacques FLACH, volume de 1894, p. 90.

XVIII. — *Étudier les relations des villes impériales avec l'Empire germanique aux* XVIe *et* XVIe *siècles, faire ressortir le caractère de leur autonomie.* Prix à décerner en 1895.

XIX. — *Étudier l'état et le fonctionnement des* justices seigneuriales *à la veille de la Révolution, montrer les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient.* Prix à décerner en 1896.

La Société des Études historiques ne demande pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale au choix du concurrent, et d'après les documents d'archives.

XX. — Comptabilité publique et bibliographie des comptes royaux jusqu'à l'avènement des Valois. Prix à décerner en 1897.

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

A

Pages.

ACADÉMIE. Voyez L'Armée à l'Académie 253

ALEXANDRE DE RUSSIE ET NAPOLÉON Ier au lendemain de Friedland, par M. Albert Vandal.

Compte rendu du colonel Fabre de Navacelle 206

ALLOCUTION du président, M. Rodocanachi, à la fête de la soixantaine . . 67

But poursuivi par la Société des Études historiques — Les conférences à Rome au Ier siècle de notre ère. — Plaisantes pratiques des conférenciers.

ALLOCUTION à la séance de rentrée du 16 novembre 1894. — Programme des travaux 217

DISCOURS à la séance publique.

ALSACIENS (Les cercles). V. Chronique et Funck-Brentano.

AMADI et STRAMBALDI (Les chroniques de), publiées par M. de Mas-Latrie. Compte rendu de M. Moireau 278

ANTRAIGUES (Le comte d') et la SAINT-HUBERTI, par M. Henri Welschinger. 101

La Saint-Huberti, célèbre chanteuse de l'Opéra. — Le comte d'Antraigues, ses aventures, il épouse la Saint-Huberti, sa fin tragique.

ANVERS (Congrès d'). V. Chronique et Liberté du portrait.

ARMÉE (L') à l'Académie, par M. de la Jonquière (Plon, éditeur). Compte rendu par M. Desclosières. 253

Académiciens qui ont porté les armes, détails biographiques et bibliographiques.

ART (L') et la Province, par M. Henri Jouin, secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts. 210

Compte rendu de M. Desclosières. — Le comité des Sociétés des Beaux-Arts. — Congrès de la Sorbonne. — L'effort artistique en Province.

B

BARREAU DE PARIS (Le) et le premier président Séguier. Fragment détaché d'une histoire du Barreau de Paris de 1810 à 1870, par M. Jules Fabre. 219

Digitized by Google

Pages

Les boutades du premier président Séguier. — Les avocats. Lutte entre le barreau et la cour. Arrêt. Pourvoi en cassation. Le procureur général Dupin. Incident plus grave que les précédents. Abstention de plaider, 9 juin 1844. Reprise des plaidoiries, 4 novembre, p. 244.

BRÉSIL (Académie du) Rapport de M. Loiseau 257

BUDGET FRANÇAIS (Le), par MM. Bidoire et Simonin. — Rapport de M. Rodocanachi 323

C

CHARTES DE VERVINS (Les), par M. Menesson. — Rapport de M. Dumont. 165

CHRONIQUE. — Les cercles alsaciens de Strasbourg, conférence de M. Funck-Brentano, p. 214. — Congrès d'Anvers. La question du Portrait. Liberté de la figure, par M. Vaunois, p. 215. — Talbot, professeur de l'Université, ancien président de la Société des Etudes historiques. Son décès.

COMPTE RENDU des travaux de l'année 1893, par M. Desclosières, secrétaire général. — Fête de la soixantaine. — Origine et développement de la Société des Etudes historiques. — Etat actuel. — Travaux de l'année 1893. — Analyse sommaire dans l'annexe à la suite du rapport. 73

D

DÉPUTÉS (Indemnités aux) V. *États-Généraux.*

DIJON. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres. — Compte rendu de M. Desclosières 59

Etude de M. Metmann sur le pessimisme moderne. — Schopenhauer, Edouard de Hartmann. — Néant de la doctrine. — La civilisation, œuvre d'optimistes.

E

ÉTATS-GÉNÉRAUX. De l'indemnité aux députés des États-Généraux, par M. Vachez, secrétaire général de l'Académie de Lyon. — Rapport de M. Eugène Marbeau 55

Principe remontant à 1308. — Recouvrement, mode, proportionnalité. — Mot aussi plaisant que vrai « pas de prix pour une pareille besogne ». — Marchandage. — Motif de la rareté des Etats-Généraux.

ÉTUDES CLASSIQUES MODERNES (Origine des), par M. Loiseau 314

ESPAGNE. V. *Guadalquivir.*

FIN D'UNE SOCIÉTÉ. Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par M. Gaston Maugras (Plon, éditeur). — Rapport de M Desclosières. 209

Digitized by Google

Pages.

G

GUADALQUIVIR AU TAGE (Du). Curiosités d'Espagne et de Portugal, par M. Camoin de Vence. 111-126

Les improvisateurs de Saettas à Séville.— Description de Séville. — Processions. — Confréries. — Architecture. — Les bains, monuments et les villles célèbres de l'Andalousie, p. 34. — Le Tage. — Tolède — Sa vieille ville, monuments. — Lisbonne et ses environs. — Mœurs portugaises, p. 111 à 126.

H

HISTORIQUES (Lectures). V. *Lectures*, M. Albert Sorel.

HISTORIQUES (Société des Études). V. Compte-rendu des travaux et procès-verbaux.

I

IDYLLES DE CHAMBRE, par M. Ernest Prarond (Paris, Lemerre, 1894). Rapport de M. de Boisjoslin. 188

L

LECTURES HISTORIQUES, par M. Albert Sorel. — Rapport de M. Desclosières. 276

Un partisan. — Un émigré. — Le drame de Vincennes. — Talleyrand. — Napoléon et Alexandre et autres études.

LITTÉRATURE LATINE (La) au XVe siècle, par M. Hochart 137

L'évolution de la langue romane. — Les humanistes au XVe siècle. — Les annales et les histoires se rattachant étroitement à l'antiquité.

ÉTUDES CLASSIQUES MODERNES (Origines des). Loiseau. 314

M

MALHERBE ET LA POÉSIE FRANÇAISE à la fin du XVIe siècle, par M. Gaston Allais. — Compte rendu de M. Loiseau. 23

Thèse, qualités qu'elle doit avoir. — Saint-Marc Giradin et V. Le Clerc, opinions. — Etat de la littérature de 1585 à 1600. Sa faiblesse. — Enfin, Malherbe vint. — La politique du temps, son influence sur l'esprit du poète. — Noblesse, ampleur, richesse, unité de mouvement. — Services rendus par Malherbe à la littérature française.

MONLUC (Jean de). Evêque de Valence et de Die, par M. Hector Reynaud. — Compte rendu de M. Loiseau 26

Vie de Hector de Monluc, frère du maréchal de ce nom. Ses négociations comme ambassadeur de la reine de Navarre (1550): *id.* en Pologne, sous Catherine de Médicis pour préparer l'élection en Pologne du duc d'Anjou (Henri III); *id.* en Italie, Allemagne, Ecosse, Constantinople. — Son éloquence. — Il devient évêque de Valence et de Die. — Critique sagace de ses ouvrages littéraires.

Digitized by Google

Pages.

Membres (Liste des). 333

N

Napoléon Ier (Les fournisseurs de), par M. Maze Sencier. — Rapport de M. Marcilhacy 199

Curieux aperçu de quelques fournitures.

Napoléon et Alexandre IV de Russie au lendemain de Friedland. . . . 206

Compte rendu du colonel Favre de Navacelle d'après le livre de M. Albert Vandal. — Phases de l'entente plus apparente que réelle, causes de la rupture.

Notaire (Le) et le Baudrier. Étude de M. Tamisey de Larroque. — Compte rendu de M. Moireau. 28

Un notaire d'Aix en Provence au commencement du XVIIe siècle. — Sa correspondance avec le savant Peiresc. — Baudrier donné par le roi. - Royalisme provincial dans la première moitié du XVIIe siècle. — Curieuses collections du notaire, ses poésies, épitre au roi. — Dédicace à Richelieu.

O

Organisation militaire chez les Romains, d'après Marquardt, par M. Bressaud. — Compte rendu de M. Desclosières. 210

Organisation des constitutions militaires chez les Romains. — L'armée sous la République. — Le camp romain, l'ordre de bataille, recrutement, son extension. — L'armée sous l'Empire et au IVe siècle. — Causes de la puissance et de la décadence de l'Empire romain.

P

Paix armée entre la France et l'Angleterre (1783-1793) [Discours de], par le marquis de Barral-Montferrat (Plon, éditeur) 131

Histoire de la lutte sourde et ténébreuse soutenue par l'Angleterre contre la France depuis la paix de Versailles jusqu'à la mort de Louis XVI. — Intérêt des jugements portés par la diplomatie étrangère sur les affaires politiques de la France.

Peine (Le lendemain de la), par M. Léon Lefébure. — Compte rendu de M. Desclosières 132

De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine. — Etendue de la récidive. — Danger social. — Moyens proposés pour y remédier. — Organisation du patronage, progrès, résultats obtenus.

Pèlerinages et montagnes saintes. Une excursion dans les Alpes-Maritimes italiennes, par M. Louis Rivière 150

Description des vallées et des montagnes des Alpes italiennes. — Population, caractère. — *Les montagnes saintes*, leur nombre et leur origine, les fondateurs, architecture, peinture, sculpture. — Antique tradition des montagnes : *lieux de culte*.

Pierre le Grand (Les reliques de) à Saint-Pétersbourg, étude par M. Camoin de Vence. 294

Digitized by Google

Pages.

Enfance et jeunesse de Pierre le Grand, sa volonté ; son éducation personnelle dans les sciences et les arts mécaniques; sa politique ; succès militaires: grandeur de la Russie, portrait et caractère de Pierre le Grand.

POLITIQUES (Les) au lendemain de la Saint-Barthélemy, La Molle et Coconat, par M. Francis de Crue (Plon, éditeur) 212

La fleur de la chevalerie française immolée à la Saint-Barthélemy, plus à l'alliance franco-espagnole qu'à l'église catholique elle-même. — Le parti des politiques renforcé par les catholiques nationaux. — Conspiration de la Molle et de Coconat. — Procès criminel. — But précis du complot. — Influence des revendications sur la proclamation de l'édit de Nantes.

PORTRAIT (La liberté du). Étude par M. Albert Vaunois 127

Le portrait abonde dans les tableaux de figures. — Léonard de Vinci dessinait les gens au passage et à leur insu. — L'art vit de portraits non autorisés. — Droit de l'artiste, son étendue. — Jurisprudence. — Propriété du visage. — Théories diverses, discussion. — Royer Collard, sa formule. — Conclusion.

POUCHKINE (Alexandre). Un grand poète russe d'après ses œuvres originales et des documents nouveaux. Conférence de M. J. Flach (28 février 1894) 1

Le plus musicien des lyriques russes. — Réaction contre la littérature française. — Pouchkine résiste à ce mouvement. — Eléments complexes de son génie. — Son éducation, le lycée, sa jeunesse, les salons français. — Influence anglaise et allemande. — Anecdote du général *Je*. — Qualités maîtresses du poète. — Citations. — Sa vie de famille. — Son portrait par lui-même. — Jugement et conclusion.

PRIX RAYMOND. Rapport sur le concours de 1894, présenté par M. Flach. — Les Etats-Généraux 86

PRIX DÉCERNÉS de 1872 à 1894 (Concours Raymond) 346

PROCÈS-VERBAUX (V. 2e partie du volume).

SÉANCES des 10 et 25 janvier, 10 et 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril, 10 et 25 novembre, 10 et 25 décembre. — Correspondance. — Candidatures. — Elections. — Ouvrages offerts.

LECTURES. — Procès-verbaux des séances publiques, rédigés par M. DUMONT (2e partie). . . . . 1 à 14

R

RÉGENT (Le), l'abbé Dubois et les Anglais (Hachette, 1894). Étude par par M. Louis Wiesener. — Rapport de M. Henri Welschinger . . 192

DEUXIÈME VOLUME : Du retour de Georges Ier en Angleterre à la déclaration de guerre par la France à l'Espagne, 9 janvier 1719. — Alliance avec les ennemis du Régent. — Rôle de l'abbé Dubois. — La quadruple alliance. — Correspondance inédite des ministre anglais. — Le cardinal Albéroni.

S

SAINT-LOUIS et INNOCENT IV. Etude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par M. Elie Berger (Thorin, éditeur). — Compte rendu de M. Desclosières. 212

Digitized by Google

Pages.

Vues élevées; politique sage et ferme de Saint-Louis. — Edition des registres d'Innocent IV. — Vulgarisation de ce volumineux recueil condensant ce qu'il importe de connaître sur les relations de l'Eglise de France et du Saint-Siège à cette époque.

SÉANCES PUBLIQUES et bi-mensuelles (V. procès-verbaux, 2e partie). . 1 à 14

Fête de la soixantaine, p. 64 et 65. — Lectures. — Audition musicale.

SÉANCE PUBLIQUE DE 1895 (PREMIÈRE). Lettre circulaire 286

SÉANCE PUBLIQUE de 1894. Procès-verbaux. — Conférences. — Audition musicale. 4

SERBIE. Communication sur l'histoire de Serbie d'après Saint-René-Taillandier. Etude du colonel Fabre de Navacelles. 246

Progrès de l'émancipation des nations chrétiennes soumises aux Ottomans. — La Serbie fait elle-même son œuvre. — Histoire des luttes. — Karageorge et Obrénowich. — Milosch. — Influence de la Russie.

SOCIÉTÉS SAVANTES de province et de l'étranger. Institut du Brésil, 257. — Société de Béziers, 261. — Académie d'Hippone et de Constantine, 263. — Etats-Unis. 264

SORBONNE (Congrès de la). Circulaire 284

STAIR (Entrée de lord) comme ambassadeur à Paris. Étude par M. Wiesener. 294

Orgueil de lord Stair ; ses prétentions ; cause des difficultés diplomatiques ; habileté de l'abbé Dubois.

SUFFRAGE FÉMININ (Le) en Angleterre et en Amérique. Lecture faite en séance publique, par M. Moireau 91

Prétention des femmes à exercer directement le droit électoral. — Elections municipales, droit antérieur à 1835. — Privation et restriction en 1869. — Conseil des paroisses, conseil des écoles publiques. — Eligibilité des femmes. — Revendication de l'électorat politique. — Etat de la question. — Opinion de Bentham. — Les Américaines. — Discours de Malvina dans Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques. — Opinion d'un anglais.

T

TALBOT. Ancien président de la Société des Études historiques. Son décès. Notice 216

TALLEYRAND. Communication relative au texte des mémoires de Talleyrand, par M. H. Welschinger 268

Ce texte qualifié d'authentique n'est qu'une copie de la main de M. de Bacourt. — Discussion et conclusion. — Note inédite de M. de Bacourt, p. 275.

V

VAUDREUIL (Le comte de). Correspondance du comte de Vaudreuil et du

Digitized by Google

Pages.

comte d'Artois pendant l'émigration (1789-1815), par M. Léonce Pingaud. — Compte rendu de M. Desclosières 60

Entreprises, illusions, mécomptes des émigrés. — Opinion de Pitt méconnue par le comte d'Artois. — Renseignements précieux sur l'histoire de l'émigration.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS ET DES CORRESPONDANTS

CITÉS DANS LA REVUE ET LES PROCÈS-VERBAUX

NOTA : la lettre R. signifie renvoi à la première partie : *Revue*; les lettres P.-V., renvoi à la 2e partie : *Procès-verbaux*.

ALLAIS (Gustave), V. *Malherbe*, 23.

BACOURT (M. DE), *Note inédite à propos des mémoires de Talleyrand*, 268.

BARBIER (J.-C.), Notice sur M Jules Grévy, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, lue à la réunion des anciens secrétaires de la conférence. Voir insertion, volume 1895, P.-V., 1894.

BRENTANO (Frantz-Funck), Communication sur le Masque de fer. — — Conférence au cercle des Alsaciens de Strasbourg, chronique, 214.

BELLANGER (F.), *Histoire du IIIe territorial*, 62.

BERGER (Élie), *Saint-Louis et Innocent IV*, 212.

BOISJOSLIN (Jacques DE), Ancien président de la Société des Études historiques, Idylles de chambre, par M. E. Prarond, 188. — *Remarques et pensées*, par M. E. Marbeau, voyez volume de 1893 et P.-V., 1894, 3. — *Les écoles de la littérature française, lu les 25 novembre, 10 et 26 décembre* 1894. — Insertion au volume de 1895.

CAMOIN DE VENCE, *Du Guadalquivir au Tage*, impression de voyage, 111 et 125. — *Les reliques de Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg* 294. — Représente la Société au Congrès de la Sorbonne. — Discussion sur la mendicité et le vagabondage, P.-V., 7.

CANDIDATURES EN 1894. — Admissions, 1894 : MM. D.-B. Bickélas, de Civry, Mme Carlhian, MM. Demombynes, François, Houssay (Marcel), Lacaille (Henri), Négreponte (Jean), Rodocanachi (Théodore), Roslang (Goury du), Schilizzi (Michel), Tossizza (le baron). — 1895, premier trimestre : MM. Duval (Gaston), Otto Bouwens, P. Coquelle, Dr Fay, Mazerolles, Doria Peaucelle, Delteil.

CIVRY (Ulrich DE), rédacteur en chef de l'*Écho de l'armée*. Articles d'histoires militaires publiés dans ce journal, P.-V., 14.

CRUE (Francisque DE), Le parti des politiques. — La Molle et Conconat. — Rapport de M. Desclosières, 212.

COQUARD (A.) compositeur, de musique P. de la 4e classe. Médaille Duvert, 328, son succès, l'opéra la *Jacquerie*, 330.

DABOT (Henri), Dédie son livre *Les*

Digitized by Google

griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin à la Société des Études historiques P.-V. 13. Rapport au volume de 1895.

DESCLOSIÈRES (Gabriel), Rapports sur des ouvrages offerts. — *Académie de Dijon*, 59. — *Le comte de Vaudreuil*, mémoires publiés par M L. Pingaud, 60. — *La fin d'une societé; le duc de Lauzun*, 209. — *L'art et la Province*, 210. — *Organisation militaire chez les Romains*, 211. — *Le parti des Politiques, La Molle et Coconat*, 212. — *Saint Louis et Innocent IV*, 212. — *L'armée à l'Académie*, 253. — *Lectures historiques*, par M. Sorel, 276. Compte rendu.

DUMONT rédige les procès-verbaux de l'année 1894. — *Les chartes de Vervins*, 195. — Est élu secrétaire-général-adjoint.

FABRE DE NAVACELLE (le Colonel), *Alexandre de Russie et Napoléon Ier au lendemain de Friedland*, 206. — *Histoire de Serbie*, 246. — *Académie d'Hippone et de Constantine*, 263.

FABRE (Jules), *Le Barreau de Paris et le premier Président Séguier*, 219.

FAVÉ (le Général), membre de l'Institut, ancien président de la Société des Études historiques, son décès.

FLACH (Jacques), professeur au Collège, de France, P.-V. — Conférence sur un grand poète Russe Pouchkine, 1. — Rapport sur le concours Raymond, 86.

FUNCK-BRENTANO, V. *Brentano*.

GABRIEL (l'abbé), son décès, P.-V., 11.

GABRIEL (l'architecte), étude M. Bousson publiée par la Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

HOCHART, *La littérature latine au XVe siècle*, 197.

JONQUIÈRE (DE LA), *L'armée à l'Académie*, 253.

JOUIN, secrétaire de l'École des Beaux-Arts. — *L'Art et la Province*, 210. — Lacaille, associé libre, P.-V., 1.

LAUZUN, *La fin d'une société*, 209. V. *Maugras*.

LECOURBE (Le comte) nommé rapporteur d'un ouvrage, P.-V.

LOISEAU, *Malherbe*, 23. — *Monluc*, 26. — *Académie du Brésil*, 257. — *Origine des études classiques modernes*, 314. — *Société philotechnique*, 321. *Institut genevois*, 329.

LOUIS (Eugène), adresse, diverses études. Rapport, volume 1895.

MALHERBE et la poésie française à la fin du XVIe siècle, 23.

MARBEAU, pensées, volume 1893.

MARCILHACY, rapport sur les fournisseurs de Napoléon Ier, 199.

MARIE (W.), compositeur de musique. V. P. (4e classe). Séance publique, 327.

MAUGRAS (Gaston), *La fin d'une société le duc de Lauzun*, 209.

MAZE SENCIER, *Les fournisseurs de Napoléon*, 199.

MAZEROLLE ET BOURNOU, correspondance historique et archéologique, P.-V, reçu membre titulaire, 25 février 1895 (4e classe).

METMANN, V. *Académie de Dijon*, 59.

MAS-LATRIE, V. *Chronique de Strambaldi et d'Amadi*, 278.

MOIREAU (*Le Notaire et le Baudrier*), 28. — *De l'indemnité des députés aux États-Généraux*, d'après M. Vachez, 55. — *Le suffrage féminin en Angleterre et en Amérique*, 91. — *Société de Béziers*, 261. — *Institut Smithsonien*, 264. — *Chronique de Strambaldi et d'Amadi*, 278. — Élu Vice-président pour l'année 1895,

Digitized by Google

P.-V., 14. — Sa conférence à la Société de géographie commerciale, P.-V, 8. — *Id.* à la première séance publique de la Société des Études historiques. *Les mémoires du général Marbot*, voir volume de 1895.

PINGAUD (Léonce), *Mémoires du comte de Vaudreuil*, 60.

PRAROND, *Idylles de chambre*, 188.

POUCHKINE (Alexandre), Conférence de M. J. Flach, 1.

RACINE, administrateur, présente les comptes, la correspondance, candidatures. V. procès-verbeaux et des Rapports sur les ouvrages de M. Reybourbon, de Lille, 1895.

RODOCONACHI (Emmanuel), président de la Société en 1894. — Son allocution à la séance du 5 mai, 67. — *Id.* à la séance de rentrée, 217. — Prix à lui déeerné par l'Académie française, 2e partie, p. 13. — *Les associations ouvrières à Rome*, P.-V., 7. — Compte rendu, P.-V., 1895. — Compte rendu du livre de M. Bidoire, *Le budget français*, 323. — Sa conférence aux Études italiennes, P.-V., 14. *Les manieurs d'argent à Rome*, P.-V., 13. — *Id. Courtisanes*, P.-V., 9 et vol. 1895.

RIVIÈRE (Louis), *Excursion dans les Alpes italiennes*, 150.

SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, 246.

SICOTTIÈRE (DE LA), son décès, 332.

SIMONIN ET BIDOIRE, V. *Budgets français*.

SOREL (Albert), Lectures historiques, 276.

TALBERT nommé membre honoraire P.-V., 14.

TALBOT, son décès, notice, 216, son éloge par M. Funck-Brentano. V. volume 1895.

TAMISEY DE LARROQUE, *Le Notaire et le Baudrier*, 32.

TANON, président de Chambre à la Cour de cassation. — *Histoire des tribunaux de l'inquisition*, P.-V., 5. — Rapport, vol. 1895.

VACHEZ, *De l'indemnité des députés aux États-Généraux*, 55. — *Le christ d'ivoire*, P.-V, et volume 1895.

VANDAL (Albert), *Alexandre de Russie et Napoléon au lendemain de Friedland*, 206.

VALLÉE (Georges) annonce la publication du journal inédit du *Dragon Marquant*, 1792, P.-V., p. 4.

VAUDIN-BATAILLE d'Auxerre, P.-V., 14.

VAUNOIS (Albert), *Liberté du portrait*, 127. — Élu secrétaire général adjoint pour 1895. — Congrès d'Anvers, le *portrait*, 215.

WELSCHINGER (Henri), *Le comte d'Antraigues et la Sainte-Huberti*, 101. — *A propos des mémoires de Talleyrand*, 268. — Compte rendu sur le livre de M. Wiesener, *Le régent*, etc., 192. Allocution, 1re séance publique, 318.

WIESENER, *Le régent l'abbé Dubois et les Anglais*, 192. — *Entrée de lord Stair comme ambassadeur à Paris*, 289. — Prix décerné par l'Académie française, P.-V., 11.

NOTA. Les Rapports déjà lus sur des ouvrages offerts et non insérés dans ce volume seront publiés en 1895.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

DEUXIÈME PARTIE [1]

SÉANCES MENSUELLES. — PROCÈS-VERBAUX. — BIBLIOGRAPHIE

SÉANCE DU 10 JANVIER 1894

Présidence de M. Rodocanachi.

Installation de M. le Président par M. Marbeau. Allocution de M. Rodocanachi, en prenant possession du fauteuil.

Correspondance manuscrite. — Lettres de M. Fabre de Navacelle qui, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, fait allusion aux richesses archéologiques et historiques des provinces de Constantine et d'Hippone; de M. Racine, relative à diverses questions d'administration; de M. Jules Fabre au sujet d'une étude qu'il prépare sur le barreau de Paris; de M. Brentano annonçant que le conseil municipal a voté l'impression, aux frais de la Ville, de son Mémoire sur les lettres de cachet.

M. Camoin de Vence informe la Société qu'il a communiqué le mémoire déposé pour le concours de 1894 à M. Marbeau, qui, de son côté, annonce l'avoir transmis à M. Rodocanachi.

M. Marbeau propose la candidature de M. Lacaille comme associé libre.

Le candidat est admis.

Le rapport sur les comptes est renvoyé à la prochaine séance.

Lectures. — M. Desclosières lit plusieurs rapports sur les ouvrages suivants : *Napoléon intime*, par M. Lévy; *le Maréchal Ney*, par M. Welschinger; L'*Orviétan*, histoire d'une famille de charlatans, par le Dr Le Paulmier. Correspondance du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration. Mémoires de l'Académie de Dijon.

M. Dumont : Rapport sur les mémoires de la Société des lettres, sciences et arts du Hainaut.

(1) Cette deuxième partie devra être reliée à la fin du volume.

Digitized by Google

La Société délègue MM. Camoin de Vence et Dufour pour la représenter au Congrès des Sociétés savantes.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1894.

Présidence de M. Rodocanachi.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. En l'absence de M. Dumont, rapporteur, la question des comptes est ajournée à la prochaine séance.

M. le Secrétaire-général signale la rectification des adresses de MM. Cassagnade, 10, boulevard Saint-Germain et Dabot, 198, boulevard Saint-Germain; il dépose sur le bureau une étude de M. Louis Bourilly, intitulée : *L'instruction publique dans la région de Toulouse sous l'ancien régime.* Rapporteur M. Loiseau.

La date de la première séance publique de 1894 est définitivement fixée au mercredi 28 février. L'ordre du jour sera indiqué à la séance du 10. Conférence par M. J. Flach : Un Poète russe, Pouchkine, et audition musicale.

Lectures. — M. Jules Fabre, avocat du barreau de Paris, lit un fragment détaché de son étude en cours d'achèvement : le Barreau de Paris depuis 1830. Ce chapitre, intitulé : *Le Barreau de Paris et le premier président Séguier*, rappelle les incidents soulevés au Palais par les boutades du premier président toujours aggressives et parfois injurieuses. Dans ce tableau plein de mouvement, M. Jules Fabre a reconstitué la vie judiciaire de ce temps à la cour de Paris.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1894

Présidence de M. Dufour, *vice-président.*

Lecture du procès-verbal.

Correspondance manuscrite. — Lettres de M. Rodocanachi donnant des renseignements sur le projet de concert du 28 février; de M. Flach au sujet de sa conférence; de M. Brentano annonçant l'envoi d'une brochure; correspondance du Ministère de l'Instruction publique adressant à la Société des documents américains; du même ministère accusant récep-

Digitized by Google

tion du mémoire envoyé par M. le Secrétaire général pour le Congrès de la Sorbonne; de M. MARCILHACY adressant le compte rendu du livre de M. MAZE-SENSIER, *Les Fournisseurs de Napoléon*.

Correspondance imprimée. — Plon, recueil intitulé : *Lectures historiques*, par Albert SOREL. — M. Veyret envoie le programme des conférences par lui faites à l'Association polytechnique des Batignolles. Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure. M. BARBIER : Discours sur Jules Grévy prononcé à la réunion des anciens secrétaires de la conférence des avocats au barreau de Paris; M. QUARRÉ-REYBOURBON, *Une fausse miniature*, ville de Lille.

Numéro de la correspondance historique et archéologique. *Bulletin de la Diana* (Montbrison).

M. l'Administrateur fait connaître le projet de budjet pour 1894 qui est approuvé.

Lectures. — M. CAMOIN DE VENCE : *Du Guadalquivir au Tage*, curiosités d'Espagne et de Portugal.

M. MOIREAU : Travaux de l'Académie d'Aix ; l'Université d'Aix.

M. DE BOISJOSLIN : *Remarques et pensées*, par M. Marbeau.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1894

Présidence de M. RODOCANACHI.

Lecture du procès-verbal de la séance du 10 février.

Communications relatives à la séance publique du 28 février.

Le choix de la question à mettre au concours pour 1896 est ajourné à la prochaine séance.

Correspondance manuscrite. — Lettre du Ministère de l'Instruction publique envoyant à la Société l'Album des statistiques. — Lettre de M. CAMOIN DE VENCE s'excusant et demandant le maintien de sa lecture à la prochaine séance. — Lettre de M. QUARRÉ-REYBOURBON relative à des numéros de la *Revue*; de M. DE BOISJOSLIN au sujet de nouvelles études de M. Hochard; de M. MOIREAU relative à la chronique d'Amadi; de Émile Trélat; de M. EBRARD relative à la séance publique; du Ministère de l'Instruction publique annonçant l'envoi d'ouvrages allemands; de l'ancien imprimeur de la Société envoyant trente-six volumes de la *Revue*; de l'Académie de Toulouse adressant des mémoires; de M. G. VALLÉE, ancien conseiller de

Digitized by Google

préfecture, nouvellement nommé sous-préfet à Bar-sur-Aube demandant qu'on voulût bien annoncer la publication d'un journal militaire inédit : *Journal du dragon Étienne Marquant pendant la campagne de 1792.*

Correspondance manuscrite. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers.* Rapporteur M. Dumont. *Bulletin archéologique du Périgord*, quatre fascicules. Rapporteur M. Dufour. — Publications allemandes du docteur Jecht. Rapporteur M. Rivière; un fascicule de l'Académie d'Hippone. Rapporteur M. Fabre de Navacelle.

Lectures. — *Rapports.* — M. Loiseau, Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle par M. Gustave Allais et Étude sur Jean de Montluc évêque de Valence, par M. Reynaud.

M. Fabre de Navacelle, Académie d'Hippone et de Constantine; Écho de l'armée; Europe militaire.

M. Moireau, le Notaire et le Baudrier, à propos d'un article de M. Tamisey de la Roque tiré des mémoires de l'Académie d'Aix.

M. Desclosières lit un rapport de M. Marcilhacy sur les fournisseurs de Napoléon, par M. Maze-Sensier.

M. Rodocanachi lit la suite de son étude sur les Courtisanes à Rome.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 FÉVRIER 1894

Présidence de M. Emmanuel Rodocanachi.

Cette très brillante soirée artistique et littéraire, qui réunissait un public de plus de quatre cents auditeurs, a couvert de ses chaleureux applaudissements la conférence de M. Jacques Flach, professeur au Collège de France, sur un grand poète russe Alexandre Pouchkine, d'après ses œuvres originales et des documents nouveaux. L'orateur a retracé, avec les circonstances de la vie de Pouchkine, les causes du développement de son génie, les sources littéraires où il avait puisé ses conceptions, les raisons de leur originalité et de leur puissance. Le récit dramatique de la mort de l'illustre écrivain a vivement impressionné l'auditoire (voir n° 1, p. 1 et suiv.); un accueil non moins sympathique a été réservé aux artistes éminentes : Mlles Magdeleine Godard et Éléonore Blanc à MM. Derivis et Morpain qui avaient bien voulu prêter leur concours à l'organisation de l'audition musicale. Mlle Godard, avec une maestria et un délicieux sentiment des nuances accueillis par des bravos enthousiastes, a joué *Le Nocturne* de Chopin, *Papillon* de Popper, *une mazurka* de Wienouski et *La Berceuse de Jocelyn*, par B. Godard. Mlle Éléonore Blanc, dont la voix parvenue à tout son éclat donne des notes

Digitized by Google

superbes, n'a pas obtenu moins de succès en interprétant le morceau d'Alceste, *Divinité du Styx* de Gluck et *La Chanson de Mars* de B. Godard, allusion de circonstance à la date du 28 février. M. Derivis dans trois morceaux : *Malgré moi* de G. Pfeiffer, *Les derniers rayons* de Pessard et *La Chanson ancienne* avec accompagnement de violon par Mlle Godard, a fait apprécier l'étendue, la souplesse de sa voix conduite par une savante méthode. Le jeune et brillant pianiste, M. Morpain, lauréat du Conservatoire, a tenu sa place très distinguée auprès de ses grands camarades qu'il avait mission d'accompagner et dans deux morceaux d'invention brillante l'*Allegro appassionato* de Saint-Saens et *La Sonate* de Chopin; il a montré un talent déjà très accentué qui fait espérer en lui un maître parmi les pianistes contemporains.

SÉANCE DU 10 MARS 1894

Présidence de M. Rodocanachi, *président.*

Correspondance manuscrite. — Lettres nombreuses de remerciements et de félicitations au sujet de la séance du 28 février.

M. de Boisjoslin annonçant un prochain rapport sur un ouvrage de M. Hochard. — Ministère de l'Instruction publique annonçant que la communication de M. Desclosières sera inscrite à l'ordre du jour du Congrès des Sociétés savantes; du même Ministère, envoi de diverses publications sur le Portugal. Rapporteur M. Loiseau.

Correspondance imprimée. — Compte rendu de la séance publique par divers journaux.

Bulletin bibliographique. — Histoire des Tribunaux de l'Inquisition, par M. Tanon. Rapporteur M. Desclosières.

Annuaire de l'Université de Coimbre. Rapporteur M. Loiseau. — Histoire de la Patrie (Turin). Rapporteur M. Lecourbe. L'architecture française civile et domestique du XIe au XIIIe siècle, par M. Gélis-Didot et Lambert.

Lectures historiques par M. Albert Sorel. *Revue agricole et industrielle de Valencienne.* Société des Antiquaires de Picardie. Rapporteur M. Desclosières. — Société des antiquaires de la Morinie. Rapporteur M. Desclosières. — Recueil de l'Académie de Caen. Rapporteur M. Desclosières.

Lettre de M. Desclosières à M. le Président relative au concours de 1896-1897 et au recrutement de la Société. — Coup d'œil rétrospectif sur

Digitized by Google

l'histoque de la Société. — Lettre de M. Flach relative au concours actuel et au sujet du prochain concours.

La date de la prochaine séance publique est fixée au 5 mai.

M. Brentano offre la correspondance historique et archéologique par MM. Bournon et Mazeroll.

Lectures. — M. Welschinger, rapport sur l'ouvrage de M. Wiesener : *Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais.* — M. Dufour, *le Périgord historique et archélogique.* — M. Marbeau, *de l'indemnité des députés aux États généraux*, par M. Vachez. — M. de Boisjoslin, *Tacite et la Renaissance.* Fragments des nouvelles études de M. Hochard.

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE DU 24 MARS 1894

Présidence de M. Rodocanachi.

La question suivante est adoptée pour le concours de 1896 : Faire l'histoire des Justices seigneuriales à la veille de la Révolution, des services qu'elles rendaient et des abus qu'elles engendraient.

M. le Secrétaire général entretient la Société des dispositions prises en vue de la séance publique du 5 mai, et d'un projet de circulaire afin d'amener de nouveaux adhérents.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. Gossot annonçant son intention de se retirer de la Société; de M. de Marcilhacy envoyant quelques notes et chiffres pour compléter son dernier rapport sur « Napoléon et ses fournisseurs ».

Correspondance manuscrite. — La Société des Hautes-Alpes. — Candidature, M. le baron de Totizza, présenté par M. Rodocanachi, est admis comme membre associé libre.

La Société est informée de la mort récente du général Favé, membre de l'Institut, son ancien Président, exprime les vifs regrets que lui cause la perte de ce membre éminent qui s'était associé pendant plusieurs années à ses travaux et avait enrichi notre *Revue* de mémoires d'un haut intérêt.

Lectures. — M. Camoin de Vence : *du Guadalquivir au Tage* (suite).

M. Desclosières, compte rendu de l'ouvrage de M. Rodocanachi sur

Digitized by Google

les corporations ouvrières à Rome. — Rapport sur les ouvrages suivants : *Le duc de Lauzun et la Cour intime de Louis XV; Saint-Louis et Innocent IV*, par Élie BERGER; *L'art et la Porvince, le comité des Beaux-Arts*, par Henri JOUIN; *L'Organisation militaire chez les Romains*, par MARQUART, traduction de M. BRISSOT. — M. DE BOISJOSLIN; *Tacite et la Renaissance*, fragments des nouvelles études de M. HOCHARD.

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1894

Présidence de M. RODOCANACHI.

M. le Secrétaire général donne connaissance d'un avis du Ministère de l'Instruction publique annonçant l'ordonnancement de 300 francs pour le service de quarante exemplaires de la *Revue*. Il fait ensuite à la Société diverses communications au sujet de la séance publique du 5 mai, et du prix Raymond.

Un entretien s'engage sur le Congrès de la Sorbone et sur la part importante et remarquable prise par MM. DESCLOSIÈRES et CAMOIN DE VENCE à la discussion sur la question du vagabondage et de la mendicité.

Candidature. — M. Michel AGELASTO et M. Michel SCHILIZZI sont admis comme associés libres.

Lectures. — M. CAMOIN DE VENCE. *Du Guadalquivir au Tage*, curiosités d'Espagne et de Portugal (suite et fin) — M. RODOCANACHI, *Les Courtisanes à Rome sous les successeurs des Borgia* (fin). — M. LOISEAU, *Institut historique du Brésil.*

SÉANCE DU 25 AVRIL 1894

Présidence de M. RODOCANACHI.

M. le Secrétaire-général fait différentes communications au sujet de la séance publique du 5 mai.

Candidatures. — M. Houssaye, Mme Carlian, M. Desnonbynes, M. François, intendant, général directeur au Ministère de la guerre, M. Ulrich de Sivry, rédacteur en chef de l'*Écho de l'armée* sont admis comme associés libres.

Digitized by Google

M. le Secrétaire-général propose au sujet du concours de 1894, d'après l'avis du jury, d'énoncer les conclusions qui sont adoptées; il fait connaître que l'auteur du mémoire récompensé est M. B. Rivière, de Douai.

M. le Secrétaire-général informe la Société que l'un de ses membres, M. Moireau, vient de faire avec succès, à la Société de géographie commerciale, une conférence sur *La naissance d'une capitale*.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique proposant une question au Congrès de 1895 sur les maisons de travail. Envoi de volumes aux Sociétés savantes; de M. Griveau remerciant de l'envoi qui lui a été fait de la collection de la *Revue*; de M. Eug. Louis relativement à la séance du Congrès de 1894; de M. de Boisjoslin à propos de la lecture qu'il devait faire; il donne en même temps sa nouvelle adresse; de M. Aubert relativement au recrutement de la Société; de M. Rivière, auteur du mémoire de M. Brentano, demandant qu'on lui adresse un ouvrage pour en faire le rapport; de MM. de Formont et Rodocanachi, sur divers sujets de M. Vachez ayant trait au rapport de M. Marbeau sur l'indemnité des députés aux États-Généraux.

Correspondance imprimée. — Revue de la Société des Antiquaires de Zurich. M. Rivière rapporteur.

Lectures. — M. Desclosières. *Mémoires du chancelier Pasquier.* M. Moireau, rapport sur l'*Institut Smithsonien* et sur le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers.*

M. Brentano fait à la Société diverses communications très intéressantes au sujet de ses recherches sur le *Masque de fer.*

FIN DES PROCÈS-VERBAUX DE LA PREMIÈRE SESSION.

Digitized by Google

LE COMTE D'ENTRAIGUES ET LA SAINT HUBERTY

(Note rectificative à placer entre les pages 100 et 101 du numéro 2 de 1894.)

Une erreur de transmission de l'épreuve révisée par M. H. Welschinger a laissé passer de nombreuses incorrections qui nécessitent les rectifications suivantes :

Saint Huberty *au lieu de* : Saint Huberti.

Rétablir y *au lieu de* : *i* au titre principal, au titre courant de la pagination et dans le corps de l'article.

Pages				
101	dernière ligne,	*lire* : Il la décida	*au lieu de* :	et la décida.
102	—	force soufflets	—	des soufflets.
—	—	Lubomirska	—	lubomirska.
—	—	elle débute	—	elle débuta.
—	—	il y eut	—	il y eu.
—	—	cadences et roulements	—	cadence et roulement.
—	—	impunis	—	imprimés.
103	—	abondants	—	multipliés.
—	—	Marsyas	—	margras.
104	—	pension royale	—	pension royal.
—	—	ovations	—	orations.
105	—	exagération assez provençale	—	exagération provençale
—	—	de Clytemnestre	—	d'Ustemnestre.
—	—	baron de Jauyac	—	Jauzac.
—	—	Asperjoc	—	asperjac.
—	—	Genestelle	—	Geastelle.
—	—	Fabras	—	Trabras.
—	—	on le prendrait à cette	—	on le prendrait pour
—	—	énumération pour un	—	un hidalgo.
—	—	hidalgo.	—	
106	—	traînée dans le char	—	dans un char.
—	—	dont il eût à peine entouré	—	que s'il les eût offert à
—	—	une femme		une femme.
—	—	Bas Vivarais	—	Bas vivarois.
107	—	celui-ci	—	celui-là.
—	—	Gratz	—	Grotz.
108	ligne 24 —	pensionnèrent	—	questionnèrent.
—	dre ligne —	Goncourt	—	Groncourt.
109	—	de se tenir prêt	—	d'être prêt.
—	—	ce misérable	—	ce domestique.
—	—	tout chaud du sang	—	tout chaud de sa pre-
—	—			mière victime.
—	—	les conséquences de sa faute	—	tout scandale.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1894 [1]

Présidence de M. RODOCANACHI.

La séance est ouverte à 8 heures.

Lecture du procès-verbal :

Correspondance manuscrite. — Lettres de M. DE BOISJOCLIN accusant réception du manuscrit de M. HOCHART ; de l'Ordre des avocats ; de M. BRENTANO au sujet d'une conférence ; de MM. WIESENER, LOISEAU et MARBEAU s'excusant de n'être pas venus à la séance du Comité de direction ; de M. CAMOIN DE VENCE annonçant un projet de lecture ; de M. RACINE relative à la situation de la Société, au décès de M. TALBOT, à l'état de santé de M. TOURNIER et au legs DAVID ; DE M. BURDIN au sujet de la composition de la *Revue* et de M. WELSCHINGER concernant des rectifications à faire à l'impression de son article sur le *Comte d'Antraigues et la Sainte-Huberti* ; de M. RODOCANACHI ; de M. SIMONIN, membre de la Société annonçant un ouvrage qu'il vient de faire en collaboration avec M. BIDOIRE ; de MM. RODOCANACHI, DE BOISJOLIN et WIESENER sur des projets de lecture ; de M. BURDIN, envoi de sa facture ; de MM. MARBEAU, DUFOUR et BRENTANO s'excusant de ne pas venir à la séance. M. BRENTANO s'offre en outre pour faire une conférence ; lettre de faire part du décès de M. BOUSQUET DE LAURIÈRE et Léon PALUSTRE, membres de la Société d'archéologie ; lettre de MM. PLON et NOURRIT remerciant de divers comptes rendus ; de l'Institut historique et géographique de Bahia annonçant sa formation et offrant de faire des échanges avec la Société des Études historiques.

M. le Secrétaire général informe la Société qu'un de ses membres, M. MOIREAU, a fait, avec succès, une conférence à la Société de géographie commerciale, sur la Question nègre aux États-Unis.

Correspondance imprimée. — MM. SIMONIN et BIDOIRE : *Législation financière et budgets* ; rapporteur, M. RODOCANACHI.

M. FLACH, tirage à part de sa conférence : *Un Poète russe.*

Brochures adressées par M. RODOCANACHI : *Corporations ouvrières de*

(1) Cette partie devra être reliée à la fin du volume.

Digitized by Google

Rome ; *Observations sur le royaume de France par le cardinal Chigi* ; *Courtisanes vénitienne à l'époque de la Renaissance.*

Programme du Congrès des Sociétés savantes. *Mémoires de l'Académie du Portugal*; rapporteur, M. LOISEAU.

Deux fascicules allemands ; rapporteur, M. RIVIÈRE.

L'Époque éburnéenne et les races humaines, par M. PIETTE; rapporteur, M. de BOISJOLIN.

Essex Institute, volume XXX ; rapporteur, M. MOIREAU.

Revue de Comminges ; rapporteur, M. DUMONT.

Mémoires de l'Académie de Modène.

Fêtes célébrées a Lille en 1729, par M. QUARRÉ-REYBOURBON; rapporteur, M. RACINE.

Annuaire de la Société philotechnique; rapporteur, M. LOISEAU.

M. Racine fait connaître la situation financière de la Société attestant une notable amélioration.

Lectures. — M. FABRE DE NAVACELLE : *Histoire de Serbie d'après M. Saint-René-Taillandier.*

M. DE BOISJOLIN : *Les Écoles de la littérature française.*

M. VAUNOIS fait d'intéressantes communications au sujet de la question suivante discutée au Congrès d'Anvers : Doit-on accorder aux artistes la liberté de reproduire les traits d'une personne sans son consentement. Observations de M. LECOURBE.

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1894.

Présidence de M. RODOCANACHI.

La séance est ouverte à 8 heures.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance manuscrite. — Lettre de M. RODOCANACHI, concernant le service de la Société ; de M. DESCLOZIÈRES à M. l'Administrateur; de Mme TOURNIER, annonçant la démission de M. TOURNIER, auquel l'état de santé ne permet plus de suivre les travaux de la Société ; de M. SIMONIN, remerciant de l'accueil fait à son livre sur le *Budget de la France*, du Ministère de l'instruction publique annonçant l'envoi de deux volumes.

Digitized by Google

Lettre annonçant le décès de M. l'abbé GABRIEL, aumônier du Collège de Verdun-sur-Meuse. Il était membre correspondant de notre Société depuis le 16 janvier 1880 et laisse, avec le souvenir d'une existence ecclésiastique honorablement remplie dans le diocèse de Verdun, de nombreux ouvrages dont nous avons eu l'occasion de rendre compte lors de leur apparition. Rappelons notamment :

L'Histoire du siège de Verdun en 1870; L'Évêque de Verdun, prince temporel; Étude biographique sur le général Des Androuins qui prit part à la défense du Canada.

M. l'abbé GABRIEL apportait dans ses recherches un esprit de contrôle des plus consciencieux et ses appréciations sur les événements et les hommes sont constamment inspirées par un profond sentiment d'équité et de modération.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 21 novembre, en son village d'origine, à Woimbey-sur-Meuse.

Correspondance imprimée. — Deux volumes de l'Institut Smithsonnien; rapporteur, M. MOIREAU.

Prix décernés à MM. WIESENER *et* RODOCANACHI *par l'Académie française.* — La Société des Études historiques est heureuse d'enregistrer les flatteuses distinctions accordées à son Président : M. RODOCANACHI et à son ancien Président M. WIESENER, par l'Académie française, dans sa séance publique du 22 novembre. Nous nous empressons de citer ici les termes du rapporteur, M. Camille DOUCET, qui concernent nos deux confrères.

« Le jour même où, dans son amour pour la France, dont il voulait éclairer l'histoire, M. le baron Gobert fonda le grand prix qui porte son nom et qui, tous les ans, l'honore, cette pensée lui vint à l'esprit que, parfois, l'Académie pourrait se trouver empêchée de remplir la mission qu'il lui confiait, faute d'ouvrages nouveaux dignes d'une si forte récompense. « Les « ouvrages précédemment couronnés, dit-il alors, conserveront les prix an- « nuels jusqu'à déclaration d'ouvrages meilleurs. » On ne saurait trop le remercier d'une disposition prudente dont Augustin Thierry — je pourrais vous en nommer d'autres — a bénéficié longtemps à si juste titre.

« Cette année, Messieurs, deux concurrents seulement avaient pris part à ce concours : l'un d'eux, avec deux petits volumes continuant une œuvre, distinguée sans doute, mais encore incomplète, dont la première partie avait été déjà très justement et très largement récompensée. Il est de ceux dont on ne se sépare que pour un jour, avec l'espoir que, dès le lendemain, on les retrouvera sur la brèche.

« Sous certaines réserves que les juges les plus compétents ont dû faire à

Digitized by Google

son égard, l'autre ouvrage, dont M. L. Wiesener est l'auteur, et qui a pour titre : *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais, d'après les sources britanniques*, aurait eu toute chance d'obtenir le premier prix.

« Le second prix du moins a été décerné avec beaucoup d'estime à ce savant travail, à cet excellent exposé d'une phase curieuse et jusqu'ici assez mal jugée de notre histoire diplomatique. Le rapprochement entre la France et l'Angleterre, opéré pendant la Régence et dont le futur cardinal Dubois fut le principal agent, a été généralement représenté comme motivé uniquement par des considérations d'intérêt personnel, tant de la part du duc d'Orléans que de celle du roi Georges Ier d'Angleterre ; l'un ayant à défendre son droit éventuel à la couronne de France contre les prétentions de Philippe V, l'autre à se prémunir contre les attaques de l'héritier des Stuarts.

« Un intérêt commun ne fut ni la seule ni même la principale cause de cette entente du régent avec le roi d'Angleterre. La renonciation de Philippe V au trône de France avait été la condition *sine qua non* du rétablissement de la paix générale au traité d'Utrecht, et tout ce qui, de près ou de loin, remettait en doute cette condition, menaçait l'Europe de nouveaux déchirements, et la France de nouvelles épreuves. En s'opposant aux vues ambitieuses du roi d'Espagne, le régent ne défendait donc pas seulement sa propre cause, il défendait surtout la foi du traité et la sécurité générale.

« C'est à ce point de vue plus élevé et plus juste que se place M. Wiesener. Malheureusement, comme il nous en prévient lui-même par le titre de son livre, c'est à une source étrangère qu'il a puisé tous ses renseignements. S'il les eût consultées, les archives de France lui auraient fourni, de leur côté, des documents précieux qui eussent donné encore plus de garantie à l'impartialité de ses jugements, et à l'ensemble de son œuvre plus de vie et plus d'intérêt.

« En décernant à ce beau livre le second prix Gobert, l'Académie se trouvait liée, pour le premier, par les termes de la fondation, et l'ouvrage précédemment couronné conservait de droit le prix dont une œuvre de qualité supérieure ne l'avait pas dépossédé.

« Le grand prix Gobert, vous disais-je ici l'an dernier, l'Académie le décerne sans hésitation aux deux premiers volumes de l'excellent ouvrage qu'un jeune écrivain, déjà célèbre avant l'âge, le comte Albert Vandal, a publié sous ce double titre : *Napoléon et Alexandre Ier ; L'Alliance russe sous le Premier Empire.* »

En ce qui concerne l'œuvre de notre cher Président, M. Rodocanachi, M. le Secrétaire perpétuel s'est exprimé en ces termes :

Digitized by Google

Les corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain.

« Ce dernier ouvrage contient la monographie d'une centaine de corporations ouvrières romaines du moyen âge, dont les histoires particulières, précédées d'une histoire générale de l'organisation du travail à Rome, sont résumées avec une richesse de documents vraiment surprenante, avec une foule de détails sur la vie sociale de Rome, du XVe au XVIIe siècle, qui joignent à l'intérêt d'un traité d'économie politique la portée et l'attrait d'une œuvre morale. »

(Rapport du Secrétaire perpétuel de l'Académie sur le concours de l'année 1894).

Les membres présents adressent leurs sincères félicitations aux deux lauréats.

Lectures. — M. RODOCANACHI : *Les Manieurs d'argent à Rome.*

M. WIESENER : *Entrée de lord Stair à Paris en qualité d'ambassadeur d'Angleterre.*

Échange d'observations au sujet de la cérémonie de réception alors en uages.

M. DE BOISJOLIN : *Les Écoles de la littérature française* (suite).

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1894.

Présidence de M. RODOCANACHI.

Sont excusés : MM. DUFOUR et MOIREAU.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance imprimée — Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg ; un ouvrage anglais; rapporteur, M. RODOCANACHI.

Le Monde moderne, revue mensuelle.

La vie et les œuvres de l'architecte Gabriel, par M. Bousson, lauréat du prix Raymond.

Actes de l'Académie de Bordeaux ; rapporteur, M. J. FABRE.

Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin, par M. Dabot ; rapporteur, M. DESCLOSIÈRES. Institut Smithsonnien; rapporteur, M. MOIREAU. Association historique américaine; même rapporteur. Société archéologique de Touraine; rapporteur, M. DE BOISJOLIN.

Digitized by Google

Écho de l'armée; rédacteur en chef, M. de Civry. *Revue des autographes*; mention au *Bulletin*.

Les élections pour l'année 1895 constituent, ainsi qu'il suit, le grand bureau : président, M. WELSCHINGER; vice-présidents, M. DUFOUR et M. MOIREAU; secrétaire-général, M. DESCLOSIÈRES; secrétaires-généraux adjoints, MM. DUMONT et VAUNOIS; administrateur, M. Ludovic RACINE.

Commission des comptes : M. MARBEAU, président. Membres : MM. RODOCANACHI, RACINE, FLACH, FABRE DE NAVACELLE, VAUNOIS, rapporteur.

Lectures. — M. DE BOISJOLIN : *Les Écoles de la littérature française* (suite).

M. WELSCHINGER : Communication relative au texte des *Mémoires de Talleyrand*.

Une intéressante conversation s'engage à la suite de la communication de M. Welschinger, insérée dans le présent numéro, p. 268.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1894.

Présidence de M. RODOCANACHI.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Correspondance manuscrite. — Lettre du Ministère annonçant l'envoi des Mémoires et Publications de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut; rapporteur, M. DUMONT.

Lettre de M. TALBERT, professeur au Prytanée militaire de La Flèche, donnant sa démission pour cause de santé.

A la suite de cette communication, la Société décide, sur la proposition de M. le Secrétaire-général, que M. TALBERT est admis à l'honorariat.

Lettre annonçant qu'une conférence sera faite par M. RODOCANACHI le 9 janvier, à la Société des Études italiennes, au cercle des Sociétés savantes.

Lettre de M. VAUDIN d'Auxerre relative au concours de 1895.

La Société est informée que M. DESCLOSIÈRES a été élu vice-président de la Société des Prisons; elle est heureuse de cette distinction dont elle félicite son Secrétaire général.

Lectures. — M. DE BOISJOLIN : *Les Écoles de la littérature française* (suite). Observations et discussion à ce sujet.

M. MOIREAU : *Notices sur les Chroniques cypriotes d'Amadi et de Strambaldi*. Voir ce numéro, page 278.

FIN DES PROCÈS-VERBAUX DE 1894.

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XI.

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE

1893

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

MÉMOIRES ET RAPPORTS

1894. — Numéro 1.

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Reconnue d'utilité publique par Décret du 3 Mai 1872.

COMPOSITION DU BUREAU
pour l'année 1894.

Présidents honoraires. . . .	M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻ ✠ ✪ I, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53. M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Institut.
Vice-président honoraire . .	M. VAVASSEUR, O. ✻, Maire du 2e arrondissement de Paris, 10, rue du Caire.
Président	M. LOISEAU, ✻, professeur de l'Université, lycée Michelet, Vanves (Seine).
Vice-présidents.	M. Henry WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat. M. Emmanuel RODOCANACHI, ✪, publiciste, 54, rue de Lisbonne.
Secrétaire-général	M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Garancière, 6.
Secrétaires-généraux adjoints.	M. Félix TOURNIER, ✪, avocat à la Cour d'appel, 4, rue d'Alençon. M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, 8, rue du Vieux-Colombier.
Administrateur.	M. Ludovic RACINE, ancien notaire, boulevard de Courcelles, 92.

TABLE DE LA LIVRAISON

Un grand poète russe : Alexandre Pouchkine, d'après ses œuvres originales et des documents nouveaux, conférence faite le 28 février, par M. FLACH 1

Malherbe et la poésie Française à la fin du XVIe siècle, rapport de M. LOISEAU 23

Étude historique et littéraire sur Jean de Monluc, évêque de Valence et de Die, par M. Hector REYNAUD, rapport de M. LOISEAU. 26

Le Notaire et le Baudrier, d'après une recherche communiquée à l'Académie d'Aix, M. MOIREAU 28

Du Guadalquivir au Tage, curiosités d'Espagne et de Portugal, M. CAMOIN DE VENCE 34

Ouvrages offerts : Académie de Dijon. — Correspondance du comte de Vaudreuil 59

Bibliographie. Fête de la soixantaine 62

Digitized by Google

FONDATION RAYMOND

MILLE francs à décerner

en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles

AUX AUTEURS DES MEILLEURS MÉMOIRES

sur les questions suivantes :

CONCOURS DE 1895

Clôture le 31 Décembre 1894

Étudier les relations des Villes impériales avec l'Empire germanique aux XVIe et XVIIe siècles; faire ressortir le caractère de leur autonomie.

CONCOURS DE 1896

Clôture le 31 décembre 1895

Étudier les *Justices seigneuriales* à la veille de la Révolution, les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. — Faire non pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale, au choix des concurrents, et d'après d'anciennes archives.

Dépôt des mémoires au Secrétariat, 6, rue Garancière

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires du chancelier Pasquier, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie-Française, 3 volumes : Révolution, — Consulat, — Empire, — Restauration, — Gouvernement de Juillet. Plon, éditeur.

La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par M. Gaston Maugras. Plon, édtieur, 1893.

Saint Louis et Innocent IV, étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par M. Elie Berger. Thorin, éditeur.

L'Art et la Province, le comité des Sociétés des beaux-arts à la Sorbonne, par M. Henry Jouin. Dumoulin, éditeur.

De l'organisation militaire chez les Romains, par M. J. Marquardt, traduction de M. Brissaud. Thorin, éditeur.

Le Parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, Lamolle et Coconas. par M. Francis de Crue. Plon, éditeur.

Sénats et Chambres hautes, par M. Henri Desplaces. Hachette, éditeur, 1893.

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes. 2 volumes parus. Plon, éditeur.

Lectures historiques. Un partisan. Louis de Frotté. Un émigré. Mémoires de soldats. Le drame de Vincennes. Talleyrand et ses mémoires. La révocation de l'Edit de Nantes. Tolstoi historien, par M. Albert Sorel. Plon, éditeur.

Pensées et maximes, par M. Marbeau, rapport de M. de Boisjoslin. Cerf éditeur, 1894.

Le lendemain de la peine. De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine, par M. Léon Lefébure. Jules Gervais, éditeur, 29, rue de Tournon.

Histoire des tribunaux de l'inquisition en France, par M. L. Tanon, président à la Cour de cassation. Larose et Forcel, éditeurs.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre, 1783-1793, par le marquis de Barral-Montferrat. Plon, éditeur.

Les rapports des ouvrages ci-dessus présentés par M. Gabriel Desclosières à la séance du 25 janvier 1894, seront insérés dans le numéro 1 de la *Revue* 1895.

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

Digitized by Google

FONDATION RAYMOND

MILLE francs à décerner

en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles

AUX AUTEURS DES MEILLEURS MÉMOIRES

sur les questions suivantes :

CONCOURS DE 1895

Clôture le 31 Décembre 1894

Étudier les relations des Villes impériales avec l'Empire germanique aux XVIe et XVIIe siècles; faire ressortir le caractère de leur autonomie.

CONCOURS DE 1896

Clôture le 31 décembre 1895

Étudier les *Justices seigneuriales* à la veille de la Révolution, les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. — Faire non pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale, au choix des concurrents, et d'après d'anciennes archives.

Dépôt des mémoires au Secrétariat, 6, *rue Garancière*

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires du chancelier Pasquier, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie-Française, 3 volumes : Révolution, — Consulat, — Empire, — Restauration, — Gouvernement de Juillet. Plon, éditeur.

La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par M. Gaston Maugras. Plon, édtieur, 1893.

Saint Louis et Innocent IV, étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par M. Elie Berger. Thorin, éditeur.

L'Art et la Province, le comité des Sociétés des beaux-arts à la Sorbonne, par M. Henry Jouin. Dumoulin, éditeur.

De l'organisation militaire chez les Romains, par M. J. Marquardt, traduction de M. Brissaud. Thorin, éditeur.

Le Parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, Lamolle et Coconas. par M. Francis de Crue. Plon, éditeur.

Sénats et Chambres hautes, par M. Henri Desplaces. Hachette, éditeur, 1893.

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes. 2 volumes parus. Plon, éditeur.

Lectures historiques. Un partisan. Louis de Frotté. Un émigré. Mémoires de soldats. Le drame de Vincennes. Talleyrand et ses mémoires. La révocation de l'Edit de Nantes. Tolstoi historien, par M. Albert Sorel. Plon, éditeur.

Pensées et maximes, par M. Marbeau, rapport de M. de Boisjoslin. Cerf éditeur, 1894.

Le lendemain de la peine. De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine, par M. Léon Lefébure. Jules Gervais, éditeur, 29, rue de Tournon.

Histoire des tribunaux de l'inquisition en France, par M. L. Tanon, président à la Cour de cassation. Larose et Forcel, éditeurs.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre, 1783-1793, par le marquis de Barral-Montferrat. Plon, éditeur.

Les rapports des ouvrages ci-dessus présentés par M. Gabriel Desclosières à la séance du 25 janvier 1894, seront insérés dans le numéro 1 de la *Revue* 1895.

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

Digitized by Google

FONDATION RAYMOND

MILLE francs à décerner

en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles

AUX AUTEURS DES MEILLEURS MÉMOIRES

sur les questions suivantes :

CONCOURS DE 1895

Clôture le 31 Décembre 1894

Étudier les relations des Villes impériales avec l'Empire germanique aux XVIe et XVIIe siècles; faire ressortir le caractère de leur autonomie.

CONCOURS DE 1896

Clôture le 31 décembre 1895

Étudier les *Justices seigneuriales* à la veille de la Révolution, les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. — Faire non pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale, au choix des concurrents, et d'après d'anciennes archives.

Dépôt des mémoires au Secrétariat, 6, rue Garancière

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires du chancelier Pasquier, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie-Française, 3 volumes : Révolution, — Consulat, — Empire, — Restauration, — Gouvernement de Juillet. Plon, éditeur.

La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par M. Gaston Maugras. Plon, édtieur, 1893.

Saint Louis et Innocent IV, étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par M. Elie Berger. Thorin, éditeur.

L'Art et la Province, le comité des Sociétés des beaux-arts à la Sorbonne, par M. Henry Jouin. Dumoulin, éditeur.

De l'organisation militaire chez les Romains, par M. J. Marquardt, traduction de M. Brissaud. Thorin, éditeur.

Le Parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, Lamolle et Coconas. par M. Francis de Crue. Plon, éditeur.

Sénats et Chambres hautes, par M. Henri Desplaces. Hachette, éditeur, 1893.

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes. 2 volumes parus. Plon, éditeur.

Lectures historiques. Un partisan. Louis de Frotté. Un émigré. Mémoires de soldats. Le drame de Vincennes. Talleyrand et ses mémoires. La révocation de l'Edit de Nantes. Tolstoi historien, par M. Albert Sorel. Plon, éditeur.

Pensées et maximes, par M. Marbeau, rapport de M. de Boisjoslin. Cerf éditeur, 1894.

Le lendemain de la peine. De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine, par M. Léon Lefébure. Jules Gervais, éditeur, 29, rue de Tournon.

Histoire des tribunaux de l'inquisition en France, par M. L. Tanon, président à la Cour de cassation. Larose et Forcel, éditeurs.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre, 1783-1793, par le marquis de Barral-Montferrat. Plon, éditeur.

Les rapports des ouvrages ci-dessus présentés par M. Gabriel Desclosières à la séance du 25 janvier 1894, seront insérés dans le numéro 1 de la *Revue* 1895.

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

MÉMOIRES ET RAPPORTS

1894. — Numéro 2.

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Reconnue d'utilité publique par Décret du 3 Mai 1872.

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1894.

Présidents honoraires. . . .	M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻✻✻ I, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53.
	M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Institut.
Vice-président honoraire . .	M. VAVASSEUR, O. ✻, Maire du 2e arrondissement de Paris, 10, rue du Caire.
Président	M. LOISEAU, ✻, professeur de l'Université, lycée Michelet, Vanves (Seine).
Vice-présidents.	M. Henry WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat.
	M. Emmanuel RODOCANACHI, ✻, publiciste, 54, rue de Lisbonne.
Secrétaire-général	M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Garancière, 6.
Secrétaires-généraux adjoints.	M. Félix TOURNIER, ✻, avocat à la Cour d'appel, 4, rue d'Alençon.
	M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, 8, rue du Vieux-Colombier.
Administrateur.	M. Ludovic RACINE, ancien notaire, 8 bis, rue de l'Arrivée.

TABLE DE LA LIVRAISON

Deuxième séance publique de 1894, présidence de M. EMMANUEL RODOCANACHI. — Fête de la soixantaine 65

Allocution du président. 67

Compte rendu des travaux de 1893, par M. G. JORET-DESCLOSIÈRES . . 69

Rapport sur le concours du prix Raymond (1893-1894), par M. JACQUES FLACH 86

Le suffrage féminin en Angleterre et en Amérique, par M. AUGUSTE MOIREAU 91

Le comte d'Antraigues et la Saint-Huberti, par M. HENRI WELSCHINGER 101

Du Guadalquivir au Tage, curiosités d'Espagne et de Portugal (*suite*), par M. CAMOIN DE VENCE 111

La liberté du portrait, par M. ALBERT VAUNOIS 127

Ouvrages offerts : Le lendemain de la peine. — Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre 1783-1793 132

Procès verbaux. I

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

MÉMOIRES ET RAPPORTS

1894. — Numéro 3.

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Reconnue d'utilité publique par Décret du 3 Mai 1872.

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1894.

Présidents honoraires. . . .	M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻ ✠ ✠ I, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53.
	M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Institut.
Vice-président honoraire . .	M. VAVASSEUR, O. ✻, Maire du 2e arrondissement de Paris, 10, rue du Caire.
Président	M. Emmanuel RODOCANACHI, ✠, publiciste, 54, rue de Lisbonne.
Vice-présidents.	M. Henry WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat.
	M. Georges DUFOUR, I. ✠, publiciste, avocat, membre du Conseil général de Seine-et-Oise.
Secrétaire-général	M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Garancière, 6.
Secrétaires-généraux adjoints.	M. Félix TOURNIER, ✠, avocat à la Cour d'appel, 4, rue d'Alençon.
	M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, 8, rue du Vieux-Colombier.
Administrateur.	M. Ludovic RACINE, ancien notaire, 8 bis, rue de l'Arrivée.

TABLE DE LA LIVRAISON

La littérature latine au xve siècle, par M. HOCHART 137

Pèlerinages et montagnes saintes. — Une excursion dans les Alpes italiennes, par M. LOUIS RIVIÈRE 150

Idylles de chambre, par M. ERNEST PRAROND. — M. JACQUES DE BOISJOSLIN . 188

Les Chartes de Vervins, par M. DUMONT 195

Les Fournisseurs de Napoléon Ier, par M. MAZE-SENCIER. — M. A. MARCILHACY 199

Histoire des relations entre Alexandre de Russie et Napoléon, au lendemain de Friedland, par M. le Colonel FABRE DE NAVACELLE 206

Ouvrages offerts : La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV. — L'art et la province. — De l'organisation militaire chez les Romains. — Le parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, La Molle et Coconat. — Saint-Louis et Innocent IV 209

Chronique : Cercles alsaciens de Strasbourg. Conférence de M. Brentano. — Congrès d'Anvers. Le portrait (propriété du), M. Vaunois. — Décès de M. Talbot. — M. DUFOUR père. 214

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

MÉMOIRES ET RAPPORTS

1894. — Numéro 4.

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1894

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Reconnue d'utilité publique par Décret du 3 Mai 1872.

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1894.

Présidents honoraires. . . . M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻ ✠ ✿ I, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53.

M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Institut.

Vice-président honoraire . . M. VAVASSEUR, O. ✻, Maire du 2e arrondissement de Paris, 21, rue Soufflot.

Président . . . . . M. Emmanuel RODOCANACHI, ✿, publiciste, 54, rue de Lisbonne.

Vice-présidents. . . . . . M. Henry WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat.

M. Georges DUFOUR, I. ✿, publiciste, avocat, membre du Conseil général de Seine-et-Oise.

Secrétaire-général . . . . . M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Garancière, 6.

Secrétaires-généraux adjoints. M. Félix TOURNIER, ✿, avocat à la Cour d'appel, 4, rue d'Alençon.

M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, 8, rue du Vieux-Colombier.

Administrateur. . . . . . M. Ludovic RACINE, ancien notaire, 8 bis, rue de l'Arrivée (près la gare Montparnasse).

TABLE DE LA LIVRAISON

Séance de rentrée du 10 novembre 1894. Présidence de M. RODOCANACHI. — Allocution du Président 217

Le Barreau de Paris et le premier Président Séguier, par M. Jules FABRE. 219

Communication sur l'histoire de Serbie, d'après M. Saint-René Taillandier, par M. le Colonel FABRE DE NAVACELLE 246

L'Armée à l'Académie, par M. Gabriel DESCLOSIÈRES 253

Sociétés savantes de province et de l'étranger. Rapports de MM. A. LOISEAU, Auguste MOIREAU et FABRE DE NAVACELLE 257

Communication relative au texte des mémoires de M. de Talleyrand, par M. Henri WELSCHINGER 268

Rapports sur des ouvrages offerts à la Société. *Lectures historiques*, par M. Albert SOREL. — *Chronique de Strambaldi et d'Amadi*, par M. de Mas LATRIE. 276

Congrès des Sociétés savantes en 1895. *Lettres de M. le Ministre de l'Instruction publique* 284

Procès-verbaux (2e partie) 9

Digitized by Google

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII.

MÉMOIRES ET RAPPORTS

1894. — Numéro 5.

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1895

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Reconnue d'utilité publique par Décret du 3 Mai 1872.

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1894.

Présidents honoraires. . . .	M. J.-C. BARBIER, G. O. ✻ ✠ ✿ I, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, rue La Bruyère, 53.
	M. Camille DOUCET, G. O. ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Institut.
Vice-président honoraire . .	M. VAVASSEUR, O. ✻, Maire du 2e arrondissement de Paris, 21, rue Soufflot.
Président	M. Emmanuel RODOCANACHI, ✿, publiciste, 54, rue de Lisbonne.
Vice-présidents.	M. Henry WELSCHINGER, O. ✻, palais du Sénat.
	M. Georges DUFOUR, I. ✿. publiciste, avocat, membre du Conseil général de Seine-et-Oise.
Secrétaire-général	M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Garancière, 6.
Secrétaires-généraux adjoints.	M. Albert VAUNOIS, rue des Écuries-d'Artois, 42.
	M. DUMONT, avoué à la Cour d'appel, 8, rue du Vieux-Colombier.
Administrateur.	M. Ludovic RACINE, ancien notaire, 8 bis, rue de l'Arrivée (près la gare Montparnasse).

TABLE DE LA LIVRAISON

Entrée de L. Stair à Paris en qualité d'ambassadeur, par M. Louis WIESENER 289

Les Reliques de Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg, par M. CAMOIN DE VENCE 294

Origine des études classiques modernes, par M. LOISEAU . . . 314

Ouvrages offerts : Institut génevois, Société philotechnique. M. LOISEAU. 320

Chronique. — Séance publique du 7 février. Compte rendu, 326. — M. Welschinger, 327. — M. Coquard, 330. — Audition musicale. 327

Liste des membre de la Société 333

Composition du Bureau pour l'année 1895 341

Prix Raymond, — Questions mises au concours 347

Table méthodique des matières 350

Table des noms d'auteurs et des correspondants 351

Digitized by Google

FONDATION RAYMOND

MILLE francs à décerner

en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles

AUX AUTEURS DES MEILLEURS MÉMOIRES

sur les questions suivantes :

CONCOURS DE 1896

Clôture le 31 décembre 1895

Étudier les *Justices seigneuriales* à la veille de la Révolution, les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. — Faire non pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale, au choix des concurrents, et d'après d'anciennes archives.

CONCOURS DE 1897

Clôture le 31 décembre 1896

Comptabilité publique. — Bibliographie des comptes royaux jusqu'à l'avènement des Valois.

Dépôt des mémoires au Secrétariat, 6, rue Garancière.

BIBLIOGRAPHIE

Griffonnages quotidiens d'un Bourgeois du quartier Latin, du 14 mai 1869 au 2 décembre 1871, par Henri Dabot, 1895, Peronne, Quentin, Grande-Place, 33.

Renouveau, par F.-H. Rosny. Plon, éditeur.

Mémoires du chancelier Pasquier, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie-Française, 5 volumes : Révolution, — Consulat, — Empire, — Restauration, — Gouvernement de Juillet. Plon, éditeur.

La fin d'une société, le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par M. Gaston Maugras. Plon, éditeur, 1893.

Saint Louis et Innocent IV, étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège, par M. Elie Berger. Thorin, éditeur.

L'Art et la Province, le comité des Sociétés des beaux-arts à la Sorbonne, par M. Henry Jouin. Dumoulin, éditeur.

De l'organisation militaire chez les Romains, par M. J. Marquardt, traduction de M. Brissaud. Thorin, éditeur.

Le Parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, Lamolle et Coconat, par M. Francis de Crue. Plon, éditeur.

Sénats et Chambres hautes, par M. Henri Desplacks. Hachette, éditeur, 1893.

Dumouriez à la Bastille et au château de Caen, 1773-1774, par F. Brentano (*Revue rétrospective*, 55, rue de Rivoli).

Courtisanes et Bouffons. Etude de mœurs romaines au XVIe siècle, par M. E. Rodocanachi.

Guizot, par M. Bardoux. Hachette, éditeur.

Notice sur le 111e territorial, par M. E. Bellanger, Paris : Lavauzelle, éditeur militaire, 1894.

L'éducation d'une compagnie territoriale, par M. E. Bellanger, Paris : Lavauzelle, éditeur militaire, 1894.

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes. 2 volumes parus. Plon, éditeur.

Lectures historiques. Un partisan. Louis de Frotté. Un émigré. Mémoires de soldats. Le drame de Vincennes. Talleyrand et ses mémoires. La révocation de l'Edit de Nantes. Tolstoï historien, par M. Albert Sorel. Plon, éditeur.

Pensées et maximes, par M. Marbeau, rapport de M. de Boisjoslin. Cerf, éditeur, 1894.

Le lendemain de la peine. De la condition du prisonnier libéré dans la société contemporaine, par M. Léon Lefébure. Jules Gervais, éditeur, 29, rue de Tournon.

Histoire des tribunaux de l'inquisition en France, par M. L. Tanon, président à la Cour de cassation. Larose, éditeur.

Dix ans de paix armée entre la France et l'Angleterre, 1783-1793, par le marquis de Barral-Montferrat. Plon, éditeur.

Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormatin, 1794-1812, par H. Welschinger. Plon, éditeur.

Les Budgets français, par MM. P. Bidoire et Simonin. Giard, éditeur, rue Soufflot, 16.

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

Digitized by Google

FEB 2 - 1926

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google